Après un repos de huit heures, les astronautes Young et Dukes entreprendront une seconde marche sur la Lune à 10:36 ce matin

Houston (Reuter) — Les astronautes John Young et Charles Dukes sont de retour à bord du LEM, l'Orion. Ils ont terminé leur première excursion à la surface de la Lune.

C'est au volant de la jeep lunaire que John Young, commandant d'Apollo 16, accompagné de son co-pilote, l'astronaute Charles Dukes, a entrepris la première exploration de l'histoire de la conquête spatiale, des hauts plateaux lunaires.

Le lunambule s'est d'abord avancé lentement dans le dédale de cratères et d'amas rocheux, au milieu desquels le module lunaire s'est posé au début de la journée d'hier.

"Même à Indianapolis on n'a jamais vu un chauffeur de ce genre" s'est exclamé Charles Dukes, alors que momentanément descendu de la jeep lunaire — il en filmait la progression.

Comme sur la neige

Alors qu'il s'en retournait vers le LEM, le pilote de la jeep, le commandant Young, a adressé à Houston ses première impressions sur le comportement de la voiture lunaire pendant lexcursion.

"Houston, s'est-il exclamé, c'est comme conduire sur la neige."

Il a également exprimé sa surprise d'avoir découvert la présence de cratères ne figurant nullement sur les cartes de la Lune actuellement à la disposition des autronautes.

Une fois de retour au LEM, les deux astronautes ont passé plus d'une demi-heure à charger à bord de leur véhicule spatial, les échantillons de roches qu'ils avaient ramassé, dont certains de taille trop importante pour être empaquetés dans les sacs prévus à cet effet.

Pesanteur

Du fait de la différence de pesanteur, les astronautes ont eu quelque difficulté à se débarrasser — avant de regagner le LEM — de la poussière lunaire qui était venu recouvrir leur combinaisons pendant l'excursion à bord de leur jeep lunaire.

A un moment Young a laissé tomber sa brosse et s'est étalé de tout son long quand il s'est baissé pour la ramasser. "On dirait que vous êtes allés jouer dans une soute à charbon" a fait remarquer Houston.

Selon la mission de contrôle à Hou

ton, la première excursion des astronautes Young et Dukes aura duré 7 heures et onze minutes, y compris le temps passé, à l'aller et au retour, dans le sas du LEM.

Pendant ce temps, à bord du module de commande Casper, en orbite autour de la lune, Ken Mattingly informait Houston que tout se passait normalement.

En fait, Young et Dukes auront passé sur la surface de la lune proprement dite, six heures et 57 minutes.

La seconde sortie des astronautes est prévue pour ce matin à 10.36 HNE.

LES HAUTS PLATEAUX

HOUSTON (AFP) — Hauts plateaux bosselés, parsemés de nombreux cailloux, et émaillés de quelques gros cratères criblés eux-mêmes de nombreux petits cratères, telle est apparue, pendant sept heures, aux savants de Houston, la région explorée hier par John Young et Charles Dukes, au cours de leur première sortie sur la lune.

La région montagneuse de Descartes — Calley ne les a pas déçus. Ils la connaissaient grâce aux photographies des sondes lunaires et des vaisseaux Apollo. Mais ces photographies ne permettaient pas de distinguer des détails inférieur à une soixantaine de pieds.

En fait, la région est extrêmement caillouteuse, recouverte de débris provenant de deux grands cratères situés, l'un au Nord, et l'autre au Sud, à quelque six milles du site d'alunissage. La variété et la différence d'âge des roches ramassées ne doit en être ainsi que plus grande. Les savants ont été frappés par la couleur claire du sol lunaire qui apparaissait aussitôt en dessous de la mince couche superficielle, beaucoup plus foncé, que les astronautes enlevaient avec leur pelle.

Par endroits même, cette couche blanchâtre était en partie visible dans le creux des empreintes laissées par les chaussures des astronautes ou les roues de la jeep lunaire.

OMBRE AU TABLEAU

La couleur sombre de la couche superficielle est due, selon toute vraisemblance, à une modification de la poussière lunaire sous l'action des rayonnements cosmiques, du vent solaire et de l'impact des petites météorites. Comme pour le site de Hadley Appennin, exploré en juillet-août, par l'équipage d'Apollo 15, les montagnes se profilant à l'horizon du site d'alunissage ont frappé par la forme relativement douce de leurs lignes.

La grande déception de la journée au point de vue scientifique, c'est l'incident stupide qui a provoqué l'arrachement de la prise du câble électrique reliant le dispositif de mesure de la température du sol lunaire à la station centrale émettant directement vers la Terre les données recueillies par les instruments scientifiques. Une expérience très précieuse destinée à connaitre l'histoire thermique de la Lune, et par conséquent, la formation de son intérieur a été ratée. C'est la seule ombre au tableau de cette journée très réussie par ailleurs.

PROGRAMME DU JOUR

—06h54 samedi — Young et Duke se réveillent à bord d'Orion, après 8 heures de sommeil.
—08h.18 — Ils commencent à revêtir leurs scaphandres lunaires.
—10h.36 — Ils ouvent l'écoutille d'Orion pour entreprendre la seconde sortie de 7 heures sur la Lune.
—17h36 — Fermeture de l'écoutille du module lunaire.

La seconde sortie est terminée
—22h42 — Young et Duke vont se coucher pour huit heures.

Cet horaire est encore susceptible d'être modifié de quelques minutes, compte tenu de la durée de sommeil qu'auront eu les deux lunautes. ■

l'Action Québec

Québec
64e année, No 191
Samedi,
22 avril 1972
15 cents

DOCTEURS
Remy Beaulieu – J.-Ls LaBarre
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE :
376, du Roi, ch. 208. — Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

Le Front commun lance la serviette mais poursuivra la lutte clandestinement

par Rémy d'Anjou

Tout en donnant à entendre clairement que c'est dans la clandestinité que se poursuivra la lutte, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, agissant à titre de porte-parole du Front commun CSN-FTQ-CEQ a recommandé peu avant minuit hier aux 210,000 syndiqués des secteurs public et para-public de rentrer au travail.

Cette déclaration, faite avec des sanglots dans la voix, a mis fin à une grève de 11 jours, grève qui se termine par l'adoption d'une loi forçant les travailleurs à reprendre le travail.

Moins de six heures auparavant, le Front commun avait adopté une recommandation demandant aux membres de ne pas respecter la loi et il avait annoncé une consultation des syndiqués à l'échelle de la province. Quelques heures plus tard, la tendance du vote indiquait que les membres du Front commun refusaient de rentrer au travail dans une proportion de 58% contre 42%.

"Nous allons rentrer au travail, mais nosu ne respecterons jamais cette maudite loi", a lancé M. Laberge, indiquant que le travail se fera peut-être à un rythme très lent.

"C'est devant une majorité trop faible que nous recommandons aux membres du Front commun de retourner au travail comme le prévoit la loi", a dit M. Laberge en lançant la serviette dans l'arène.

"Ceci étant dit, ça ne veut pas dire que c'est la fin de la lutte. Ce gouvernement pourri ne semble pas vouloir que les travailleurs se battent honnêtement et franchement. Il nous faut agir un peu comme les bandits qui sont mieux traités par ce gouvernement que les travailleurs ne le sont," a lancé le président de la FTQ.

"Nous obéissons à cette dictature gouvernementale qui prive les travailleurs d'un droit qu'ils ont, mais ce n'est pas la fin de la lutte car nous recommandons à nos membres de ne pas se laisser la tête nue devant les matraques du gouvernement. Nous retournons au travail, mais nous ne cédons pas," a-t-il déclaré.

"La décision que nous avons prise ne retardera pas l'évolution du Québec, car Bourassa s'en charge," a ironiquement dit M. Laberge en réponse à des questions.

Le président de la FTQ a expliqué que la décision du Front commun de passer outre au vote majoritaire de non-retour au travail en disant: "Lorsque vous avez une majorité de 58 à 42% et qu'à cause du temps restreint pour rejoindre les membres, vous ne pouvez pas accepter que vos membres les plus militants aient à souffrir. Apparemment, si on agi de façon criminelle, hypocrite, sournoise ou cachée, c'est plus payant que d'agir de façon honnête, ouverte et franche. Le combat n'est pas terminé, nous changerons de tactique. Je suis prêt à faire 300 ans de prison, mais jamais ils ne me feront dire que c'est une loi respectable car c'est une loi écoeurante qui tient de Mussolini et d'Hitler et Bourassa n'a qu'un autre pas à faire et c'est de rendre les syndicats illégaux et là, il mettra sa main sur le Québec pour le passer par en arrière à Trudeau, mais ça, ça n'arrivera jamais", de déclarer le leader syndical.

Quand on lui a demandé d'expliquer comment se poursuivra la lutte par la résistance, M. Laberge a affirmé que "ça va se faire sans conférence de presse".

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a affirmé que la décision prise de recommander un retour au travail était probablement "ce qu'il y avait de mieux à faire en face des circonstances".

"L'expérience unique qu'ont vécue les membres des trois centrales est, j'espère, le début d'un travail beaucoup plus important qui pourra amener des améliorations au sort des travailleurs, non seulement de ceux que nous représentons, mais de tous. Le plus grand regret que j'ai ce soir relativement à cette bataille, c'est que nous n'ayons pas atteint le minimum de $100 par semaine que nous nous étions fixé", a déclaré M. Pepin.

"En refusant d'accorder ce salaire minimum, le gouvernement Bourassa a eu les mains liées par la rue St-Jacques," a ajouté M. Pepin, ce à quoi M. Laberge a souscri en poursuivant qu'il y a maintenant au Québec "210,000 travailleurs de plus qui ont le feu au cul parce que le gouvernement donne tout aux corporations et rien aux travailleurs".

"Il n'y a aucun doute que le gouvernement Bourassa a encore une fois courbé l'échine devant le secteur privé. Le conseil du patronnat, avec Charles Perrault en tête, a supporté le gouvernement et ce n'était pas une surprise parce qu'il fallait bien qu'il supporte celui qu'il a fait élire. Tout ça, c'est de la merde", a dit M. Laberge avec énormément de mépris dans la voix.

"Chose certaine, je suis assuré que tous nos gars vont retourner au travail car nous ne lui donnerons pas la chance de nous matraquer. Il l'a déjà assez fait avec le juge Pelletier", a expliqué M. Laberge, rappelant les sentences imposées par le juge sur des accusations d'outrage au tribunal portées contre les syndiqués du secteur hospitalier qui n'ont pas respecté les injonctions que le gouvernement avait prises.

Pour sa part, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau a commenté le conflit en disant qu'il y a "une solidarité toute nouvelle qui s'est créée au niveau de toutes les régions du Québec. Des dizaines de milliers de personnes qui ne s'étaient jamais parlé ont découvert qu'elles avaient des intérêts en commun et ont fait quelques pas en avant". ■



Pour ou contre la continuation de la grève

Les syndiqués avaient le dernier mot hier en ce qui concerne le choix de suivre les avis de leurs dirigeants ou de se ranger aux ordres du gouvernement. Evidemment, les votants, pouvaient donner leur opinion en toute sécurité puisque le vote était secret. Ici, on peut voir plusieurs officiels surveillant le décompte des votes sur l'autel de l'église St-Roch, que l'on avait, pour la circonstance, utilisée comme bureau de votation. (Photo l'Action-Québec par Jacques DuFresne). ■

Scission au sein de l'exécutif de la CSN

Par Rémy d'Anjou

Une profonde scission au sein de l'exécutif de la Confédération des syndicats nationaux a éclaté au grand jour, hier après-midi, alors que le Front commun était à établir sa stratégie face à la loi 19 adoptée par l'Assemblée nationale forçant les 210,000 grévistes des secteurs public et para-public à retourner au travail.

Le comité exécutif de cinq membres de la centrale syndicale a adopté, majoritairement, une résolution recommandant aux membres de respecter la loi et de retourner au travail.

C'est le président de la CSN, M. Marcel Pepin qui a fait part à la presse de cette décision, mais il a précisé qu'il s'en dissociait et a dit: "en temps que coordonnateur du comité de coordination du Front commun, je recommande, tout comme MM. Louis Laberge et Yvon Charbonneau, de ne pas respecter cette loi.

La résolution était ainsi libellée: "Le comité exécutif de la CSN déclare que la loi 19 est une loi inique qui spolie les droits démocratiques. Le comité exécutif après avoir pris connaissance de cette loi déclare majoritairement qu'il doit recommander à ses affiliés le respect de cette loi. La CSN satisfera aux droits des travailleurs concernés d'obtenir les prestations selon les statuts et règlements de son fonds de défense professionnelle. Le comité exécutif de la CSN déclare majoritairement qu'à ce moment-ci il ne peut se porter responsable ou garant des frais inérants à l'application de la loi".

"J'ai tenu à vous lire la résolution de l'exécutif, mais vous comprendrez qu'en ma qualité de président, je ne suis pas associé à cette déclaration. Je comprends les autres membres qui l'ont endossée et c'est leur droit", a dit M. Pepin en ajoutant cependant que, quant à lui, il était contre le respect de la loi, mais que la décision était sujete au vote et à la volonté des membres qui ont été consultés pendant toute la journée de vendredi au cours de réunions tenues chez les grévistes à travers le Québec.

"Je comprends qu'une déclaration de cette nature peut être, pour nos membres, un effet de surprise, mais comme président du mouvement, je maintiens toutes les attitudes que j'ai eues à prendre au cours des derniers mois parce que je crois que la cause que nous défendons est une cause infiniment juste et digne et que nos parlementaires qui ont adopté cette loi aujourd'hui ne peuvent pas dire qu'ils ont fait du bon travail", a lancé M. Pepin, visiblement abattu par cette décision, qui, d'après des sources syndicales, a reçu l'approbation de Amédée Daigle, directeur des services, Paul-Emile Dalpé, vice-président exécutif et Jacques Dion, trésorier. Par ailleurs, M. Pepin et le secrétaire-trésorier, Raymond Parent se sont dissociés de la position de leurs trois confrères. ■

Première manche gagnée par le gouvernement; la seconde devant la Commission parlementaire

Par PAUL LONGPRE

QUEBEC (PC) — "Il ne doit pas y avoir de surprise à ce que les gens décident de respecter une loi votée par le Parlement", a déclaré, vendredi soir, le premier ministre Bourassa quelques minutes après que le Front commun CSN-FTQ-CEQ eu baissé pavillon devant la loi 19 forçant pour minuit, la nuit dernière, le retour au travail des 210,000 grévistes des services publics.

Visiblement soulagé par la fin de ce suspense, les dirigeants syndicaux ayant quelques heures plut tôt maintenu leur intention de défier la loi avec toutes les conséquences prévisibles, M. Bourassa a confié à la presse que ces événements prouvent qu'il y a une crise profonde du syndicalisme au Québec.

Cette crise, a-t-il dit, se trouve à perdre un peu de son acuité par la dernière décision des présidents de centrales, mais elle demeure entière quant au fond et devra être réglée par les syndicalistes eux-mêmes.

Il refuse d'autre part de parler de la loi 19 comme la fin du syndicalisme québécois, réaffirmant que cette institution est un moyen irremplaçable pour faire avancer la société.

A la conférence de presse qu'il avait convoqué à 10 heures sur la colline parlementaire, soit avant de livrer ses premières impressions sur le dénouement de l'affrontement, le premier ministre avait indiqué fermement qu'il n'entendait pas temporiser avec le respect de la loi, ni permettre que personne ne se place au-dessus de la loi.

COMMISSION PARLEMENTAIRE

La deuxième manche de cette joute se jouera maintenant mardi devant la Commission parlementaire qui doit en quelque sorte servir de médiateur pour rapprocher les parties. Devant les rumeurs voulant que le Front commun ne s'y présente pas, le premier ministre a déclaré qu'une telle attitude de leur part révélerait qu'ils ne veulent pas négocier.

Quant à lui, il espère que la commission pourra permettre, malgré la loi d'urgence d'atteindre une solution négociée de cette ronde de négociations qui tient le Québec en haleine depuis le 19 mars.

D'autre part, le premier ministre a critiqué vertement le chef parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, qui affirmait quelques heures plus tôt en Chambre, lors du débat de plus de 20 heures sur la loi d'exception, que le gouvernement forçait les employés à sacrifier leur droit de grève sans rien leur donner en contrepartie.

Garantie

De fait, les employés toucheront-ils dès la semaine prochaine les augmentations de salaires offertes par le gouvernement au cours de la négociation ?

M. Bourassa explique que les employés, en vertu d'un amendement qu'il a lui-même apporté au projet de loi original, ont la garantie formelle de profiter des augmentations de salaires et autres avantages offerts par le gouvernement ,et cela à compter de l'adoption de la loi.

Seulement, ces sommes ne leur seront versées qu'à la signature d'une convention collective ou, s'il n'y a pas entente entre les parties avant l'échéance prévue par la loi, lors de l'imposition d'un décret par le gouvernement. Ce décret devra au moins donner comme condition de travail les dernières offres patronales à la date de sa promulgation.

Sur ce point, le chef du gouvernement a affirmé que les propos de M. Laurin, devant l'Assemblée nationale et devant la presse, avaient semé de la confusion chez les syndiqués.

Démagogie

"M. Laurin a fait reculer les barrières de la démagogie", a-t-il lancé, tout en notant qu'il lui donnait le crédit de la bonne foi.

Cet affrontement entre les deux chefs politiques est venu du fait que le PQ aurait voulu amender le bill 19 pour que les augmentations de salaires en moyenne 5.3 pour cent soient versés dès le retour au travail des grévistes.

Ce n'est que pour des considérations techniques que cela n'a pu être accepté, a réaffirmé le premier ministre en défiant qui que ce soit de prétendre que le gouvernement n'a pas été de bonne foi en optant pour le mécanisme prévu dans la version finale de la loi d'exception.

"Cette grève aura duré 12 jours et créé à la fin une situation qui mettait en danger la sécurité et la santé publiques. Le gouvernement a donc fait la preuve qu'il entendait respecter le droit de grève, puisque tout au long du conflit il n'a eu recours qu'à des injonctions sélectives".

Résistance

Quant aux poches de résistance qui pourraient se manifester chez certains groupes de grévistes, le chef du gouvernement a indiqué que seul "un empêchement physique" de respecter la loi pourrait être un motif retenu comme valable.

Cette attitude, a-t-il ajouté, ne changera aucunement sous les menaces.

"Je ne céderai pas au chantage. Je l'ai déjà démontré même lorsque la vie d'un de mes collègues était en jeu", a-t-il dit, faisant allusion au meurtre de son ministre du Travail, M. Pierre Laporte, en octobre 1970.

Même avant de connaitre la décision finale des trois leaders syndicaux, M. Bourassa avait d'ailleurs écarté devant la presse l'idée de recourir aux forces armées pour faire respecter la loi 19. Il restait confiant que ces derniers reviennent sur leurs positions.

La soumission est difficile

par Raymond Aubry

Le retour au travail des 210,000 syndiqués des secteurs public et para-public ne s'est pas fait sans heurts à travers le Québec.

A l'hôpital St-Michel Archange, où les grévistes s'étaient prononcés dans une proportion de 79 pour cent contre le retour au travail, une escouade anti-émeutes de la Sûreté du Québec est intervenue rapidement pour briser les lignes de piquetage et faciliter l'entrée au travail.

L'intervention rapide de la police a démontré aux observateurs que le gouvernement s'était préparé pour faire respecter la loi 19 voté plus tôt dans la journée et forçant les 210,000 syndiqués à reprendre le travail.

Les policiers, portant la tenue maintenant connue, soit le casque à vistère et la matraque, ont dispersé la foule des grévistes en les avertissant tout d'abord qu'ils devaient quitter les lieux puis en passant par la suite à une action plus directe.

Quelques personnes ont été arrêtées après que les grévistes eurent envahi la rue en face de l'entrée principale de l'hôpital.

Des incidents similaires se sont déroulés un peu partout en province, mais ce matin, un calme relatif était revenu sur le Québec après une grève de 11 jours qui a paralysé les services gouvrenementaux et le secteur para-public.

la météo

Aujourd'hui : Généralement ensoleillé avec forts vents par période. Plus chaud. Minimum et maximum : 30 et 50.

Demain : Nuageux avec possibilité d'averses locales. S'éclaircissant en soirée. Minimum et maximum : 30 et 52.

Détails p. 25

Sommaire

Campus	9
Ciné-Québec	7-8
Classées	22-23
Comiques	24
D'un océan à l'autre	12
Décès	25
Finance et Economie	20-21
Opinions	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	13
Sports	15-16-17
T.V.	9

Rive droite

Par Rénald Massicotte

Aide aux défavorisés

LEVIS — Le Centre culturel de Lévis lance un appel de générosité pour permettre aux jeunes défavorisés d'occuper leur temps libre à des jeux de société. Un local sera mis à leur disposition pour favoriser ces loisirs. Toutes les personnes qui auraient des jeux à donner pour ces jeunes de sept à vingt ans sont priées d'entrer en communication avec M. Guy Lemieux au Centre culturel de Lévis, au numéro 837-2428.

Aux "Galeries" du Rond-Point

LEVIS — L'ouverture officielle des nouvelles galeries du Rond-Point de Lévis auront lieu mercredi le 3 mai prochain. Ces cérémonies réuniront les hommes d'affaires impliqués dans le projet, tous les chefs de file de la Rive-Sud. Des précisions seront données notamment sur l'impact du nouvel équipement commercial et de services sur l'économie de la Rive-Sud, de même que sur ce qu'il apporte de nouveau à l'infrastructure tertiaire de cette région.

Lutte contre la pollution

SAINT-LAZARE — La Jeune Chambre de Commerce de Saint-Lazare organise un programme spécial dans le cadre de la Semaine de l'environnement. Ce programme a pour principal objectif de sensibiliser la population à la nécessité d'installer un service d'égout et d'eau à Saint-Lazare. La Jeune Chambre fait remarquer que l'air n'est peut-être pas pollué à cet endroit, mais que les cours d'eau le deviendront si on ne corrige pas la situation. Une première rencontre à huis clos aura lieu avec le conseil municipal de Saint-Lazare et sera suivie d'une soirée d'information au profit de la population concernée. Environ dix membres de la Jeune Chambre travaillent présentement à la réalisation du projet.

Visite à Lévis

SAINT-ANTOINE DE TILLY — La Jeune Chambre de Commerce de Tilly visitera l'usine de traitement des eaux de consommation de Lévis et la région samedi prochain le 29 avril. Cette activité entre également dans le cadre de la Semaine de l'environnement.

Un pharmacien et un médecin

SAINT - REDEMPTEUR — La municipalité de Saint-Rédempteur sera bientôt dotée des services d'un pharmacien et d'un médecin, peut-être même d'une banque pour activer le développement local, surtout au niveau résidentiel.

C'est ce qu'a annoncé hier M. André Roberge, président de la Jeune Chambre de Commerce de Saint-Rédempteur, précisant que des démarches venaient d'être amorcées en ce sens.

Des réunions ont été obtenues avec un pharmacien et un médecin afin de les inciter à venir s'établir à Saint-Rédempteur.

Le médecin semble déjà consentant à ouvrir un bureau au moins trois jours par semaine, pour débuter. Quant au pharmacien, il a accepté de desservir la population.

On saura en outre d'ici deux ou trois semaines si la Banque Provinciale viendra aménager une succursale à Saint-Rédempteur.

"Notre municipalité est en pleine évolution, a indiqué M. Roberge. Pour en donner un exemple, plus de 150 maisons seront érigées d'ici la fin de l'été à Saint-Rédempteur où on compte actuellement une population de 2,000 habitants environ".

"Et il ne fait aucun doute qu'il y a beaucoup d'avenir chez nous dans le secteur résidentiel".

Au niveau des services de médecine et de pharmacie, les résidents de Saint-Rédempteur devaient, jusqu'à maintenant, se rendre à Charny ou encore à Sainte-Foy. ■



Le soldat Mario Suy, de la Pocatière, comté de Kamouraska, s'est mérité récemment un trophée d'éducation physique lors d'une graduation à l'Ecole des recrues des Forces canadiennes St-Jean. Sur la photo, le trophée lui est présenté par le capitaine R. Dorais, commandant intérimaire de l'Ecole des recrues des Forces canadiennes. ■



M. Dunn Lantier, ancien capitaine de frégate de la Marine canadienne, a été élu président de la section de Montréal et de la division de Québec de la ligue navale du Canada. M. Lantier, né à Québec, est entré au service de la Marine en 1935 alors qu'il était aux études au Collège militaire royal de Kingston en Ontario. Durant la guerre de Corée, il a été officier-commandant du HMCS Haida. Il a pris sa retraite, en 1963, au grade de capitaine de frégate. ■

Face à la Justice: des chrétiens plus radicaux

— L'épiscopat canadien

* de notre envoyé spécial Charles DeBlois

OTTAWA — "Dans une société d'abondance où prime la hantise du plus-avoir, les chrétiens ont la responsabilité de vivre un certain radicalisme dans leurs expériences de solidarité, de simplicité et de partage".

C'est un peu le mot d'ordre qu'ont lancé hier les évêques canadiens au terme de leur assemblée plénière semi-annuelle. Toute la semaine, les évêques de la Conférence catholique canadienne (C.C.C.) — au nombre d'environ 80 — ont essayé, dans la ligne du dernier Synode, de déterminer des lignes d'action sur toute la question de la Justice au Canada.

Dans la vie interne de l'Eglise

Sur ce point, l'épiscopat invite tous les catholiques du Cnaada — prêtres, congrégations religieuses, individus, jeunes ,plus âgés — à participer avec eux à un incessant examen de conscience sociale.

Parmi les points concrets abordés, signalons qu'il est demandé que l'administration ecclésiale revise périodiquement les conditions de traitement, de travail et de sécurité faites au personnel de l'Eglise quel que soit le poste occupé. La C.C.C. recommande également la publication des états financiers de l'Eglise canadienne à tous les niveaux : cet aspect semble avoir prêté à discussions puisque nous avons appris qu'il y a eu onze abstentions lors du vote sur cette question. De fait, la C.C.C. a rendu public ses états financiers et nous pouvons y constater un déficit d'opération de près de $212,000 pour l'année '71.

D'autre part, les évêques estiment que les groupes de catholiques devraient rechercher les façons de répondre, sans teinte paternaliste, aux attentes des laissés pour compte de la société. Ils signalent comme exemples louables d'organismes susceptibles d'aider les gens à s'aider eux-mêmes, les coopératives et ces nouvelles associations de consommateurs (Cooprix).

Dans la société civile

Ici, contrairement à l'attente de plusieurs, les évêques canadiens ne se sont pas jugés suffisamment informés pour prendre officiellement position sur la question du revenu annuel garanti (R.A.G.). Prenant probablement pour acquis que la population n'est pas prête actuellement à accepter une telle mesure et que, d'autre part, M. John Munro, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être vient d'affirmer que le gouvernement ne pouvait donner suite présentement à cette recommandation principale du rapport Croll, l'épiscopat se contente d'inivter les Canadiens à accepter le projet social d'une redistribution équitable du revenu national. "Nous invitons aussi nos compatriotes, déclarent-ils, à accepter le principe que chaque Canadien puisse être assuré du revenu nécessaire à une vie humaine décente et à l'exercice du droit de participation à part entière dans la société".

A cette fin, les membres de la C.C.C. expriment l'intention de collaborer avec les autres Eglises et divers groupes sociaux en participant aux recherches qui se font sur les aspects techniques et moraux de ces problèmes et en favorisant l'éducation sociale des chrétiens. "Cette éducation à la justice sociale, précisent-ils, devrait les inciter à appuyer toutes mesures gouvernementales susceptibles d'assurer une meilleure égalité".

Dans la vie politique du Québec

En corollaire de leur étude sur la justice, les évêques avaient mis à l'ordre du jour de leur assemblée un atelier de travail sur la délicate question de l'autodétermination du Québec. Il n'était pas envisagé au départ d'émettre une déclaration.

Mais face à ce qui a été considéré comme une "indiscrétion" de la presse et surtout grâce à la détermination de certains évêques québécois qui ont rappelé qu'ils se voyaient fréquemment demandé par les chrétiens, notamment les jeunes : sommes-nous libres comme chrétiens et comme communautés chrétiennes dans nos choix politiques ?, l'épiscopat canadien a décidé de modifier l'ordre du jour et de consiérer cette question sous l'angle pastoral afin d'y donner une "réponse pastorale".

Craignant manifestement de fausses interprétations, les évêques ont délibérément mis de côté les mots brûlants "d'autodétermination" et "d'unité." Ils affirment que "toutes les options politiques respectueuses de la personne et de la communauté humaine sont libres, tant au plan individuel que collectif. Après avoir rappelé l'énoncé du dernier Synode à savoir que les options politiques de par leur nature sont contingentes et n'interprètent jamais l'Evangile de façon adéquate et durable, les évêques réitèrent leur intention de "servir le Peuple de Dieu là où il est et dans les options politiques, économiques, sociales et culturelles qu'il aura choisies".

La question du dimanche

Finalement, lors de la conférence de presse d'hier, les évêques ont voulu répondre à certains chrétiens qui s'interrogent sur le sens et l'obligation de la célébration eucharistique du dimanche. "Loin de disparaître comme obligation dépassée après Vatican II, rappellent-ils, la célébration du dimanche est rendue encore plus importante par la lumière, par les valeurs, et les facilités que le Concile a apportées aux chrétiens".

Toujours sur ce point, l'épiscopat signale que la structure de la paroisse d'aujourd'hui doit se fait accueillante à toutes les formes d'expression, d'animation et de rassemblement qui voudraient s'employer à bâtir des cellules de communautés, un réseau plus articulé de prière, une meilleure expérience de la communion ecclésiale. "De cela, concluent-ils, les communautés de base peuvent être un instrument efficace. D'autres moyens peuvent être cherchés. C'est à un effort collectif de pénétration du sens du rassemblement eucharistique que nous voulons inviter les chrétiens". ■

Réalisation de la route "73"

Saint - Apollinaire — La Jeune Chambre de Commerce de Saint-Apolinaire a l'intention de tout mettre en marche, en collaboration avec la Jeune Chambre de Tilly, pour obtenir la réalisation complète de la route 273.

Cette route, reliant Saint-Apollinaire et Saint-Antoine-de-Tilly, est chaque année un sujet de discussion.

"Depuis des années qu'on entend dire que cette route sera bientôt élargie et asphaltée et pourtant, déplore les deux Chambres, on attend encore".

Les deux Chambres formeront un comité spécial afin de travailler à concrétiser le projet.

Cette collaboration a d'ailleurs été soulignée lors de la remise du rapport du président de la Jeune Chambre de Saint-Apollinaire à la Régionale des Jeunes Chambres de Québec.

On est donc en droit de s'attendre à des nouveaux développements sur la réalisation complète de la route 273. Tout au moins, on est résigné à prendre toutes les dispositions requises pour obtenir des résultats concrets. ■

Mot caché

No 613 — 8 lettres cachées
— Un prénom masculin
Solution du No 612 : Tremblement

La procédure

■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

■ Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.

■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

A	C	Edouard	Gustave	Léo	P	Rosaire
Adam	Charlemagne	Emile	Guy	Louis	Patrice	S
Adélard	Charles	Eric	H	Lucien	Patrick	Serge
Aimé	Claude	Etienne	Henri	M	Pierre	Stéphane
Alain	Clément	Eugène	I		Prosper	T
Albert	Conrad	F	Irenée	Marc	R	Thierry
Alexis	D	Florient	J	Martial	Raoul	Thomas
Alfred	Damien	François	Jean	Maxime	Réal	V
André	Daniel	G	Jean-Paul	Michel	Régent	Vital
Antonio	David	Gabriel	Jean-Pierre	N	Rémi	W
Armand	Denis	Gaspard	Jérôme	Noé	Rénald	Willie
Arthur	Désiré	Gaston	José	Noël	René	Y
B	Donald	Georges	Jude	O	Richard	Yvan
Blaise	Doris	Gérald	Jules	Oswald	Robert	Yves
Bona	E	Gratien	L	Ovide	Roger	Yvon
	Edgar		Laurent			

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	S	I	A	L	B	L	E	O	N	S	H	N	P	L	E	H	C	I	M
2	S	I	O	C	N	A	R	F	O	A	E	L	A	E	R	T	H	H	R	S
3	E	X	W	I	L	L	I	E	E	N	L	I	V	C	H	A	R	L	E	S
4	N	E	N	N	E	I	T	E	R	O	U	L	Y	I	R	Y	U	G	M	M
5	A	L	F	R	E	D	D	I	I	B	J	S	E	L	O	N	R	A	I	A
6	H	A	E	M	I	E	I	E	A	D	I	R	E	D	B	O	E	S	T	R
7	P	G	I	O	N	N	M	V	S	U	R	M	R	T	E	V	N	T	N	C
8	E	A	R	I	I	I	V	O	O	Y	A	A	H	G	R	Y	E	O	E	P
9	T	P	S	A	X	I	P	L	R	G	L	O	H	L	T	A	E	N	I	N
10	S	R	L	A	T	R	A	T	N	E	M	E	L	C	E	R	O	E	R	E
11	R	A	M	A	O	I	J	E	D	A	J	U	D	E	I	I	R	U	O	I
12	O	G	L	S	T	D	E	A	S	E	J	P	L	S	T	R	R	O	L	M
13	G	D	P	R	L	E	A	N	A	O	A	D	E	U	E	N	I	B	F	A
14	E	E	A	A	E	D	N	N	S	R	E	D	R	K	C	N	E	P	A	D
15	R	M	W	N	A	N	P	E	T	T	O	V	C	A	O	I	A	G	R	G
16	E	S	E	V	I	I	A	H	G	N	R	I	A	T	U	T	E	A	E	E
17	O	R	I	R	E	E	U	L	A	U	R	E	N	T	R	O	P	N	M	R
18	I	D	D	R	I	R	L	L	D	T	E	A	B	I	S	S	D	A	I	A
19	D	A	R	N	O	C	D	N	A	M	R	A	C	L	A	U	D	E	L	L
20	S	E	V	Y	A	D	E	P	E	G	R	E	S	G	A	A	G	J	E	D

Mots croisés

Problème No 2087

HORIZONTAL

1—Partie de l'armure qui couvrait l'épaule (pl.).
2—Broyé — Prière.
3—Oraison.
4—Principe de vie — Principale unité de poids et de monnaie dans la Grèce ancienne.
5—Titre anglais — Poète et romancier belge.
6—Tellement — Gardien des troupeaux d'Ulysse.
7—Dieux de la mythologie scandinave qui représentent les forces de la nature — Greffer.
8—Femme qui aime la lecture — Note.
9—Saint normand — Louis — Gibet.
10—Personne qui nous veut du mal — Titre de noblesse.
11—Fille d'Inachos — La belle saison — Poss.
12—Personne qu'on a pendue — Pic des Pyrénes.

VERTICAL

1—Adv. de nég. — Se diriger vers.
2—Autorisation.
3—Fabrique d'acier (pl.) — Dit qu'une chose n'existe pas.
4—Boeuf sauvage d'Europe — Pron. pers. — Agent d'affaires.
5—Piquer du lard — Ville d'Allemagne.
6—Riv. française — Passe au milieu des roues.
7—Jumelles — Fruit sec indéhiscent — Du verbe être.
8—Route rurale — Interj.
9—N'ont pas de travail.
10—A lui — Perdre son poil — Riv. de France.
11—Ville de Hollande — Diriger son coup vers.
12—Beignet soufflé — Querelle accompagnée de coups (pl.).

Solution du problème No 2086

L'ACTION-QUEBEC la "Clé des Mots Croisés", 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix : $2.00 et la "Nouvelle clef des Mots Croisés" (2 et 3 lettres). Prix : $0.60.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	C	E	L	■	T	R	O	I	E
2	A	R	I	E	N	■	C	A	N	N	E	■
3	R	I	E	S	■	S	A	C	■	T	E	S
4	T	A	N	■	T	A	B	A	C	■	S	T
5	I	N	■	C	A	L	O	M	E	L	■	I
6	N	A	Y	■	C	O	T	E	S	■	B	■
7	E	■	E	T	■	N	I	E	■	P	I	C
8	■	A	C	R	E	■	N	■	M	I	S	E
9	A	C	H	E	T	E	■	A	■	S	O	L
10	C	R	I	S	E	■	A	M	E	■	N	U
11	■	E	B	I	■	R	O	S	S	■	I	■
12	I	S	A	R	■	L	E	S	T	E	S	■

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2	■								■			■
3						■	■		■		■	
4				■								■
5				■								■
6	■			■		■						■
7					■						■	
8							■		■			
9			■	■				■				
10							■					
11		■			■				■			
12	■							■				■

En bref...

Signalisation

ST - JEAN - CHYSOSTOME — Des représentants de la Commission canadienne des transports se rendront à St-Jean-Chrysostome en fin d'après-midi, pour discuter du problème de signalisation à proximité de la voie ferrée. La ville avait déjà fait des représentations auprès de la commission, signifiant que le mode de signalisation actuel constituait un danger pour les automobilistes. Les signaux lumineux sont actuellement situés de part et d'autre de la voie ferrée, en diagonale. L'automobiliste non averti a le réflexe de s'immobiliser tout près de la seconde lumière ... soit tout juste sur la voie ferrée. C'est surtout l'hiver que le danger est grand, au cours des tempêtes. Un accident est d'ailleurs déjà survenu cet hiver, en des circonstances semblables. ■

Le sol doit produire à toute capacité

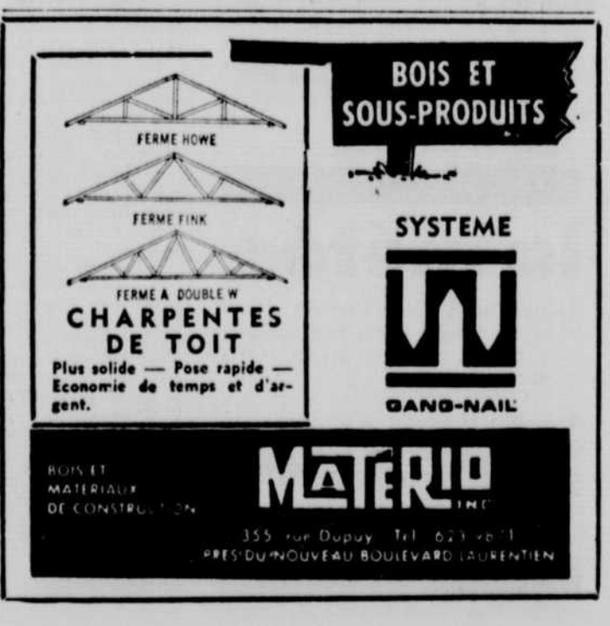
CITE DU VATICAN (AFP) — "Le premier acte de la lutte contre la faim consiste à faire produire au sol tout ce qu'il peut donner", a déclaré le Pape Paul VI à une quarantaine de savants, venus de différents pays du monde, qui ont participé à une semaine d'études sur l'emploi des fertilisants organisée par l'Académie des sciences pontificale.

"Si vous parvenez à convaincre non seulement l'agriculteur penché sur sa terre désolée, mais d'abord les responsables de l'économie nationale, un grand progrès aura été accompli. Ayant amélioré des conditions de vie matérielle, le paysan indien, africain, sud-américain pourra enfin accéder plus pleinement aux biens de l'esprit auxquels il aspire, en une culture que ne soit point copiée sur d'autres mais qui lui soit propre, qui lui permettra de s'élever, lui aussi au-dessus de lui-même et de devenir plus homme.

Dr Marcel TREMBLAY
OPTOMETRISTE
975, 3e Avenue Québec 3 524-2869

IMPORTATION • CRÉATION
PERREAULT
PLAZA LAVAL 658-0081







Guy Massé, président du Comité de protection du consommateur. ■

Les consommateurs seront dorénavant protégés contre les assureurs-vie "malhonnêtes"

par François Linteau

L'Association provinciale des assureurs-vie, dans son souci constant d'assurer l'intégrité et la compétence de ses membres, vient de mettre sur pied un Comité de protection du Consommateur, qui verra "à analyser et à juger les cas qui seront portés à l'attention du Comité par des assurés des quatre coins du Québec, suite à des transactions d'assurance-vie, à l'issue desquelles ils se seront sentis lésés alors qu'ils en imputent la responsabilité à leur assureur-vie."

De plus, l'organisme doublera sa raison d'être en agisant à titre de source d'information auprès du grand public, des média d'information et des corps intermédiaires intéressés. Ainsi, comme le précisait le président du Comité, M. Guy Massé, "le public sera dorénavant informé quant aux fonctions précises de l'assureur-vie et aux services directs qui se rattachent à l'exercice de sa profession."

Ce Comité pourra en outre jouir d'un pouvoir décisionnel, qui lui permettra, si le besoin s'en fait sentir, de pénaliser les assureurs-vie fautifs.

En effet, "doté d'une structure provinciale bien orchestrée, via les associations régionales, et conçu de façon telle à ce qu'il détienne des pouvoirs exécutifs, le Comité, pour finaliser ses décisions, pourra avoir recours sans délai à des mesures disciplinaires, qui en devenant effectives, assureront une protection saine et adéquate aux contractants qui auront subi les préjudices d'une transaction sinueuse d'assurance-vie, lorsque l'inconduite professionnelle d'un membre de l'Association aura été établie."

Ces mesures disciplinaires, de préciser M. Massé, pourront aller d'une sévère réprimande au retrait de la carte de membre de l'assureur-vie, ce qui équivaut, en fait, à l'expulsion de l'Association et, conséquemment, à la perte du droit de pratique.

Quant à ceux qui ne sont pas membres de l'Association, M. Massé a déclaré que le Comité ferait la première enquête et la transmetterait au Service des assurances du gouvernement, qui, lui, jugera après coup, s'il doit sévir ou non.

M. Massé a aussi fait savoir que son Comité entreprendrait une action afin d'entraîner dans son sillon les autres corps professionnels, car, a-t-il poursuivi, "il est normal que les corps professionnels prennent les devants, sans attendre des mesures concrètes du gouvernement." ■

Dans le conflit des "210,000"

Position conciliante des cadres du CEGEP de Limoilou

par Guy Giroux

Le personnel de cadre du Cegep de Limoilou, de même que le personnel professionnel et le personnel non syndiqué de cette institution manifestent une position que l'on peut qualifier de "conciliante", relativement au conflit qui touche actuellement les quelque 210,000 syndiqués des secteurs public et para-public.

En effet, ce personnel se dit d'une part tout à fait d'accord avec les positions adoptées par le conseil d'administration du collège, alors qu'il affirme par ailleurs l'importance de voir les enseignants et le personnel de soutien participer aux décisions qui se prennent au Cegep de Limoilou.

Tel est là la position qui a été prise par le personnel précité, alors qu'il se réunissait cette semaine, dans un motel de Sainte-Foy, pour éviter toute équivoque quant à ses intentions.

"Ce personnel est particulièrement d'accord quand le conseil d'administration propose que la commission pédagogique du collège soit décisionnelle sur des questions qui ne relèvent pas du conseil selon les textes de la loi, et quand le conseil rejette catégoriquement le rapport maître-élève comme critère de détermination de la tâche des enseignants, précise-t-on.

Le personnel de cadre, professionnel et non syndiqué se dit également d'accord avec le conseil d'administration du Cegep, lorsque celui-ci assure, par ses positions, la participation des enseignants, du personnel de soutien et des étudiants aux différents centres de décisions, tels que la commission pédagogique et les départements de l'institution.

Incidemment, il est opportun de souligner l'harmonie qui semble régner au Cegep de Limoilou, lorsqu'il s'agit de s'entendre — ne serait-ce que d'une façon toute générale — sur l'idée de voir les différentes constituantes du collège participer aux décisions. C'est là une caractéristique qui semble, en effet, particulièrement propre à ce collège, comparativement au "grabuge" que l'on rencontre trop souvent dans d'autres institutions.

D'ailleurs, dans un communiqué de presse émis par le personnel précité, celui-ci réaffirme les objectifs et les politiques du collège de Limoilou quant à la participation, lorsqu'il souligne que l'autorité qu'il faut exercer doit l'être par toutes les compétences en place, ce qui inclus les enseignants, le personnel de soutien et les étudiants.

Enfin, on souligne, dans le communiqué de presse que lorsque les syndicats du personnel enseignant et du personnel de soutien ont refusé que le personnel de cadre entre au collège, ce dernier n'a pas accepté que l'autorité inhérente à ses fonctions lui serve au détriment des autres constituantes.

"Aussi, ce personnel a appuyé le conseil d'administration du collège, quand celui-ci demandait qu'on reprenne les négociations à la table sectorielle des Cegep, tout en désapprouvant la partie patronale qui avait mis un terme à ces négociations, sans même avoir consulté les collèges, en disant que la partie syndicale refusait l'entrée du personnel de cadre dans les différents collèges", précise-t-on. ■



Il fallait qu'il plie ou qu'il casse !

Pourquoi ce magnifique arbre a-t-il poussé et grandi sur la coline parlementaire de Québec ? Sert-il de leçon aux deux partis qui sont en conflit actuellement dans notre province ? Il a résisté aux intempéries en pliant pendant plusieurs années, mais finalement, exténué et peut-être attristé par les événements dont il était témoin, il a décidé de mettre fin à ses jours ! Lorsque vous lirez ses lignes, cet arbre ne sera peut-être pas seul dans cet état ! Quelqu'un d'autre devra plier ou céder ! . (Photo l'Action-Québec par Jacques DuFresne) ■

Le maire Lamontagne est nommé au poste de directeur du Conseil économique du Canada

OTTAWA (PC) — Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a été nommé, par le premier ministre Trudeau, au poste de directeur du Conseil économique du Canada en même temps que deux personnes.

Il s'agit de MM. Fraser Elliot, 51 ans, avocat et industriel de Montréal, et Ian Barclay, 51 ans, président de British Columbia Forest Products Ltd., de Vancouver.

Agé de 53 ans, M. Lamontagne dirige le conseil de ville de la Vieille Capitale depuis 1965.

M. Trudeau a également fait part du renouvellement d'un deuxième mandat de trois ans de trois directeurs de l'organisme.

Ce sont MM. Paul Babey, 44 ans, agriculteur d'Edmonton; William Ladyman, 61 ans, de Toronto, et Stanley A. Little, 60 ans, d'Ottawa, président national du syndicat canadien de la Fonction publique. ■

La FQCPD recommande que l'Etat prenne en charge le fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles

Par Raymond AUBRY

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins recommande, dans un mémoire soumis au comité d'étude chargé d'enquêter en matière d'assurance-automobile, que l'Etat prenne en charge le Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles.

Selon elle, en effet, l'indemnisation des victimes d'automobilistes non assurés paraît être une nécessité d'ordre social, au même titre que l'assistance des économiquement faibles.

Le comité d'étude formé de MM. Claude Belleau, Jean-Marie Bouchard, Jean-Louis Gauvin, Stephen-J. Norman et Ewin Rankin entendait hier les recommandations de cinq organismes, ayant leur siège social à Québec, qui ont présenté des mémoires ayant trait à l'assurance-automobile.

La Fédération québécoise des Caisses populaires préconise également un contrôle très sévère en ce qui regarde l'émission de permis de conduire, recommandant même de fortes sanctions à tout fonctionnaire ayant contribué à une émission non autorisée.

Faisant état des corrections immédiatees à apporter, pour contrer les causes qui contribuent à hausser les primes d'assurance, le représentant de la fédération a noté l'amélioration des automobiles par les manufacturiers, une construction plus accélérée des réseaux routiers et un effectif policier plus important sur les routes.

De son côté, l'Union canadienne recommande une simplification et une réduction des enquêtes préalables au paiement des indemnités, lorsqu'il s'agit surtout de dommages matériels mineurs. Selon elle, cette mesure entraînerait d'importantes économies administratives quoique le coût d'administration de l'assurance-automobile au Québec soit le plus bas du Canada.

Au sujet du fonds d'indemnisation, l'Union canadienne verrait d'un meilleur oeil que l'alimentation du fonds se fasse par tous les propriétaires d'automobiles ou surtout par tous les détenteurs de permis de conduire plutôt qu'elle ne revienne qu'aux assurés.

De plus, l'Union canadienne recommande une réglementation à l'effet que tous les automobilistes qui assurent leur responsabilité civile contre les tiers devraient obligatoirement souscrire une assurance dite de bénéfices individuels.

Enfin, elle demande que la subrogation de l'Etat pour frais médicaux soit abolie, considérant entre autres que les assurés, autant que les autres, supportent déjà par leurs taxes, les services médicaux et hospitaliers de l'Etat.

(Voir les recommandations des trois autres organismes, dans notre jounral de lundi.) ■

UNE PHOTO
publiée dans l'Action-Québec
VOUS INTERESSE ?
Vous pouvez vous la procurer à coût modique, pourvu que cette photo porte l'identification "L'Action-Québec".
MIRE & PHOTO ENR.
Tél. : 523-4810
entre 8h.30 et 11h.00 a.m. et 2h.00 et 4h.00 p.m.

CLUB VENTE-PUBLICITE DE QUEBEC INC.
dîner-causerie
SALES AND ADVERTISING CLUB OF QUEBEC INC.
AU CHATEAU FRONTENAC
LUNDI 24 AVRIL, A 6h. P.M. PRECISES



DINER
Conférencier
M. J. B. SEABORN
Sous-ministre adjoint au Ministère de la Consommation.
Titre de la conférence:
"LA CONSOMMATION"



"Semaine de la secrétaire"

Le ministre provincial du Revenu, M. Gérald Harvey proclamait officiellement, hier, au Café du parlement la "Semaine de la secrétaire 72". Des déléguées des sections de Québec, Montréal, Ville-Marie, Rimouski et Saguenay-Lac St-Jean participent aux assises qui comprennent des sessions d'étude, un diner patron-secrétaire avec pour conférencier M. Roger Lemelin, écrivain québécois. Le clou de la semaine sera sans doute la réception offerte à l'Hôtel de Ville de Québec aux membres de la section de notre ville et au cours de laquelle sera remise une plaque-souvenir à la secrétaire et au patron de l'année. Apparaissent sur la photo prise au moment de la proclamation de la semaine, de gauche à droite: Le ministre du Revenu M. Gérald Harvey; la présidente du secteur de Québec, Geneviève Auclair, la présidente de la semaine de la secrétaire, Pauline Clarke. ■

Déménagez-vous ce printemps
Si ... nous faire parvenir le coupon ci-dessous
ANCIENNE ADRESSE :
M. .....
ADRESSE .....
(P. No : .....) .....
NOUVELLE ADRESSE :
ADRESSE .....
(P. No : .....) .....
pour le 1972
Veuillez adresser comme suit :
l'Action-Québec
Service du Tirage, C.P. 1727, QUEBEC 2. Qué.

grève des 210,000, grève des 210,000, grève des 210,000, grève des 210,000, grève



Verra-t-on de pareilles scènes au Québec sous peu ?

Espérons que les rues des municipalités de notre Belle Province ne seront pas le théâtre de pareilles scènes. Le tout s'est déroulé à Fairborn en Ohio, lors d'une démonstration anti-guerre ! Le climat qui règne actuellement au Québec n'a rien de rassurant mais nous ne croyons pas que policiers et manifestants agissent en barbares et souillent nos rues de sang ! (Téléphoto U.P.I.) ■

Selon le président de la SSJB de Montréal

Le gouvernement ne mérite pas la confiance qu'il réclame

"La tournure des événements dans la négociation qui devait avoir lieu entre le mouvement syndical et le gouvernement pour les employés du secteur public et para-public n'a lieu de réjouir personne. Dans les milieux syndicaux, on accusera le gouvernement. Dans les milieux gouvernementaux, les syndicats auront tous les torts. Tout un courant de l'opinion publique aura tendance à donner raison au gouvernement, parce qu'il est le gouvernement, symbole de l'ordre.

En réalité, les choses ne sont pas si simples. Pas aussi simples que M. Bourassa lui-même les a simplifiées en disant que si les syndicats veulent affronter l'Etat ils devront apprendre que l'Etat ne cédera pas, parce que c'est l'Etat qui est élu et qui représente la population. M. Bourassa devra reprendre ses traités de droit et de philosophie du droit pour mieux percevoir les distinctions entre l'Etat et le gouvernement dans l'Etat. Cela seul permettra de voir si le mouvement syndical s'est vraiment attaqué à l'Etat, c'est-à-dire au bien commun de la population, ou s'il a contesté un gouvernement qui faute de bien gouverner met en péril le bien commun de l'Etat.

Dans une juste conception de l'Etat, le pouvoir n'est pas non plus en lui-même la norme de la morale civique ou des exigences du bien commun. Si la justice veut être respectée, dit un adage, il faut qu'elle soit respectable. Parallèlement, on peut dire que, si un gouvernement veut faire accepter les solutions de force comme conformes au bien commun, que ce soit la force de la loi, de la police ou de l'armée, il faut d'abord qu'il gouverne de façon à mériter la confiance populaire.

Ce n'est pas le cas du gouvernement actuel à Québec, sur de nombreux points majeurs du bien comun québécois.

La législature québécoise reconnait aux travailleurs de la Fonction publique le droit d'association et de négociation et elle devait le faire, parce qu'il s'agit là de droits fondamentaux.

Or, dans le présent cas, le gouvernement a-t-il vraiment négocié de bonne foi avec les syndicats ? A-t-il vraiment fait la preuve que les demandes syndicales étaient déraisonnables, dans l'état actuel de la conjoncture québécoise ? Il a affirmé un certain nombre de choses dans ce domaine, mais où est le dossier probant? En existe-t-il même un, le fait étant notoire qu'il n'y a pas que l'on sache de véritable politique salariale au gouvernement de Québec ?

L'opinion publique elle-même le perçoit qui, aux lignes ouvertes, ne manque pas de signaler toutes les incohérences et toutes les contradictions de la politique d'un gouvernement qui administre vaille que vaille, au jour le jour, sans vraiment gouverner.

Le législateur a également reconnu aux [illegible] de la Fonction publique, le droit de grève, mais à quoi bon alors, une telle reconnaissance, si c'est pour la décision de laisser les travailleurs s'engager dans ce qui devient un cul-de-sac, si la grève doit être arrêtée par des injonctions ou des lois coercitives, juste au moment où elle pourrait produire les effets qui sont censées en découler?

Comment une opinion impartiale peut-elle admettre la modification en cours de route, à son avantage, par une partie, de règles du jeu auxquelles elle a consenti au départ?

Le gouvernement, dans l'exercice de souveraineté, n'est pas pour autant autorisé à briser les règles d'un jeu qu'il a accepté de jouer au départ, quand il agit dans sa fonction patronale. Il a violé les droits reconnus des travailleurs, en n'acceptant pas d'en sortir, pour cette fois, par le jeu des négociations, quitte à revenir ensuite comme législateur, pour l'avenir, sur le fonctionnement de ces règles, au cours d'un débat normal.

Autrement dit, dans les responsabilités a attribuer aux diverses parties en cause dans le présent litige et dans son dénouement imposé, il faut se rappeler que c'était au gouvernement d'abord, parce qu'il doit être le gardien naturel du bien commun, de donner l'exemple de la bonne foi, de la cohérence, de la vision nette des vrais problèmes. Il est impossible de considérer que ces conditions se sont trouvées respectées à la présente négociation syndicale et il y a malheureusement trop d'exemples de la manipulation de nos gouvernement par des intérêts qui n'ont rien a voir au bien commun pour qu'il soit objectivement possible d'approuver le genre de raideur et d'excès dans la raideur qui ont été mis à casser le prestige syndical dans la fonction publique, sous prétexte d'éviter l'anarchie.

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, il faut conclure que le gouvernement actuel du Québec, élu d'ailleurs par une minorité des votes, ne mérite pas la confiance qu'il réclame pour se justifier de régler par le bill 19 actuel les négociations syndicales dans la fonction publique". ■

Les infirmières de l'hôpital Maisonneuve ne sont pas gardées contre leur gré

MONTREAL (PC) — Les infirmières de l'hôpital Maisonneuve, à Montréal, ne sont pas gardées sur place contre leur gré, ont affirmé des porte-parole de l'établissement, hier, répondant ainsi aux accusations lancées par Mme Gloria Blake, présidente du syndicat des infirmières.

Mme Blake avait déclaré mercredi, au cours d'une réunion, que les administrateurs de l'hôpital avaient refusé de négocier des horaires de huit heures et le libre accès de l'établissement.

Elle avait ensuite accusé les administrateurs de retenir illégalement des infirmières et de les forcer à travailler 12 heures, cinq jours par semaine.

Les porte-parole de l'hôpital ont convoqué une conférence de presse, vendredi, afin que les journalistes puissent interviewer certaines infirmières. Celles-ci ont déclaré travailler huit ou 12 heures, selon les cas, mais volontairement, avec le paiement du temps supplémentaire, une fois et demie le salaire normal.

Les infirmières ont expliqué qu'elles avaient volontairement accepté les conditions de l'hôpital qui exige cinq jours de travail consécutifs.

Quelque 100 agents de police ont escorté les 170 infirmières et garde-malade qui ont traversé les lignes de piquetage, mardi dernier. Mais l'administration avait alors fait savoir qu'elle n'en avait pas besoin, car elle avait déjà sous la main le personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'hôpital. ■



Il leur fallait de la patience !

Les policiers, quelquefois ont la tâche difficile. On en voit quelques-uns ici qui doivent faire face à la force syndicale qui avait comme mission de ne laisser entrer qui que ce soit au Palais de justice de Hull. Les grévistes, même après avoir pris connaissance des condamnations imposées par le juge Georges Pelletier aux infirmières de Montréal qui avaient bravé l'injonction, n'ont pas démordu de leur position et se sont plus à lancer toutes sortes d'insultes aux policiers dont le sang devait bouillir, mais ils avaient ordre d'agir seulement en cas de bagarre et il en fut fait ainsi. (Téléphoto U.P.I.) ■

Carrières et professions

LE COLLEGE DE SAINTE-FOY
2410, chemin Sainte-Foy, Québec 10e

recherche un

DIRECTEUR GENERAL

Fonctions
- Responsable de l'administration générale du Collège.
- Il veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif.
- Il dirige les cadres supérieurs du Collège.
- Il a la responsabilité de l'ensemble des champs d'activités du collège : l'enseignement quant aux contenus, quant aux techniques et quant aux méthodes, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique et le secrétariat.

Qualifications

Diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 17 ans de scolarité ou l'équivalent.
Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes complexes d'ordre administratif, technique et pédagogique.
Expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service) ou l'équivalent.

Traitement

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

Faire parvenir curriculum vitae complet par courrier recommandé avant le 4 mai à :

Jean-Marc Michaud
Secrétaire général
2410, chemin Sainte-Foy
Québec 10e.

LE COLLEGE DE SAINTE-FOY
2410, chemin Sainte-Foy, Québec 10e

recherche un

DIRECTEUR DES SERVICES PEDAGOGIQUES

Attributions

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.
Il est notamment responsables des services suivants : secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audiovisuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovidéothèque) secteurs d'enseignement.
Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

Qualifications requises
- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.
- Dix années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

Traitement

Selon la politique salariale et administrative du Ministère de l'Education.
Faire parvenir curriculum vitae complet par courrier recommandé avant le 4 mai à :

Jean-Marc Michaud
Secrétaire général
2410, chemin Sainte-Foy
Québec 10e.

Vous désirez un emploi intéressant ?
Consultez régulièrement
"CARRIERES et PROFESSIONS"

DEMANDE

GERANT POUR L'AMPHIGLACE ET COMPLEXE SPORTIF

EXPERIENCE REQUISE :
3 ans et plus en gérance d'aréna

DONNER : Age — Curriculum Vitae — Conditions salariales, etc, pour le **1er mai 1972**

Adresser application à :

VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE
C.P. 158
Ancienne-Lorette



Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Une compagnie de déménagement recherche un chauffeur de camion avec expérience. Doit être âgé de plus de 25 ans. Emploi permanent. Tél. 694-3790.

On recherche des couvreurs avec carte de compétence. Accepterait bons apprentis. Possibilité d'emploi permanent. Tél. 694-3315.

Un aligneur de roues possédant de l'expérience pour un emploi à Ste-Foy. Salaire selon compétence. Tél. 694-4618.

CHEZ LES FEMMES

On recherche des serveuses de table et de comptoir avec expérience pour différents restaurants de la haute-ville de Québec et sur la route 2. Tél. 694-3540.

Un employeur de Québec (haute-ville) recherche un technicien, homme ou femme, diplômé en radiologie, pour un travail à temps partiel, après-midi seulement, 5 jours par semaine à $100. La durée est de 4 mois commençant le 20 mai, avec possibilité de permanence. Tél. 694-3491.

Pour plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du
Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration

dans le Québec métropolitain.

CAMELOTS DEMANDES

pour faire la livraison de l'Action Québec

dans la paroisse Notre-Dame de Québec et tous les secteurs de la ville.

Veuillez communiquer avec le numéro de téléphone suivant :

522-4771

côté enseignes

un point c'est tout !



Commentaires et insolences de...

PIERRE VILLEMURE



Il ne s'agit pas d'un clochard, mais d'un pantomime américain Otto Griebling décédé récemment. ■

On a cru s'apercevoir, ces jours-ci, que les employés de la voirie municipale sont en train de réparer les rues de la Vieille Capitale, tellement ravagées à la suite de l'hiver qu'on se croirait, à certains endroits, dans une ville du Nord-Vietnam à la suite d'un bombardement américain. Mais on expérimente cette année une nouvelle méthode de réparation. Au lieu de les boucher avec de l'asphalte, on ramasse les trous avec des camions dans le but de s'en servir pour faire le futur tunnel entre Québec et Lévis. C'est pas bête comme solution, n'est-ce pas ?

$ $ $

Pendant ce temps, ça continue de barder en Irlande du Nord, et la guerre civile donne parfois lieu à des faits étranges. Ainsi, Reuter rapporte que deux jeunes filles catholiques de Belfast, fiancées à des soldats britanniques, ont été hospitalisées jeudi, souffrants de choc nerveux, après avoir été recouvertes de goudron et de plumes par les membres de l'IRA, dans la localité de Coalisland. Reuter ne mentionne pas cependant, si, pour reprendre une expression chère aux journaux à sensation, les jeunes filles ont "subi les derniers outrages, et si les membres de l'IRA, entre deux séances de goudronnage et d'emplumage ont profité de la situation pour 'assouvir leurs bas instincts".

$ $ $

Pour en revenir à Québec, aussi incroyable que cela puisse paraître, on s'active déjà à préparer le Carnaval de 1973, du moins dans les grandes lignes. Ainsi, la population est invitée à assister à l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU CARNAVAL DE QUEBEC 1972, qui se tiendra lundi, le 24 avril, à 20 hres, au Holiday Inn du rond-point du Pont de Québec. C'est à cette occasion que le président sortant THEO GENEST fera le bilan du dernier Carnaval. On fera connaître également le nom du président du Carnaval 1973, ainsi que celui des membres de son exécutif. N'oublions pas que le Carnaval est une grosse affaire, et qu'il doit être préparé de longue date, si l'on veut qu'il soit une réussite.

$ $ $

Toujours est-il que, pour en revenir à l'inneffable l'inépuisable, l'insurpassable, l'imbattable, l'increvable THEO GENEST, figurez-vous qu'après lui avoir décerné toutes sortes d'honneurs et lui avoir fait don d'une magnifique vache à la fin du Carnaval (le lait, c'est vachement bon, et ça vous repose l'estomac et le foi après une période de buvaille et de boustifaille tel que le Carnaval), on s'est avisé de lui faire cadeau d'un buste, façonné à son image et à sa ressemblance, pour immortaliser le grand succès de sa présidence. Cette merveille a été exécutée dans les ateliers du Carnaval, rue Joly. Elle sera ensuite exposée au Holiday Inn. Il serait bon de faire remarquer que notre Théo national est plus chanceux que feu Maurice Duplessis sur ce chapitre; car on n'a pas encore réussi à voir la fameuse statue de bronze du "cheuf" après tant d'années. Si je me permettais, j'aimerais suggérer que l'on institue à Québec une fête de la Saint-Théo, qui marquerait le début de tous les futurs Carnavals dans les années à venir. Ce serait un symbole de réussite, et un stimulant pour les générations futures. Sans rancune, Théo !

Il n'y a pas que par chez nous que l'on se plait, à tort ou à raison, d'accuser couramment les policiers de brutalité et de sadisme. Un grand jury du New-Jersey a accusé cette semaine deux policiers de cet Etat d'avoir marqué au fer rouge un jeune homme, qu'ils interrogeaient au sujet d'une affaire de trafic de drogue. Le grand jury mène actuellement une enquête sur la façon dont les policiers font leurs recherches chez les jeunes gens. C'est donc dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Mais il serait curieux de savoir à quel endroit le prévenu a été marqué; il y a sadique et sadique.

$ $ $

De son côté, le POSTE CHRC continue d'accumuler les honneurs, les récompenses et les championnats. Cette fois-ci, CHRC information s'est vu attribuer le PRIX CHARLEY — EDWARS par L'ASSOCIATION CANADIENNNE DES DIRECTEURS DE L'INFORMATION EN RADIO-TELEVISION, ceci pour le meilleur reportage d'actualité en 1971. Cette récompense enviée est due au jeune phénix PIERRE PICARD, qui avait effectué un excellent reportage en hélicoptère lors du glissement de terrain à Saint-Jean Vianney. Comme vous voyez, ça rapporte, la compétence Mille et une félicitations. Quelle aubaine quand même, ces glissements . . . c'est comme cela qu'un reporter glisse vers la célébrité. ....

$ $ $

Excès de vitesse :
—L'automobiliste: Est-ce que je conduisais trop vite ?
—Le policier: Pas du tout ! Vous alliez trop bas !

$ $ $

Pierrot : Je suis fatigué. Le professeur m'a fait extraire des racines carrées toute la journée.

La mère : Je vais me plaindre à la Commission scolaire : je ne te fais pas suivre un cours d'agriculture.

$ $ $

Et puisque nous en sommes à Radio-Canada, restons-y un moment pour vous présenter la toute charmante, la toute pétillante CONSTANCE PARE, qui exerce ses fonction avec brio au sein de la société d'Etat. Ayant diné hier en compagnie de cette enchanteresse créature, au Cercle universitaire, j'ai trouvé sa conversation si intéressante et sa personnalité si troublante, que j'ai éprouvé un constant plaisir à converser. Au fait, c'est bien le cas de dire qu'en sa compagnie, je me suis plu à "converser avec constance, et que j'était constamment paré à lui donner réplique.

$ $ $

Le conférencier au prochain déjeûner du CLUB ROTARY-QUEBEC sera M. PAUL DUMONT - FRENETTE, adjoint au vice-président du directeur général de la radio de langue française de RADIO-CANADA. Il parlera des "Influences de la programmation française de Radio-Canada dans la communauté francophone".

$ $ $

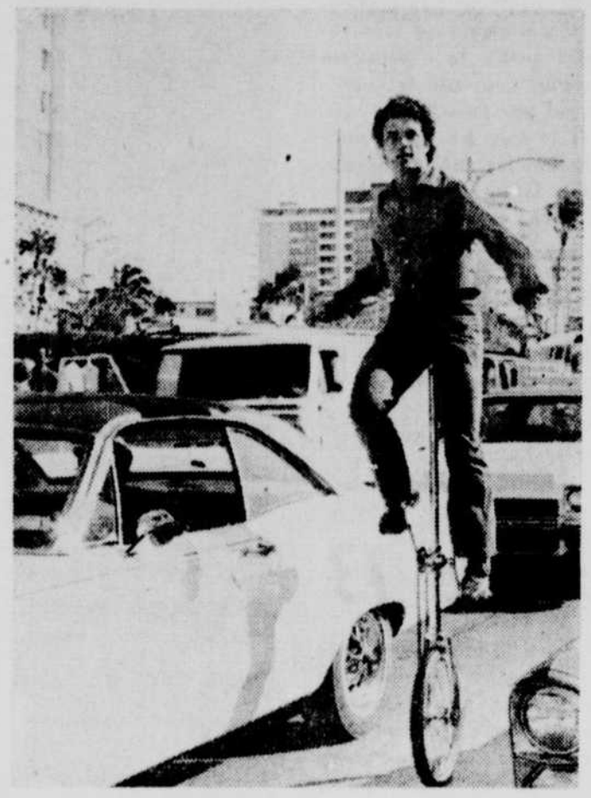
Le médecin : Avez-vous bu le petit verre de vin que je vous ai recommandé de prendre tous les matins ?

Le malade : Oui docteur : je suis même en avance d'un mois sur le traitement.

$ $ $

Maintenant, chers lecteurs bien-aimés, je vous souhaite une agréable fin de semaine. Et si vous voulez suivre mon conseil, profitez-en donc pour vous reposer une fois dans votre vie. Ca vous évitera davoir la traditionnelle mine de papier mâché et les yeux cernés jusquau nombril, lundi matin. Je demeure dici là insolemment vôtre. ■

IL S'AGISSAIT D'Y PENSER !



Cet astucieux jeune homme de Miami a résolu à sa façon le problème des embouteillages. Grâce à cet élégant unicycle, il ne risque plus de rester en panne aux heures d'affluence. Mais ce ne serait pas l'article idéal pour circuler dans les rues de Québec, au printemps. Le pauvre type, en effet, mettrait une éternité à arriver à destination, attendu qu'il lui faudrait contourner les innombrables trous qui donnent à nos rues un aspect quasi lunaire. (Téléphoto U.P.I.) ■



Echec et mat

Ces "pensionnaires" d'une prison sont tellement **mordus des échecs, qu'ils ont obtenu qu'on leur laisse jouer à leur jeu favori à travers les barreaux de leurs cellules, à la prison d'Attica, dans l'Etat de New York .** (Téléphoto : U.P.I.) ■

L'ex-maire de Ville St-Michel tentera de se faire élire candidat du Crédit social

Ottawa (PC) — M. Charles Lafontaine, 62 ans, ex-maire de Ville Saint-Michel, tentera d'être élu candidat officiel du parti Crédit social du Canada en vue de la prochaine élection générale.

M. Lafontaine, qui rencontrait vendredi le chef national du parti, M. Réal Caouette, à Ottawa, entend briguer les suffrages dans le comté de Montréal-Saint-Michel, représenté actuellement par le libéral Victor Forget.

Au cours d'une entrevue accordée par MM. Lafontaine et Caouette, ce dernier a déclaré que l'ancien maire de Saint-Michel était l'un des "candidats surprises" que son parti entend lancer dans la région montréalaise lors de la prochaine élection, prévue pour cette année.

M. Lafontaine, administrateur, a déjà été l'un des adversaires de M. Jean Drapeau à la mairie de Montréal.

Il a déclaré qu'il connaissait M. Caouette depuis plusieurs années, qu'il avait voté néo-démocrate à l'élection générale de juin 1968 et qu'il avait longtemps été partisant du parti libéral du Canada. ■

Hold-up de $18,000 à l'Islet

L'Islet (PC) — Deux bandits masqués et armés de mitraillettes se sont emparé d'une somme de $18,000 que deux employés de la Banque Canadienne nationale de L'Islet - sur - mer transportaient à L'Islet, à une cinquantaine de milles au nord-est de Québec, vendredi matin.

Les deux malfaiteurs ont intercepté l'automobile occupée par le comptable et un commis de la banque, sur la route 285, se sont emparé de l'argent de la sacoche que les deux employés transportaient et les ont ligoté sur la banquette avant de la voiture.

L'automobile utilisée par les deux bandits pour prendre la fuite a été retrouvée un peu plus tard à Cap St-Ignace, à quelques miles de là. ■

Ici et là dans la province

Session d'études

MONTREAL PC) — Huit cent travailleurs, membres du Syndicat du carton et du papier façonné, ont tenu hier une session d'études de 24 heures dans le but de forcer les directions des sept entreprises qui les emploient, dans la région de Montréal, à accepter de négocier une convention collective commune à une table centrale.

— — —

Décédé à Hong Kong

MONTREAL PC) — Lionel Côté, 66 ans, vice-président des Chemins de fer nationaux jusqu'au moment de sa retraite en août dernier, est décédé subitement à Hong Kong jeudi, a-t-on appris vendredi.

M. Côté effectuait un tour du monde en compagnie de son épouse.

— — —

Candidat

MONTREAL (PC) — M. Andrew W. Brichant a été désigné comme candidat conservateur dans Mont-Royal, circonscription représentée par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau en prevision de la prochaine élection fédérale.

Directeur et administrateur de Kippenand Co., entreprise montréalaise d'investissements, M. Brichant est l'auteur de Option Canada, publié en 1968. ■

Subvention accordée à un "prof" de Laval

OTTAWA (P.C.) — Le ministère fédéral de la Santé a annoncé vendredi l'octroi d'une subvention de $9,650 à M. Alain Vinet, professeur de médecine préventive à l'Université Laval.

La somme doit servir à des recherches dans le domaine de l'éducation médicale. ■



CHEZ VOUS

Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer pour savoir ce que le nouvel appareil auditif à microphone BDL Mark 100 de MAICO peut faire pour vous, ne manquez pas de nous écrire ou de nous téléphoner pour en faire une expérience réelle et pratique chez vous.

SERVICE AUDITIF MAICO INC.
815, Côte d'Abraham, Québec 4.
Téléphone : 529-9325
254 rue Roverin, Chicoutimi
Téléphone : 524-3483
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
S.V.P. m'adresser une copie gratuite de votre brochure sur vos services techniques.
N.B. Réparations exécutées pendant que vous attendez.

Oh! Le printemps dégèle aussi nos prix spéciaux

ARBORITE ET AUTRES — Feuilles 3' x 8' et 4' x 8' à compter de $5.95
VENEER A PLANCHER Epinette, 1re qualité — Embouveté 4' x 8' x 3/16" $8.40
BARDEAU D'ASPHALTE collant $9.95
LAINE MINERALE — 2 1/2" - m.p. ..... $56.00 — 3 1/2" - m.p. $85.00
MEGANTIK-BOARD, m.p. $62.00
INS-SHEETING, m.p. $66.00
FEUILLES 4' x 8' — EMAILLEES pour chambre de bains 4" x 4" $5.95

CONTRE-PLAQUE 4' x 8' EPINETTE
1/16 ..... $3.95
1/8 ..... $4.50
1/2 ..... $6.05
5/8 ..... $7.25
3/4 ..... $8.45
Notez bien, notre contre-plaque n'est pas de la ripe pressée
BOIS DE TOUTES SORTES
Planches 1" x 6" emb. $90 m.p.
2" x 4" $100 m.p.
2" x 8" $125 m.p.
Aussi: 1"x2" - 1"x3" - 2"x2" - 2"x3"
VENEER A PLANCHER 1/4" x 4' x 8' $3.45
PEINTURE LATEX $3.95
Semi-lustré $5.15
Email $5.15

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaine
MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcelette Ville de Belair Tel.: 842 1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert jeudi et vendredi soir

Avant qu'il soit trop tard...



C'est la date limite pour produire votre rapport d'impôt

Faites-le donc tout de suite... et faites-le bien !

1 — Identifiez-vous d'abord correctement

Retournez-nous la formule d'impôt provincial "TP1 abrégée 1971" pré-adressée, que vous avez reçue par la poste. Vérifiez si le nom, l'adresse et le numéro d'assurance sociale qui y apparaissent sont exacts; sinon faites les corrections nécessaires à l'endroit indiqué "pour corrections seulement".

Si vous devez vous procurer une formule qui n'est pas pré-adressée, assurez-vous d'abord d'inscrire correctement votre nom, votre adresse, votre numéro d'assurance sociale et votre date de naissance.

2 — Ensuite, suivez bien le guide

Après tout, la formule d'impôt provincial "TP1 abrégée 1971" ne compte que les deux côtés d'une seule feuille et le guide est à votre portée. Pour éviter des erreurs, remplissez d'abord la copie qui sert de brouillon et transcrivez-là sur celle qui porte déjà vos nom et adresse, si vous l'avez reçue par la poste, car c'est cette copie qu'il faut retourner au ministère du Revenu.

Commencez par la section "exemptions personnelles", puis complétez les sections "régime de rentes" et "revenu", passez ensuite à la section "régie d'assurance-maladie", puis calculez votre "revenu imposable" et votre "impôt"; le gouvernement vous doit peut-être de l'argent.

Puisqu'il faut le faire, faites-le tout de suite.

Quand c'est bien fait ça va sur des roulettes!

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU
4F

Bloc-notes —Bloc-notes —

par Roger Bruneau

Un exemple pour les jeunes

Est-il trop tard pour parler de M. Jean-Paul Drolet, décédé le 26 février dernier ? L'actualité du sujet semblera certes dépassée car à une époque où la vie grouille d'activité, de dynamisme, de renouveau, il convient d'oublier rapidement ceux qui nous quittent. Mourir, cela fait partie de la vie et nous y passerons tous, comme les grains dans l'étranglement du sablier. Il y est passé avant nous, d'autres y passeront après nous. C'est une routine séculaire et inexorable.

Mais il y a quelque chose d'assez singulier dans le cas de M. Drolet: les jeunes en parlent encore, et de façon particulière, après sa mort. A l'école Notre-Dame de Grâce, des élèves ont spontanément traduit, récemment, un cours de catéchèse en rappelant que M. Drolet fut un grand chrétien. Nous avons sous la main des dessins comme on a l'habitude d'en voir depuis quelques années dans nos écoles, dessins où les jeunes laissent courir leur imagination en vue d'exprimer leurs sentiments. Ils auront ajouté une page rayonnante de couleurs à la vie de cet homme.

Il méritait bien l'attention que lui portent auourd'hui un groupe de jeunes. Membre d'une famille de onze enfants, il a su prendre ses responsabilités de laïc engagé bien avant Vatican II. C'est sans doute par sa présence active aux loisirs de Notre-Dame de Grâce qu'il se fait remarquer par les jeunes. Implanté dans le milieu ouvrier de Québec, sa maison devient un centre de dépannage universel pour ses concitoyens. La maladie qui le frappe dès dix ans avant sa mort ne diminue en rien son énergie. Homme d'affaires oeuvrant à la Mutuelle S.S.Q., il s'intéresse au syndicalisme, prend part à la négociation de nombreuses conventions collectives et tente par tous les moyens, d'améliorer le sort des petits salariés et des familles dans le besoin.

Il y a dans la multitude des êtres qui passent sur la terre de siècle en siècle, des personnages qui laissent leur marque de façon plus ou moins évidente. C'est le petit nombre parmi tant d'autres qui ne seront jamais que des passagers inconnus sur le chemin de la vie. ■

Le Rallye Tiers-Monde, c'est pour le 13

On tiendra un nouveau Rallye Tiers-Monde cette année, et l'on compte bien qu'il battra tous les records des années passées. On s'est fixé un minimum de participants: 30,000. C'est peu pour une population comme la nôtre qui n'a pas manqué de participer généreusement à cet événement dans les années passées.

Cette année, le trajet aura 18 milles, soit quelques milles de moins que l'an dernier. C'est un fait que les marcheurs devront prévoir lorsqu'ils rechercheront des commanditaires.

Officiellement, c'est aujourd'hui que s'ouvre la campagne du Rallye Tiers-Monde par une cérémonie place Jacques-Cartier.

Comme nous l'expliquait Thérèse Dallaire dans sa page familiale de jeudi, le Rallye Tiers-Monde poursuit deux objectifs aussi importants l'un que l'autre: coopérer avec les pays du Tiers-Monde, et éveiller la conscience québécoise aux problèmes du sous-développement. La marche est un moyen assez efficace d'atteindre ces deux objectifs puisqu'elle permet de recueillir des sommes substantielles et qu'elle réussit à faire déplacer et réfléchir des dixaines de milliers de personnes. Donc, quand on est dans la marche, on a vraiment l'impression de faire quelque chose pour nos frères du Tiers-Monde, même si les pieds en souffrent un peu. Comme on peut avoir mille et une raison de ne pas prendre part au défilé, il demeure qu'on peut difficilement éviter de réfléchir sur les objectifs de la marche même si on demeure confortablement assis dans un fauteuil.

Alors, on marche, le 13 mai ? ■



Pas de barricade dans mon escalier !

Ce petit bout d'homme n'a pas été importuné par une barrière de policiers ou de grévistes lorsqu'il a décidé d'aller, avec ses jouets, rencontrer ses copains qui l'attendaient en bas de ce vieil escalier que bien des Québécois ont déjà emprunté pour se rendre à la traverse. (Photo l'Action-Québec, par Jacques DuFresne) ■

Une semaine de l'environnement

La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français tient une Semaine nationale de l'Environnement la semaine prochaine, soit du 24 au 30 avril. Le but de cette semaine est de sensibiliser la population en vue de l'amener à faire un effort contre la détérioration de l'environnement. Il s'agit, bien sûr, des dommages que l'individu et les groupes peuvent causer dans le milieu où ils vivent, par la pollution notamment.

Peut-être vient-il dans l'esprit de beaucoup de personnes que la pollution ne concerne que l'air et l'eau. Ces deux éléments sont certes plus exposés aux dommages que peuvent y causer les agents polluants, mais l'expression prend un sens bien plus générique. La pollution est devenue un spectre qui frappe indistinctement tous les espaces vitaux, qu'il s'agisse de nos forêts, de nos campagnes, nos parcs, nos villes, nos rues, nos propriétés, comme de l'atmosphère et de nos cours d'eau.

La pollution est un problème tellement grave qu'elle fait dire à certains spécialistes que les sociétés basées sur la consommation s'acheminent inexorablement vers le suicide et que l'humanité prépare elle-même actuellement, la plus grande catastrophe de son histoire.

Il faut se souvenir que la protection de l'environnement n'est pas la tâche des gouvernements seulement, mais de tous les individus.

En somme il va falloir prendre le temps de s'arrêter pour penser un instant, pour se décider à agir individuellement. Le Semaine de l'Environnement sera une belle occasion pour se livrer à cette réflexion. Pour vous y aider la Fédération des Jeunes Chambres présentera un film, les 27 et 28, au centre d'affaires Place Fleur de Lys, et le ministre de l'Environnement, M. Goldbloom prononcera une conférence sur le sujet à Loretteville, le 27.

Quelques autres manifestations sont prévues. Ainsi, une caravane formée de douze unités défilera dans nos rues le 25 et sera ensuite ouverte aux visiteurs. ■

Nouvel exploit américain

Le lancement de la fusée Apollo-16 s'est fait sans incident sérieux au début de la semaine. Le vol du train spatial conduisant trois nouveaux astronautes vers la Lune ne fut marqué d'aucun fait particulièrement inquiétant. Depuis le lancement d'Apollo-11 et le débarquement de Neil Amstrong sur la Lune en juillet 1969, nous avons déjà eu le temps de nous familiariser avec ce genre d'exploits scientifiques et, bien que le lancement d'une nouvelle fusée soit un fait intéressant, il retient moins l'attention qu'il y a trois ans. Tout laissait donc prévoir que le voyage d'Apollo-16 devait en être un sans histoire.

Mais une défectuosité dans le système de contrôle de la tuyère du moteur principal du vaisseau-mère Casper est venu changer toute l'histoire d'Apollo-16. Que l'auto d'un citadin refuse de démarrer un beau matin et il prendra un taxi, l'autobus ou fera de l'auto-stop pour se rendre où il veut aller. Aucune alternative pour le train spatial: si ses moteurs refusaient de s'allumer alors que le LEM aurait terminé sa mission et épuisé ses propres réserves de carburant, les astronautes auraient peu de chance de pouvoir sortir de l'orbite de la Lune dont ils deviendraient probablement des satellites. Ainsi, une mission amorcée dans l'indifférence à peu près générale retient maintenant l'attention presqu'universelle par suite d'une défectuosité technique probablement très banale. C'est donc avec émotion que l'on suivra les prochains mouvements des astronautes jusqu'au moment où, souhaitons-le, ils reviendront sains et saufs sur la Terre.

Si les vols spatiaux sont des événements avec lesquels nous nous familiarisons de plus en plus, ils demeurent tout de même des exploits comportants des risques énormes et demandant de la part des astronautes, un courage et un sang froid extraordinaires. La fréquence des expériences astronautiques fera rétrécir la marge de risques mais sans jamais la faire disparaître totalement, d'autant plus que chaque expérience est plus longue, plus audacieuse que celle qui l'a précédée.

Il y a encore place pour notre émerveillement et nos émotions dans les expériences spatiales. ■

Le consommateur s'instruit par André LAURIN

Syndicalisme et coopératives (3e partie)

Mais en quoi sommes-nous mieux que la société ontarienne ?

Historiquement parlant et tel qu'énoncé au début de ce chapitre, le mouvement coopératif québecois étant issu de la bourgeoisie marchande et légiste, nos coopératives ont été vendues au public sur la ristourne. "Adhérez à telle coopérative, pensez que ça vous paie une ristourne". La ristourne, c'est tout simplement un déguisement du dividende capitaliste. La coopérative, c'est essentiellement une organisation économique basée sur l'égalité absolue des hommes. A sa source même, elle se doit d'éliminer en tant que moteur "de raison d'être", le PROFIT. Pour bien illustrer ce que je viens d'avancer, voici trois exemples:

1.— Coopérative d'alimentation et Caisse populaire de Val d'Or:

La coopérative d'alimentation de Val d'Or, ayant été vendue sur l'idée de la ristourne, le profit ne motivant pas le 6 ou 7% promis, aussi incroyable que ceci puisse être, la direction emprunta de la Caisse populaire afin de pouvoir payer une grosse ristourne. Résultat: la coopérative alimentaire fit faillite, et dans sa chute, entraina la Caisse populaire à déclarer elle-même faillite. Le tout avait été vendu d'après le système capitaliste: ça paiera de grosses ristournes. N'est-ce pas un camouflage honteux du dividende capitaliste.

2.— Tentative de transformer une coop traditionnelle en une unité socialiste avant-gardiste:

A l'occasion d'une réunion spéciale, convoquée par un fort groupe d'un de nos Conseils Centraux, dont le but était de transformer radicalement, et dans sa pensée et dans sa conception économique, une coopérative existante, voici ce qui arriva:

Une personne se leva et nous dit à peu près mot à mot ceci: "si vous pensez que je vais laisser mettre en danger mon $8,500.00 que j'ai dans ma coopérative, vous vous trompez". Réaction carrément capitaliste faite par un membre de cette entreprise capitaliste sous une couverture coopérative.

3.— Caisses populaires

L'enquête Trembay-Fortin sur les Caisses populaires nous révèle qu'à la question "pourquoi allez-vous à la Caisse populaire" on a donné toute une série de réponses, sauf la bonne. Face à ces constatations préliminaires, en dehors du principe de base, un homme un vote, on peut immédiatement voir que notre système coopératif ne l'a été que de façade mais jamais dans son essence même, puisque l'économie coopérative est un système qui doit être:

a) L'esclave de ses membres.
b) Une école de formation économique et sociale qui doit sans cesse être à l'avant-garde en tant que correctif des effets néfastes de la société capitaliste.
c) Un endroit qui se doit de bâtir les nouveaux entreprenants de la société.
d) Une institution qui doit sans cesse se rajeunir en gardant le contact le plus étroit possible avec la génération étudiante, en acceptant:
   i) D'y mettre à l'essai les idées de cette génération;
   ii) En ouvrant toutes grandes ses portes aux idées contestataires de ces jeunes et en leur laissant jouer, à l'intérieur même des cadres de cette économie, un rôle non négligeable.
e) Une économie en évolution perpétuelle et dans ses conceptions et dans ses applications. Ceci est le pourquoi de la présence massive de la génération étudiante-contestataire qui éternellement demeurera l'oxygène vital de l'économie coopérative.
f) Une économie que l'on se plait à torturer afin de monnayer sans limite un social que l'on devra dépasser d'année en année.
g) Un endroit où l'on ne pourra rencontrer des écarts de salaires scandaleux, le maximum devant être de 1 à 5.
h) Toute une économie entièrement orientée sur l'HOMME en éliminant totalement la notion PROFIT.
i) Une démocratie intégrale. ■

l'Action Québec

Tél : 522-4771 — 3, Place Jean Talon, C.P. 1727, Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, le journal l'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (PC), de l'Agence France Presse (AFP) du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonné au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Incorporée (CSN) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (CSN) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information CSN.

Tarifs des abonnements

Vente au numéro : $0.15

Livraison à domicile par porteur, region immédiate de Quebec :

par semaine	par année	pour six mois
$0.60	$30.00	$16.00
pour trois mois		un mois
$9.00		$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :

par semaine	par année	pour six mois
$0.50	$25.00	$13.00
pour trois mois		un mois
$7.75		$2.50

Par la poste, au Québec :

par année	pour six mois
$20.00	$11.00
pour trois mois	un mois
$6.50	$3.00

Dans les autres provinces :

par année	pour six mois	pour trois mois
$35.00	$19.00	$10.00

Aux Etats-Unis :

par année	pour six mois	pour trois mois
$40.00	$22.00	$12.00

Pays étrangers :

par année	pour six mois	pour trois mois
$50.00	$26.50	$14.00



Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (c) enfants; (a) adolescents.

"Les maudits sauvages"

Un film satirique écrit et réalisé par Jean-Pierre Lefebvre. Son approche des données historiques verse pourtant trop souvent dans une caricature outrancière et facile. Mêlant le présent au passé dans un anachronisme délibéré, ce film se présente comme le procès d'une présentation traditionnaliste de l'histoire du Québec. Interprété par Pierre Dufresne, Rachel Cailhier (photo), Nicole Filion et Luc Granger. Présenté au cinéma CANADIEN.

Docteur Zhivago

Cinéma CARTIER

Américain 1965. 197 min. Panavision. Metrocolor. Drame réalisé par David Lean avec Omar Sharif, Julie Christie et Geraldine Chaplin, d'après le roman de Boris Pasternak. Présenté samedi et dimanche à 1.30, 4.45, 8.00. Sur semaine à 8.00.

Yuri Zhivago, médecin et poète, épouse une amie d'enfance, Tonya. La guerre de 1914-1918 l'oblige à quitter son foyer et à aller servir au front, dans un hôpital où il rencontre une infirmière, Lara, que la guerre a séparée de son mari. A son retour à Moscou, il trouve sa maison saisie par les révolutionnaires. Il s'enfuit alors avec sa famille dans les monts Oural. Il est de nouveau séparé des siens et il renoue avec Lana. Cette idylle lui inspire une oeuvre poétique remarquable.

Il n'était pas facile de transporter au cinéma l'oeuvre poétique de Boris Pasternak. Les auteurs de ce film, notamment le scénariste Robert Bolt et le réalisateur David Lean, se tirent honorablement de l'aventure. Si Doctor Zhivago n'est pas un chef-d'oeuvre, il n'en demeure pas moins un film de qualité qui se signale par une remarquable reconstitution d'époque, une mise en scène et une photographie de classe et une interprétation dans l'ensemble excellente. (2)

Ce film comporte des éléments valables de réflexion sur le plan humain. Une liaison adultère, présentée avec indulgence, motive des réserves.

Max et les ferrailleurs

Cinéma PARIS

Franco-italien. 1970. 110 min. Eastmancolor. Drame policier réalisé par Claude Sautet, d'après le roman de Claude Néron. Principaux interprètes : Michel Piccoli, Romy Schneider, Bernard Fresson, Georges Wilson. Présenté à 1.55, 5.40, 9.35.

Dépité par des échecs successifs, un inspecteur de police, Max, est obsédé par l'idée de prendre les criminels en flagrant délit. Il en vient à pousser, par personnes interposée, des voyous de quartier à commettre un vol de banque. Pour ce faire, il emprunte une fausse identité et fournit des renseignements à une prostituée, Lily, qui fait partie de cette bande. Le vol a lieu tel que prévu et les arrestations se font, mais il y avait un élément avec lequel Max n'avait pas compté.

Plus qu'une intrigue policière, c'est une fascinante étude psychologique que propose Claude Sautet. Il le fait dans une mise en scène rigoureuse et sobre où les éléments sont intelligemment agencés. Ses personnages sont dessinés avec précision et interprétés avec justesse par des comédiens de classe. L'apparente froideur de l'ensemble laisse pourtant place à des frémissements humains qui sont d'autant plus émouvants qu'ils paraissent surprenants. (3)

Ce film de qualité pose à travers un cas psychologique les problèmes de l'efficacité policière, et de l'incitation au mal. Des situations irrégulières font partie de l'intrigue.

La fille de Ryan

Cinéma PIGALLE

Britannique. 1970. 195 min. Super Panavision. Metrocolor Drame sentimental réalisé par David Lean. Principaux interprètes : Sarah Miles, Robert Mitchum, Christopher Jones, Trevor Howard. Présenté à 2.35, 8.00. (2e semaine)

En 1916, Rosy Ryan, fille de l'aubergiste d'un petit village irlandais, épouse l'instituteur Charles Shaughnessy, un veuf pour qui elle éprouve une grande admiration. La vie conjugale la déçoit cependant et, quelque temps après, elle devient la maîtresse de l'officier anglais commandant la garnison stationnée près du village. Lorsque des rebelles sont capturés sur une plage voisine, Rosy est accusée de délation par les villageois et punie en conséquence. Shaughnessy et Rosy quittent alors le village.

La fragile histoire sentimentale imaginée par Robert Bolt est presque écrasée par le cadre grandiose où Lean l'a située. Le film se déroule en une suite de merveilleuses images où sont évoqués avec pittoresque les paysages et les moeurs de l'Irlande. On aurait tort de se plaindre que la mariée est trop belle même si l'intérêt fléchit par moments au cours de ce long spectacle. Sarah Miles trouve dans le rôle de Rosy une consécration méritée qui la hisse au rang des grandes vedettes. (3)

Ce film de qualité montre les conséquences tragiques entraînées par une liaison adultère dans un milieu clos et traditionaliste. Quelques scènes osées prennent place dans l'ensemble.

Les diamants sont éternels

Cinéma ODEON (Frontenac)

Britannique. 1971. 120 min. Panavision. Technicolor. Drame d'espionnage réalisé par Guy Hamilton, d'après le roman d'Ian Fleming. Principaux interprètes : Sean Connery, Jill Saint-John, Charles Gray. Présenté à 1.40, 5.30, 9.25. (4e semaine)

Appelé à enquêter sur une affaire de contrebande de diamants, l'agent secret James Bond remonte la filière du gang ce qui le mène à Las Vegas. Il retrouve là son vieil ennemi Blofeld, l'empereur du crime, qu'il croyait bien pourtant avoir éliminé. Après avoir échappé aux sbires de Blofeld, Bond découvre que les diamants passés en contrebande doivent servir à la construction d'un immense appareil à rayons laser placé en orbite autour de la terre et destiné à assurer à Blofeld la domination du monde. Il déniche la tanière de Blofeld et parvient à empêcher la catastropre.

Le roman de Fleming a servi de point de départ à d'extravagantes variations où l'on retrouve les ingrédients habituels de la série, y compris l'acteur. Sean Connery qui reprend avec aisance le rôle de James Bond. La construction dramatique est plutôt lâche et permet l'inclusion d'époustouflants morceaux de bravoure réalisés avec une habilité technique surprenante. Tout cela se présente comme un somptueux divertissement où l'humour a une large part et où la vraisemblance n'a pas grand chose à voir. (4)

Ce film de série techniquement réussi présente dans un contexte fantaisiste les exploits d'un héros astucieux et courageux. Cela ne ve pas sans quelques libertés de conduite et une certaine recherche d'effets suggestifs.

Les deux anglaises et le continent

Cinéma EMPIRE

Français. 1971. 110 min. Eastmancolor. Drame sentimental réalisé par François Truffaut, d'après le roman d'Henri-Pierre Roché. Principaux interprètes : Jean-Pierre Léaud, Mika Markham, Stacey Tendeter, Marie Mansart. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine)

En 1899. Claude fait la connaissance d'Anne, fille d'une amie anglaise de sa mère. Etant allé faire un séjour dans la famille d'Anne, il s'éprend de la jeune soeur de celui-ci, Muriel, qu'il demande en mariage. Sur le conseil des parents, les deux jeunes gens acceptent de rester séparés pendant un an pour éprouver leur amour. Au cours de cette période, Claude prend goût à une vie frivole et rompt avec Muriel qui en éprouve un grand chagrin. Anne deviendra par la suite la maîtresse de Claude et Muriel elle-même sera initiée par lui à l'amour physique, mais l'homme vieillira seul avec le regret de cet amour perdu.

C'est à l'auteur de Jules et Jim que Truffaut a emprunté le sujet de son nouveau film. Le style qu'il adopte est sobre, intimiste, presque austère avec des réminiscences de Bresson. L'intérêt peut faiblir ici ou là, mais il faut reconnaître que l'ensemble est mené avec une rare maîtrise même s'il apparaît quelque peu littéraire dans sa fidélité à l'original. On y sent vibrer des âmes, grâce au jeu retenu et touchant des deux jeunes actrices anglaises. (3)

Ce drame sentimental solgné et traité sur un ton grave laisse pressentir les blessures causées par les jeux de l'amour. Le sujet donne lieu à des scènes d'inconduite qui sont présentées avec un certain tact.

Ne tirez pas sur le shérif

Cinéma ODEON (Frontenac)

Américain. 1969. 96 min. De Luxe color. Western réalisé par Burt Kennedy. Principaux interprètes : James Garner, Joan Hackett, Henry Morgan. Présenté à 12.00, 3.45, 7.40. (2e semaine)

A l'occasion d'un enterrement à Calendar, petit village de l'Ouest, la fille du maire, Prudy Perkins, croit découvrir dans la fosse un filon d'or. Commence alors une véritable ruée vers le village au cours de laquelle arrive sur les lieux un certain McCullough. Ce dernier est témoin, au saloon, d'un meurtre commis par Joe Danby, matamore redouté de tous. Il se fait engager comme shérif par le maire Perkins, se choisit un adjoint puis arrête Danby. Le père de ce dernier et ses deux autres fils s'amènent alors pour délivrer Joe. Mais le shérif et son adjoint, aidés par la jolie Prudy, ont le dernier mot de l'affaire.

Les auteurs se sont amusés ici à démythifier le western dans un pastiche humoristque. Les clichés du genre servent à alimenter les gags et à conférer au film ce ton bon enfant et cette atmophère pittoresque et savoureuse qui le caractérisent. Le dialogue se fait pourtant trop abondant, mais la mise en scène est décontractée et les personnages sont juste assez caricaturés, sans surcharge comme sans mauvais goût. James Garner, dans le rôle du shérif, joue dans le ton qui convient au personnage. (4)

Comme il se doit, le bondroit triomphe dans ce western humoristique bien réalisé. Quelques légèretés se perdent dans l'ensemble. (a)

CONSERVEZ CES PAGES TOUTE LA SEMAINE

Un été '42

Cinéma ODEON (Dauphin)

Américain 1971. 102 min. Technicolor. Etude psychologique réalisée par Robert Mulligan. Principaux interprètes : Gary Grimes, Jennifer O'Neil, Jerry Houser. Présenté à 2.25, 6.00, 9.50. (2e semaine)

Trois adolescents se lient d'amitié pendant les vacances qu'ils passent avec leurs familles sur une île de la côte de l'Atlantique. Ils sentent en eux les premiers émois sexuels, et satisfont leur curiosité dans des recherches maladroites. L'un d'eux, Hermie, s'est pris d'une affection muette pour Dorothy, la jeune femme d'un aviateur parti à la guerre. Il lui rend de menus services pour avoir la joie d'être près d'elle. Un soir, Dorothy apprend la mort de son mari et, dans son chagrin, se laisser aller à accorder à Hermie sa première expérience amoureuse.

Tout au long du film, Mulligan manifeste le talent particulier qu'il a pour l'évocation d'une époque donnée et pour la peinture de certains états psychologiques. C'est avec une grande delicatesse qu'il aborde son sujet dans l'ensemble et le film se détonne qu'en une ou deux scènes. La conclusion apparaît peu plausible cependant et nuit à la crédibilité du tableau. Le jeune Gary Grimes rend avec justesse les émois de l'adolescence. (4)

Ce film bien réalisé évoque avec tact les premières curiosités sexuelles de l'adolescence. Certains écarts de conduite y sont présentés de façon trop indulgente.



Sur cette photo, René Simard et son frère Régis se promènent sur le trottoir du boulevard Charest, face à un grand magasin.

Sur un arbre perché

Cinéma LAURIER

Français. 1971. 90 min. Eastmancolor, Comédie réalisée par Serge Korber. Principaux interprètes : Louis de Funès, Géraldine Chaplin, Olivier de Funès, Paul Préboist. Présenté sur semaine à 8.43. Samedi et dimanche à 3.15, 7.40.

En revenant d'Italie où il vient de conclure une affaire, le financier Roubier accepte dans sa voiture deux voyageurs en difficulté, un jeune homme et une jeune femme. Enervé par le chien de sa passagère, il fait une embardée et quitte la route longeant une falaise au bord de la mer. Un pin parasol accroché au flanc de la falaise arrête l'auto dans sa chute. Roubier et ses deux hôtes doivent passer quelques jours en équilibre instable sur l'arbre. Ils réussissent à faire parvenir à la police un message de détresse. Commencent alors les opérations de secours handicapées par le mari jaloux de la voyageuse et par des concurrents en affaires de Roubier.

Le point de départ du film est original et il est exploité avec un certain bonheur par le réalisateur qui s'est efforcé d'étoffer de gags ingénieux la situation précaire des personnages. L'inspiration fléchit bien quelque peu par moments, mais l'ensemble s'avère amusant et fort divertissant. La mise en scène est précise et variée et le dialogue contient des répliques fort drôles. Louis de Funès se montre égal à lui-même dans un rôle taillé sur mesure. (4)

Cette comédie amusante constitue un divertissement de bon ton où quelques fautes de goût ne tirent pas à conséquence. (a)

Les maudits sauvages

Cinéma CANADIEN

Canadien. 1971. 95 min. Eastmancolor. Film satirique écrit et réalisé par Jean-Pierre Lefebvre. Principaux interprètes : Pierre Dufresne, Rachel Calhier, Nicole Filion, Luc Granger. Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00. (2e semaine)

Un coureur des bois, Thomas Hébert, rentre chez lui avec une jeune indienne, Tékacouita, qu'il veut garder comme concubine. Outrée, sa femme le quitte et s'en va travailler à l'hôpital avant de repartir pour la France. Pour se gagner un peu d'argent, Hébert pousse Tékacouita à devenir danseuse dans un cabaret. Etant retourné chez les Indiens, il les retrouve décimés par un massacre et tue un missionnaire qui baptise les mourants. Pendant ce temps, Tékacouita est poignardée par un frère de race.

Mêlant le présent au passé dans un anachronisme délibéré, ce film insolite se présente comme le procès d'une présentation traditionnaliste de l'histoire du Québec. Dans de longs plans-séquences où la pénurie des moyens est transformée en norme d'une esthétique particulière. Lefebvre atteint à un dépouillement de style significatif. Son approche des données historiques verse pourtant trop souvent dans une caricature outrancière et facile. Les interprètes se plient avec plus ou moins de succès aux exigences de cette vision subjective. (4)

Ce film insolite présente une vision caricaturale de la colonisation du Québec en voulant en signaler les aspects injustes selon un point de vue contestataire.

La honte de la famille

Cinéma LAURIER

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté sur semaine à 6.30. Samedi et dimanche à 1.30, 4.55, 9.20.

Il était une fois dans l'ouest

Cinéma LE BIJOU

Italien. 1968. 140 min. Technis c o p e. Technicolor. W e s t e r n réalisé par Sergio Leone. Principaux interpr è t e s : Charles B r o n s o n Claudia Cardinale, Henry Fonda, Jason Robards. Présenté sur semaine à 6.00, 9.00. Samedi et dimanche à 12.00, 3.00 6.00, 9.00.

Un constructeur de chemin de fer, Morton, charge un homme de main, Frank, de tuer un fermier possédant un terrain avantageux le long du parcours prévu La veuve de la victime reçoit la protection d'un hors-la-loi, Cheyenne, et d'un inconnu qui semble avoir un compte personnel à régler avec Frank. Les deux hommes démasquent les mobiles d'action de Morton qui connait une fin tragique et l'inconnu abat Frank dans un duel décisif.

Leone, le maitre du western italien, a visiblement disposé ici de moyens financiers imposants et a réuni une belle brochette d'acteurs américains. Il s'est même permis le luxe d'aller tourner quelques scnes dans l'Ouest américain. Le résultat d'ensemble est assez impressionnant et les éléments traditionnels du genre y reçoivent un traitement stylisé qui est loin d'être déplaisant en dépit de quelques longueurs. L'image est toujours cadrée avec soin et un ton d'humour tempère quelque peu la violence omniprésente. L'interprétation, très caractérisée, est efficace. (4)

Ce western d'un style particulièrement soigné se déroule dans une atmosphère de violence où la vie humaine compte pour peu. Quelques éléments sensuels font partie de l'ensemble.

Le spécialiste

Cinéma PARIS

Italo - franco - allemand. 1969. 98 min. Technisc o p e. Technicolor. W e s t e r n réalisé par Sergio Corbucci. P r i n c i p a u x interprètes : Johnny Hall y d a y Gastone Mos c h i n Françoise Fab i a n, Mario Adorf. Présenté à 12.15, 3.55, 7.45.

Un habile tireur, Hud Dixon, arrive dans un village du Nevada où son frère a été lynché pour un vol de banque dont le butin n'a pas été retrouvé. Malgré les efforts du shérif pour éviter les violences, Hud doit affronter divers personnages avant de retrouver un coffre caché par son frère. Mais c'est de l'argent faux et Hud acquiert bientôt la certitude que la propriétaire de la banque joue un rôle louche dans cette affaire. Il arrivera à assouvir sa vengeance avant de quitter la ville.

Corbucci a réussi à s'imposer comme un des bons spécialistes du western en Italie. Il a tendance à en remettre quelque peu dans les affectations de style ce qui fait perdre de la crédibilité à ses sujets, mais il sait mener une action et camper des personnages. Le Spécialiste arpente souvent des sentiers battus mais il le fait avec une certaine vigueur et quelques touches d'orginalité. Johnny Hallyday joue le jeu avec conviction. (4)

Ce western italien réalisé avec une certaine habileté repose sur la cupidité et la vengeance comme mobiles d'action. Il comporte des violences brutales et une scène de bain déplacée.

Les matins clairs

Cinéma LIDO

Allemand. 1968. 86 min. Eastmancolor. C o m é d i e dramatique réalisée par Kurt Hoffman, d'après le roman Le Matin est servi d'Eric Malpass. Principaux interpr è t e s : Archibald Eser Gerlinde Locker, Peter Arens, Werner Hinz. Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.55. Dimanche à 12.45, 4.15, 7.45.

Le petit Gaylord vit avec ses parents dans la maison de son grand-pre où habitent aussi ses deux jeunes tantes, Rose et Betty. Il est le témoin candide des aventures amoureuses de ces dernières et contribue à sa façon à la conclusion d'un mariage heureux pour l'une et pour l'autre. La fréquentation par Gaylord d'un enfant d'intelligence attardée plus vieux que lui cause quelques inquiétudes à ses parents, surtout lorsque les frères du jeune idiot menacent de faire au bambin un mauvais parti.

Il n'y a pas d'intrigue à proprement parler mais une suite d'épisodes mettant en lumière les caractéristiques des divers membres de la famille. Le vétéran Kurt Hoffman, familier de la comédie légère, a su donner à son film un mouvement alerte et conférer vie et vraisemblance aux personnages. L'ensemble constitue un divertissement fort agréable même s'il s'avère à la réflexion quelque peu superficiel. Le Petit Archibald Eser joue avec un naturel charmant au milieu de partenaires adultes sympathiques. (4)

Sous des apprences légères, cette comédie de bonne venue met en valeur la solidarité familiale et la générosité de sentiments. (c)

Les années fantastiques

Cinéma PIGALLE (2e semaine)

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à 12.45, 6.00.



Sur cette photo, René Simard le petit chanteur et son frère Régis dans une scène du film "Un enfant comme les autres".

CINÉ QUÉBEC

La femme du prêtre

Cinéma ODEON (Dauphin)

Italo-français. 1971. 108 min. Eastmancolor. Comédie réalisée par Dino Risi. Principaux interprètes : Sophia Loren, Marcello Mastroianni. Présenté à 12.30, 4.15, 7.55. (2e semaine)

Après une rupture avec son amant, Valeria tente de se suicider. Elle fait pourtant appel à une oeuvre de secours par téléphone et c'est un prêtre, Don Mario, qui lui répond. Valeria s'éprend de lui et le poursuit de ses attentions. D'abord réfractaire, Don Mario finit par répondre à cet amour tempétueux et demande sa laïcisation pour pouvoir épouser Valeria. Appelé cependant à un poste avantageux au Vatican, il renonce à ses projets de mariage.

C'est par le biais de la comédie que les Italiens abordent ce sujet à la mode qu'est le célibat des prêtres. L'idée n'est peut-être pas mauvaise, encore qu'il y faudrait plus de subtilité que n'en démontre le réalisateur en cette instance. Après un départ vivant et original, mais en dehors du sujet, le film s'installe dans une vision superficielle du problème pour se terminer dans une pirouette satirique hors de proportion avec le développement de l'affaire. Tout cela n'est guère convaincant et la réalisation ne dépasse pas le niveau d'un métier bien appris. Les deux vedettes ne déméritent pas de leur réputation. (5)

Cette comédie de valeur moyenne présente de façon superficielle le cas d'un prêtre désireux de revenir à l'état laïc pour se marier. Les dimensions spirituelles du problème sont à peu près ignorées et des touches anticléricales se font sentir tout au long du film.



"Les deux Anglaises et le continent"

Drame sentimental de François Truffaut, d'après le roman d'Henri Pierre Roché. Ce drame laisse pressentir les blessures causées par les jeux de l'amour. Présenté au cinéma EMPIRE. Sur la photo Kika Markham.

Pointe limite zéro

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Américain 1971. 107 min. De Luxe color. Drame psychologique réalisé par Richard C. Sarafian. Principaux interprètes : Barry Newman, Cleavon Little. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.45, 6.15, 9.40. Sur semaine à 6.15, 9.40. (8e semaine)

Kowalski, ancien pilote de course et ex-policier, fait maintenant la livraison d'autos d'une ville à l'autre. Chargé de conduire une voiture de Denver au Colorado jusqu'à San Francisco, il décide de faire le voyage en moins d'une journée. Il part donc à une vitesse folle sur la route et la police le prend en chasse. Un bonimenteur de la radio, mis au courant de l'incident, prend parti pour Kowalski en qui il voit un symbole de liberté. Après avoir éludé pendant deux jours la police de trois Etats, Kowalski donne tête baissée dans un barrage et se tue.

Par les retours en arrière, par les rencontres qu'il fait faire au héros, on voit bien que le réalisateur veut donner à son film des dimensions symboliques, mais cet aspect reste plutôt confus. La réalisation technique des divers moments de poursuite constitue par contre un véritable tour de force. Malheureusement les éléments d'intrigue qui viennent s'y insérer apparaissent plus incongrus que significatifs. Le jeu de Barry Newman est plutôt monocorde. (5)

Ce film inégalement réussi se veut représentatif d'un certain malaise social. Des éléments d'exhibitionnisme prennent place de façon gratuite sans l'action.

Tiens-toi bien après les oreilles

Cinéma CANARDIERE

Canadien. 1971. 95 min. Eastmancolor. Comédie réalisée par Jean Bissonnette. Principaux interprètes : Dominique Michel, Yvon Deschamps, Dave Broadfoot. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (4e semaine)

Engagée comme secrétaire dans une compagnie d'assurances, Suzanne David est insatisfaite de sa condition et tente d'organiser avec peu de succès la contestation parmi ses compagnes de travail. Le président de la compagnie découvre que l'un de ses employés falsifie les rapports médicaux de façon que l'on accepte comme clients des gens dont l'état de santé présente de grands risques. Apprenant la nouvelle, Suzanne s'emploie à protéger le saboteur inconnu contre la découverte éventuelle de son identité.

L'équipe Gilles Richer - Jean Bissonnette, responsable du succès de l'émission de télévision Moi et l'autre, tente maintenant l'épreuve du grand écran. Leur souffle s'avère un peu court pour un long métrage et le film se disperse en sketches de valeur inégale basés sur des situations comiques quelque peu simplettes. La mise en scène est plutôt facile et les gags vraiment réussis se font rares. Dominique Michel se dépense avec énergie sinon avec bonheur mais le talent particulier d'Yvon Deschamps est ici mal employé. (5)

Quelques éléments de satire de moeurs se font jour à travers les moments inégaux de cette comédie. Des légèretés de conduite se perdent dans un climat de loufoquerie. (a)

Et puis m... je t'aime

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Américain 1970. 99 min. De Luxe color. Comédie écrite et réalisée par Steven Hillard Stern. Principaux interprètes : Peter Kastner, Louise Sorel, JoAnna Cameron, Joanna Barnes. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 4.25, 7.50. Sur semaine à 7.50. (8e semaine)

Paul Bongard travaille dans une agence de publicité où il est chargé de réaliser des films-annonces pour la télévision. Il fait la connaissance d'une jeune fille délurée, Marylin, qui s'impose à lui. Paul est fiancé depuis six ans à une amie d'enfance, Ruth, et les avances de Marylin l'embarrassent autant qu'elles le flattent. Ayant changé d'emploi, il se trouve sous les ordres d'une directrice, Jane Ink, qui fait de lui son amant en même temps que son protégé. Paul découvre bientôt que Jane est la mère de Marylin. Déçu enfin de ce monde factice et corrompu où il s'est engagé. Il s'efforce de retrouver Ruth qui a rompu avec lui.

Voilà un autre de ces films dans le vent où de jeunes réalisateurs, profitant d'une chance inespérée offerte par des producteurs en quête d'un nouveau public, tentent d'imposer leur talent par une recherche d'effets mirobolants et souvent gratuits. L'odyssée du héros, nouveau Candide perdu dans un monde corrompu, n'est pas très convaincants mais certaines satiriques amusent. Peter Kastner fait montre de souplesse et de naturel. (5)

Dans cette satire artificielle, un jeune homme renonce à une carrière prometteuse par souci d'intégrité personnelle. La description de moeurs libres donne lieu à des scènes déplacées.

Willard

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Américain. 1970. 95 min. De Luxe color. Drame d'horreur réalisé par Daniel Mann, d'après le roman Ratman's Notebooks de Stephen Gilbert. Principaux interprètes : Bruce Davison Ernest Borgnine, Sandra Locke, Elsa Lanchester. Présenté vendredi, samedi, dimanche et mercredi à 2.40, 6.00, 9.25. Sur semaine à 6.00, 9.25. (2e semaine)

Willard Stiles travaille comme comptable che Al Martin, industriel retors qui a volé son père et lui mène la vie dure. Dans ces temps libres, Willard se met à élever des rats avec lesquels il arrive à communiquer suffisamment pour les mener à sa guise. Poussé à bout par la mort de sa mère et la conduite odieuse de Martin à son égard, Willard lance ses rats à l'assaut de son patron. Horrifié par cette action, Willard décide de tuer ses rongeurs mais ceux-ci se retournent contre lui.

L'idée de départ ne manquait pas de possibilité, et même si le réalisateur n'a pas su les exploiter à fond, le film n'en conserve pas moins une certaine efficacité dans une horreur nuancée d'humour noir. Il reste que Mann ne semble pas tout à fait à l'aise dans ce genre nouveau pour lui; la mise en image s'en ressent et ne s'échappe pas du conventionnel. Bruce Davison se tire avec honneur du personnage central de Willard, mais les autres interprètes sont plutôt décevants, à part les rats naturellement qui paraissent habilement dressés. (5)

Dans ce film au sujet assez original, la vengeance cruelle d'un inadapté se présente dans un contexte fantaisiste. Le sujet donne lieu à des scènes dures.



Jean-Pierre Léaud et Stacey Tenderer dans une scène d'amour du dernier film de François Truffaut "Les deux Anglaises et le continent".

Un enfant comme les autres

Cinéma CAPITOL

Canadien. 1972. 90 min. Documentaire romancé réalisé par Denis Héroux. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine)

Le film raconte comment le petit René Simard, gamin de neuf ans de l'île d'Orléans, est devenu en quelques mois une vedette de la chanson au Canada français. Découvert par un promoteur entreprenant, l'enfant s'est fait connaître par un disque vite devenu populaire et s'est affirmé dans un concert à la Place des Arts. En même temps que la famille du petit Simard et les réactions de celui-ci et de son père devant le succès, on découvre les étapes de l'opération commerciale qui a servi à le faire connaître.

Appelé à réaliser en peu de temps un film pour profiter rapidement de la popularité du petit chanteur, Denis Héroux a choisi la formule du reportage qu'il a cependant orientée dans un sens mélodramatique. Le film est en fin de compte l'équivalent de ces journaux à potins qui détaillent la vie privée des artistes. Si la technique est valable, le traitement reste superficiel et il ne ressort de l'ensemble qu'une impression d'exploitation supplémentaire qui ne révèle rien d'autre que le cynisme conscient ou inconscient des fabricants de vedette (5)

Ce reportage superficiel et sentimental sur la carrière d'un jeune chanteur constitue un divertissement anodin. (e)

Pour une information objective sur les films à l'affiche dans les cinémas locaux, LISEZ "Ciné Québec" dans votre journal "l'Action-Québec"

Opération Lune

Cinéma
LAIRET

Italo - hispano - allemand. 1967. 94 min. Technisc o p e. Technicolor. Film de science-fiction réalisé par Primo Zeglio. Principaux interprètes : Lang Jeffries, Essy Persson, Luis Davila. Présenté sur semaine à 7.55. Samedi et dimanche à 2.20, 5.05, 7.55.

Quatre astronautes atterrissent sur la lune où ils trouvent un vaisseau spatial en provenance de la planète Acron. Ce dernier est commandé par une femme, Thora, et transporte à son bord un grand savant, Crest, atteint de leucémie. Les astronautes transportent les Acroniens sur la Terre à bord de l'astronef de ces derniers afin de faire soigner Crest. Des Terriens tentent alors de s'emparer du vaisseau étranger et de ses occupants. Après un combat acharné, ils doivent cependant renoncer à leur projet.

Refusant de se prendre au sérieux, les auteurs ont réalisé un film où la naïveté le dispute à la fantaisie dans un ensemble passablement artificiel. Le tout ne va pas sans longueurs, mais ne laisse pas d'être divertissant et certains trucages sont assez réussis. L'interprétation est plutôt modeste. (5)

Ce film présente, dans un contexte d'invraisemblance simpliste, des héros audacieux et courageux. Quelques légèretés sont noyées dans un ensemble anodin. (a)



"LES MAUDITS SAUVAGES"

Un film québécois de Jean-Pierre Lefebvre qui présente une vision caricaturale de la colonisation du Québec en voulant signaler les aspects injustes selon un point de vue contestataire. Sur la photo: Pierre Dufresne et Rachel Cailhier. Présenté au cinéma CANADIEN. ■

Au secours, je suis encore vierge

Cinéma
MIDI-MINUIT

Allemand. 1969. 84 min. Eastmancolor. Comédie de moeurs réalisée par Wolfgang Becker, d'après un roman de Draginia Dorpat. Principaux interprètes : Suzanne von Sass, Joav Jasinski, Jochen Busse. Présenté à 12.30, 4.20, 7.50. (5e semaine)

Une étudiante en lettres, Thea, fait la rencontre de Knut, mi-étudiant, mi-gigolo, et s'éprend de lui. Celui-ci s'emploie à la séduire, mais lorsqu'il apprend qu'elle est encore vierge, il refuse d'aller plus loin. Dépitée, Thea s'efforce de perdre sa virginité, mais cela ne va pas sans difficultés. Un riche playboy s'avère le partenaire idéal pour cette opération, après quoi Thea retrouve Knut qui entre-temps s'est libéré de la femme qui l'entretenait.

L'auteur s'est efforcé de mettre un peu de légèreté dans cette histoire de coucheries à la ronde et de dépucelage faussement innocent. Mais le résultat donne l'impression d'une lourde tartine plus que d'un soufflé. L'artificiel des situations n'est pas aidé par le conventionnel de la mise en scène et les interprètes ne semblent pas plus convaincus que de raison. (6)

Cette comédie de moeurs fort artificielle se déroule dans un climat libertin et comporte de nombreuses scènes déplacées.

Les lingots de sa gracieuse majestée

Cinéma
STE-FOY
(Champlain)

Américain 1968. 105 min. Eastmancolor. Comédie policière réalisée par Alf Kjellin. Principaux interprètes : Fred Astaire, Richard Crenna, Anne Heywood, Roddy McDowall. Présenté vendredi, samedi, dimanche et mercredi à 12.45, 4.15, 7.30. Sur semaine à 7.30. (2e semaine)

Un haut fonctionnaire des services secrets britanniques, Pedley, est déçu de l'omission de son nom sur la liste annuelle des honneurs conférés par la reine. Il imagine d'organiser le vol d'une cargaison d'or protégée par ses services. Il recrute des complices à qui il confie les divers stages d'une opération compliquée. Le coup accompli, il a beau jeu ensuite de retrouver le magot dans ses fonctions officielles, consolidant ainsi retournements, mais une mise en scène molle et terne fait perdre tout l'intérêt qu'il pouvait receler. Les intentions satiriques restent au niveau des intentions et l'ensemble manque de rythme et de mordant. Les interprètes, apparemment laissés à eux-mêmes, se tirent d'affaire avec un bonheur inégal. (6)

Ce film policier plutôt terne présente une entreprise criminelle sous la forme d'un jeu sans conséquences graves. Une scène sensuelle d'intimité amoureuse intervient de façon gratuite dans l'ensemble.

Le scénario du film ne manque pas d'ingéniosité dans ses sa réputation et se gagnant la décoration attendue.



"TIENS-TOI BIEN APRES LES OREILLES A PAPA"

Une comédie réalisé par Jean Bissonnet et interprèté par Dominique Michel et Yvon Deschamps. Le film se disperse en sketches de valeur inégale basés sur des situations comiques quelque peu simplette. ■

Philosophie dans le boudoir

Cinéma
MIDI-MINUIT

Français. 1970. 108 min. Eastmancolor. Fantaisie érotique réalisée par Jacques Scandelari. Principaux interprètes : Souchka, Fred St-James, Lucas de Chabaneix. Présenté à 2.00, 5.50, 9.25. (5e semaine)

Un jeune homme se rend à un manoir où l'on doit célébrer les noces d'une amie d'enfance avec le maître du lieu. Celui-ci se plait à étaler ses vices et invite ses invités à une débauche pernicieuse. Le jeune homme tente d'arracher son amie à ce milieu perverti, mais il échoue et le mariage a lieu au cours d'une cérémonie bizarre. Le seigneur est tué peu après par le jeune étranger qu'il veut entraîner au vice et sa veuve se montre bientôt aussi cruelle et pervertie que lui.

De l'oeuvre attribuée au marquis de Sade, le film n'a conservé que le titre et l'esprit pour couvrir des élucubrations érotiques. Tout cela relève d'une inspiration maladive dont les afféteries photographiques n'arrivent pas à camoufler la médiocrité. Certains passages font penser à du Fellini mal digéré et l'ensemble trahit la pauvreté des moyens dont disposait le réalisateur. L'interprétation est guindée et maladroite. (6)

Cette production sans valeur est une accumulation d'actes de débauche et de perversion sexuelle qui se présentent sous le signe de la libération des instincts. Elle comporte de nombreuses scènes d'un érotisme grossier.

La fille-mère et le curé

Cinéma
LAIRET

Argentino - e s p a g n o l. 1967. 71 min. Eastmancolor. Comédie réalisée par Enrique Carreras, d'après une pièce d'Alfonso Paso. Principaux interprètes : Antonio Garisa, Evangelina Salazar, Alfredo Mayo, Javier Portales. Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.55, 6.40, 9.40. Sur semaine à 6.40, 9.40.

Un brave curé de campagne revient d'un voyage à Rome pour trouver son village en émoi. Une jeune fille de la paroisse a donné naissance à un enfant illégitime et, chassée par ses parents, a trouvé refuge au presbytère. Les commères du village exigent l'expulsion de la pécheresse, appuyées par le maire, propriétaire autocratique. Le curé résiste à leurs pressions et subit l'épreuve d'un boycottage. Les choses finissent par s'arranger lorsque le père de l'enfant se révèle être le fils du maire.

N'était la couleur et quelques allusions au Concile, on se croirait en face d'un film vieux de trente ans tellement l'intrigue est surannée et la technique maladroite. L'origine théâthale transparait à l'évidence et les interprètes même se meuvent et gesticulent comme s'ils étaient sur une scène. Un doublage approximatif ne vient rien arranger. (6)

Dans cette comédie simpliste et maladroite, un curé généreux lutte contre les préjugés de ses paroissiens. (a)

Service d'Optique Elite ltee



La semaine prochaine, le film "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" au cinéma CANARDIERE.

Ton mari, cet inconnu

Cinéma
LIDO

Allemand. 1969. 102 min. Eastmancolor. Film d'initiation sexuelle réalisé par Werner M. Lentz. Principaux interprètes : Michael Maien, Angelika Frey, Walter Herlst, Christina Weber. Présenté sur semaine 9.20. Samedi à 6.00, 8.50. Dimanche à 2.35, 5.55, 9.35.

Le film présente quatre sketches illustrant des problèmes conjugaux issus d'un manque de compréhension de la psychologie masculine. Quelques-uns des participants à ces sketches discutent de leurs problèmes avec le journaliste Oswalt Kolle, spécialisé dans la sexologie.

Ce nouveau chapitre de la série commencée par Le Miracle de l'Amour continue sur la lancée de ses prédécesseurs. De jeunes acteurs échangent de pénibles dialogues donnant suite aux scènes obligées de relations sexuelles présentées avec toujours plus d'audace dans la mise en scène. L'ensemble s'avère assez primaire sur le plan psychologique comme sur le plan artistique. Oswalt Kolle y va comme d'habitude de ses propres pontifiants. (6)

Sous des prétentions d'éducation sexuelle, cette production scabreuse s'attarde complaisamment à présenter des images indécentes et des scènes qui relèvent de la pornographie.

Laval se cherche un recteur adjoint

(G.G.) — L'université Laval se cherche actuellement un recteur-adjoint qui veillera à dégager le recteur des tâches reliées aux activités courantes de son rectorat, que ce soit sur le plan de l'administration, de la coordination et des communications.

En somme, le recteur-adjoint exécutera les mandats particuliers, confiés par son supérieur, et pourrait représenter celui-ci — par délégation — à des réunions de comités et à des fonctions officielles.

De façon plus particulière, le recteur-adjoint devra effectuer des analyses et études sur différents problèmes, afin de fournir au recteur les éléments nécessaires à la prise de décision.

Il servira également d'intermédiaire entre son supérieur et ses vice-recteurs, dans certains cas, de même qu'il devra maintenir des contacts avec différentes personnes de l'université ou de l'extérieur.

Par ailleurs, le recteur-adjoint sera chargé d'élaborer le budget du rectorat, en plus de devoir assister à la rédaction de textes, discours, conférences et rapports, etc.

Tel que le précise le directeur-adjoint du Service du personnel de Laval, les candidats intéressés à ce poste sont priés de soumettre leur curriculum vitae au plus tard le 1er mai.

On requiert des candidats un diplôme universitaire, une vaste connaissance du milieu universitaire, de même que les qualifications habituellement requises pour un tel poste, que ce soit la diplomatie, le tact, etc.

Le traitement sera déterminé selon les qualifications du candidat qui sera retenu. ■

Doctorat honorifique pour le Dr Maillet

Le Dr Antoine Maillet de l'université Laval sera une des 6 personnes qui recevront un doctorat honorifique de l'Université de Moncton, le 7 mai prochain.

Hormis le doctorat en littérature que recevra le professeur Maillet, soulignons que l'ancienne vedette des Canadiens de Montréal, Jean Béliveau, recevra pour sa part un doctorat en éducation physique.

Par ailleurs, soulignons que le président de l'Université du Nouveau-Brunswick, le Dr James Dineen, recevra un doctorat en éducation, M. Jean-Maurice Simard, ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, un doctorat en éducation financière, M. Charles Léger, le protecteur du citoyen de la province, un doctorat en droit civil, et, finalement, le Dr Jacques Beaulieu, directeur de recherche québécoise, un doctorat en sciences. ■

Hommage au musicien Rodolphe Mathieu

Dernièrement, la section Musique de l'Université du Québec à Trois-Rivières a rendu hommage à la famille du musicien Rodolphe Mathieu, aujourd'hui décédé, en donnant son nom à l'une des salles du pavillon Antonio-Thompson (pavillon de la musique).

Le cérémonie a eu lieu en présence de la veuve de M. Mathieu, de sa fille et de ses petits-enfants. M. Michel Dussault, pianiste et professeur à la section Musique de l'UQTR, a donné un récital. A cette occasion, il a joué, notamment, LA CHEVAUCHEE de Rodolphe Mathieu.

Né dans le village de Grondines, Rodolphe Mathieu a quitté le pays en 1920 pour la France en vue d'y poursuivre ses études. Il est revenu au Québec en 1939. A l'époque, on considérait ses oeuvres comme avant-gardistes. Il est mort au début des années '60. ■

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3 WCAX-TV Burlington · 4 CFCM-TV Québec · 5 CKMI-TV Québec
7 CHLT-TV Sherbrooke · 8 WMTW-TV Mt. Wash. · 10 CFTM-TV Montréal
11 CBVT-TV Québec · 12 CFCF-TV Montréal · 13 CKTM-TV Trois-Rivières

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — SAMEDI

Après-midi

12.00 3—Monkees *
7—Cirque à Tonton *
8—Johnny Ouest *
10—Bon weekend *
11—Les Corsaires *
12—Cool McCool *
13—Les petites annonces

12.26 3—In the News *

12.30 3—You Are There *
8—Lancelot Link *
11—Le monde en liberté *
12—Star Trek *
13—Le monde en liberté *

12.45 5—Test Pattern & Music

12.50 5—Prelude
Marc Legrand *

1.00 3—Children's Film Festival *
5—World of Man *
7—Baseball (N.B.C.) *
8—American Bandstand *
11—Baseball *
13—Le golf et ses étoiles

1.20 10—Mes amis les animaux *

1.30 4—De tout de tous *
5—Klahamie *
10—Voyages — Informations *
12—Saturday At the Movies

2.00 3—ABA Basketball Playoffs *
5—Major League Baseball *
8—Judd for the Defense *
10—Jeunesse en forme *
13—Baseball *

2.10 4—Dessins animés *

2.30 4—Cinéma : — *
Bandido Caballero (5) - E.-U. 1955. Film d'aventures de R. Fleischer avec Robert Mitchum et Ursula Thiess. — En 1916, durant la révolution mexicaine, les aventures guerrières et amoureuses d'un soldat de fortune.
8—Sports Challenge *

3.00 8—Water World *
10—Sur le matelas *

3.30 8—Golf Tournament of Champions *
12—Grand Prix : Wrestling *

3.45 7—Echos du sport
11—Echos du sport

3.55 4—Votre Foyer Madame *

4.00 3—Golf Classic *
4—La lutte Grand Prix *
7—Skippy *
10—L'Eglise sur la glace *
11—Le golf et ses étoiles *

4.30 5—Sports Week *
7—Chevaliers du ciel
12—Wide World of Sports *

4.45 13—Echos du sport *

5.00 4—Bonsoir copains *
5—Bugs Bunny — Road Runner *
7—Madame et son fantôme *
8—Wide World of Sports *
10—C'est arrivé cette semaine *
11—Troisième excursion sur la lune
13—Skippy *

5.30 3—Eva No 3 *
7—Documentaire
13—Télé collège

5.45 7—Crédit Social du Canada

Soirée

6.00 4—Mon ami Flicka *
5—From Tee to Green *
7—Caméra Moto *
10—Pop '72 *
12—Like Young *
13—Caméra-moto

6.30 3—Channel 3 Newstime *
4—Samedi-Information *
5—Replay *
7—Les sans-gêne *
8—Wally's Workshop *
11—Téléjournal *
13—La lutte Grand Prix *

6.45 11—Nouvelles du sport

6.51 11—Politique fédérale *

7.00 3—Hee Haw *
4—Jeunesse *
5—Lets call the whole thing off *
7—Soirée canadienne *
8—Star Trek *
10—Jeunesse *
11—Cent filles à marier *
12—Rollin'on the River *

7.30 5—Don Messer *
13—Le monde autour de nous

8.00 3—All In The Family *
4—A la brunante : — **Les girls** (4) — E.-U. 1957. Comédie musicale de G. Cukor avec Kay Kendall et Mitzi Gayno.r Un procès oppose, à Londres, deux ex-danseuses de cabaret.
5—Hockey Nite in Canada *
7—A communiquer
8—Bewitched *
10—Les grands spectacles : — **Le grand McLintock** *
11—A communiquer
12—Academy Performance *
13—A communiquer

8.30 3—Mary Tyler Moore *
8—Movie of the Weekend *

9.00 3—Dick Van Dyke Show *

9.30 3—Arnie *

10.00 3—Mission impossible *
4—Avec André Guy *
8—The Sixth Sense *
12—Love American Style *

10.30 4—Les nouvelles TVA *
5—Country time *
7—Téléjournal *
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal
13—Téléjournal *

10.46 7—Informa 7 — (nouvelles) *
11—Nouvelles du sport *
13—Nouvelles du sport

11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Entrevue Paul Bégin Meubles
5—CBC-TV News *
7—Au masculin *
8—ABC Weekend News *
10—En pantoufles : — **Sacrifice d'amour**
11—Au masculin
12—The CTV National News *
13—Au masculin

11.15 4—Heure Exquise : — * **Au fond de mon coeur** (4) — E.-U. 1954. Film biographique de S. Donen avec Jose Ferrer et Merle Oberon. — La carrière du compositeur d'opérettes Sigmund Romberg.
5—Provincial Affairs
8—Classic Theater *

11.18 12—Pulse *

11.21 5—After 11 : — **The D.I.**

11.30 3—Eva No 3 Wrap up *
7—Cinéma 7 : —
11—Troisième excursion sur la lune

12.00 3—Late Show
11—Cinéma : — **Rien n'est trop beau** (5) E.-U. 1959. Drame de J. Negulesco avec Hope Lange et Stephen Boyd. Les aventures amoureuses de diverses employées d'une maison d'édition.
12—Saturday Night
13—Ciné-soir : —

12.30 10—En pantoufles : — **Les diamants d'Avers**

1.00 7—Cinéma 7 : — **Adélaïde**
8—Local News Report *
11—Ciné-nuit : — **Riz amer** (3) — It. 1949. Drame social de G. de Santis avec Silvana Mangano et Doris Dowling. La vie pénible des femmes qui travaillent dans les rizières du nord de l'Italie. — Oeuvre saisissante, de grande qualité.

1.07 5—Postlude
Marc Legrand *

1.21 3—Sign Off

1.27 4—Musique
Marc Legrand *

1.30 13—Projection de nuit : **Deux heures à tuer**

1.37 4—Fin des émissions

2.00 10—Le 10 vous informe
12—Sign Off

2.05 10—Fin des émissions

2.15 11—Fin des émissions

3.00 13—Bonsoir CKTM

* Programmes en couleurs

Demain — DIMANCHE

Matinée

7.00 12—Sign-On

7.15 8—Insight

7.30 12—Cross Roads *

7.45 8—Rev. Carl Stevens

8.00 12—Cathedral Of Tomorrow *

8.15 3—Catholic Mass *
8—Rex Humbord *

8.30 11—Mire et musique

8.55 11—Aujourd'hui à CBVT

9.00 3—Tom & Jerry *
7—Laurel et Hardy
11—Laurel et Hardy
12—Oral Roberts Presents *

9.15 8—Catholic Mass
8—Catholic Mass

9.30 3—Groovy Goolies *
7—Dessins animés
11—Prince Saphir *
12—It Is Written *
13—Bonjour CKTM

9.45 4—Mire et musique
7—J.-A. Desfossés
10—Mire et musique

9.50 4—Musique
Marc Legrand *

9.55 10—Horaire-bienvenue

10.00 3—Lamp Unto My Feet *
4—Dessins animés *
7—Le jour du Seigneur
8—Day Of Discovery *
10—Mon Martien favori
11—Le jour du Seigneur
12—The Hellenic Program
13—Le jour du Seigneur

10.15 4—Les joyeux naufragés *

10.30 3—Look Up & Live *
4—Chantier '72 *
8—Baptist Church *
10—Le Virginien *
12—Teledomenica

10.40 4—Grande Caravane

10.45 5—Test Pattern & Music

10.50 5—Prelude
Marc Legrand *

11.00 3—Camera 3 *
5—Rex Humbord *
7—Lutte Grand Prix
11—D'hier à demain *
13—Phare sur le monde

11.30 3—Faith For Today *
4—Emission J.-A. Desfossés *
8—Sunday Showtime
13—Film

11.45 4—Match *
13—J.-A. Desfossés

Après-midi

12.00 3—This is your Government *
5—Sacred Heart Program
7—La semaine verte
10—Bon dimanche
11—La semaine verte
13—La semaine verte

12.10 3—Report from Congress *

12.15 3—Canadian Travel *
4—Le Ralliement
5—The Living Word
7—Les 4 saisons
11—Les 4 saisons *
13—Les 4 saisons *

12.30 3—Face the Nation *
4—La lumière jaillira *
5—Crossroads *
7—Les travaux et les jours
11—Travaux et les jours
12—Continental Miniature
13—Les travaux et les jours

12.45 4—Mag-Dimanche *

1.00 3—People *
5—Analog
7—Format 30 Dimanche
8—Outdoors with Boros
11—Format 30 Dimanche
12—Scouting Today *
13—Format Dimanche

1.30 3—This Is Your Life *
5—Country Canada *
7—Invitation aux loisirs *
8—NBA Playoffs *
10—Ciné-Dimanche : — **Les bolides de l'enfer**
11—Invitation au loisir *
12—Mr. Chips *
13—Invitation au loisir *

2.00 3—NHL Hockey *
4—Patrouille du Cosmos *
5—Interview *
7—A communiquer
11—A communiquer
12—Strange Report *
13—A communiquer

2.30 5—T.B.A.

3.00 4—Le choc des idées *
10—Le choc des idées *
12—Lloyd Bridges Water World *

3.30 7—L'heure des quilles *
8—Trenton 200 Indianapolis *
11—L'heure des quilles *
12—Under Attack *
13—L'heure des quilles *

4.00 4—Carnet de voyages *
5—Encounter *
10—Citoyens du monde *

4.25 4—Actualité *

4.30 3—Lunar Lift-Off *
4—Cinéma : — * **Course au soleil** (5) — E.-U. 1956. Mélodrame de R. Boulting avec Richard Widmark et Jane Greer. — Une journaliste et un romancier son tfait prisonniers par des nazis au Mexique.
5—The New Majority *
7—Son et Images *
10—Télé-Quilles *
11—Décollage du module lunaire de Apollo-16
12—Question Period *
13—Son et Images *

4.56 5—CBC-TV News *

5.00 3—You Can Quote Me *
5—Audubon *
7—5-D
8—Tournament of Champions : Golf *
11—5-D
12—Untamed World *
13—5-D

5.30 3—Animal World
5—Hymn Sing *
10—Coup de filet *
12—Travel '72 *

5.45 4—Mode en liberté *

Soirée

6.00 3—60 minutes *
4—Flipper *
5—Wonderful World of Disney *
7—Marcus Welby
10—Commandos du désert *
11—Le français d'aujourd'hui
12—Pulse *
13—Les grands explorateurs *

6.30 4—Le Saint *
10—Les joyeux naufragés *
11—Téléjournal *
12—Here's Lucy *

6.45 11—Nouvelles du sport *

6.51 11—Politique provinciale

7.00 3—Lassie *
5—The Rovers *
7—Quelle famille *
8—Lawrence Welk *
10—Flipper *
11—Quelle famille *
12—Room 222 *
13—Quelle famille *

7.30 3—CBS Sunday Night Movie *
4—Bonne Soirée *
5—Jimmy Stewart *
7—Les beaux dimanches *
10—Bonne Soirée *
11—Les beaux dimanches *
L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau : le sort des loutres de mer. — Documentaire réalisé par Philippe Cousteau et Michel Deloire. L'équipe Cousteau filme sous l'eau la vie de la loutre de mer avant que ce mammifère marin, qu'on croyait disparu, ne retombe dans l'oubli.
La Rondine. — Opéra de Puccini produit pour le réseau anglais de Radio-Canada. En vedette : le réputé soprano canadien Teresa Stratas, le soprano Barbara Shuttleworth, les ténors Anastasios Vrenios et John Walker et le baryton Corneis Opthof. Orchestre symphonique, dirigée par Brian Priestman; directeur musical du Denver Symphony et ancien chef de l'orchestre d'Edmonton.
12—The Mod Squad *
13—La soirée du hockey *
13—Les beaux dimanches *

8.00 5—Flip Wilson *
8—Special — Burt Bachrach *

8.30 4—Le justicier *
10—Le justicier *
12—The Amazing World of Kreskin *

9.00 5—The Whiteoaks of Jalna *
8—Special — The Tony Awards *
12—W-5 *

9.30 3—Cade's Country *
4—L'homme à la valise *
10—Québec sait chanter *

10.00 5—Weekend *
10—Brigade criminelle *
12—Mannix *

10.30 3—CBS News *
4—Les nouvelles TVA *
7—Téléjournal
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal *
13—Téléjournal *

10.45 3—CBS Sunday Late Movie *
7—Sports dimanche *
11—Sports dimanche *
13—Sports dimanche *

11.00 4—Heure exquise : — **Un magnifique salaud** (5) — E.-U. 1956. Drame psychologique de G. Seaton avec William Holden et Deborah Kerr. — Une veuve de guerre s'éprend d'un officier dur et agressif. — Attachant.
5—CBC-TV News *
7—Politique Atout
8—ABC Weekend News *
10—Le Saint *
11—Politique Atout
12—The CTV National News *
13—Politique Atout

11.15 5—Nation's Business *
8—Movie 8 *

11.18 12—Pulse *

11.21 5—After 11 : — **War Lover** *

11.30 7—Cinéma : —
11—Cinéma : — **Ce soir ou jamais** (4) — Fr. 1960. Comédie de M. Deville avec Anna Karina et Claude Rich. — Marivaudage à l'occasion de la préparation d'un spectacle par un groupe de jeunes gens. — Oeuvre originale.
13—Cinéma

12.00 10—Le 10 vous informe
12—Sunday Night Feature Movie

12.05 10—Fin des émissions

12.15 3—Sign Off

12.41 4—Musique
Marc Legrand *

12.51 4—Fin des émissions

12.54 5—Postlude
Marc Legrand *

12.59 11—Fin des émissions

1.00 7—Avec Jean Julien
8—News Report *
13—Bonsoir CKTM

2.00 12—Sign Off

LUNDI

Matinée

6.30 3—Test Pattern

7.00 3—CBS Morning News
7—Musique F.M.
12—Sign On

7.15 4—Mire et musique

7.20 4—Musique
Marc Legrand *

7.30 4—Dessins animés *

7.35 8—Morning Report *

7.40 3—CBS Morning News *

7.45 8—Morning Report *

7.50 4—Nouvelles *

8.00 3—Capt. Kangaroo *
4—Les tannants de chez nous *
7—7 Aujourd'hui
8—Farm & Home
11—Mire et musique

8.05 12—Lucille Rivers *

8.15 12—Morning News

8.25 10—Horaire-bienvenue CFTM *

8.30 8—Reluctant Dragon *
10—Les p'tits bonshommes
11—Le point cardinal
12—Hercules

8.45 4—Bonne journée *
13—Bonjour CKTM

9.00 3—David Frost *
4—Au bout du fil *
7—Edith Serei
8—Cartoon Carousel *
10—Le 10 vous informe *
11—En mouvement
12—Magic Tom *
13—En mouvement

9.15 5—Test Pattern & Music
7—Les Oraliens
10—Les tanants de chez nous *
11—Les Oraliens *
13—Les Oraliens *

9.28 5—Opening *

9.30 5—Quebec Schools *
7—Télévision scolaire
8—Morning Movie
11—TV Scolaire
12—Yoga *
13—Télévision scolaire

9.45 4—Horizon santé *

10.00 3—Lucy Show *
4—Pour vous, Mesdames *
7—Le manège enchanté
10—Pour vous Mesdames *
11—Le manège enchanté *
12—A.M. Show *
13—Le manège enchanté *

10.15 7—Les Chiboukis *
11—Les Chiboukis
13—Les Chiboukis

10.30 3—My 3 Sons *
5—Friendly Giant *
7—Filmatin *
Le traqué
11—Petite abeille *
12—Green Acres *
13—La santé à l'horizon

10.45 5—Chez Helene
11—Poly
13—Poly

11.00 3—Family Affair *
4—Doigts de fée *
5—Sesame Street *
8—What Every Woman Wants to Know *
11—Les globe-trotters *
12—All About Faces *
13—Reporters de l'aventure *

11.30 3—Love Of Life *
4—Dessins animés *
8—Bewitched *
10—Super Heros
11—Yogi l'ours *
12—McGowan & Co. *
13—Dessins animés

11.45 4—Leçons de beauté *
13—Les petites annonces

Après-midi

12.00 3—Where The Heart Is *
4—Actualité *
7—Mini-rama *
8—Password *
10—Le 10 vous informe *
11—Skippy *
12—The Flintstones *
13—Le 13 vous informe

12.10 13—Les petites annonces

12.15 4—De tout de tous *
10—Y'a du soleil *

12.24 3—CBS News *

12.30 3—Search for Tomorrow *
7—Informa 7 (nouvelles) *
8—Split Second *
11—Bou-Bou *
12—Matinee With Joe Van *
13—Bou-Bou *

12.45 7—C'est mon opinion

12.50 7—Informa 7 (sports) *

1.00 3—One O'Clock Weather *
4—Deux dans un : — **Tempête sur le Texas** (5) — E.-U. 1956. Western de R. Nazzaro avec George Montgomery et Tab Hunter. — Un honnête homme devient chef de bande pour faire coffrer des bandits et sauver son neveu. — ou
Méfiez-vous mesdames Le général casse-cou (5A) — E.-U. 1957. Comédie de G. Marshall avec Glenn Ford et Red Buttons. — En 1944, en France, des circonstances imprévues forcent un sergent américain à se faire passer pour général.
7—Bienvenue chez-nous *
8—All My Children *

1.03 3—Across the Fence *

1.15 3—Lucille Rivers Show *
5—Test Pattern & Music
10—Ciné-lundi : — **Paris au mois d'août**

1.20 5—Prelude
Marc Legrand *

1.30 3—As the World Turns *
5—Galloping Gourmet *
8—Let's Make A Deal *
11—Cinéma : — **La fille des marais** (3) — It. 1949. Film biographique de A. Genina avec Inès Orsini et Maria aMttenici. — La vie et la mort de sainte Maria Goretti. — Très belle photographie.
13—Rue Principale

2.00 3—Love Is a Many Splendored Thing *
5—Paul Bernard Psychiatrist *
7—Pour vous Mesdar..es
8—The Newlywed Game *
13—Pour vous Mesdames *

2.30 3—Guiding Light *
5—Today's Music
7—Doigts de fée *
8—The Dating Game *
12—What's the Good Word *
13—Personnalité féminine

3.00 3—Secret Storm *
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui *
8—General Hospital
10—Banco Banco *
11—Femme d'aujourd'hui *
12—Another World *
13—Femme d'aujourd'hui

3.30 3—Edge of Night *
5—Edge of Night *
8—One Life to Live *
10—Le roi de la jungle *
12—Anything You Can Do *

4.00 3—Amateur's Guide To Love *
4—Super Heros *
5—Family Court *
7—Bobino *
8—Love American Style *
10—Le cirque du capitaine *
11—BoLino *
12—The Dyke Van Dyke Show
13—Bobino *

4.30 3—Wild Wild West *
4—Les Sentinelles de l'air *
5—Drop-In
7—Maigrichon et gras double *
8—McHale's Navy
11—Maigrichon et gras double *
12—Lassie
13—Maigrichon et gras double *

5.00 4—Cinéma : — **Le sentier de l'enfer** — (5A) — E.-U. 1951. Western de B. Haskin avec Edmond O'Brien et Dean Jagger. — Un homme s'engage dans un régiment de cavalerie pour découvrir les meurtriers de sa fiancée.
5—Peyton Place *
7—Patrouille

'1.25 13—Ciné-soir : — **Pas de caviar pour tante Olga** du Cosmos *
8—Gilligan's Island
10—Patrouille du Cosmos *
11—Daktari *
12—Truth Or Consequences *
13—Ciné de 5 heures : — **Du suif dans l'Orient Express** *

5.30 3—Hogan's Heroes *
5—Get Smart *
8—Newscircle *
10—Studio 10 *
12—Beat The Clock *

Soirée

6.00 3—Channel 3 News Hour *
5—Nichols *
7—Madame est servie *
10—Madame est servie *
11—Le gourmet farfelu *
12—Pulse *

6.25 13—Billet Populaire

6.25 4—Nouvelles sportives *

6.30 4—Panoramonde *
8—Hogan's Heroes *
11—Téléjournal
13—Cinéma de 5 heures (suite)
TCQ—Jasette

6.50 11—Nouvelles du sport
6.53 7—Billets populaires

6.55 10—Billet Populaire *
7.00 3—CBC News *
4—Madame est servie *
5—Dateline
7—Avec André Guy *
8—Star Trek *
10—Le 10 vous informe
11—Format 30
12—The Doris Day show *
13—Le 13 vous informe
TCQ—Griffes et poils

7.15 TCQ—Sciences naturelles

7.25 10—Les commentaires de... *

7.30 3—Untamed World *
5—Irish Rovers *
7—Les Berger *
10—Les Berger *
11—Madame et son fantôme
12—Medical Centre
13—Les Berger *
TCQ—Cours d'espagnol

7.55 4—Les Billets Populaires *

8.00 3—Surrender at Appomattox *
4—Les Berger *
5—Partridge Family *
7—A la seconde *
8—Monday Night Special *
10—Claude Blanchard *
11—A la seconde *
13—A la seconde *
TCQ—Pour tous, par tous

8.30 4—Le Québec, c'est nous autres *
7—Mont-Joye *
8—Monday Night Movie *
11—Mont-Joye *
12—James Garner as Nichols *
13—Mont-Joye *

9.00 3—Here's Lucy *
5—Cannon *
7—Paradis terrestre *
10—Le Québec, c'est nous autres *
11—Le paradis terrestre *
13—Le paradis terrestre *

9.30 3—Doris Day *
4—Claude Blanchard *
5—Front Page Challenge *
7—Le Québec, c'est nous autres *
11—Marcus Welby, M.D. *
12—Pig'N Whistle *
13—Le Québec, c'est nous autres *

10.00 3—Sonny and Cher *
5—Nature of Things *
10—Découvertes '72 *
12—Ironside *

10.30 3—Les nouvelles TVA *
5—Man at the Center *
7—Téléjournal
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal
13—Téléjournal

10.52 7—Informa 7 (nouvelles) *
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport

11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Heure Exquise : — **La bataille des sables** (3) E.-U. 1949. Film d'aventures de G. Sherman avec Dana Andrews et Marta Toren. — Des réfugiés juifs débarquent en Palestine et tentent d'échapper aux Anglais.
5—CBC-TV News *
7—C'est mon opinion *
8—Newscircle *
10—La couleur du temps *
11—Ce soir, Jean-Pierre *
12—The CTV National News *
13—Le 13 vous informe

11.05 7—Informa 7 (sports) *

11.10 13—Personnalité féminine

11.15 7—Cinéma 7 : — **L'esclave du gang**
10—En pantoufles : — **Agen X 55, mission désespérée** *

11.18 12—Pulse *

11.22 5—Viewpoint *

11.25 13—Ciné-soir : — **Deux des commandos**

11.29 5—After 11 : — **Reunion in Reno**

11.30 3—CBS Late Movie
8—Dick Cavett Show *
11—Cinéma : — **L'oeil du monocle** (4) — Fr. 1962. Film d'espionnage de G. Lautner avec Paul Meurisse et Maurice Biraud. — Connaissant l'emplacement d'un trésor, un homme est traqué par les services d'espionnage de divers pays.

12.00 12—Monday Night Feature Movie *

12.40 4—Musique
Marc Legrand *

12.45 10—Le 10 vous informe

12.49 5—Postlude
Marc Legrand *

12.50 4—Fin des émissions
10—Fin des émissions

1.00 7—Avec Jean Julien
11—Fin des émissions
13—Bonsoir CKTM

1.30 3—Sign Off

2.00 12—Sign Off

* Programmes en couleurs

Quelques nouvelles

Propos recueillis par GEORGETTE LACROIX

L'Editeur officiel du Québec participera au salon International du Livre qui se tiendra à Québec au Manège militaire (Grande-Allée) les 4, 5, 6 et 7 mai prochain.

A cette occasion, le nouveau catalogue des publications gouvernementales sera offert au public et l'éditeur officiel exposera un grand nombre de publications, traitant des secteurs suivants : éducation, vie culturelle, législation, administration, jurisprudence, économie, finances travail. On trouvera également les rapports des comités d'études et des commissions d'enquêtes.

Un document audio-visuel illustrera les objectifs de la direction générale de l'édition gouvernementale, ainsi que le rôle, les fonctions et les responsabilités de l'éditeur officiel.

— X —

Le documentaire de Radio-Canada "The tenth decade" a valu à la société d'Etat son second prix Michener de journalisme.

Don du gouverneur général du Canada et administré par la Fédération des Clubs de la Presse du Canada, le prix avait été partagé l'an dernier entre Radio-Canada et The Financial Post pour une enquête conjointe sur les vols charters.

Le doumenctaire qui a obtenu le prix cette année concerne les gouvernements canadiens de 1937 à 1968, dirigés successivement par MM. John Diefenbaker et Lester Pearson.

Le prix sera remis ultérieurement en l'Hôtel du Gouvernement.

— X —

Un jury spécial du Syndicat des journalistes et écrivains de France a attribué son prix Montcalm 1972 à l'auteur québécois Gilles Bourque pour son livre "Classes sociales et questions nationales au Québec 1760-1840". Le livre a paru aux éditions Parti Pris en 1971.

Le prix sera décerné à l'auteur au mois d'avril à Paris. Le prix Montcalm est un prix fondé par le Syndicat des journalistes et écrivains de France pour récompenser annuellement une oeuvre québécoise.

— X —

Diverses maisons d'édition continuent de publier des ouvrages sur le général de Gaulle. Les derniers en date : L'anniversaire, d'Alfred Fabre-Luce, chez Fayard; Rencontres avec Charles de Gaulle, de Jules Moch, chez Plon.

Membre des deux gouvernements d'avant-guerre de Léon Blum, Jules Moch participe à tous les cabinets de 1945 à 1951. Il est actif dans la politique française jusqu'en 1967. De Gaulle apparait dans cet ouvrage tel que, sans doute, il restera dans l'histoire.

— X —

Le prince Rainier a décerné mercredi, sur proposition du conseil littéraire, le prix littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco 1972 à l'écrivain Marguerite Yourcenar, pour l'ensemble de son oeuvre.

Ce prix, d'un montant de $4,000, est attribué chaque année à un écrivain d'expression française.

Marguerite Yourcenar est née le 8 juin 1903 à Bruxelles. son dernier ouvrage est "L'oeuvre au noir". ■

Paulette Goddard à l'actualité

NEW YORK (PC) — Paulette Goddard revient sur la scène de l'actualité pour lancer un ouvrage, publié à titre posthume, de son dernier mari, le romancier allemand Eric-Maria Remarque.

L'ancienne actrice avait connu le succès avec l'aide de Charlie Chaplin, qui l'avait secrètement épousée.

Elle garde un bon souvenir du comédien. "C'était l'être le plus charmant qu'un puisse rencontrer", a déclaré Paulette Goddard, maintenant âgée de 60 ans, qui partage sa résidence entre la Suisse et New York depuis la mort de son mari en 1970.

Eric-Maria Remarque, auteur de "A l'ouest rien de nouveau", était contre le régime nazi. Il se réfugia aux Etats-Unis au début de la deuxime guerre mondiale. Son premier roman, intitulé "Les ombres au paradis", ouvrage partiellement autobiographique, raconte la vie d'un exilé allemand anti-nazi, qui entre graduellement dans un monde de confort et de quiétude aux Etats-Unis, mais de temps à autre se remémore les jours d'épouvante de l'époque nazie.

Paulette Goddard fera partie du comité d'accueil newyorkais qui recevra Charlie Chaplin lorsqu'il retournera aux Etats-Unis en avril, après une absence de près de 20 ans. ■



Le sacrifice du chevalier... ouvrage qui a permis à Louise Weiss de remporter le Prix Voltaire 1971... ■

La poésie québécoise trouvable à Paris...

Par Benoit Houle

Paris (PC) — Longtemps introuvable à Paris, la poésie québecoise commence à y faire son entrée.

Viennent de paraître "La poésie ce matin" de Jacques Brault aux éditions Grasset et "Toundras" de Jean-René Major aux éditions Pierre Balfond.

"Jacques Brault, écrit Marc Alyn, dans Le Figaro littéraire, dont le second recueil important vient de paraître sous le titre La poésie ce matin, est un poète complet capable d'accéder à tous les plans du langage, de passer du texte bref à la composition polyphonique, de la formuation impersonnelle, sèche, aux modulations du bel canto".

Alyn ajoute que "La poésie ce matin contient quelques unes des pages les plus pathétiques jamais écrites au Québec".

"Mon Québec ma brisure,
et le monde qui s'emmêle
quand
irons-nous droit, tout simple,
là
mourir pour avoir vécu".

Un premier recueil de poésie de Brault avait été publié en France, chez Grasset également, en 1968, sous le titre Mémoire.

Dans Mémoire Brault établissait le bilan d'un pays vécu au futur comme au passé. Dans La poésie ce matin, il tente d'organiser une polyphonie de l'existence quotidienne.

Mais vivre cette vraie vie dont Rimbaud disait déja qu'elle est absente, nécessite le courage de traverser lucidement la nuit, celle du fatalisme historique, celle de l'absurde inhérent à la condition humaine, celle des violences suscitées en vue de toutes les exploitations de la naïveté, celle de l'à-quoi-bon érige en nouvelle mystique. Mais cette nuit risque d'être sans fin si l'on n'y veille pas.

Car le matin viendra sûrement, la poésie de tous les âges a choisi de la saluer, de l'accueillir, de la signer de notre nom d'homme. Comme une promesse tenue malgré tout. Tel est l'itinéraire de ce livre qui part du Québec pour aller au monde et qui revient au Québec après une nuit d'absence à l'heure où le matin résume tout le bonheur de conjuguer la vie au présent.

"Toundras"

Quant au recueil de Jean-René Major, Toundras, il se présente comme la chronique d'une errance.

"Une mémoire somnambule, écrit encore Marc Alyn, déploie ici ses sortilèges, ses exorcismes sur fond d'iles, d'exil et de neige".

Et parlant du renouveau de la poésie au Québec, le chroniqueur du Figaro conclut:

"Le résultat est extraordinaire: comme un feu trop longtemps contenu, le lyrisme crépite soudain de tous côtés, s'étend, gagne de proche en proche, réduisant en cendres les édifices vermoulus d'une culture académique et provinciale; à une poésie d'imitation succède une poésie de création; à une dépendance culturelle de Paris se substitue peu à peu une culture québecoise". ■

Lisez POUR VOUS INSTRUIRE ET VOUS DISTRAIRE
marabout
LES LIVRES DU TOUT SAVOIR EN VENTE PARTOUT

Le livre de la semaine

Exergues (Gilles Vigneault)

par GEORGETTE LACROIX

Un nouveau Vigneault : un nouveau livre de poèmes et de chansons par LE QUEBECOIS ! Par celui qui a déjà publié : ETRAVES... CONTES SUR LA POINTE DES PIEDS... BALISES... QUAND LES BATEAUX S'EN VONT... AVEC LES VIEUX MOTS... CONTES DU COIN DE L'OEIL... LES GENS DE MON PAYS... TAM DI DELAM... CE QUE JE DIS C'EST EN PASSANT. Ces ouvrages ont été publiés au Québec, mais GILLES VIGNEAULT a aussi publié, en Suisse : LES DICTS DU VOYAGEUR SEDENTAIRE !

GILLES VIGNEAULT voyage de plus en plus au Canada et à l'étranger mais toujours il porte son pays sur ses épaules et dans sa voix... car sa parole est de chez-nous et c'est de son pays, de notre pays, qu'il est habillé quand il chante à Paris ou ailleurs !

Ce nouveau livre de GILLES VIGNEAULT, je dois le nommer et je le nomme avec plaisir et reconnaissance. Il a pour titre : EXERGUES et il fait le bilan de dix années de vie, de dix années de travail, de textes connus ou inédits ! Je m'en voudrais de ne pas nommer quelques titres de poèmes ou de chansons, les mots de VIGNEAULT sont tellement riches de sens et d'images !

En voici quelques-uns : à l'homme d'ici... si vous mettez souci de moi... sonnet de l'arbre... sur la vitre des automnes... le bateau dans la bouteille... pays du fond de moi... la chanson du feu et de l'eau. A la manière de leur auteur, les mots de VIGNEAULT "palpent le pouls du vent qui souffle, éventrent les nuages qui planent"... Les mots de VIGNEAULT tracent la neige et la tempête, le silence et le ciel, un espace pour l'hiver, un espoir pour la joie ! Ils disent nos forêts, nos villages, nos tourments... nos gens, nos rivières, nos paysages !

Et c'est pourquoi EXERGUES... comme tous les recueils de GILLES VIGNEAULT... attend sa place à notre chevet !

Publié par les NOUVELLES EDITIONS DE L'ARC de MONTREAL, EXERGUES est en vente dans les librairies québécoises. Comme les nombreux ouvrages déjà choisis et lancés par cette maison d'édition : LE MAL DE MER et PARAGRAPHES FUTILES, de Micheline Gagnon... LES TROTTOIRS DISCONTINUS, de Sylvain Lelièvre... QUAND LES HOMMES VIVRONT D'AMOUR, de Raymond Lévesque... LA CHAIR ET L'EAU, de Sabine Poulin... AU NORD CONSTAMMENT DE L'AMOUR, de Pierre Morency... POESIE O, de Louis Royer... AILLEURS EST EN CE MONDE, de Robert Lalonde. ■

Arts & littérature

Texte rédigé par Georgette Lacroix pour l'émission ARTS & LITTERATURE ... CHRC FM STEREO ... le samedi de 7 h. 30 à 8 heures.

MONTMARTRE VIVANT... de J.-P. CRESPELLE... une chronique de ce populaire quartier de Paris établie d'après les souvenirs des grands artistes qui, dans leur jeunesse, ont créé la légende montmartroise !

Au lieu d'évoquer les artistes qui ont vécu sur cette colline inspirée, il faudrait parler de ceux qui n'ont pas eu la chance d'y passer quelque temps. Ce serait plus facile. Aujourd'hui encore, on va à Montmartre en touriste. On visite le Sacré-Coeur, on achète des souvenirs, on mange au Sabot rouge, ou chez Eugène, on regarde peindre les artistes de la Place du Tertre, on découvre la Butte aux souvenirs... mais le Montmartre des belles années d'Utrillo ou de la belle époque de Picasso, on le retrouve dans les toiles et dans les livres.

MONTMARTRE VIVANT ... de Crespelle ... évoque la jeunesse des peintres aujourd'hui célèbre, des poètes disparus, des écrivains qui sont entrés à l'Académie française, après des années de bohème ou de misère, qu'ils regrettent peut-être !

MONTMARTRE VIVANT ... c'est la jeunesse de Picasso, Jean Gabriel Domergue, André Derain, Juan Gris, Modigliani, Maurice Utrillo, Van Dongen, Severini, Lorjou, Camoin, Heuzé, Galanis, etc. Aucune montagne au monde n'est aussi célèbre que la Butte Montmartre. On y vient de partout, des Etats-Unis comme du Québec, de l'Afrique et de l'Extrême-Orient.

Le livre MONTMARTRE VIVANT de J.-P. CRESPELLE ... évoque tous les artistes qui ont vécu dans cet îlot villageois battu par la vie de la ville et l'aventure de leur existence, qui est parfois passée de l'extrême dénuement à la gloire universelle !

MONTMARTRE VIVANT ... est une superbe reliure de plus de 260 pages, comportant photos et illustrations nombreuses. Comme l'ouvrage de PIERRE GAXOTTE sur L'ACADEMIE FRANÇAISE, qui raconte l'histoire de la célèbre institution dont les statuts ont été signés par le cardinal de Richelieu et qui a survécu à tous les chambardements de l'histoire. Au moyen de photos, d'illustrations, de caricatures, Pierre Gaxotte nous présente L'ACADEMIE FRANÇAISE cette grande dame de France dont tous les chevaliers portent l'habit vert !

Toujours au rayon des livres neufs à prix réduits : LES FEMMES A TRAVERS LE MONDE... une étude sur la femme de nombreux pays. Ce livre nous présente la femme française, espagnole, italienne, nordique, anglaise, asiatique, africaine, polynésienne, soviétique, américaine, musulmane, orientale, etc ...

LA FEMME A TRAVERS LE MONDE ... un document de 22 chapitres portant la signature de psychologues, d'écrivains, de jounalistes célèbres.

Présenté dans la collection A travers le monde, dirigée par Jean-Claude Ibert, le livre est un véritable tour du monde de la femme, qui nous permet, peut-être, de découvrir son vrai visage en éveillant la curiosité du voyageur, la sagacité du moraliste, la verve de l'humoriste.

Nouveautés des Editions de l'Homme reçues...

- le malheur a pas des bons yeux (Raymond Lévesque)
- Pour entretenir la flamme (Lobsang Rampa)
- Pour une radio civilisée (Gilles Proulx)
- Interprétez vos rêves (Louis Stanké)

On peut s'étonner de ce que des monologues soient rassemblés dans un livre, de ce que des textes de RAYMOND LEVESQUE gardent toute leur saveur une fois imprimés. Pourtant, l'oeil peut faire souvent mieux que l'oreille, revenir en arrière, caresser une expression, voir entre les lignes. Précisément les textes de RAYMOND LEVESQUE sont bien éloignés de la farce grossière et de la tarte à la crème.

"LE MALHEUR A PAS DES BONS YEUX" est le titre d'un des monologues, le dernier, parmi tous les textes de cet ouvrage tour à tour accusateur, souriant ou cruel.

C'est alors que la lecture, qu'on en juge par "Les Anglais", "Les grands hommes", "Ti-Mine Goulet", "Les soldats"... devient un acte de complicité. En tout cas, cela vaut bien toutes les commissions royales d'enquête et c'est au moins aussi distrayant.

— X —

LOBSANG RAMPA a de nouveau confié aux EDITIONS DE L'HOMME un manuscrit "POUR ENTRETENIR LA FLAMME", ainsi que l'indique le titre. Faut-il comprendre la lumière apportée par les écrits de RAMPA ?

Pour la première fois, l'auteur a choisi le moyen du livre pour répondre aux questions qui lui sont le plus souvent posées par lettres et pour développer certains sujets parfois parmi les plus actuels. Signalons que "POUR ENTRETENIR LA FLAMME" est dédié à Cléopâtre et Tadalinka, deux chattes siamoises qui vivent et parlent quotidiennement à LOBSANG RAMPA.

— X —

La radio québécoise est-elle digne ou polluante ? Peut-on y pénétrer par des moyens normaux ou si, surtout, intrigues et moyens troubles y conduisent ? Les radiodiffuseurs considèrent-ils leur industrie comme un instrument de profit et un instrument de culture ou simplement comme un négoce semblable aux autres ? Enfin, les grands repsonsables de notre "radiophonie", les Gouvernants, ont-ils raison d'être fiers de leur action et de leur politique dans ce domaine ?

"POUR UNE RADIO CIVILISEE" de Gilles Proulx, aux EDITIONS DE L'HOMME, apporte à ces questions des réponses qu'il faut lire — qu'on soit d'accord ou pas avec l'auteur — pour la simple raison qu'elles sont fournies par un journaliste dont l'humour, la sincérité et le courage travaillent concurremment, concordance quand même peu courante...

— X —

Oniromancie, divination par les songes, interprétation des rêves, autant de pratiques destinées à percer le mystère du sommeil; connaissances qui remontent aux premiers âges de l'humanité.

Dépositaires de traditions orales, les Lituaniens qui s'estiment descendants d'un peuple aryen original, ont su conserver des techniques d'interprétation des rêves. LOUIS STANKE les a patiemment recueillies et a conçu un répertoire clair et pratique grâce auquel on deviendra aisément quelque peu prophète aussi bien que psychologue ou tout simplement sage.

Quelques exemples :

Si vous vous voyez en rêve avec une barbe longue et étroite, attendez-vous à vivre vieux.

Si vous distinguez plusieurs fantômes, craignez les femmes impudiques.

Si vous rêvez d'être attaqué par un singe, méfiez-vous des femmes libertines; par contre si vous vous promenez à dos d'éléphant, vous vivrez un grand amour.

Attention aux araignées, aux crapauds mais espérez voir des autruches et des cygnes (blancs)... ■

Canadiana

Analyse d'ouvrages canadiens en collaboration avec l'Office des Communications Sociales

Larmes du silence

Jean Vanier. Montréal, Editions Bellarmin, 1971, 94 p., $3.25.

"je sens d'une façon mystérieuse qu'il y a un appel un appel mystérieux qui émane de la misère des larmes de silence et au plus profond de moi-même j'entends cet appel... un murmure... la vie a un sens mais seulement dans la mesure où je découvre l'amour" (p. 42)

Jean Vanier sont étalés un peu capricieusement, comme en vers libres, en regard de très belles photographies qui prolongent les impressions et les Ce livre est un témoignage en faveur des désespérés, des sans avenir, des esprits malades, des méprisés, des angoissés, de ceux qui sont éteints. Dans un vocabulaire très simple, abondant, évocateur, les textes de impulsions que crèe en nous ce style aux phrases hachées où les mots, souvent isolés, reprennent tout leur sens :

"ces mains qui se tendent vers moi, ces mains j'ai peur de les toucher car elles peuvent m'engloutir dans un avenir inconnu... alors je tourne le dos... je rentre chez-moi... dans ma sécurité... seul chez moi" (p. 18)

Dans ce vibrant appel au respect de la personne qui ressemble à une déclaration du "droit à l'amour" pour tous, Jean Vanier parle de ce qu'il vit. Il médite sa vie quotidienne et les quelques citations de la Bible, de Gandhi, de E. E. Cummings dont il émaille son texte témoignent sans doute des sources de son inspiration.

Tête heureuse

Poèmes de Jacques Blanchet. Montréal, Leméac, 1971, 240 p., $3.00 (Coll. **Mon pays mes chansons**).

On comprend la réticence de l'auteur à publier les textes de ses chansons : le vers d'une chanson appelle une phrase musicale, sans quoi il est souvent insipide. Jacques Blanchet avoue n'avoir jamais écrit plus d'une phrase sans aussitôt songer à la musique qui s'y accorderait. Les vers que l'on publie "divorcés de la musique" n'existent pas plus qu'"une belle femme qu'on déshabille et dont on ne vous présente que le vêtement" (p. 10).

Ce volume est un témoignage rendu à l'un des pionniers de la chanson de chez nous. A l'époque où Félix Leclerc, à la suite de sa consécration parisienne, nous faisait prendre conscience de nos possibilités, Blanchet interprétait déjà ses chansons à la radio. En 1954, il remporte le premier prix au concours de la Chanson canadienne du poste CKAC avec **Tes élèves ne m'ont pas attendu**. Puis en 1957, c'est la consécration définitive avec une des plus belles chansons du répertoire, **Le ciel se marie avec la mer**, qui lui vaut le premier prix du concours de la Chanson canadienne organisé par la société Radio-Canada.

En 1959, il fait partie de l'équipe des Bozos où se font la main et la voix de nos futures vedettes : Léveillé, Lévesque, Ferland, etc. Depuis lors il n'a cessé de produire : plus de 300 chansons, de nombreuses adaptations ou traductions de chansons anglaises ou américaines.

La caractéristique du répertoire de Blanchet est sa grande variété : de l'inspiration folklorique au jazz fantaisie, en passant par la berceuse et la ballade. Il semble que ce soit cette dernière forme qu'affectionne l'auteur. Il sait manier avec goût les nuances du mode mineur. Son thème favori est sans contredit l'amour, l' amour, l'amour "sans confession", sans rémission, l'amour-chagrin, l'amour-folie, l'amour-extase, l'amour "qui appelle l'amour" (p. 157), et "qui se gaspille dans le coeur des filles" (p. 163). Qui n'a pas entendu les accents mélancoliques de Jeunes Amours : "Des pluies viendront du nord — Si tu pleures mon amour — (...) Dormons dans le décor — Au lit de nos jeunes amours" (p. 161). Ce sont ces airs que l'on se prend à turluter après audition et qui malgré leur nostalgie, nous rendent heureux. Le poète peut donc alors écrire en toute vérité : "Je veux être poète — Pour donner à chacun — Du bonheur plein la tête..." (p. 190). ■



Les Editions Hurtubise HMH publiaient récemment un ouvrage de Jacques Grand'Maison, sociologue bien connu, membre de la Commission Dumont, et professeur à l'université de Montréal. Son ouvrage s'intitule "NOUVEAUX MODELES SOCIAUX ET DEVELOPPEMENT". Sur cette photo prise lors de la réception de lancement, on voit l'auteur au centre en compagnie du maquettiste, Gilles Robert et de M. Camiré, de la maison d'édition. ■

Une oreille attentive...



Tel-Aide
522-1266

par Nicole Beaulieu

Pour les personnes esseulées qui cherchent vainement une âme à qui se confier, un nouveau service vient de naître : Tel-Aide à 522-1266.

Sous le couvert de l'anonymat le plus complet, "appelant" et "écoutant" ont le loisir de parler aussi longtemps qu'ils le désirent, en toute liberté d'expression.

Au bout du fil, 24 heures sur 24, une oreille attentive, écoute pour aider l'autre à surmonter une crise, à supporter une solitude qui se fait trop lourde ou à retrouver confiance.

Le service entièrement gratuit fonctionne depuis mardi denrier. Il a été mis sur pieds par le Conseil des Oeuvres et du Bien-être de Québec pour répondre à un besoin qui avait été perçu par le centre de référence et d'information attaché à l'organisme qui, fréquemment recevait des appels de gens désireux d'entretenir quelqu'un d'autre de leurs problèmes.

Une campagne de recrutement menée au cours des mois précédents a suscité l'intérêt d'une centaine de personnes de tous âges. Parmi elles, une équipe de cinquante-cinq bénévoles a été formée pour suivre un stage d'entraînement au Tel-Aide de Montréal et une trentaine d'autres "écoutants" sont en formation.

Le jour, une seule ligne fonctionne mais le soir et la nuit, le service dispose de deux lignes pour recevoir les appels de la population. En cas de détresse, un numéro à composer : 522-1266... ■

Un poste central pour les unités coronariennes de la région québécoise

par Nicole Beaulieu

"Le malade atteint d'infarctus du myocarde ou suspecté de faire un infarctus doit se rendre dans le plus bref délai à l'unité coronarienne qui est le plus rapidement accessible".

C'est ce que recommandent les cardiologues de Québec qui viennent de mettre sur pied un nouveau système à l'aide duquel tout médecin peut rapidement connaître la disponibilité en lits de l'unité coronarienne vers laquelle il entend diriger son patient.

Un poste central établi depuis dimanche dernier à l'hôpital St-Sacrement reçoit toutes les huit heures un bilan de la capacité d'accueil de toutes les unités de la région et permet aux médecins d'en prendre connaissance, au moyen d'un simple appel téléphonique.

Ce système vise à hâter le transport des malades atteits d'infarctus dans un milieu où ils pourront recevoir les soins que nécessitent la gravité et l'urgence de leur état. Il doit contribuer à la diminution du taux de mortalité due à l'infarctus du myocarde, en stade aigü.

Les spécialistes estiment que chaque année, plus des deux-tiers des 60,000 canadiens qui succombent à la maladie coronarienne meurent précocement avant leur arrivée à l'hôpital. Plusieurs d'entre eux auraient pu être sauvés s'ils avaient bénéficié des soins requis.

Des études démontrent que les deux-tiers des décès surviennent dans les vingt-quatre heures suivant l'apparition des symptômes de la crise et que seulement, une faible proportion des victimes ont eu accès au soins médicaux.

A la lumière de ces faits, il semble donc que la mort soit un phénomène précoce de l'infarctus du myocarde et qu'il soit possible de la prévenir dans bon nombre de cas.

"Si nous arrivons à réduire la durée qui sépare le début de la crise chez un malade et le moment où il reçoit les soins nécessaires, nous parviendrons à diminuer le nombre de décès causés par cette maladie" disent les cardiologues.

Ceux-ci conseillent fortement à l'individu qui éprouve de fortes douleurs thoraciques inhabituelles ,persistantes et accompagnées de transpiration de ne pas hésiter à communiquer avec un médecin ou le cas échéant, à se diriger vers l'urgence de l'hôpital le plus rapproché.

Selon le directeur de l'institut de Cardiologie de Québec, le Dr André Moisan, l'unité coronarienne demeure le centre le plus en mesure de recevoir ce type de malade et il ne sert à rien de s'entêter à gagner un hôpital plutôt qu'un autre. Ce qui importe en de telles circonstances est de gagner du temps...

L'instauration du système inauguré au début de la semaine dernière constitue la première étape d'un projet conçu par la Société de cardiologie de Québec dans le but précis de diminuer le nombre des victimes de l'infarctus.

La deuxième phase portera sur le transport des malades du domicile à l'unité coronarienne. On envisage ainsi de créer un service d'ambulances spécialement équipées pour répondre aux besoins les plus urgents des malades. La phase finale concernera les soins à offrir aux patients des centres urbains. ■

Répercussions de la grève

Par Joseph MacSWEEN

MONTREAL (PC) — Dans la chronique des souffrances sur la terre, la grève par plus de 200,000 employés directs et indirects de l'Etat québécois figure comme un drame mineur en termes humains.

La grève qui a commencé le 11 avril, la plus considérable de l'histoire canadienne, n'a heureusement pas été marquée durant les dix premiers jours de la violence connue au cours des années passées alors que des grévistes s'opposaient à la police — et parfois aux militaires — dans des luttes sanglantes.

Pourtant un grand nombre de citoyens se ressentent de la grève en cours de diverses manières à travers le Québec qui ne fait que sortir d'un long et pénible hier qui connut ses problèmes.

Des pères et mères de famille rapportent que leurs enfants sont devenus fatigués et ennuyés du fait d'une longue absence de l'école en raison de la grève des enseignants.

Les écoliers plus âgés font face à des problèmes plus sérieux en raison des examens finals qui s'en viennent rapidement.

Principales victimes

Mais les malades, les infirmes et les vieillards ont été les principales victimes de cette épreuve de force entre le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa et le Front commun représentant la plupart des personnes qui sont rémunérées directement ou indirectement par l'Etat.

"Cela n'a pas d'importance si je meurs ici ou là", a dit Mme Yvonne Normand, 70 ans, qui souffre gravement du coeur quand elle a été renvoyée contre son gré de l'hôpital à son domicile.

Un prêtre franciscain — de petite taille — a été arrêté par des piqueteurs quand il est arrivé à un foyer de convalescents sur le boulevard Dorchester pour donner la communion à des vieillards malades.

"Même Jésus Christ ne pourrait franchir cette ligne de piquetage", a affirmé un homme.

Quand le supérieur de ce prêtre — un gros homme — est arrivé pour la même mission, il a pu pénétrer dans l'édifice sans qu'on lui fasse de difficultés.

Lits d'hôpital vides

Armand Favreau, 64 ans, a passé six jours à l'hôpital puis il a été renvoyé à son domicile sans qu'il subisse l'intervention chirurgicale au foie qui était prévue parce que celle-ci ne constituait pas un cas d'urgence.

De tels incidents — bien qu'ils ne soient pas typiques — symbolisent les craintes des malades et des membres de leur famille, alors que plus de 50 p.c. des lits d'hôpital sont vides durant la grève des 86,000 employés non médicaux d'hôpital. L'on a rapporté que des femmes qui doivent accoucher dans un proche avenir prenaient arrangement avec des hôpitaux d'Ottawa et d'autres localités d'Ontario.

Pratiquement toutes les familles se sont ressenties de quelque façon de la grève. Quelque 1,200,000 écoliers ont reçu des vacances imprévues alors que 70,000 enseignants cessaient le travail dans la province de six millions d'habitants.

Le ministre de l'Education François Cloutier a annoncé que l'année académique pour le niveau d'enseignement secondaire ne serait pas prolongée pour récupérer le temps perdu. Les élèves ont perdu plus tôt une semaine, à l'occasion d'une forte tempête de neige.

M. Cloutier a ajouté toutefois que les cours dans les 32 Cegep de langue française pourraient se prolonger jusqu'à la mi-mai. ■

Le consommateur informé

Grâce à la collaboration de M. Harry French, chef de l'éducation et de l'information à l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du district de Québec nous débuterons bientôt une chronique mensuelle à l'intention des consommateurs. Coiffée "Le consommateur informé" cette rubrique traitera de sujets aussi importants que "le budget familial, les achats" etc...

Surveillez donc la page "famille" pour cette autre intéressante rubrique exclusive à "L'Action-Québec". ■

CAUSONS NATUROPATHIE



avec Dr H. L. GAGNON, n.d.
vice-président du
College des Naturopathes du Québec
1188, 1re Avenue, Québec 529-7177

L'âge normal de l'homme

La longévité possible est pour chaque espèce presque toujours constante. Pour l'espèce humaine, elle est de 113 ans, selon les biologistes modernes.

Cette longévité possible repose sur l'observation que les animaux vivent en moyenne un temps de vie égal à 5 ou 7 fois le temps de leur croissance. Celle-ci est approximativement de 20 ans pour l'homme.

Il y a actuellement dans le monde surtout en Bulgarie, des milliers de centenaires. Nous avons eu dans le Paris Match du 22 Mai 1971, un reportage sur un village de l'Equateur où tout le monde devient centenaire. On nous montre 17 vieillards dont l'âge varie de 92 à 140 ans. Ils sont tous actifs et travaillent dans les champs. Il y a aussi dans le nord des Indes un peuple qu'on appelle les Hounzas qui vivent couramment 130 à 140 ans. Ils ne connaissent pas la maladie. Ils meurent de vieillesse, comme s'éteint la chandelle faute de cire. Les vieillards ont l'allure de jeunes gens et vont leur chemin la tête haute et circulent aisément de raides sentiers montagneux avec une souple agilité.

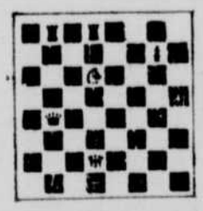
Le Docteur Lewis qui étudia la vie de 200 centenaires constata qu'ils se caractérisent par une grande modération en tout, qu'ils se couchaient et se levaient tôt, qu'ils vivaient au grand air, étaient calmes, sociables, avenants et amateurs de chants. Ils fumaient rarement mangeaient surtout du pain complet, des légumes organiques, des produits laitiers. Ils étaient laborieux, dormaient nus ou peu couverts et s'étaient mariés tard.

Quant au savant Mc Carrison qui séjourna chez les Hounzas, il remarqua que les prétendues maladies de vieillesse n'existaient pas chez ce peuple. L'âge n'amenait aucun affaiblissement des organes, le coeur ne perdait rien de sa juvénile elasticité : aucune diminution de la vue ou de l'ouie ne se produisait, et les dents mordaient toujours, vigoureuses et brillantes.

Si vous voulez vivre en santé comme eux, il ne tient qu'à vous de les imiter.

alimentex
1188, 1re avenue, Quebec 3 529-7988

Le grand roque





Le Tournoi ouvert du printemps, à Toronto

Ce tournoi, qui a été gagné par l'expert américain, E. Formanek (6-0), réunissait les meilleurs joueurs d'Ontario, de même que quelques Montréalais, dont Léo Williams, que l'on verra peut-être au prochain tournoi de l'Est de Serge Lacroix, la semaine prochaine. C'est ce jeune joueur qui a pris la vedette en battant le maître international Z. Vranesic, co-champion du Canada, dans la partie que voici :

Blancs : Williams (5-1),
Noirs : Vranesic (4-2),
Sicilienne

1 é4, ç5; 2 Cf3, é6; 3 d4, ç:d4; C:d4, a6; 5 Cç3, Dç7; 6 Fé2, Cç6; 7 0-0, Fé7; 8 Fé3, d6; 9 f4, Cf6; 10 Dé1, C:d4; 11 F:d4, é5; 12 f:é5, d:é5; 13 Dg3, Fç5; 14 F:ç5, D:ç5†; 15 Rh1, Rf8; 16 Cd5, Fé6; 17 C:f6, g:f6; 18 T:f6, Tg8; 19 Df3, Ré7; 20 Taf1, Tg7; 21 Dd3, Ré7; 22 T6f2, Tég8; 23 ç3, Td8; 24 Df3, Tg6; 25 Dh5, Tdg8; 26 Dh4†, Rd6; 27 Fh5, Th6; 28 Tf6, Dé3; 29 Td1†, Rç6; 30 T:h6, D:h6; 31 Dé7, Fç8; 32 F:f7, Tf8; 33 b4, b6; 34 Fé8†, T:é8; 35 D:é8†, Rb7; 36 D:é5, Df8; 37 Dd6, Df2; 38 é5, Fg4; 39 Dé7†, Rb8; 40 Dd6, Rb7; 41 Dd2, Df5; 42 Tél,... Les noirs perdent par le temps. ■

N.200472 — PHN

confectionnez-les vous-même!

Patron 2-morceaux



Marian Martin

Dès maintenant, faites cette mignonne petite robe-soleil. En quelques minutes vous pourrez refermer votre machine à coudre ! Deux morceaux seulement plus les boucles senouant sur l'épaule et les pantalons bouffants. Confectionnez - en plusieurs en piqué, coton ou dacron.

Demandez le patron No 9481 Nouvelles tailles pour enfants 2, 4, 6, 8. Pour la grandeur 6, vous aurez besoin de 2½ verges de 35 pouces de largeur.

Lignes douces et amincissantes

7031



Alice Brooks

Vous aurez votre place partout avec cette petite robe toute gracieuse. Une rangée de feuilles en vertical de chaque côté vous donnera l'impression d'être vraiment svelte. Servez-vous d'une laine fine à 3 plis ou de laine synthétique. Le modèle sans manche peut être porté durant toute l'année.

Demandez le patron No 7031 granndeurs 32 à 38 inclus.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.
Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron
(Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus $ ——— (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : ——— Tailles : ———
Patron no : ——— Tailles : ———
Nom : ———
Adresse : ———



Exposition
SALON DE LA FEMME
du 17 au 23 avril
Pavillon de la Jeunesse et des Congrès
au
PARC DE L'EXPO-QUEBEC

- Parade de mode (tous les après-midi et le soir)
- Produits de beauté et esthétique
- Décoration intérieure • Garderie d'enfants

250 KIOSQUES A VISITER
OUVERT TOUS LES JOURS de Midi à Minuit
Spectacles le jour et le soir présentés par CJRP

"Vous n'avez qu'à observer ce qui se passe au Québec et à Toronto pour voir à quel point on se sert de la grève pour démanteler la société"

- John Robarts

TORONTO (PC) — Le fait de diriger six compagnies a poussé l'ex-premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclarer que les fonctionnaires se servaient des grèves pour démanteler la société, ont affirmé deux chefs syndicaux.

Parlant devant l'Empire Club, M. Robarts a affirmé :

"Vous n'avez qu'à observer ce qui se passe au Québec et à Toronto pour voir à quel point on se sert de la grève pour démanteler toute la société."

Au Québec, a-t-il ajouté, plus de 200,000 fonctionnaires sont en grève et environ 4,000 cols bleus de Toronto ont débrayé.

Selon M. Norman Simon, préposé aux relations publiques au Syndicat canadien de la fonction publique représentant les cols bleus de Toronto, "il est ironique que M. Robarts, avec tous ses conseils d'administration pense qu'un boueur qui rapporte une paye de 110 par semaine rançonne la population. Je me demande comment M. Robarts vivrait avec $110 par semaine par semaine au lieu de $110 par jour".

"Je suis très surpris d'entendre M. Robarts recourir à ce langage excessif, a déclaré pour sa part M. Terry Meagher, secrétaire-trésorier de la Fédération des travailleurs de l'Ontario. Je crois que c'est parce qu'il est directeur de tant de compagnies. Il ne faut pas beaucoup de courage de nos jours pour être antisyndicaliste".

Un nouveau jouet

L'ancien premier ministre, qui a démissionné l'an dernier après 20 ans de vie politique, a souligné que son gouvernement avait retiré le droit de grève aux fonctionnaires au début des années '60, alors que le gouvernement fédéral et le Québec le donnaient à leurs fonctionnaires.

"Tout ce que je puis dire, c'est que si vous donnez à quelqu'un un nouveau jouet, vous pouvez vous attendre qu'il jouera avec, a ajouté M. Robarts. Je pense que les résultats sont évidents."

"Nous n'avons jamais considéré la grève comme un jouet," a affirmé M. J. R. Campbell, président de l'Association des contrôleurs du trafic aérien, dont les membres ont fait une grève nationale de 11 jours en janvier.

Les récentes grèves du trafic aérien, a souligné M. Robarts, étaient dirigées contre les voyageurs, non pas contre les employeurs.

Si M. Robarts s'étaient donné la peine d'étudier les faits ,a rétorqué M. Campbell, il n'aurait pas fait une telle déclaration.

"Aujourd'hui, a affirmé M. Robarts, les grèves constituent une politique dirigée contre l'ensemble de la population."

"Tout à fait faux, a répliqué M. Claude Edwards, président de l'Alliance canadienne des services publics. Dans le secteur où je travaille, nous avons négocié plus de 200 conventions en cinq ans et il ne s'est produit que cinq grèves à l'échelon fédéral." ■



Quelque soit le genre de "hot dog", ça a l'air bon ! ■

Thompson a prédit un gouvernement minoritaire

WOODSTOCK, Ont. (PC) — M. Robert Thompson, ancien chef du Crédit social et député conservateur de Deer River, a prédit, que des élections générales auraient lieu au Canada en juin et qu'un gouvernement minoritaire serait élu.

M. Thompson, qui était l'invité de l'Association progressiste-conservatrice d'Oxford, a soutenu que les Canadiens avaient perdu confiance dans le gouvernement fédéral qui, a-t-il dit, a cessé d'être la voix du peuple.

"Le plus tôt nous restaurerons cette foi en nous-mêmes et investirerons dans l'avenir du Canada, mieux ce sera pour tous les intéressés," a conclu M. Thompson. ■

En bref

Forces armées

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale, M. Edgar Benson, a déclaré, vendredi, aux Communes qu'il n'a pas l'intention d'augmenter le nombre des membres des Forces armées canadiennes.

— — —

Chômeurs

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien des ingénieurs professionnels a rapporté vendredi que plus de 1,000 des 68,000 ingénieurs professionnels du Canada sont sans emploi ou sont temporairement employés dans d'autres secteurs d'activités parce qu'ils ne peuvent trouver du travail dans leur profession.

— — —

Protestation

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures et premier ministre suppléant, M. Mitchell Sharp, a déclaré, vendredi, aux Communes que le Canada protestera énergiquement contre tout essai nucléaire français, dès que le jour et l'heure de ces futures expériences seront connus.

— — —

Sous-marins

OTTAWA (PC) — L'ancien chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a affirmé, en Chambre, que le gouvernement fédéral mettait en danger les côtes canadiennes en distribuant ses permis d'exploitation et de forage pétroliers.

M. Jack Cullen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Energie, M. Donald MacDonald, a répondu que le gouvernement encourageait l'exploitation et le forage dans ses eaux côtières, mais qu'il les soumettrait à des règlements de protection.

— — —

Aéroport

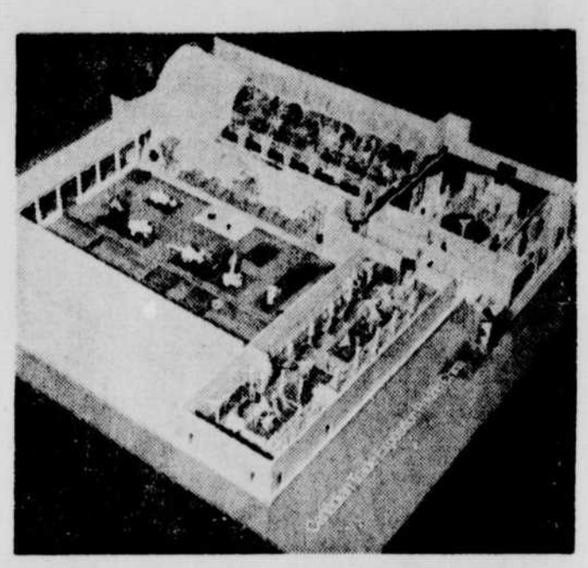
OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral ne semble pas disposé à modifier ses plans de construire un aéroport international à Pickering, municipalité située à environ 35 milles au Nord-Est de Toronto, en dépit des représentations d'un groupe de personnes favorisant une autre localité.

— — —

Soins médicaux

ST-JEAN, T.-N. PC) — Les Canadiens "devraient reconsidérer la décision de mettre gratuitement les soins médicaux à la disposition de tous", a déclaré jeudi le Dr H.D. Roberts, président de l'Association médicale canadienne.

Il est difficile, sinon impossible, de contrôler le coût des soins médicaux tant que a population et la profession médicale auront carte blanche. ■

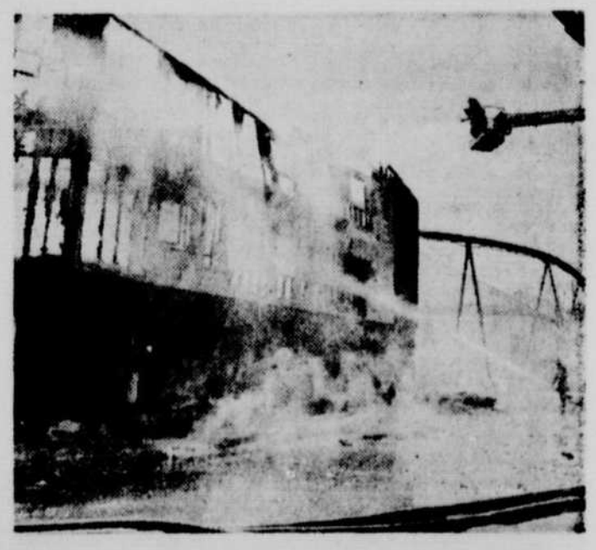


Maquette du Palais du Commerce et de l'Industrie qui sera construit par le Canada sur le terrain de l'exposition de Pékin. ■

Quelques images



Ce communiste de l'Université de la Colombie britannique a été poliment expulsé du parlement alors qu'il s'était écrié "A bas l'impérialisme américain". ■



Permier feu d'envergure sur l'ancien terrain de l'Expo 67 C'est le pavillon Bavarois qui a été la proie des flammes. ■



pour votre bien-être: (sécurité du revenu) (programmes sociaux)	**$ 704.7 millions**
pour votre santé: (assurance-hospitalisation) (réadaptation) (recherche & prévention)	**$1 024.8 millions**
pour vos loisirs et vos sports: (protection de la faune) (promotion du sport) (récréation d'été et d'hiver)	**$ 27.4 millions**
pour votre culture: (cinéma) (formation d'artistes) (conservation)	**$ 18.2 millions**
pour l'instruction de vos enfants: (commissions scolaires) (cegeps) (universités) (écoles privées) (recherche)	**$1 377.5 millions**
pour votre sécurité: (services de police) (institutions pénales) (protection civile) (protection des incendies) (bureau des véhicules-automobiles)	**$ 154.5 millions**
pour votre progrès économique: (ressources naturelles) (industries primaires et secondaires) (transport et communications) (commerce) (tourisme) (habitation)	**$ 689.0 millions**
pour le service de la dette:	**$ 206.8 millions**
pour le transfert inconditionnel au secteur local: (transfert de la taxe de vente aux municipalités) (subventions spéciales aux municipalités) (subventions en guise d'impôt foncier)	**$ 177.0 millions**
pour l'administration générale: (Assemblée nationale) (Conseil exécutif) (finances) (revenus) (etc)	**$ 234.0 millions**
TOTAL:	**$4 613.9 millions**

L'EFFICACITÉ COÛTE MOINS CHER !

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES



Pour obtenir gratuitement votre exemplaire du discours du budget, découpez et complétez ce coupon.

M. RAYMOND GARNEAU
MINISTRE DES FINANCES
DU QUÉBEC
HÔTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC 4, QUÉ.

Je désire obtenir mon exemplaire de votre discours du budget.

Nom _____

Adresse _____

_____

en version française ( )
en version anglaise ( )



ELLES SERONT PLUS BELLES SI VOUS DONNEZ DE VOTRE SANG AVANT DE PARTIR.

Les maudits sauvages... cé qui?

par Georgette LACROIX

Sûrement pas ceux que l'on désigne maintenant sous le nom d'Indiens ! Et qui pourraient en remontrer à bien des blancs qui, eux, se conduisent comme des sauvages plus souvent qu'à leur tour !

On a dit : "Les Maudits Sauvages, de Jean-Pierre Lefebvre, c'est un film politique important... un geste de repossession, non pas au niveau des faits historiques, mais au niveau de l'esprit dans et avec lequel il nous ont été transmis..."

"C'est un film ou un instrument qui tente de retrouver, par l'intermédiaire d'une tradition culturelle, le sens d'une destinée collective..."

Je voudrais que cela fut vrai ! Mais le film est loin d'avoir atteint un tel objectif. Il me semble. J'ai tenté ce matin de rejoindre, par téléphone, M. Max Gros-Louis, du Village Huron. Il est en voyage et sa femme n'a pas vu le film. Je serais curieuse de connaître l'opinion d'un Indien sur cette préduction qui ne semble pas tellement rallier de spectateurs au point de vue du réalisateur.

Le film m'a tellement déçu, dans l'ensemble, que j'étais heureuse, à la fin, de constater qu'il relatait un "bad trip" dû aux effets de la drogue sur l'imagination d'un personnage. Ce Thomas Hébert, coureur des bois, fait un rêve où se confondent la réalité historique passée et ses phantasmes personnels ou ceux des gens qui lui ressemblent et qui vivent en 1970 ! C'est ainsi que l'on voit des Indiens de 1670 fumer des cigarettes, recevoir un radio à transistor, marcher dans une ville où les affiches portent des noms aussi modernes que Pizza... hot dog... chargex... savings... vente de janvier... etc.

Les seuls bons moments du texte sont le monologue intérieur de Técacoulta, muette tout au long du film ! Ce que dit, dans sa langue poétique et imagée, cette jeune indienne de 1670, égarée entre deux images de la réalité d'aujourd'hui, est ce qui me semble de plus valable dans cette production de Jean-Pierre Lefebvre

Et le rôle muet de Técacoulta est le seul qui soit vraiment important ! Ce rôle est interprété par Rachel Cailhier qui est toutefois entourée de Pierre Dufresne, Nicole Filion, Jacques Thisdale, Roger Garceau, Gaétan Labrèche, Denise Morelle, etc. ■



Le ténor Anastasios Vrenios et le soprano canadien Teresa Stratas seront les vedettes de l'opéra "la Rondine" de Puccini présenté aux "Beaux dimanches" le 23 avril à 20h30, à la chaine française de télévision de Radio-Canada. L'orchestre symphonique sera sous la direction de Brian Priestman, directeur musical du Denver Symphony. Le spectacle a été réalisé à Toronto par Norman Campbell. ■

Trois films

par Georgette LACROIX

"La réalité est ainsi faite que des vies entières, des vies de femmes sont à jamais détruites parce qu'un certain jeune homme, n'importe quel jeune homme, les a un jour rencontrées."

C'est en trois lignes, l'opinion de Claude Mauriac, sur le film LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT. Et le continent ou ce n'importe quel jeune homme, est un jeune français, sentimental et maladroit qui va de Anne à Muriel, deux soeurs qui aiment ce Claude indécis, idéaliste, pas encore prêt pour la passion qu'il allume ou suscite dans le coeur de ses deux amies.

Sensations, sentiments... émotions, étonnements... Découvertes et souffrances réciproques ! Il est difficile d'aimer quand on ne sait pas aimer ! Mais l'échec à l'amour est parfois un hymne à la jeunesse ! Avec Jean Pierre Léaud, Mika Markham et Stacey Tendeter.

UN ETE '42... étude psychologique ou variations sur un thème bien connu, celui de l'adolescence, curieuse et avide, face à l'amour, face à la vie ! Un jeune homme veut se découvrir et s'affirmer par la sexualité, son ami par le sentiment, le respect, la tendresse pour une femme plus âgée que lui, qui a 16 ans, une femme dont le mari meurt à la guerre. Avec Gary Grimes et Jennifer O'Neil.

LA FEMME DU PRETRE... une comédie avec Sophia Loren et Marcello Mastrolanni... sur le célibat ecclésiastique !! Marcello en prêtre ne fait pas très convaincant, ni très convaincu ! Et l'on s'en bien que Sophia préférerait être amoureuse d'un homme bien ordinaire ! Même à l'étroit dans leur peau d'emprunt, la peau de leur personnage, il reste qu'ils sont amusants à voir évoluer, tous les deux, dans le chassé-croisé de leurs situations ! ■

A la découverte du Vieux Québec

par Georgette LACROIX

En marge de cette série d'articles sur le Vieux Québec, on vient de faire une importante découverte et l'Office d'information et de publicité du ministère des Affaires culturelles, nous en a fait part par le communiqué suivant.

QUEBEC (C.I.P.) — Les travaux de restauration de la Place Royale, à Québec, viennent de donner lieu à une intéressante découverte historique et archéologique : on a mis au jour la batterie royale qui défendait la basse-ville sous le régime français.

Les vestiges sont très importants : en fait, il ne semble manquer aux fortifications que le parapet qui protégeait les cannoniers. L'état de conservation de la batterie royale est remarquable. Même si leur sommet est presque à fleur de terre, les murailles étaient si solides qu'on ne les a jamais démantelés depuis leur construction par ordre de Frontenac, en 1691.

Depuis 1805, on a élevé diverses constructions, mais toutes ont été assises directement sur les murs ou les contreforts élevés par l'architecte Claude Baillif. Frontenac avait décidé de renforcer les défenses de Québec après avoir repoussé, en 1690, l'attaque de l'amiral Phipps. La batterie de la basse-ville constitua une part importante de ces travaux.

Elle devait porter une dizaine de pièces d'artillerie. Elle occupait une surface de plus de onze mille pieds carrés, soit l'équivalent de la Place Royale, sa voisine. Cette maçonnerie, devant la basse ville, constituait l'une des caractéristiques de la capitale de la Nouvelle France.

On connaissait l'existence de la batterie royale par de nombreux documents mais, jusqu'ici, on ignorait s'il en restait des vestiges. La découverte que viennent de faire les archéologues au service du ministère des Affaires culturelles semble démontrer que les fortifications n'ont perdu que leur parapet de quatre ou cinq pieds de hauteur. Jusqu'à maintenant, on a dégagé environ la moitié des murs et des contreforts. On voit très bien, à l'angle gauche, la réparation faite en 1702, alors que les glaces avaient emporté des pierres.

Les vestiges de la batterie royale sont d'autant plus importants qu'ils constituent à peu près les seuls qu'il nous reste du régime français : les autres fortifications de Québec ont en majeure partie été reprises ou refaites par les Anglais.

De plus, le mode de construction de la Batterie semble unique en Amérique du Nord. La découverte a fortement intéressé les spécialistes qui s'occupent de la reconstruction de la forteresse de Louisbourg, en Nouvelle Ecosse. Le système des contreforts de la Batterie Royale est différent de ce qui a été trouvé à Louisbourg. Il s'agit semble-t-il, d'une architecture militaire d'un style plus ancien. ■

Quelques mots

PAR GEORGETTE LACROIX

de Georgette LACROIX

Ce n'est pas tous les jours que l'on peut avoir un concert de saxophone ! Il faudra donc profiter de celui que donnera, mardi le 25 avril, au Théâtre de la Cité universitaire, le Quatuor de saxophones Remi Ménard, groupe constitué dans le cadre de la classe de saxophone de l'Ecole de Musique de l'université Laval. Ce quatuor est composé de Rémi Ménard, Alain Leblanc, Gaétan Poirier, André Lambert. Entrée libre pour ce concert.

— X —

C'est sur une note grandiose que se terminera mardi le 25 avril à 20h30 la saison 1971-1972 de l'OSQ. On pourra en effet y entendre le grand ténor canadien Jon Vickers, considéré à juste titre comme un des meilleurs ténors au monde. Les Québécois se souviendront sans doute du triomphe qu'avait remporté M. Vickers en octobre 1969 au Palais Montcalm et son retour avec l'orchestre terminera de façon prestigieuse une saison où les grands moments ont pourtant été nombreux. Jon Vickers interprétera des extraits de "La Juive" de Halevy, Carmen de Bizet, soit le fameux air de "La Fleur" et aussi d'Othello de Verdi. On pourra aussi entendre l'orchestre sous la direction de son chef Pierre Dervaux dans des oeuvres de Berlioz, Bizet, Gounod et dans la célèbre ouverture "Guillaume Tell" de Rossini.

— X —

Mesdames, une bonne nouvelle ! On reverra à l'écran après 5 ans d'absence, celui qui nous a fait battre le coeur à toute : Charles Boyer. Il jouera le rôle d'un homme de 210 ans dans une comédie musicale inspirée du film Lost Horizon. Sa dernière apparition à l'écran remonte à 1967 : Barefoot in the Park.

— X —

Le "métèque" Georges Moustaki triomphe à la Place des Arts avant de venir triompher au Grand Théâtre, au début de main. Il a toutes les femmes de son côté, lui aussi !

— X —

Edith Piaf va être à l'honneur pendant trois mois à Montréal. A partir du 15 juin, le ministre français des Affaires culturelles organise en effet au pavillon de France une exposition consacrée à la grande chanteuse disparue.

Grâce à des photos et documents sonores, on la verra dans sa légendaire robe noire et l'on revivra sa "belle époque" et la nôtre. ■

Au menu du jour

Spectacles

Grand Théâtre de Québec (salle Crémazie)
Le Trident présente
La mort d'un commis voyageur

Grand Théâtre de Québec
Gilles Vigneault
(jusqu'au 24 avril)

Théâtre de la

Cité universitaire
Les funambules
Les Petits Bonheurs de Félix Leclerc
(samedi 22 avril)
Entrée libre

Théâtre Le Tréteau (Maison des Eudistes) 6125, 1ère Avenue, Charlesbourg
Marlot dans les merveilles
dimanche 13h30 et 15h30

Expositions

Bibliothèque Sainte-Foy
Encan d'oeuvres d'art signées:
Francisco Iacurto
Marie Laberge
Thérèse Holden
Rita Morley
Julien Cloutier
(jusqu'au 22 avril)

Dominicaines Adoratrices
701, rue Cénacle, Beauport
Expo-Arts au profit des oeuvres lasalliennes de Beauport
(jusqu'au 23 avril)

Pavillon de Koninck
Salon de l'artisanat au printemps
(jusqu'au 23 avril)

Les gens de mon pays
955 ave de Bourgogne
Michel Champagne
(jusqu'au 30 avril)

Palais Montcalm
Exposition de céramiques
(jusqu'au 23 avril)

La Solidarité
925 chemin St-Louis
Barbara O'Halloran
(jusqu'au 23 avril)

CINEMAS UNIS

La plus sauvage poursuite de voitures qu'on ait vue au cinéma ! 8e sem. à Québec
POINT = LIMITE = ZERO
VANISHING POINT COULEUR
ET PUIS M..., JE T'AIME PLUS EN COULEURS
18 ANS
HORAIRE Rep. Compl. à 1.00, 4.25, 7.50 p.m.
ALOUETTE 2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 658-0592

4e sem. à Québec
VERSION FRANÇAISE
Le film que vous ne devriez pas voir seul !
WILLARD
2e Film : "Les lingots de sa gracieuse majesté"
14 ANS
CHAMPLAIN 2500 boul. Laurier Place Ste-Foy.
HORAIRE : Rep. compl. 12:50-4:10 7:40 p.m.
EN COULEURS

"Un film magnifique! Extraordinaire! Epopée de beauté et terreur!" — Magazine Life
DAVID LEAN'S FILM
DOCTOR ZHIVAGO
GERALDINE CHAPLIN - JULIE CHRISTIE - OMAR SHARIF
METROCOLOR
14 ANS
Hor sur semaine dès 5 h.
Sam. et dim. 1h.30, 4h.45, 8h.
CARTIER 1019 AVENUE CARTIER, 525-9348

Cé qui?
les maudits sauvages
Pierre Dufresne
Nicole Filion
Rachel Cailhier
Marcel Sabourin
Gaétan Labrèche
Jean-Pierre Cartier
POUR TOUS
HORAIRE: 7h. et 9h.
CANADIEN 2760 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 658-9922

2e sem. Un film de FRANCOIS TRUFFAUT
14 ANS
...d'une richesse plus grande encore que "Jules et Jim"
LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
EMPIRE 24 DE LA FABRIQUE, 524-2885
Horaire: 1h - 3h - 5h - 7h - 9h

EN GRANDE PRIMEUR...! Dès Demain!
POUR TOUS
NOUVEAU "DON CAMILLO"
LA FILLE MERE ET LE CURE
4...3...2...1... OPERATION LUNE
LAIRET 1044 3e AVENUE 523-5050
Hor. Sur sem. Rep. Compl. dès 6h.45 Sam. et dimanche dès 1h.

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
LA RÉVÉLATION QUÉBÉCOISE
RENE SIMARD
DANS SON PREMIER FILM
POUR TOUS
Touchant!.. Bouleversant!..
UNE GRANDE PRODUCTION DENIS HÉROUX EN COULEURS
UN ENFANT COMME LES AUTRES
Avec la participation de papa, maman, Line, Odette, Régis, Jean, Nathalie Simard
PAOLO NOEL - ANNE RENEE - JEN ROGER - GUY CLOUTIER
2e sem.
Enfants moins de 14 ans $1.00
CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300
Horaire : 1h. 3h. 5h. 7h. et 9h.

Philosophie Dans Le Boudoir
d'après le MARQUIS DE SADE
18 ANS Adultes
Cartes de l'Age d'Or acceptées 2e mois
2e FILM AU SECOURS ! Je suis encore VIERGE... Couleurs
HORAIRE : Rep. compl. à 12.30 - 4.20 - 7.50 p.m.
"le plaisir est une passion qui subordonne toutes les autres"...
Midi-Minuit 252 Est, St-Joseph 522-2828
couleurs

4e SEMAINE RECORD !
à 1h., 3h. 5h., 7h. et 9h. p.m.
opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
EN COULEURS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
MOINS DE 12 ANS : $1.00
gilles richer
jean bissonnette
LES GALERIES CANARDIERE — 661-8575 CANARDIERE STATIONNEMENT GRATUIT

CENTRE D'ART ST-LAURENT, ILE D'ORLEANS
Saison d'été 1972
Atelier d'arts plastiques
Atelier d'arts visuels
Pour information du lundi au vendredi
828-9192 661-6792
Date limite d'inscriptions, le 30 mai 1972

Production Boulevard présente
DE HOLLYWOOD, CALIFORNIE
* Ike & Tina Turner Review
* Ikettes
* King of Rhythms Band
M.C. YVES SAUVE de CJRP
Samedi 6 mai – 20 hres
COLISEE DE QUEBEC
Billets : à l'avance $4.50 — à la porte $5.50 — en vente mainfenant.

"Tant qu'il y aura des poèles..."
Charles Trenet
8-9-10 MAI
Location: $2.50 à $6.00
GRAND THEATRE DE QUEBEC
SALLE LOUIS-FRECHETTE, TEL. 643 8131

L'OSQ 69e GRANDE saison 1971-1972
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
Concert du mardi 25 avril 1972, à 20h.30
Au pupitre
PIERRE DERVAUX
Soliste
JON VICKERS
ténor
ENTRACTE
Ouverture Benvenuto Cellini — BERLIOZ
"Recha, quand du Seigneur", La Juive — HALEVY
Quatre préludes, Carmen — BIZET
"La fleur que tu m'avais jetée", Carmen — BIZET
Musique de ballet, Faust — GOUNOD
Ouverture Guillaume Tell — ROSSINI
"Ciel m. pouri mailer", Othello — VERDI
Musique de ballet, Othello — VERDI
"Niun mi tema", Othello — VERDI
PRIX AU GUICHET A PARTIR DE $3.50
GRAND THEATRE DE QUEBEC
SALLE LOUIS-FRECHETTE TEL 643 8131

LE MONDE

La petite actualité

Etudiants américains contre les bombardements du N.-Vietnam

NEW YORK (AFP) — Le mouvement de grève des étudiants protestant contre le renouvellement des bombardements du Nord-Vietnam s'étendait rapidement, vendredi matin, à de nombreuses universités américaines.

Après Yale, dans le Connecticut, c'est Columbia, à New York, qui ferme ses portes avec l'assentiment du président de l'université. Celui-ci s'était pourtant auparavant opposé à cette mesure. Il a suggéré que la journée soit employée à 'penser à la guerre et à parler de ce qu'elle signifie pour nous".

A Cambridge, dans le Massachusetts, 2,000 étudiants de l'université Harvard se sont prononcés en faveur d'une grève d'une durée indéterminée. Des piquets de grève ont été placés dans 45 écoles de la Nouvelle-Angleterre par des organisations pacifistes. ■

Une épreuve de force contre le général Franco

MADRID (Reuter) — Les partis de gauche espagnols, qui sont interdits, préparent une épreuve de force sans précédent contre le régime du général Franco, apprend-on à Madrid de source proche de l'Opposition.

Cette épreuve de force, organisée par quatre partis clandestins — le parti communiste, le parti socialiste, la ligue révolutionnaire trotskyste, et le mouvement des commissions ouvrières — doit commencer lundi par une série de grèves dans des usines et des chantiers de construction de Madrid.

Les jours suivants doivent voir de brefs arrêts de travail dans d'autres usines et chantiers de construction, des environs de la capitale doublés parfois d'occupations du lieu de travail. Des piquets de grève seront par ailleurs installés devant un certain nombre de fabriques — notamment textiles — de la banlieue. Si le succès de ces manifestations le permet, une grève générale les couronnera à Madrid, le 28 mai.

Le premier mai, un rassemblement ouvrier est prévu dans le quartier populaire d'Atocha, à Madrid. Il doit coïncider avec les manifestations officielles organisées par les syndicats contrôlés par l'Etat au Real Club de Madrid, un stade pouvant contenir 120,000 personnes.

Les organisateurs du rassemblement ont appelé les étudiants à se joindre aux ouvriers, et n'ont pas dissimulé que de nombreux participants seraient armés de barres de fer et de cocktails Molotov — une précaution, précisent-ils, contre la répression policière qui ne devrait pas manquer de se produire. ■

Il se cachait depuis quatre mois pour ne pas payer l'impôt

OEREBRO, Suède Reuter — La police a arrêté mardi à Oerebro un richissime agent immobilier, âgé de 60 ans, qui depuis quatre mois s'était barricadé dans un appartement vide pour ne pas avoir à payer à son percepteur de très gros arriérés d'impôts.

La police a précisé que cette personne, dont l'identité ne sera pas révélée tant qu'il n'aura pas comparu devant un tribunal, avait l'intention de ne pas se montrer jusque vers le milieu du mois prochain, date à partir de laquelle la dette qu'il devait depuis 1967 aurait automatiquement été annulée.

L'agent immobilier avait disparu depuis le mois de décembre, après que son passeport lui eut été confisqué, car il était soupçonné de fraude fiscale. La police l'a découvert dans un appartement vide, deux étages plus haut que le sien. Il avait avec lui tout un stock de boîtes de conserves, de quoi boire, de quoi lire, et la radio. ■

On recherche le meurtrier d'un aiglon de mer !

MORGES, Suisse (Reuter — Une récompense de 1,000 marks — $310 — a été offerte à toute personne qui fournirait des renseignements aboutissant à l'arrestations du meurtrier d'un aiglon de mer à queue blanche, l'un des oiseaux les plus rares d'Europe, annonce le Fonds mondial pour la nature, dont le siège est à Morges, Suisse.

La récompense est offerte par un lonateur anonyme. Un vandale a grimpé samedi sur un arbre de 30 mètres de haut dans le Schleswig-Holstein, où nichait un aiglon de deux jours et l'a tué. Un porte-parole du fonds a dit que cet acte était d'autant plus criminel que l'oiseau était le seul aigle de mer né cette année. Il ne reste que quatre couples d'aigles de mer en Europe occidentale, hors de Scandinavie.

Le même individu avait grimpé la veille sur un autre arbre pour atteindre un nid, qui était vide.

Les aigles de mer n'ont produit que des oeufs stériles ou des embryons morts à la suite d'absorption de résidus chimiques dus aux poissons et aux oiseaux dont ils se nourrissent. En revanche, les parents de l'oiseau assassiné avaient été alimentés spécialement par de la nourriture non contaminée durant l'hiver. ■

Quelques nouvelles en bref

LE CAIRE Reuter — M. Anouar Sadate, président égyptien, se rendra à Moscou d'ici peu pour y avoir de nouveaux entretiens avec les dirigeants soviétiques, déclare-t-on de source bien informée au Caire.

— — — — — —

LONDRES Reuter — M. Willy Brandt, chancelier de l'Allemagne fédérale, a commencé jeudi ses entretiens au sommet avec M. Edward Heath, premier ministre de Grande-Bretagne.

A son arrivée de Bonn, le chancelier a été accueilli à l'aéroport par le premier ministre. Les deux dirigeants devaient ensuite gagner Londres pour tenir la première de leurs deux séances de discussions prévues sur les problèmes européens et internationaux.

— — — — — —

BEYROUTH Reuter — Des soldats iraniens ont pénétré hier en Irak et attaqué un poste de police dans la partie orientale du pays, a rapporté Radio-Bagdad, citant un porte-parole militaire irakien.

Le porte-parole a ajouté que les Iraniens avaient été repoussés et contraints de battre en retraite. ■

Dépistage précoce
Guérison possible
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER



l'Action Québec

64e année, No 191
Samedi,
22 avril 1972

Le Spécialiste du Stylo
"ARTICLES de BUREAUX"
St-Roch
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223
Place Laurier
651-4316

LES SPORTS

Télé

AUJOURD'HUI LE 22 AVRIL
1h.00 : CBVT (11) — Pittsburgh à Philadelphie (baseball)
2h.00 : WCAX (3) — A.B.A. Playoffs (basketball)
2h.00 : Tele-5 — Match de la semaine (baseball)
2h.00 : CFTM (10) — Jeunesse en forme
3h.00 : WMTW (8) — Tournoi des champions (golf)
3h.00 : CFTM (10) — Sur le matelas (lutte)
3h.30 : CFCF (12) — Lutte Grand Prix
3h.45 : CBVT (11) — Echos du sport
4h.00 : CBVT (11) — Le golf et ses étoiles
4h.00 : WCAX (3) — Archer et Nichols vs Barber et Littler
4h.00 : Télé-4 — Lutte Grand Prix
4h.30 : Tele-5 — Sports Week
4h.30 : WMTW (8) — N.B.A. Playoffs (basketball)
6h.00 : Tele-5 — Tee to Green (golf)
6h.30 : CKTM (13) — Lutte Grand Prix

DIMANCHE LE 23 AVRIL
11h.00 : Télé-7 — Lutte Grand Prix
11h.45 : Télé-4 — Match
1h.00 : WMTW (8) — Outdoors avec Julius Boros
1h.30 : WMTW (8) — N.B.A. Playoffs (basketball)
2h.00 : WCAX (3) — Boston à St-Louis (hockey)
3h.30 : WMTW (8) — Trenton 200 (automobiles)
3h.30 : CBVT (11) — L'heure des quilles
5h.00 : WMTW (8) — Tournament of champions (golf)
5h.00 : CFCF (12) — Tournament of champions (golf)
7h.00 : CBVT (11) — Chicago à New York (hockey)
7h.00 : Tele-5 — Chicago à New York (hockey) ■

Les Remparts devront se hâter de rétablir l'équilibre, demain soir

après avoir baissé pavillon à Cornwall, hier

CORNWALL (spécial) — Comme on le redoutait à Québec, les Remparts n'ont pu entamer victorieusement la finale des séries éliminatoires de la Ligue Junior A du Québec en baissant pavillon par 5-3 devant les Royals à Cornwall, hier soir. Cet échec était à craindre puisque le club québecois allait sans doute encore éprouver de sérieuses difficultés à évoluer sur la patinoire en mouchoir de poche du club torontois. Ce ne fut toutefois pas le manque d'espace vital qui s'avéra leur principal handicap mais bien plus la rafale de quatre buts que les Québecois encaissèrent dans la première période puisqu'elle s'acheva par un pointage de 4-2 à leurs dépens. Par la suite, le duel fut très égal et fortement contesté, mais il devait s'achever favorablement pour la formation dirigée par Orval Tessier qui rencontrera donc celle de Maurice Filion demain soir, au Colisée, avec une avance de 1-0 dans la série. Richard Nantais (2) et Réjean Giroux ont marqué les buts des Québecois et cinq joueurs différents ont déjoué tour à tour Jean-Jacques Lecavalier, soit : Murray MacDonald, Teeple, Renaud et Johnson. La rencontre ne fut pas particulièrement violente et elle aurait pu se terminer par une défaite plus cuisante des Remparts si ceux-ci n'avaient pas bravement résisté à leurs adversaires supérieurs en nombre pendant cinq minutes, au cours de la seconde période. Il s'agissait du premier revers des québecois depuis le début des séries.

6 buts en 20 minutes

Pouvait-on prévoir que la série finale entre Québec et Cornwall débuterait par autant de buts, dès la première période de l'affrontement initial ? Sûrement pas. Après vingt minutes de jeu le pointage se chiffrait en effet déjà à 4-2 en faveur des Royals.

Tirant hâtivement profit de la petite surface de leur patinoire (180-85), le club d'Orval Tessier réagit très vite après avoir encaissé le premier point, à 4:57, sur un lancer de Richard Perron déviant sur le bâton de Nantais. 33 secondes plus tard, alors que Réjean Giroux était au pénitencier, l'égalité était déjà rétablie, Bob Murray s'en étant chargé. Puis les Royals accentuèrent leur pression en débordant fréquemment la défensive québecoise. Blair MacDonald poussa son club en avant à 9:18 et, s'élançant du centre de la patinoire un peu plus tard, Gerry Teeple déjouait superbement Pierre Roy et Jean-Jacques Lecavalier pour hausser l'avance des Royals à 3-1 imité presque aussitôt par Michel Renaud comptant à son tour au profit du club ontarien qui détenait dès lors une avance de 4-1. Elle fut légèrement réduite avant le premier repos quand, durant la seconde pénalité infligée au robuste John Wensink, Réjean Giroux enfila son onzième but des séries, avec l'aide de Paul Dion et Jacques Richard, ce qui portait le pointage à 4-2 au terme de cette période dominée par l'équipe locale.

Les Remparts évitent le pire

Le match se poursuivit avec beaucoup plus d'équilibre jusqu'à la mi-temps sans que les Remparts bénéficient de deux avantages numériques. Mais ils allaient se distinguer à leur tour et avec plus de mérites quand Charles Constantin écopa d'une majeure. Contestant cette pénalité de l'arbitre qu'il jugeait excessive, Filion reçut par surcroit une mineure, ce qui plaçait son équipe en mauvaise posture puisqu'elle allait jouer durant deux minutes à 3 contre 5. Pour sortir de cette impasse, on utilisa Landry, Dion et Richard qui parvinrent à neutraliser le jeu de puissance des Royals. Cette tâche accomplie, il fallait la répéter, Pierre Roy devant retourner au pénitencier alors que la majeure à Constantin se poursuivait. Mais encore une fois, les Québécois résistèrent et lorsque cette deuxième période très contestée prit fin, le pointage était toujours bloqué à 4-2, ce qui maintenait les Remparts à la portée d'une possible victoire.

Le pointage se resserre temporairement

C'est dans la troisième période que le duel ressembla pleinement à un match éliminatoire, les deux formations décuplant leur ardeur pour s'assurer le plus souvent possible le contrôle du disque, tout en redoublant de prudence. Ainsi se poursuivit la partie jusqu'au deuxième but de Nantais enfilà à 15:31, donc suffisamment à temps pour redresser la situation des Remparts. Malheureusement pour eux, une mise au jeu près du filet de Lecavalier allait permettre à Dave Johnson de redonner une avance de deux buts aux Royals, marge de sécurité leur assurant finalement la victoire par 5-3 et leur donnant une avance de 1-0 dans cette finale dont le deuxième match sera disputé demain soir, au Colisée. ■

SOMMAIRE:

Première période:
1—Québec: Nantais 6e (Constantin, Perron) ... 4:37
2—Cornwall: Murray (Teeple) ... 5:30
3—Cornwall: MacDonald (MacCarthy, Bowles) ... 9:18
4—Cornwall: Teeple (Johnson, McCullogh) ... 13:57
5—Cornwall: Renaud (MacDonald, MacCarthy) ... 14:20
6—Québec: Giroux 11e (Richard, Dion) ... 17:19
Punitions: Roy et Wensink 1:18, Giroux 5:15, Roy 7:12, Wensink 16:08.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: Wensink 1:40, Smith 4:25, Constantin (maj) et Québec (St-Hilaire), 9:40, Roy 12:26, Winsink 15:20.
Troisième période:
7—Québec: Nantais 7e (Constantin, Deschamps) ... 15:31
8—Cornwall: Johnson (Teeple) ... 17:35
Punition: MacDonald 11:35.

Lancers par:				
Québec	9	12	11	—32
Cornwall	14	11	13	—38

Assistance: 2,167. ■



Gilles Villemure ne se soucie pas de son cheval actuellement

Par la PRESSE ASSOCIE

Gilles Villemure paraissait fatigué, un privilège qu'il avait mérité après 60 minutes de tension jeudi alors qu'il gardait les buts lorsque les Rangers de New York ont remporté par 3-2 leur troisième victoire d'affilée dans la série semi-finale de la coupe Stanley de la LNH contre Chicago.

La garde des buts peut être le plus difficile moyen dans le monde de gagner sa vie. Et de bien jouer dans les buts durant les éliminatoires de la coupe Stanley ne fait qu'augmenter la pression. Villemure a montré de la fatigue d'avoir à faire face aux durs lancers des Black Hawks.

Puis soudainement, ses yeux ont brillé et il a commencé de parler.

"Hé, je me le rappelle, a-t-il dit. Mon cheval, qu'est-ce que mon cheval a fait ?" Il ne faut pas se tromper sur Villemure. Il n'a pas un pari de $2 sur les courses. Pas Gilles. Il travaille vraiment à améliorer la race chevaline.

COURSES DE CHEVAUX

Villemure entraine et conduit des chevaux dans des courses sous harnais durant l'été et il est propriétaire d'un trotteur. Alors que dans ses buts il contribuait à la victoire de Rangers contre les Hawks, son cheval, Gay Bristol, devait participer à la troisième course à la piste Yonkers.

"Je devine qu'il n'a pas gagné", a dit Villemure en souriant. "S'il avait gagné, j'en aurais entendu parler à ce moment-ci. Il a gagné il y a trois semaines à Yonkers, mais rien depuis lors".

Durant l'été, Villemure pilote son cheval à deux des pistes de la banlieue de New York — Roosevelt et Yonkers — mais durant l'hiver il remet Gay Bristol entre les mains d'autres pilotes. Il aime beaucoup son cheval.

"Je puis vous dire ceci, a souligné Villemure. Il a fait tout son effort, chaque fois qu'il a pris part à une course. Cela, je le sais".

Villemure ,dont la moyenne de 2.08 a été la deuxième meilleure dans la LNH, a été l'homme oublié de l'opération de la coupe Stanley des Rangers alors que son coéquipier Ed Giacomin a été dans les buts durant les sept premières parties des éliminatoires contre Montréal et Chicago.

Mais Giacomin s'est blessé au genou durant les derniers moments de la partie d'ouverture de la semi-finale contre Chicago et la tâche de garder les buts est revenue à Villemure pour les 2e et 3e parties. Il joue très bien et il a une excellente chance d'être encore dans les filets dimanche alors que les Rangers tenteront d'obtenir leur 4e victoire consécutive contre les Hawks, victoire qui les assurerait de participer à la série finale.

L'AUTRE SERIE

Par ailleurs de Boston vient le rapport que même les volatiles partisans des Bruins ne pourraient blâmer les gardiens du St-Louis Jacques Caron et Ernie Wakeley s'ils faisaient une demande pour une prime de risque après que les Blues sont arrivés sur leur territoire ayant subi deux défaites cruciales au Garden de Boston.

Les Blues, battus par 6-1 et 10-2 dans leurs deux premières parties de la série semi-finale de la coupe Stanley n'ont rien respecté des fondements du hockey défensif, un élément du jeu qui les a assurés de participer aux éliminatoires.

L'instructeur du Boston, Tom Johnson, jamais un à admettre que ses joueurs puissent prendre à la légère leur opposition, a eu de la difficulté à réprimer un sourire vendredi sur la manière dont les Bruins ont eu raison de leurs rivaux des éliminatoires de la LNH.

Les Blues, en deux parties, n'ont tenu nul cas des plans de jeu qu'ils avaient pour arrêter la puissante offensive du Bostoin en serrant de près les joueurs adverses et en protégeant le secteur devant les gardiens Caron et Wakely où les Bruins peuvent infliger le plus de dommage.

"Du moins, c'était notre stratégie", a dit Phil Roberto, déçu, qui a marqué jeudi l'un des deux points contre Gerry Cheevers du Boston.

"Non seulement nous n'avons pu nous en tenir à cette stratégie, nous n'avons pu patiner avec nos adversaires. Mais je ne peux prévoir que nous perdions, spécialement après la manière dont nous avons remonté la pente contre le Minnesota après que nous tirions de l'arrière par deux parties". ■

HIER
Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Finale 4 de 7
Québec 3 Cornwall 5
(Cornwall mène 1-0)
Coupe CALDER
Demi-finale 4 de 7
Baltimore 2 Cincinnati 2 (3e)
(Baltimore mène 2-0)
Ligue JUNIOR B QUEBEC-PORTNEUF
Finale 3 de 5
Beauport 3 Grand-Mère 5
(Grand-Mère mène 2-1)
Finale 4 de 7
(Sainte-Foy 0 St-Romuald 4
(St-Romuald mène 2-0)

SAMEDI
Coupe CALDER
Demi-finale 4 de 7
(Nouvelle-Ecosse à Boston
(Nouvelle-Ecosse mène 1-0)

DIMANCHE
Coupe STANLEY
Demi-finales 4 de 7
Boston à St-Louis (2h.)
(Boston mène 2-0)
Chicago à New York (7h.)
(New York mène 3-0)
Coupe CALDER
Demi-finale 4 de 7
Baltimore à Cincinnati
(quatrième partie)
Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Finale 4 de 7
Cornwall à Québec (8h.15)
(deuxième partie)
Ligue JUNIOR B DE L'EST
Finale 4 de 7
St-Romuald à Ste-Foy
(troisième partie)
Ligue JUNIOR B QUEBEC-PORTNEUF
Finale 3 de 5
Grand-Mère à Beauport
(quatrième partie)

LE CLASSEMENT

Série E	G	P	PP	Pc	Pts
New York	3	0	11	7	6
Chicago	0	3	7	11	0
Série F					
Boston	2	0	16	3	4
St-Louis	0	2	3	16	0

■

Un seul absent dans le camp des New-Yorkais

NEW YORK (PC) — Le vétéran Ron Stewart, atteint aux côtes à deux reprises durant les éliminatoires de cette saison, était le seul joueur manquant alors que les Rangers de New York pratiquaient vendredi en préparation de la joute de dimanche contre les Black Hawks de Chicago, la quatrième de la série semi-finale.

"Stewart est dans une catégorie douteuse et je ne prévois pas que Jim Neilson joue dimanche", a dit le directeur général Emile Francis, dont l'équipe a une avance de 3-0 dans la série 4 de 7.

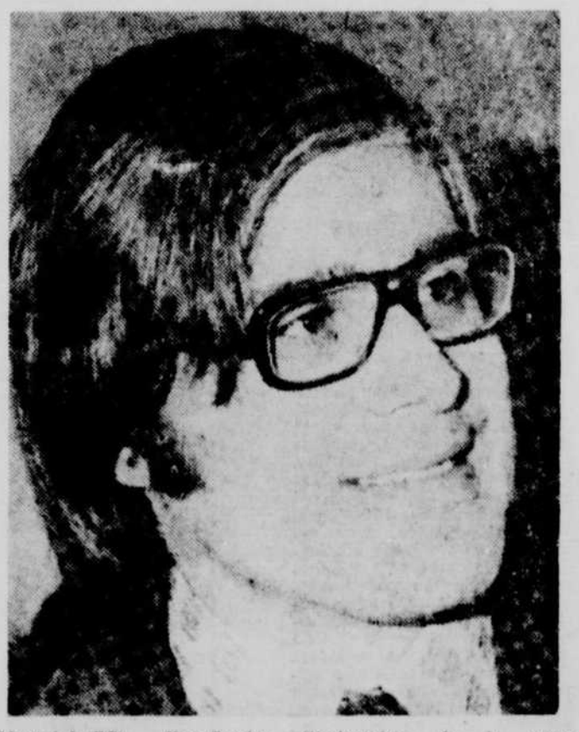
Neilson, joueur de défense de 200 livres du New York, a un doigt brisé sur sa main droite qui fait que pour lui les lancers sont pénibles. Il a manqué les deux dernière parties. Stewart n'était pas habillé de son équipement de hockey jeudi soir alors que les Rangers ont remporté une victoire de 3-2.

"Jean Ratelle et Jim Dorey seront prêts pour le peu à la fin de la semaine prochaine", a dit Francis.

Ratelle, le pivot de la meilleure ligne des Rangers et le meilleur compteur de l'équipe avec 46 buts et 63 assistances, a été au rancart depuis le 1er mars alors que le lancer d'un coéquipier lui fracturait une cheville. Dorey a subi une séparation à l'épaule le 22 février dans sa première partie pour les Rangers après qu'il eut été acquis des Maple Leafs de Toronto en échange pour Pierre Jary.

Les indications sont que ni Ratelle ni Dorey ne seront pousses à l'action avant les finales de la coupe Stanley, qui se présentent maintenant comme une lutte entre New York et Boston. ■

Hors de portée de la AMH d'ici l'été 1974



Montréal (PC) — Ken Dryden, la sensationnelle recrue dans les buts des Canadiens de Montréal, a signé vendredi un contrat de deux ans le liant à cette équipe de la LNH, écartant ainsi des rapports antérieurs qu'il était destiné à la nouvelle Association mondiale de hockey.

Les conditions financières du nouveau contrat n'ont pas été annoncées par l'équipe.

Les négociations entre le directeur général Sam Pollock et Gerry Patterson de Montréal, le conseiller financier de Dryden, ont commencé en avril dernier et alors que l'accord sur les conditions de base du contrat avait été conclu en février, la signature a été retardée jusqu'à ce que les Canadiens soient éliminés des éliminatoires de la coupe Stanley.

"J'estime que Dryden est le meilleur gardien de la LNH aujourd'hui", a dit Pollock. "Et son contrat reflète cette opinion".

Dryden, 24 ans et, à six pieds quatre pouces le plus grand gardien de buts de la LNH, s'est joint aux Canadiens en mars 1971, et on l'a mentionné comme ayant été le facteur prédominant dans la course de l'équipe de Montréal vers les éliminatoires et la coupe Stanley cette année-là.

Avant les éliminatoires de 1971, il n'avait joué que dans six parties de la LNH, mais sa performance d'après saison lui a valu le trophée Conn Smythe comme ayant été le meilleur joueur des éliminatoires de la coupe Stanley. ■

La majorité des joueurs de la LNH sont d'accord

Par Bruce LEVETT
de la PRESSE CANADIENNE

Certains des meilleurs joueurs de la ligue Nationale de hockey ont fait une pause dans leur quête de la coupe Stanley pour affirmer que s'il n'en tenait qu'à eux, ils affronteraient les Russes cet automne.

Il y avait des hésitations quant à savoir ce que cela signifierait pour eux en termes d'argent et en termes de récompense s'ils devaient être blessés, mais la première réaction a été résumée par Brad Park, joueur de défense-étoile des Rangers de New York qui a dit :

"J'aimerais bien jouer. Je crois que c'est une très bonne idée".

Derek Sanderson, jeune joueur de centre des Bruins de Boston, a commenté l'affirmation de Park :

"N'importe où, n'importe quand, sur n'importe quelle patinoire et sous n'importe quelle condition".

Bobby Orr, le joueur de défense des Bruins qui a transformé le jeu du hockey, a dit "j'aimerais bien jouer", ajoutant "mais je crois que ce devrait être une équipe qui ait eu une occasion de jouer ensemble. Et ce devrait être une série de matches, non pas seulement un ici et un là".

LES ADMINISTRATEURS

La proposition qui a été faite prévoit huit parties, quatre au Canada et quatre à Moscou, devant avoir lieu en septembre.

La position des joueurs les oppose directement à certaines des adminstrations de la LNH.

Les Bruins, d'une part, et les Blues de St-Louis, ont affirmé qu'il n'existe aucun moyen qu'ils permettent à leur joueur d'y prendre part. Les Canadiens de Montréal, les Maple Leafs de Toronto et les Canucks de Vancouver sont engagés toutefois à coopérer.

Toutefois, Lyman Walters, vice-président de Medicor, la compagnie qui contrôle les Canucks a ajouté ce commentaire sec :

Si les 20 meilleurs joueurs de la LNH devaient s'engager dans l'équipe canadienne, "nous pourrions ne pas être impliqués".

Les Canucks ont terminé la saison régulière de la LNH avec la pire fiche cette saison.

UN HONNEUR

Red Berenson des Red Wings de Détroit, président de l'Association des joueurs de la LNH, a affirmé que la plupart des étoiles de la LNH seraient "honorés" de jouer et que le patriotisme n'en était pas la première motivation.

L'amour du jeu du hockey était la clé, a-t-il dit, ajoutant "nous représentons le meilleur hockey dans le monde, mais il s'étend maintenant à travers le Canada et les Etats-Unis. Ce sera la LNH contre le hockey international".

Le vétéran centre Phil Esposito — qui a obtenu 133 points cette saison et qui a établi le record de 172 points la saison dernière —a été aussi enthousiaste que Sanderson :

"Eh bien, je serais disposé à jouer n'importe quand", a-t-il dit.

Alan Eagleson, aviseur légal de Orr et directeur exécutif de l'Association des joueurs de la LNH, a dit qu'il est ennuyé par la position prise par les propriétaires récalcitrants des équipes établies aux Etats-Unis.

"Si les propriétaires de la LNH et les directeurs généraux s'opposent aux joueurs dans leur tentative de jouer pour le Canada", a-t-il dit, "ils seront dans mon livre noir. Et ils savent qu'ils ne peuvent se permettre cela par ces temps-ci".

Toutefois, la précaution a été formulée :

"Si j'étais blessé dans une série comme celle qui est projetée, je voudrais être certain que l'on s'occupe de moi", a dit Esposito.

Le premier ministre suppléant M. Mitchell Sharp a déclaré vendredi que le gouvernement était très en faveur d'une série de matches de hockey entre le Canada et l'Union soviétique, car elle permettrait de savoir une fois pour toute quelle est la meilleure équipe mondiale.

Malheureusement, les propos de M. Sharp sont arrivés un peu tard, car depuis jeudi ce sont les Tchèques qui sont les champions du monde du hockey amateur.

M. Sharp répondait alors à une question du député néo-démocrate de Fraser Valley, M. Mark Rose, qui voulait savoir si le gouvernement avait informé la ligue Nationale de hockey de son appui. Le député avait ensuite fait état des objections soulevées par plusieurs équipes de villes américaines peu disposées à prêter leurs joueurs. ■



GERRY TEEPLE, des Royals de Cornwall, a décroché le trophée "Frank-Selke" comme le joueur alliant le mieux l'efficacité au jeu à la gentilhommerie dans la ligue Junior majeure du Québec. ■

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

CHARLES RHEAUME
LUNETTES - VERRES DE CONTACT
OPTICIEN D'ORDONNANCES
1680, 1ère Avenue
(Face à l'hôpital St-François d'Assise)
524-9214

General Bearing Service LIMITEE
PIEDS A COULISSE CALIPER EVERYDAY
PIEDS NICKELES — 7" de long. Graduation en pouces et en millimètres.
$2.25 taxe comp.
165, PRINCE-EDOUARD
Québec — 529-9088

NOTAIRES
Raymond Derasp
Germain Paiement
Huguette Viger
264 de la Couronne — 529-5701
Stationnement voisin de l'édifice

AU COEUR DE QUÉBEC
HÔTEL BAILLARGEON PAUL
INC.
638 Ouest, rue St-Vallier
Diners d'hommes d'affaires à compter de
$2.00
Salles pour réceptions de tous genres.
STATIONNEMENT GRATUIT

LUCKY GARDEN
RESTAURANT INC.
1177 RUE DE L'ÉGLISE,
VILLE DE STE-FOY
LIVRAISON A DOMICILE
Tél.:659-1010

CORNWALL VS REMPARTS
DIMANCHE SOIR 8h.15
BILLETS EN VENTE AU COLISEE
DE 9h. 00 à 4h. 30
TEL.: 694-7142
BALCONS (RESERVATION) 1.50
BALCONS (ADMISSION GENERALE) 1.25
ENFANTS 0.50
éliminatoire

Et de quatre pour les Expos

MONTREAL (PC) — Le frappeur d'urgence Jim Fairey a frappé un double de deux points à la fin de la huitième manche pour briser une égalité sans points et assurer aux Expos de Montréal une victoire de 2-1 sur les Cardinals de St-Louis dans une joute de la Ligue Nationale vendredi soir.

Fairey a permis au receveur John Boccabella de toucher le marbre courant du troisième but et Tim Foli courant du premier but et d'assurer aux Expos leur quatrième victoire en autant de parties cette saison et leur troisième sur les Cardinals.

Alors qu'un frappeur avait été retiré au bâton, Boccabella a frappé un simple au champ gauche et il a atteint le deuxième but alors que le voltigeur Lou Brock des Cards a laissé s'échapper la balle qui a roulé à la clôture enregistrant alors une erreur. Foli a permis à Boccabella d'atteindre le troisième but par un simple à la gauche établissant ainsi le jeu pour le coup victorieux de Fairey.

Bill Stoneman remportait sa deuxième victoire cette saison alors que Rick Wise, 0-2, a subi la défaite.

Les Cards ont marqué un point non mérité dans la neuvième manche quand le receveur Ted Simmons a permis à Maty Alou d'atteindre le marbre par son troisième coup simple de la partie . Alou avait frappé un simple à droite alors que deux frappeurs avaient été retirés au bâton et il s'est rendu au deuxième but sur une erreur de Ron Hunt.

Mike Marshall est venu comme lanceur pour les Expos et il a placé des joueurs sur tous les buts avant de retirer au bâton Joe Hague qui constituait le troisième retrait de la dernière manche.

Marshall a eu le crédit d'avoir sauvé la partie.

Stoneman a eu des problèmes de contrôle durant toute la partie, accordant des buts sur balles à sept frappeurs et accordant sept coups sûrs avant d'être relevé par Fairey à la huitième manche.

St-Louis	000	000	001-1 9 1
Montréal	000	000	02x-2 7 1

Wise 0-2 Drabowsky 8 et Simmons — Stoneman 2-0 Marshall 9 et Boccabella.

ST-LOUIS:

	Ab	P	Cs	Pp
Brock, cg	4	0	0	0
Sizemore, 2b	5	0	0	0
Alou, cd	5	2	2	0
Torre, 3b	4	0	1	0
Melendez, cu	0	0	0	0
Simmons, r	4	0	3	1
Hague, 1b	3	0	1	0
Cruz, cc	4	0	1	0
Crosby, ac	2	0	1	0
Wise, l	4	0	0	0
Drabowsky, l	0	0	0	0
Total	35	1	9	1

MONTREAL:

	Ab	P	Cs	Pp
Hunt, 2b	4	0	0	0
Bailey, 3b	4	0	1	0
Jorgensen, 1b	3	0	0	0
Fairly, cd	3	0	1	0
Singleton, cg	1	0	0	0
Day, cc	3	0	1	0
Boccabella, r	2	1	1	0
Foli, ac	3	1	2	0
Wine, ac	0	0	0	0
Stoneman, l	1	0	0	0
Fairey, fu	1	0	1	2
Marshall, l	0	0	0	0
Total	26	2	7	2

St-Louis	000	000	001—1
Montréal	000	000	02x—2

E—Brock, Hunt. DJ—St-Louis 1, Montréal 2. LSB—St-Louis 15, Montréal 3. 2B—Fairey S—Singleton, Stoneman.

Les lanceurs:

	ml	c	p	pm	b	rp
Wise, p, 0-2	7	1-3	7	2	2	1 2
Drabowsky		2-3	0	0	0	0 0
Stoneman, g, 2-0		8	7	0	0	7 4
Marshall		1	2	1	0	1 0

Partie sauvée—Marshall. T—2:32. A—14,559. ■

LIGUE EASTERN

West Haven	000	010	u00-1 4 2
Pawtucket	022	000	00x-4 9 0

Westhaven - Golden, Buskey (4), Babbitt (8) et Deidel Pawtucket-Burton et Maggard. L-G-Burton, L-P-Golden.

Circuits West Haven, Palmer; Pawtucket, Mannerino.

LIGUE NATIONALE

NEW YORK (PA) — Tom Seaver a limité ses adversaires à qautre coups sûrs seulement alors que les Mets de New York ont défait les Cubs de Chicago et Burt Hooton par 2-0 vendredi.

Chicago	000	000	000-0 4 0
New York	000	020	00x-2 7 1

Hooton 1-1 McGinn 8 et Hundley; Seaver 2-0 et Grote.

PHILADELPHIE (PA) — Vic Davalillo a accueilli le lanceur de relève Chris Short par un coup de circuit à la dixième manche, donnant aux Pirates de Pittsburgh une victoire de 3-2 sur les Phillies de Philadelphie vendredi soir.

Pitts	001	000	001 1-3 6 0
Philadel	110	000	000 0-2 7 0

— — —

Cincinnati	020	000	011-4 8 0
Atlanta	000	101	100-3 11 2

Nolan, Carroll 9 et Bench; Reed, Schueler 9 et Casanova, G-Nolan 2-0, P-Reed 1-1. Cir: AtlCarty 1, Evans 2.

ATLANTA (P.A.) — Joe Morgan a égalisé le pointage par un coup de circuit à la huitième manche et Pete Rose a fait marquer le point victorieux à la neuvième manche par un simple, menant les Reds de Cincinnati à une victoire de 4-3 sur les Braves d'Atlanta vendredi soir.

Le coup de Moran par-dessus la clôture du champ droit a amené les Reds à une égalité de 3-3 avant que le point de neuvième manche n'impose aux Braves leur sixième défaite consécutive.

Bernie Carbo a été frappé par un lancer au début de la neuvième manche. Darrell Chaney, courant pour Carbo, s'est rendu au deuxième but sur un coup sacrifié et il a compté le point sur le coup sûr de Rose.



KARL KUEHL

Premier alignement des Carnavals

Par Réal LABBE

ELMIRA, N.Y. — Le moment de vérité est arrivé pour les Carnavals de Québec qui inaugurent aujourd'hui à Elmira leur deuxième saison dans la ligue de baseball Eastern. La période d'entrainement est maintenant chose du passé et la fiche de 12-13-1 est oubliée.

Elmira a changé de nom et d'affiliation. Du Kansas City, l'équipe de l'état de New York est passé aux Indians de Cleveland et son nom est, comme dans le cas des Carnavals, différent de celui de son club majeur, car il s'aira des Pioneers. Le gérant est Len Johnston.

Le nouveau pilote des Carnavals, Karl, Kuehl a fait connaitre son alignement au bâton, selon la présence d'un lanceur droitier ou gaucher chez les Pioneers. Contre un droitier, ce sera:

1 — Larry Lintz, AC
2 — Jim Chapman, 3B
3 — Jim Cox, 2B
4 — Barry Foote, Rec.
5 — Walt Hriniak, 1B
6 — Rick Down, CD
7 — Tony Scott, CC
8 — Don Schuldies, CG
9 — Joe Gilbert, LG

Centre unn gaucher, Chapman cèdera sa place à Bob Croswell, Randy Brown remplacera Hriniak, alors que chuldies fera place à Mike Liebeck ou Arturo Miranda. Le lanceur pour le deuxième match dimanche sera Balor Moore. ■

Où sont-ils maintenant ?

Comme la saison de baseball professionnel commencera, à toutes fins pratiques, samedi, pour les Québécois, avec la présentation du match télévisé Pittsburgh-Philadelphie, voici un résumé des échanges impliquant plus de 100 joueurs qui ont eu lieu depuis la fin de la dernière saison:

Du Montréal
Dan McGinn (lan)
Au Chicago (Nat) pour
Hector Torres (int)
Hal Breedan (volt)

Du Montréal
Rusty Staub (volt)
Au New York (Nat) pour
Ken Singleton (volt)
Tim Foli (int)
Mike Jorgensen (int)

Du Chicago (Amé)
Bob Spence (int)
Don Bolte (lan)
Au Philadelphie pour
Lowell Palmer (lan)

Du Texas
Joe Grzenda (lan)
Au St-Louis pour
Ted Kubiak (int)

Du Cleveland
Sam McDowell (lan)
Au San Francisco pour
Gaylord Perry (lan)
Frank Duffy (int)

Du Chicago (Nat)
Ken Holtzman (lan)
Au Oakland pour
Rick Monday (vol)

Du Cincinnati
Lee May (int)
Tommy Helms (int)
Jimmy Stewart (int)
Au Houston pour
Denis Menke (int)
Joe Morgan (int)
Cesar Geromino (vol)
Ed Armbrister (vol)
Jack Billingham (lan)

Du Minnesota
Leo Cardenas (int)
Au Californie pour
Dave LaRoche (lan)

Du Chicago (Amé)
Tommy John (lan)
Steve Huntz (int)
Au Los Angeles pour
Richie Allen (int)

Du Baltimore
Frank Robinson (vol)
Pete Richert (lan)
Au Los Angeles pour
Doyle Alexander (lan)
Bob O'Brien (lan)
Sergio Robles (rec)
Royal Stillman (vol)

Du Kansas City
Jim York (lan)
Lance Clemons (lan)

Au Houston pour
John Mayberry (int)
Du Texas
Bernie Allen (int)
Au New York (Amé) pour
Gerry Jones (lan)
Terry Ley (lan)

Du Texas
Gerry Jones (lan)
Terry Ley (lan)
Del Unser (vol)
Dennis Riddleberger (lan)
Au Cleveland pour
Rich Hand (lan)
Mike Paul (lan)
Ken Suarez (rec)
Roy Foster (vol)

Du New York (Nat)
Nolan Ryan (lan)
Leroy Stanton (vol)
Don Rose (vol)
Francisco Estrada (rec)
Au Californie pour
Jim Fregosi (int)

Du Atlanta
Hal King (rec)
Au Texas pour
Paul Casanova (rec)

Du Californie
Alex Johnson (vol)
Jerry Moses (rec)
Au Clevelan pour
Vada Pinson (vol)
Frank Baker (vol)
Alan Foster (lan)

Du Boston
Billy Conigliaro (vol)
George Scott (int)
Jim Lonborg (lan)
Joe Lahoud (vol)
Ken Brett (lan)
Don Pavletich (rec)
Au Milwaukee pour
Marty Pattin (lan)
Lew Krausse (lan)
Tommy Harper (vol)
Pat Skrable (vol)

Du Chicago (Amé)
Rich Hinton (lan)
Au New York (Amé) pour
Jim Lyttle (vol)

Du New York (Nat)
Art Shamsky (vol)
Jim Bibby (lan)
Rich Folkers (lan)
Charley Hudson (lan)
Au St-Louis pour
Jim Beauchamp (vol)
Chuck Taylor (lan)
Harry Parker (lan)
Tom Coulter (int)

Du New York (Amé)
Stan Bahnsen (lan)
Au Chicago (Amé) pour
Rich McKinney (int)

Du San Diego
Dave Roberts (lan)
Au Houston pour
Darrel Thomas (int)
Bill Greif (lan)
Mark Schaeffer (lan)

Du Milwaukee
Jose Cardenal (vol)
Au Chicago (Nat) pour
Brock Davis (vol)
Jim Colborn (lan)
Earl Stephenson (lan)

Du Cincinnati
Wayne Granger (lan)
Au Minnesota pour
Tom Hall (lan)

Du Cleveland
Ted Uhlaender (vol)
Au Cincinnati pour
Milt Wilcox (lan)

Du San Francisco
Hal Lanier (int)
Au New York (Amé) pour
argent

Du St-Louis
Steve Carlton (lan)
Au Philadelphie pour
Rick Wise (lan)

Du Texas
Denny McLain (lan)
Au Oakland pour
Don Stanhouse (lan)
Jim Panther (lan)

Du Milwaukee
John Moris (lan)
Au San Francisco pour
Gary Ryerson (lan)
Leslie Scott (lan)

Du Los Angeles
Bobby Darwin (vol)
Au Minnesota pour
Paul Ray Powell (vol)

Du Los Angeles
Tom Hutton (int)
Au Philadelphie pour
Larry Hisle (vol)

Du Los Angeles
Tom Haller (rec)
Au Detroit pour
argent

Du Milwaukee
Tom Matchick (int)
Bruce Look (rec)
Au Baltimore pour
Mike Herson (lan)
Mike Ferraro (int)

Du Houston
Orlando Martinez (int)
Au St-Louis pour
Bob Stinson (rec)

Baseball

HIER

Ligue NATIONALE
Chicago 0 New York 2
St-Louis 1 Montréal 2
Pittsburgh 3 Philadelphie 2
Cincinnati 4 Atlanta 3
San Diego à Los Angeles (nuit)
Houston à San Francisco (nuit)

Ligue AMERICAINE
Kansas City à Chicago (pluie)
Baltimore 6 Cleveland 0
Detroit à Milwaukee (pluie)
New York 4 Boston 5
California 4 Texas 9 (7e)

Ligue EASTERN
West Haven 1 Pawtucket 4

AUJOURD'HUI

Ligue EASTERN
Québec à Elmira
Trois-Rivières à Reading
Sherbrooke à Pittsfield
West Haven à Pawtucket

Ligue NATIONALE
St-Louis à Montréal
Chicago à New York
Pittsburgh à Philadelphie
Houston à San Francisco
Cincinnati à Atlanta (s)
San Diego à Los Angeles (s)

Ligue AMERICAINE
Detroit à Milwaukee
Baltimore à Cleveland
New York à Boston
Oakland à Minnesota
Californie à Texas
Kansas City à Chicago

DIMANCHE

Ligue EASTERN
Québec à Elmira
Trois-Rivières à Reading
Sherbrooke à Pittsfield
West Haven à Pawtucket

Ligue NATIONALE
St-Louis à Montréal
Chicago à New York
Pittsburgh à Philadelphie
Houston à San Francisco
Cincinnati à Atlanta (s)
San Diego à Los Angeles (s)

Ligue AMERICAINE
Detroit à Milwaukee
Baltimore à Cleveland
New York à Boston
Oakland à Minnesota
Californie à Texas
Kansas City à Chicago

LES CLASSEMENTS
(Joutes d'hier non-incluses)

Ligue NATIONALE
Division EST

	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	3	0	1.000	—
Philadelphie	3	2	.600	1
Pittsburgh	3	2	.600	1
Chicago	2	3	.400	2
New York	1	2	.333	2
St-Louis	1	4	.200	3

Division OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	5	1	.833	—
San Francisco	4	2	.667	1
Houston	3	2	.600	1½
San Diego	3	3	.500	2
Cincinnati	1	3	.250	3
Atlanta	1	6	.143	4½

Ligue AMERICAINE
Division EST

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	4	1	.800	—
Cleveland	2	2	.500	1½
Detroit	2	2	.500	1½
New York	2	2	.500	1½
Milwaukee	1	2	.333	2
Boston	1	3	.250	2½

Division OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Oakland	4	1	.800	—
Californie	2	2	.500	1½
Kansas City	3	3	.500	1½
Minnesota	2	2	.500	1½
Chicago	2	3	.400	2
Texas	1	3	.250	2½

Réunion décisive pour l'avenir du sport universitaire

Les directeurs des sports des universités du Québec se réuniront à la Forêt de Montmorency à compter du 24 avril afin d'étudier les résultats de l'étude sur les sports interuniversitaires.

Trois enquêtes furent menées auprès des étudiants - athlètes, des directeurs des affaires étudiantes et des directeurs de sports. Dans le premier cas, les athlètes devaient répondre à un questionnaire sur le sport interuniversitaire et 900 d'entre eux y ont répondu. Tous les directeurs des affaires étudiantes et les directeurs des sports ont répondu au volumineux questionnaire de 300 questions. Cette étude est la plus exhaustive jamais réalisée au Canada dans ce secteur. Le président de l'Association sportive universitaire du Québec, Gaston Marcotte de l'Université Laval, est très optimiste quant aux recommandations qui émaneront de cette étude.

Cette étude marquera sûrement une étape importante dans l'évolution du sport amateur au Québec. Les universités québécoises devront déterminer le rôle qu'ils entendent jouer dans le développement du sport amateur au Québec et plus particulièrement dans la détection, le recrutement et le perfectionnement de l'élite.

Le comité qui a travaillé de façon régulière sur l'étude était formé de Gaston Marcotte, Ed Enos de Loyola, Rhéo Lavigne du Collège Militaire Royal de St-Jean, Jean-François Grenier de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Jean Emond, secrétaire exécutif de l'ASUQ et Jean-Pierre Boulé de Sherbrooke. ■

En quelques lignes

● George Phillips n'est pas troublé outre-mesure par la baisse d'assistance au tournoi international de tennis Rothmans-Québec. Il l'attribue aux conditions économiques causées par les grèves et il affirme qu'il y a 90% des chances que les pros du World Championship Tennis reviennent au PEPS l'an prochain.

● Lyman Walters, des Canucks de Vancouver, ne croit pas que son club devra fournir des joueurs à la sélection canadienne contre les Russes, si on s'en tient aux 20 meilleurs professionnels. "De toute façon, dit-il, nous perdrons assez de joueurs à l'A.M.H., à Long Island et à Atlanta".

● Les directeurs des sports aux universités du Québec se réuniront à la Forêt Montmorency à compter de lundi pour examiner les résultats de l'étude effectuée sur l'orientation à donner au sport interuniversitaire.

● Le service des loisirs de Sainte-Foy (653-5211, local 209) est à la recherche d'arbitres de baseball.

● Le collège de Chicoutimi chez les garçons et celui de Sherbrooke chez les filles dominent le classement général de l'ASIEQ, selon une proportion basée sur le nombre d'étudiants et les succès obtenus.

● Fernand Marcotte se rendra remettre les trophées Molson à un programme de boxe amateur à Sept-Iles les 6 et 7 mai.

● La ligue inter-paroissiale de balle-molle O'Keefe est à la recherche d'équipes. Pour informations: Marcel Linteau (842-2920) ou Serge Déry (849-3486).

● Le club de golf Alpin invite les clubs sociaux et associations à réserver leurs dates (sur semaine) pour leurs tournois en 1972.

● Après Hull, Chicoutimi et Rimouski, c'est maintenant Granby qui est intéressé à se joindre à la ligue Junior Majeure du Québec.

● George Archer et Jerry Heard ont fait parvenir leur inscription à l'omnium canadien.

● Les sept Québecois qui ont pris part au marathon de Boston ont terminé l'épreuve. Jacques Mainguy obtint la 202e place sur 1,200 compétiteurs. ■

30% des participants canadiens seront-ils Québécois en 1976?

(Extrait du rapport du Comité QUEBEC 76)

Pays hôte pour la première fois des Jeux Olympiques, le Canada devra s'appliquer à bien accueillir les athlètes du monde entier.

En 1976, il faudra soigner l'hébergement des participants de la XXe Olympiade, mettre à leur disposition des aménagements convenant aux plus hautes exigences techniques, introduire également dans toutes les compétitions des concurrents canadiens.

Il est justifiable qu'une nation ayant le privilège de présenter sur son sol une telle manifestation profite de cette belle et unique occasion pour procurer au plus grand nombre possible de ses citoyens la chance et l'honneur de participer.

Comme le Japon en 1964, le Mexique en 1968 et l'Allemagne en 1972, le Canada aura cette opportunité. Après avoir tant et tant de fois délégué à grands frais des porte-couleurs aux J.O. disputés à l'étranger, même aux antipodes, la métropole du Canada prendra dans quatre ans la relève de Munich. Pour contrebalancer la très lourde charge des préparatifs d'une confrontation de cette envergure, le C.I.O. assouplit ses règles de qualification au bénéfice du pays hôte à qui il est permis d'engager le maximum de concurrents dans chaque épreuve. Voilà pourquoi la représentation de la nation "qui reçoit" est habituellement la plus massive, ce qui reste conforme à l'esprit de ces Jeux au sujet desquels on redit sans cesse que le plus important est d'y participer. Il est d'autre part très logique qu'une telle accessibilité soit accordée au pays pour qui la présentation des Jeux Olympiques est, sans nul doute, l'une des plus efficaces promotions du sport à l'intérieur de ses frontières.

Les sports et les épreuves au programme

D'une olympiade à l'autre, le nombre de sports inclus au programme des Jeux Olympiques d'été varie. A Tokyo, la lutte s'était engagée dans dix-neuf disciplines et dix-huit sports différents opposèrent des athlètes à Mexico. Pour la première fois, à Munich, les vingt-et-une disciplines agréées par le C.I.O. auront droit de cité, certaines avec un nombre d'épreuves accru, notamment en athlétisme, en haltérophilie, en canoë et en yachting. Il est possible que les J.O. de '76 soient également étendus au maximum mais ce n'est qu'une hypothèse car le comité organisateur de Montréal ne s'est pas encore prononcé à ce sujet, particulièrement à propos du tir à l'arc et du judo, deux sports olympiques mais encore facultatifs.

Il ne faut pas écarter d'autre part les probabilités de nouvelles accréditations. Certains sports remplissent les conditions les rendant aptes à figurer au programme des J.O., exemple, le ski aquatique. On doit par ailleurs entrevoir l'addition de plusieurs épreuves et l'élargissement de la participation féminine car il est effectivement question que les dames soient en mesure de concourir en aviron et en basketball.

Faute de certitudes sur cette évolution future, le Comité Québec '76 a basé son étude sur la situation olympique de Munich où vingt-et-un sports animeront les Jeux précédant ceux de Montréal.

Les vingt-et-un sports sont à la portée des hommes et dix exclusivement masculins. Sept ont des épreuves particulières pour les dames et trois sont mixtes, c'est-à-dire accesibles sans distinctions aux athlètes des deux sexes.

Plafond de participation

Le nombre maximum de représentants d'un pays est plafonné par un article des statuts du Comité International Olympique. Pour chaque sport reconnu et les diverses disciplines qui s'y rattachent, le nombre maximum de concurrents engagés par pays est également précisé et nous a servi de référence.

Seule la délégation nationale du pays hôte a le privilège d'introduire des concurrents dans toutes les compétitions, y compris celles par équipe, sans qualification préalable (basketball, football, handball, hockey sur gazon, volleyball, water-polo). A cet avantage pour la nation qui reçoit s'ajoute celui de pouvoir compléter ses effectifs en sélectionnant des concurrents dont les performances sont inférieures aux standards olympiques établis, sauf quelques exceptions, exemple : Gymnastique en 1972.

Cependant, une telle largesse n'est pas sans limites et le Comité Olympique Canadien se gardera bien d'enregistrer des athlètes n'étant pas en mesure de figurer honorablement.

En considération de ces tolérances, et excluant le fait qu'un concurrent peut participer à plus d'une épreuve, le plafond de la participation ATHLETIQUE du Canada aux J.O. d'été de 1976 pourrait donc s'élever à 537 concurrents et concurrentes, sous réserve de modifications ultérieures des limites actuelles.

Représentation du Québec

La province de Québec ne pouvant engager sa propre équipe d'athlètes, d'entraineurs et d'officiels dans les Jeux Olympiques, c'est au sein de la délégation canadienne que sa représentation se manifestera en 1976. Or, la seule façon pour quiconque de se qualifier au niveau national est de justifier sa sélection par l'affirmation de sa compétence.

Le Québec ne peut donc user d'aucun autre moyen pour garantir sa représentation "logique" basée sur le tiers de la population canadienne. Ce tiers de représentation peut être envisagé sous forme de souhaits, mais avec énormément de relativité. Voilà pourquoi les chiffres qui suivent ne sont que de simples indicateurs. Pour les inscrire, le Comité s'est limité à un calcul des probabilités tenant compte du 30% du maximum de la participation canadienne aux J.O. '76.

Répartition théorique (30%)

Sports	Hommes	Femmes	30%
Athlétisme	24	15	39
Aviron	10	—	10
Basketball	4	—	4
Boxe	4	—	4
Canoë	9	2	11
Cyclisme	11	—	11
Escrime	4	2	6
Football	6	—	6
Gymnastique	2	2	4
Haltérophilie	3	—	3
Handball	5	—	5
Hockey sur gazon	6	—	6
Judo	2	—	2
Lutte	6	—	6
Natation	16	11	27
Pentathlon moderne	1	—	1
Sports équestres (x)	4	—	4
Tir (x)	5	—	5
Tir à l'arc	1	1	2
Volleyball	4	4	8
Yachting (x)	5	—	5
TOTAL	132	37	169

(x) Sport mixte ■

Sport intercollégial

L'Association sportive intercollégiale de l'est du Québec, au terme d'une année des plus fructueuses sur le plan compétitif, a couronné, lors de la réunion des gouverneurs du 14 avril, les institutions championnes pour 1971-1972.

Pour la première fois cette année, le choix a été fait en appliquant un système de pointage qui tient compte de la population du collège, du nombre de participants et des performances dans chacune des disciplines.

La meilleure institution féminine a été le collège de Chicoutimi avec 406 points, tandis que chez les hommes, le collège de Sherbrooke s'assurait le titre en totalisant 732.02 points.

Garçons :	sports	points
Sherbrooke	16	732.02
Chicoutimi	14	636.38
Limoilou	14	616.00
Trois-Rivières	13	582.20
Jonquière	12	542.12
Sainte-Foy	12	528.08
Lévis-Lauzon	11	513.15
Sémin. de Québec	10	470.48
Thetford-Mines	10	464.65
Victoriaville	10	446.31
Drummondville	10	445.80
Shawinigan	8	361.41
La Pocatière	8	350.74
Lac St-Jean	7	296.83
F.-X. Garneau	5	240.24
Granby	2	103.00

Filles :	sports	points
Chicoutimi	9	406.00
Sherbrooke	8	358.41
Sainte-Foy	8	353.30
Jonquière	7	316.30
Lévis-Lauzon	7	312.08
Victoriaville	6	286.70
Trois-Rivières	6	276.60
Limoilou	6	267.21
Shawinigan	6	252.28
Lac St-Jean	5	240.49
Thetford-Mines	5	216.87
F.-X. Garneau	4	189.30
Sém. de Québec	4	182.66
Granby	3	145.50
La Pocatière	3	116.01



Paul Casanova, le receveur des Braves d'Atlanta, saute en vain pour attrapper un lancer trop puissant d'un voltigeur et Manny Mota (11) compte pour les Dodgers de Los Angeles qui ont balayé leurs quatre joutes à Atlanta. (Téléphoto U.P.I.) ■

Dirigeants olympiques au Château Frontenac

Le président de la Corporation Sports Internationaux de Québec, Georges Labrecque et le vice-président de l'Association olympique canadienne, Maurice Allen, annoncent que l'assemblée annuelle de l'Association olympique canadienne se tiendra en fin de semaine au Château Frontenac.

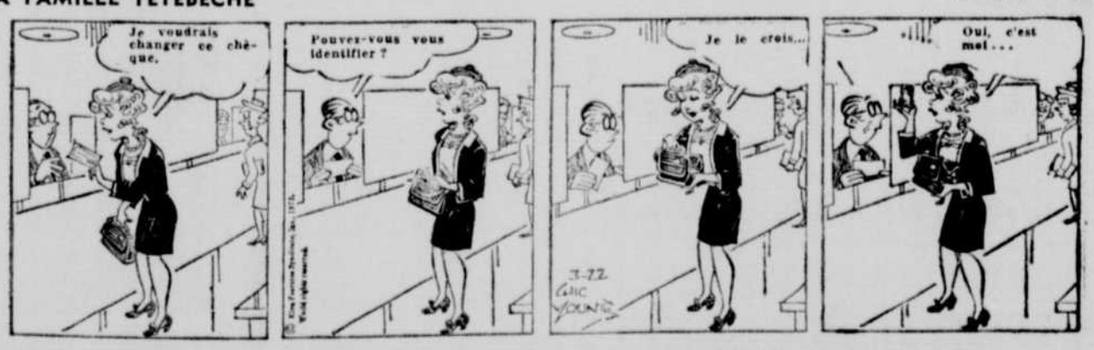
Le programme de la rencontre est le suivant:

Samedi, le 22 à 9 h. 30: réunion des directeurs. Samedi, le 22 à 13:30: visite du Centre sportif de l'université Laval.

Samedi, le 22 à 16:00: réception offerte par le gouvernement du Québec — seront présents: M. Robert Bourassa, M. Raymond Garneau. Dimanche, le 23 à $9:30: Assemblée générale. Dimanche, le 23 à 13:00: réception à l'Hôtel de ville de Québec.

M. Labrecque se dit très heureux que la Corporation Sports internationaux de Québec ait collaboré très étroitement avec l'Association olympique canadienne afin d'organiser cette rencontre avec succès. ■

LA FAMILLE TETEBECHE — **Par Chic Young**



PHILOMENE — **Par Ernie Bushmiller**



Nos favoris

Programme pour AUJOURD'HUI 22 AVRIL 1972

COURSE No 1 — Depuis le retour de Jean Parent dans le sulky de DEAN WAY, ce trotteur a fait des progrès immenses qui devrait le conduire à sa 1ère victoire de la saison aujourd'hui. LECCO CHIEF a la dernière position mais demeure le cheval à battre.

COURSE No 2 — Nous avons toujours eu un faible pour BALMY SPRING et nous lui faisons confiance pour compléter le pari-double de cet après-midi. JAY ARDEN a ralenti récemment mais demeure quand même un aspirant des plus sérieux.

COURSE No 3 — CHOCOLATE SOLDIER est au sommet de sa condition présentement et il ne fait aucun doute qu'il héritera du rôle de favori ici. La plus forte opposition viendra de MARION G FROST qui semble retrouver sa forme des beaux jours.

COURSE No 4 — GINGER STICK a figuré avantageusement dans les courses à réclamer de $1,000 durant tout l'hiver et cette jument devrait s'emparer des honneurs de cette épreuve en battant MIGHTY QUE, un ambleur qui est dans "sa" classe. Prenez 3-5-1 pour la quinella.

COURSE No 5 — JANIE'S DREAM a profité d'une bonne position et d'un demi-mille très rapide pour remporter sa 1ère victoire de la saison dimanche dernier. Il tentera de répéter l'exploit aujourd'hui mais il devra vaincre FLIGHT CHIEF, un ambleur qui n'a pas eu trop de chance récemment.

COURSE No 6 — A la suite de sa victoire de jeudi soir, LOUISE FROST héritera encore une fois du rôle de favori dans cette 6e course. KEN GLEN STEINWAY est avantagé de la 1ère position et c'est un point qu'il faut respecter. Prenez 3-1-4 pour la quinella.

COURSE No 7 — Même s'il a brisé son allure à son dernier départ, J.D. KING demeure le cheval à battre dans cette classe. Il devrait prendre sa revanche en battant CHIEF HARKWIN qui a connu certains succès depuis quelques temps.

COURSE No 8 — PLUTUS est venu de très loin à son dernier départ pour terminer parmi les meneurs. Nous lui donnons notre vote pour battre KAOLO MIR qui tentera de tirer avantage de sa position de départ. Prenez 4-1-7 pour la quinella.

COURSE No 9 — Nous nous fions à l'expérience de Marcel Cournoyer pour mener LOVELY LUANN jusqu'au cercle des vainqueurs. BREWER'S GEM n'a pas eu trop de chance depuis deux ou trois départs mais le vent tourne très vite sans avertir.

COURSE No 10 — DEMON FRISCO a fait la pluie et le beau temps depuis le début du meeting d'hiver et il devrait ajouter un gain à son présent record. MALCOM HART a fait une excellente dernière course et sera dans la photo. Renversez 2-1, 1-2 pour le pari exacta.

MEILLEUR CHOIX : DEMON FRISCO (10e course)

NEGLIGE : TOO YOUNG MAN (5e course)

Programme pour DIMANCHE 23 AVRIL 1972

COURSE No 1 — Avez-vous vu la dernière course de POMPON FLEURIE jeudi soir ? Même s'il a été battu dimanche dernier par MAR MIC GLORY, nous lui faisons confiance pour battre la protégée de Yvon Catellier dans cette 1ère course du programme de demain après-midi.

COURSE No 2 — Tous les inscrits de cette course n'ont pas encore goûté à la victoire en 1972 et il faudra que l'un d'eux réussisse l'exploit. Nous voyons une lutte très serrée entre NEWPORT BUZZARD et JOS. BROOKE.

COURSE No 3 — C.P.O. n'a remporté qu'une seule victoire en 1972 et s'il demeure sur ses pieds dans cette classe, il sera difficile de lui enlever le 1er argent. MAJOR EDGEWOOD cherchera à tirer tous les avantages possibles de sa position de départ.

COURSE No 4 — REGAL DON frappe présentement pour .500 ayant deux victoires en quatre départs. Il devrait améliorer cette moyenne en battant KING'S KNAVE qui nous a déçu à son dernier départ jeudi soir. Prenez 4-3-6 pour la quinella.

COURSE No 5 — Mr FRONTENAC a remporté une victoire électrisante en dernière fin de semaine et il sera de nouveau le cheval à battre ici. REDDI J ADIOS cherchera à prendre sa revanche sur le protégé de Jules Quessy.

COURSE No 6 — LUSTI LAWRENCE a été inscrit dans une course à réclamer de $800 et il sera établie favori pour gagner. SOTEREL PERO détient un gain en 1972 et sa position pourrait lui permettre d'en ajouter un autre à son record. Prenez 5-1-2 pour la quinella.

COURSE No 7 — Depuis qu'il a changé de mains, GAMU a connu beaucoup de succès et il devrait continuer sur le même chemin en triomphant une fois de plus demain après-midi. HELLO BYE BYE, un récent vainqueur, sera dans la lutte jusqu'au fil.

COURSE No 8 — CAROLINE T a gagné en 2:10 jeudi soir et sa position de départ en fera encore une fois le favori d'une épreuve. Même si nous n'avons pas eu trop de chance avec ADMIRING MIR, nous lui faisons encore confiance pour demain. Prenez 1-7-8 pour la quinella.

COURSE No 9 — TRUMPER HANOVER est venu de très loin à son dernier départ pour marquer une victoire inattendue. Il tentera de compléter son tour de chapeau à Québec en battant Mr BIG TIME qui aura donné le ton à cette 9e course.

COURSE No 10 — SUPERIOR PADDY a été battu comme favori jeudi soir et il tentera de prendre sa revanche dans cette dernière course. MY RIGHT a la dernière position mais n'aura aucune difficulté à l'améliorer. Renversez 3-8, 8-3 pour le pari exacta.

MEILLEUR CHOIX : Mr FRONTENAC (5e course)

NEGLIGE : PROOF (9e course) ■

Rothmans va mettre du vent dans les voiles du yachting

C'est avec un extrême regret que l'on a annoncé le décès d'un grand sportif, M. Philipp Goodfellow, président de la Fédération de voile du Québec. M. Goodfellow a été victime d'une crise cardiaque dans la soirée du 19. Ce décès est certes une perte incalculable pour ce sport au Québec. Dévoué à l'extrême, M. Goodfellow a été l'un des grands responsables de l'implantation de la voile au Québec et il venait d'ailleurs de rendre public les plans d'un programme de type nouveau visant à faire progresser le sport du yachting au Canada. De concert avec l'Association canadienne de Yachting, la compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée défraiera le coût d'un programme national préolympique de yachting évalué à $100,000. Le programme de cette année comprendre une série de régates provinciales préolympiques Rothmans qui sera couronnée en août à Toronto par une semaine olympique Rothmans.

Le programme favorisera les embarcations de classes olympiques, même si beaucoup d'autres classes y seront également représentées. On sait que le Canada n'a encore jamais remporté de médaille olympique en yachting.

On entend, par ce programme de conception originale, permettre à nos représentants olympiques probables d'acquérir une expérience internationale, mais aussi — et ceci est peut-être encore plus important — former un plus grand nombre de yachtmen expérimentés parmi lesquels on pourra éventuellement choisir de futures équipes olympiques.

En plus de décerner des prix aux trois meilleurs concurrents de chaque classe à l'occasion de chacune des régates provinciales Rothmans, on remettra des billets d'avion d'aller et retour pour Toronto pour participer à la semaine olympique Rothmans (du 18 au 25 août) au barreur canadien et à son équipe finissant en meilleure place dans les classes olympiques suivantes : Dragon, Tempest, Soling, Tornado, Flying Dutchman, Finn et Fireball.

Etant donné le très grand nombre de participants attendus à la semaine olpmpique Rothmans, les embarcations à dérive seront reçues par le Toronto Sailing and Canoe Club et les embarcations à quille par le Royal Canadian Yacht Club.

Certains des meilleurs yachtmen canadiens présideront des séances d'instruction à l'occasion de chacune des régates provinciales.

Le programme de cette année sera, espere-t-on, la première phase d'un effort concerté visant à susciter et à perfectionner des talents canadiens pour les jeux olympiques d'été qui se tiendront pour la première fois au Canada en 1976.

A part le programme préolympique, Rothmans accordera également son appui au "Olympic Trials HOT SAIL/72" d'Halifax, au championnat mondial 470 de Montréal et au championnat mondial "Shark" de Kingston.

On espère que grâce à ces efforts et à d'autres programmes de l'A.C.Y., le Canada s'affirmera éventuellement comme l'un des chefs de file mondiaux en yachting.

Soccer

L'Association Régionale de Soccer de Québec lance un appel à tous les patros, centres de loisirs, activités sportives de Québec et la région qui veulent inscrire une équipe mineure, sénior dans la ligue Provinciale de prendre contact avec l'A.R.S.Q. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec M. Marcel Audisio, tél. : 529-4558 bur. et 623-1256 rés. M. Pierre Battman 656-7268 bur. et 651-9804 rés. pour les équipes séniors, et M. René Guimont 656-1644 bur. et 659-1886 rés. pour les équipes mineures.

L'assemblée générale de l'A.R.S.Q. aura lieu le lundi 24 avril 1972 au Patro Roc-Amadour à 20 hres (8 hres p.m.).

Ordre du jour :

a) appel des présences (membres 71)
b) procès verbal du 11-10-71 (discussions)
c) rapport du président
d) rapport du secrétaire
e) bilan financier
f) rapport du soccer mineur
i) amendements
k) divers

Il est capital pour tous les clubs, ligues, seniors et mineurs d'être représentés. Vous devez présenter tout amendement avec statuts par écrit (à faire parvenir au secrétaire) et que c'est au cours de cette assemblée générale que les clubs seront enregistrés officiellement. ■

Régates Rothmans préolympiques

20,21 et 22 mai: Kelowna, C.-B.;
24 et 25 juin : Calgary, Alb.;
1 et 2 juillet: Beaconsfield, Qué.
1, 2 et 3 juillet: Bedford, N.-E.;
8 et 9 juillet: Pte-Claire, Qué.;
22 et 23 juillet : Ottawa, Ont.;
29 et 30 juillet: Winnipeg, Man.;
20-25 août: Torono, Ont.
semaine olympique Rothmans;

Autres épreuves

4-11 juin : Halifax, N.-E., Olympic Trials;
6-13 août : Montréal, Qué., Championnats mondiaux 470;
20-25 août : Kingston, Ont., Championnats mondiaux "Shark". ■

Les résultats à Blue Bonnets

VENDREDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $1,400.
No 9 Nevele Dell (Dun McTavish) 3.10 3.30 2.20 — No 6 Katia S (J P Gauthier) 4.90 2.50 — No 3 Jounce (A Hanna) 2.20.
Ont aussi couru : Auswyn Brook, Earls Counsel, Keystone Neal, Eastern Boy, Exceptional Boy, Two Mountains Spy.
TEMPS : .31, 1.04.2, 1.37.2, 2.08.4.
COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,900.
No 3 Due Mir (P Lacharité) 4.70 3.30 2.80 — No 2 Battle Dress (F Rowe) 5.50 3.80 — No 4 J T Parker (G Gendron) 2.90.
Ont aussi couru : Saucy Air, Novae Scott, Rennie Bunter, Dales Star, Claudia Angus.
TEMPS : .30.4, 1.03, 1.33.3, 2.05.1.
PARI-DOUBLE — 9-3 — $8.50.
COURSE NO 3
Amble — Bourse $1,800
No 3 David A Brook (J Foley) 25.10 10.80 4.60 — No 6 Charlie G (M Giguère) 13.10 6.90 — No 2 Casa Dundee (G Beaulieu) 5.50.
Ont aussi couru : Kays Knight, Vifardan, Earlylakes John, Belle Coloniale, Green River Dahn.
TEMPS : .33.1, 1.04.4, 1.36.1, 2.07.3.
COURSE NO 4
Trot — Bourse $1,500.
No 6 Hopeful Dart (G Groulx) 4.20 3.80 — No 1 Newport Gem (P Arenyi) 6.50.
Ont aussi couru : Flaniven, Lee Tag, Just Something, Nicoles Pride, Party Frost, Tag Joy.
TEMPS : .31.3, 1.02.3, 1.35.2, 2.08.2.
QUINELLA — 1-6 — $26.00
COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,600
No 5 Pancho Boy (A Deguise) 39.30 14.60 7.60 — No 3 Spangler Frost (W Bourgon) 5.50 3.60 — No 8 The Count A (A Bédard) 5.10.
Ont aussi couru : Go Scott Go, Leedam Scotty, Nickleby, Mr Hoff, Two Mountains Step.
TEMPS : .31.2, 1.03.2, 1.34.4, 2.06.1.
COURSE NO 6
Amble — Bourse $2,100.
No 8 Heinze Travel (J P Charron) 5.5 03.50 — No 2 Scot Flicka (S Grisé) 4.60.
Ont aussi couru : Bobbalou, Vico, Victor Scotch, Newstar Mir, Rusty Moko, Dolly Chief, Top Deck Lobell, Wicked Mir.
TEMPS : .31.4, 1.04.1, 1.35.1, 2.05.2.
QUINELLA — 2-8 — $19.30
COURSE NO 7
Amble — Bourse $1,800
No 5 Golden Michele (G Gendron) 10.20 6.50 5.20 — No 1 Express Harry (A Bédard) 6.50 5.50 — No 8 A St. A. (A St-Amour) 5.20.
Ont aussi couru : Fight Back, Shawn Herbert, Robert Charles, Middlebrook Boy, Richelieu Fleurie.
TEMPS : .31, 1.02.1 ,1.34, 2.06.1.
COURSE NO 8
Amble — Bourse $2,200.
No 1 Speedy Satan (G Gendron) 8.80 2.60 — No 4 Canadian Killeen (E Lake) 3.70.
Ont aussi couru : Quick Brew, Cyclone Queen, Startron, Lively Legrand Hela Legrand, Keystone Adage.
TEMPS : .30.1, 1.01.4, 1.33.3, 2.05.1.
Retiré : No 2 Rapid Henry.
QUINELLA — 1-4 — $12.00.
COURSE NO 9
Trot — Bourse $5,500.
No 4 Quick (JP Gauthier) 13.50 7.60 7.00 — No 1 Frosty Nip (J Hébert) 6.70 6.40 — No 2 Bagafeur Dundee (S Grisé) 4.00.
Ont aussi couru : Titan Richelieu, Cahonga Saunders, Mr Spring Brook.
No 5 Mr Spring Brook fini 3e, placé 3e.
TEMPS : .32.2, 1.03.4, 1.35.2, 2.05.3.
COURSE NO 10
Amble — Bourse $1,500.
No 5 Lately (A Hanna) 6.90 4.80 — No 8 Makers Maker (J P Charron) 25.70.
Ont aussi couru : Brockies Colt, Hi Gold, Doctor Conns Adios, Litizor, Duc Drummond, Virginia A, Mighty Dale A.
TEMPS : .32.2, 1.04.3, 1.35.4, 2.06.4.
EXACTA — 5-8 — $278.30
ASSISTANCE : 10,001
PARI-MUTUEL : $699,916.



Les capitaines des équipes de ping-pong de la Chine et des Etats-Unis, Ho Tsu-pin et George Braithwaite, donnent une démonstration de leur talent en plein centre de la table de conférences des Nations Unies à New York. (Téléphoto U.P.I.) ■

Mr Frontenac est le cheval à battre

"Lorsque j'ai aperçu l'ouverture je lui ai lâché un cri: "Ti-Coq", t'as vu de quelle façon il s'est adressé". C'est en ces termes que Jules Quessy s'est exprimé la semaine dernière à la suite de la victoire de Mr Frontenac contre les meilleurs ambleurs cantonnés à Québec.

En 1971, ses gains furent de l'ordre de $17,617.00 en 42 départs. Il semble qu'il répétera son exploit en 1972. En neuf présences cette année, son compte en banque est de $3,-104.00. Depuis l'âge de deux ans qu'il lutte contre les meilleurs chevaux en province, Mr Frontenac est le cheval le plus honnête et le plus robuste que nous ayions vu évoluer à Québec. Jules Quessy a refusé plusieurs offres alléchantes pour son pilier dont une de $25,000.00 du célèbre Hervé Filion. Selon Filion, Mr Frontenac n'est pas le plus rapide ambleur qu'il a conduit mais son comportement à l'arrière de la barrière mobile, sa rapidité au départ, valent bien pour l'illustre conducteur quelques milliers de dollars de plus. Quessy n'a jamais regretté d'avoir conservé son principal porte-couleurs et ce dernier le lui rend bien. Dotée d'une bourse de $1,600.00, cette cinquième épreuve du programme de dimanche, réunira en plus de Mr Frontenac, Reddi J. Adios à Claude Dupont qui relèvera à nouveau le défi, Rebel Brother à Réal Cossette et Mickey Joe Abbey que conduira Yvon Catellier. Fernand Nadeau sera aux rennes de Betsie's Dream considéré lui aussi comme un sérieux aspirant.

Premier départ 2h. précises. ■

Inscrits à Québec

DIMANCHE

COURSE NO 1
Trot — Bourse $650.00
1—Renee Mir (S Blais) 6-1
2—Ponpon Fleurie (Y Pelchat) 3-1
3—Mar Mic Glory (Y Catellier) 2-1
4—Tiffany B Miss (J Breton) 8-1
5—Tarport Baffer (F Nadeau) 8-1
6—Arrest (J Cyrenne) 4-1
7—Côté Mir (L Duquette) 9-2
8—Galaproxy (C Desjardins) 10-1
COURSE NO 2
Amble — Bourse $500.00
1—Brian (W Lépine) 7-1
2—Fik Slator (J Cyrenne) 3-1
3—Lina M Vonlan (Y Fontaine) 10-1
4—Prince E Grattan (R Drapeau) 8-1
5—Newport Buzzard (Y Pelchat) 4-1
6—Jos Brooke (S Pleau) 5-1
7—Davey Top It (G Malo) 6-1
8—Dusty Rebel (G Lachance) 7-2
Elig. : Léo Wil (pas nommé)
COURSE NO 3
Trot — Bourse $700.00
1—Major Edgewood (J Landry) 8-1
2—Again Once (G Ketcuach) 3-1
3—Exodus Hanover (P E Alain) 10-1
4—Donald James (B Gervais) 6-1
5—Ticklish Affair (S Pleau) 4-1
6—C P O (Y Catellier) 5-2
COURSE NO 4
Amble — Bourse $700.00
1—Bonus Angus (R Bélanger) 7-1
2—Avontan (J Cyrenne) 10-1
3—King's Knave (G Mathieu) 5-2
4—Regal Don (Y Catellier) 3-1
5—Miracle Sandy (A Jean) 8-1
6—In Touch (M Poulin) 6-1
7—Love Richelieu (J M Savard) 5-1
8—The Florentine (E White) 4-1
COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,600.00
1—Rebel Brother (R Cossette) 8-1
2—Mickey Joe Abbey (pas nom) 6-1
3—Betsie's Dream (F Nadeau) 4-1
4—Mr Frontenac (J Quessy) 5-2
5—Reddi J Adios (C Dupont) 7-2
COURSE NO 6
Amble — Bourse $500.00
1—Soterel Pero (J C Guenette) 7-2
2—Afton Banker (R Pagé) 5-1
3—Mar Mic Sweetie (G Mallard) 8-1
4—Sugar Lind (M Poulin) 6-1
5—Lusty Lawrence (P Lachance) 2-1
6—Consul Dew (R Bélanger) 7-1
7—Bob Dale (J Y Lachance) 10-1
8—Elise Spencer (M Brousseau) 4-1
Elig. : Orleans Girl et Louise Mir
COURSE NO 7
Amble — Bourse $850.00
1—Volo Surprise (M Cournoyer) 8-1
2—Candy Mer Mic (L Desrosiers) 10-1
3—Copper Column (pas nommé) 2-1
4—Hello Bye Bye (C Desjardins) 4-1
5—Tim Sam (P Noel) 6-1
6—Gamu (P Lachance) 5-2
COURSE NO 8
Amble — Bourse $500.00
1—Caroline T (G Labonté) 4-1
2—Chancy Byrd (P Fillen) 5-1
3—Skipper Chief (Cournoyer) 10-1
4—Zoom Direct (J G Tremblay) 3-2
5—Long Q (A Jean) 7-1
6—My Tipples Girl (G Bervais) 6-1
7—Admiring Mir (R Larroche) 8-1
8—Captain Angus (J M Savard) 3-1
COURSE NO 9
Amble — Bourse $1,000.00
1—The Champ Lady (F Nadeau) 5-1
2—Mr Big Time (R Beaudoin) 3-2
3—Proof (P Drapeau) 10-1
4—Trumpet Hanover (G Mathieu) 4-1
5—Birdies Buddy (B Gervais) 6-1
6—Gemini Pick (C Dupont) 8-1
7—Adios Great (J C Martineau) 7-1
COURSE NO 10
Amble — Bourse $600.00
1—Valley Flash (J M Savard) 7-1
2—Honor Pence (F Blouin) 6-1
3—Superior Paddy (J M Savard) 3-1
4—J M Titan (P Lachance) 5-1
5—Dickie Volo (L Desrosiers) 10-1
6—Sally Abe (S Pleau) 4-1
7—Easy On (M Cournoyer) 8-1
8—My Right (F Nadeau) 7-2
Elig. : Lucky Beejay (Y Roger) ■

Inscrits à Blue Bonnets

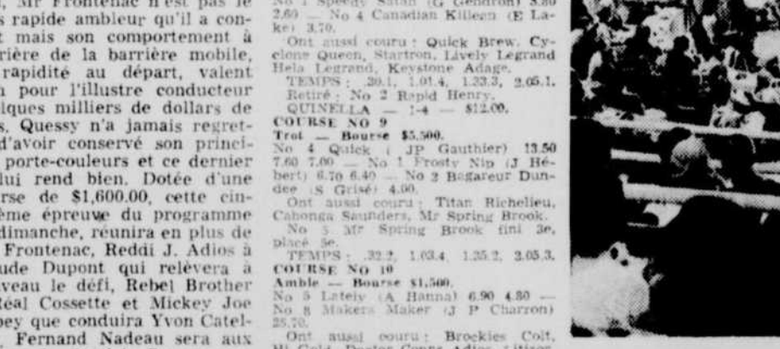
SAMEDI

COURSE NO 1
Amble — Bourse $1,100.
1—Handsome Pick (Normandin) 5-2
4—Cutlass (M Brosseau) 3-1
5—Vario Hanover (G Gendron) 4-1
6—Hicki Hi (A Hanna) 9-2
6—Duke of Morton (A Deguise) 5-1
6—Steamin Mir (M Pelletier) 8-1
7—Flemington Volo (G Sansoucy) 10-1
8—Make It Scotch (G Guay) 12-1
COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,400.
2—Beatle Mir (C Grenier) 5-2
6—Wisenheimer (A Hanna) 3-1
5—Dahn Holly (R Samson) 4-1
8—Freda Way (S Grisé) 9-2
3—Handy Lad (A Bédard) 5-1
1—Belle of Campana (J Hébert) 6-1
4—Cecile Mir (R Moreau) 8-1
7—Marlen Spangler 10-1
9—Armbro Imprint (Y Poirier) 12-1
Elig. : Thunderman N (G Bélanger)
Dare Good Scout (A Chartier)
COURSE NO 3
Amble — Bourse $2,300.
1—Travel Agent (Earl Bowe) 5-2
2—Traveler Hanover (MacTavish) 3-1
3—Mike Dudley (N Tremblay) 4-1
6—Puck Mir (M Deatle) 9-2
5—Stonin 5-1
4—Ikey N 6-1
7—Miss Good Fee (M MacDonald) 8-1
COURSE NO 4
Trot — Bourse $2,600.
7—Perfection Mir (A Deguise) 5-2
1—Mr Bomb (P S Guay) 3-1
6—Template (J Jodoin) 4-1
4—Leis Sharpshooter (Workman) 9-2
5—Ruth Ann Charlton (Beaulieu) 5-1
2—Phyllis Frost (W Stader) 6-1
3—Licking Speed (M Gingras) 8-1
8—Two Mountain Fury (Leboeuf) 12-1
COURS NO 5
Amble — Bourse $1,200.
5—Victory Knox (G Gendron) 5-2
7—Sam I Am (G Workman) 3-1
3—Side Effects (J Hébert) 4-1
4—Marge Symbol (M Picard) 9-2
6—Scampi O Mouette (J Hébert) 3-1
8—Cruzan Scott (A Hanna) 6-1
2—High Stepper 8-1
1—Rigaud Eden (J Foley) 8-1
Elig. : Meadow Jacob (S Grisé)
Ree Gallon (J J Martineau)
COURSE NO 6
Amble — Bourse $1,400.
3—Fran Brown (S Grisé) 5-2
4—Black Tar (A Hanna) 3-1
5—Well Done (R Samson) 4-1
6—Becket 9-2
9—Countess Mir (M Giguère) 3-1
2—Dr Irish Adios 6-1
8—Twin City Adios 8-1
1—Dreamful Mir (P Lacharité) 8-1
7—Lassie Irish 10-1
COURSE NO 7
Amble — Bourse $2,000.
7—Adios Dillard (P Robillard) 5-2
4—Piggy Bank (G Gendron) 3-1
1—Belle Wilson (A Bédard) 4-1
2—Ruths Lad (C Hudson) 6-2
3—Loyal Friend (J Foley) 5-1
5—Teen Queen (S Grisé) 6-1
6—Senator Rean (Y Plouffe) 8-1
COURSE NO 8
Trot — Bourse $2,700.
5—Sanford Hanover (A Bédard) 5-2
7—Mr Parish (S Brisson) 3-1
3—Be Special 4-1
1—Frug (A Hanna) 9-2
4—Confused Mir (G Gendron) 5-1
3—Flicka Express (P Ouellet) 6-1
5—Charcoal Lady (J P Gauthier) 8-1
6—Voltaire Hanover (J Hébert) 8-1
6—Matthew Hanover (Robillard) 10-1
COURSE NO 9
Amble — Bourse $3,000.
6—Eden Flicka 5-2
5—Yandario (B Côté) 3-1
2—Lullis (G Gendron) 4-1
4—Search Me (D MacTavish) 9-2
1—Armbro Lena (E Rowe) 5-1
3—Bachelor Gay 6-1
COURSE NO 10
Amble — Bourse $1,700.
4—Southern Song (A Deguise) 5-2
1—Little Ford (L St-Jacques) 3-1
2—Fleur Coloniale (Y Gamache) 4-1
7—Mr Wklo (G Gendron) 9-2
8—Circle Amy (B Samson) 5-1
9—Grateful Pat (M Brosseau) 6-1
5—Direct M Adios (Y Desjardins) 8-1
6—Bux Benny 8-1
3—Ski Bum 10-1

DIMANCHE

COURSE NO 1
Trot — Bourse $1,500.
2—Fleeting Lobell (MacDonald) 5-2
1—Deans Pride (T Miller) 3-1
7—F C Von (J Hébert) 4-1
8—Danoutchka (M Brosseau) 9-2
3—Jonathan D (M Dostie) 5-1
4—Josedale War God (A Hanna) 6-1
6—Sand Dollar (Y Desjardins) 8-1
9—Dee Mite (G Gendron) 8-1
5—Tidy Rose (J G Cloutier) 12-1
COURSE NO 2
Amble — Bourse $1,500.
2—Deac Rodney (R Samson) 5-2
3—Diane Mir (B Côté) 3-1
1—Hirondelle (D White) 4-1
7—Vip N (Y Gamache) 9-2
6—Knight Surprise (A Hanna) 5-1
4—Total Yankee (I Aubin) 6-1
8—Stone Patch (Leo Dubé) 8-1
5—Pleasant Emma (P Leboeuf) 12-1
COURSE NO 3
Amble — Bourse $4,000.
2—Key Ones Uno (J Kopas) 2-1
1—Fitzgerald (S Grisé) 5-2
5—Tarport Boy Adios (Robillard) 3-1
4—Boot Hill (D MacTavish) 4-1
6—Born Free A (Y Gamache) 5-1
3—Cottage (C Pelletier) 6-1
COURSE NO 4
Amble — Bourse $2,600.
9—Dixieg Part (pas nommé) 5-2
8—Quick Newport (P Robillard) 3-1
4—Aqua Dyke (L St-Jacques) 4-1
1—Last Boy (C Hudson) 9-2
2—Barre Bruce (A Hanna) 5-1
3—Dandy Lobell (G Gendron) 6-1
7—Dandy Mir (A Deguise) 8-1
6—Tina Silk (J Hébert) 10-1
5—Lone Shark (D Gillis) 12-1
COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,600.
4—Hal Dew (B Côté) 5-2
1—Man Fred (A Hanna) 3-1
3—Secant (Y Gamache) 4-1
2—Ridgevue Time (A Bédard) 9-2
5—Nite Song (pas nommé) 5-1
7—Count Royal (G Gendron) 6-1
6—Dover Don (I Aubin) 8-1
COURSE NO 6
Amble — Bourse $3,800.
1—Moldau (G Bouvrette) 5-2
2—Happy Century (B Côté) 3-1
8—Char Boy (G Lachance) 4-1
7—Tiger Paws (S Grisé) 9-2
3—Bret Flicka (N Jones) 5-1
4—Gerry Mir (M Dostie) 6-1
5—Vanguard Mir (G Gendron) 8-1
6—Prosper Dares (D MacTavish) 8-1
COURSE NO 7
Trot — Bourse $4,000.
3—Stuyvesant (D MacTavish) 5-2
6—Dave G. (J Hébert) 3-1
7—La Flamme (A Hanna) 4-1
8—Orlando Presto (Y Gamache) 9-2
4—Happy Flash (B Côté) 5-1
2—Rockne (G Bouvrette) 6-1
1—Superman Mir (M Dostie) 8-1
5—Boss Allen (C Pelletier) 8-1
9—Loup Garou (pas nommé) 10-1
COURSE NO 8
Amble — Bourse $3,800.
7—H M Pace (G Gendron) 5-2
1—John Craig (D Normandin) 3-1
6—Eza Slater (M MacDonald) 4-1
5—Pacefast Pick (Y Gamache) 9-2
3—Parnelli Hanover 5-1
2—Adover Rainbow (D McTavish) 6-1
4—Shreik (M Gingras) 8-1
8—Pearl Mir (B Côté) 8-1
COURSE NO 9
Amble — Bourse $3,500.
6—Airy Way (K Waples) 8-5
3—Springfield (J Kopas) 3-1
8—Rite Retort (B Côté) 3-1
4—Golden Kenny (G Bouvrette) 4-1
2—Harold's Son (G Gendron) 5-1
1—Bravo Angus (S Grisé) 6-1
COURSE NO 10
Amble — Bourse $2,000.
5—Bruce Pick (L St-Jacques) 5-1
2—Yvonne Coloniale 3-1
3—Romeo Flicka (S Grisé) 4-1
7—Pier Mac (J G Brosseau) 9-2
8—Mark Herbert 5-1
4—Miles Away (L St-Jacques) 6-1
9—Robert All Bris (G Gendron) 8-1
6—Norman Drummond 8-1
1—Sigurd 10-1

SENSASS!



AUSTIN MARINA
Sedan Super Deluxe, MOTEUR : 4 cylindres en ligne, soupapes en tête. TRANSMISSION : quatre vitesses toutes synchronisées à rapports rapprochés. Suspension avant.

AUSTIN MARINA
Coupé Deluxe
A prix idéal, nulle autre petite voiture. MOTEUR : 4 cylindres en ligne, soupape en tête. TRANSMISSION : quatres vitesses roues synchronisées à rapports rapprochés. Suspension avant.



AUSTIN MARINA GT
MOTEUR : 4 cylindres en ligne, soupape en tête. TRANSMISSION : quatre vitesses toutes synchronisées à rapport rapprochés. Le servo-freins à disques avant est monté d'origine. Tout comme les pneus à carcasse radicale.



TRIUMPH SPITFIRE MK 4
Elle est la moins coûteuse parce qu'elle est la plus petite et la plus légère. MOTEUR : 4 cylindres à soupapes en tête. Suspension aux quatre roues indépendante, avec amortisseurs télescopiques partout.

BRITISH LEYLAND

maintenant en montre chez

E. G. AUTO Inc.
155, ROUTE KENNEDY — LEVIS TEL. : 833-2135

L'Afrique de l'est: trois pays aux contrastes extraordinaires

par Thérèse Dallaire

"C'est tout simplement envoûtant", répète à plusieurs reprises Denyse, qui revit depuis quelques instants grâce à la projection de diapositives en couleurs, le périple de son voyage en Afrique de l'Est. "Les nuits africaines, poursuit-elle, sont indescriptibles... c'est vraiment incroyable. Jamais je n'ai ressenti une sensation pareille... Nous avons fait la Grèce, la Scandinavie... nous avons traversé l'Europe... jamais je n'ai perçu à travers la beauté des choses, ce quelque chose de mystérieux... d'attirant, répétons-le d'envoûtant. Je suis vraiment incapable de décrire cette sensation".

Il n'est peut-être pas courant de causer avec des personnes qui ont participé à un "safari-photos" dans l'Afrique de l'Est. Aujourd'hui pourtant, confortablement installé dans un salon où le moderne voisine harmonieusement l'antiquité, nous visionnons quelque trois cents diapositives pendant que le Dr Georges Patry et sa jeune épouse Denyse nous racontent leur séjour au Kenya et en Tanzanie, deux des pays qui avec l'Ouganda forment l'Afrique de l'Est.

C'est à Nairobi, capitale du Kenya que l'avion s'est posé. Le trajet jusqu'à "Mount Kenya Safari Club" s'effectue en microbus. Ce luxueux hôtel au pied du Mont Kenya (17,058") est situé au centre d'un magnifique zoo : zèbres aux fines oreilles, gracieuses gazelles, hautes giraffes aux longs cils et aux yeux toujours mouillés de pleurs, grues huppées, paon bleu, etc. "J'étais heureuse..." d'affirmer subitement Denyse . . . je vous le dit c'est de toute beauté". Nous la croyons pas nécessairement sur paroles mais parce qu'à l'écran apparaissent une variété étonnante de fleurs très colorées et soudain des lys blancs dans toute leur splendeur. "Il y en avait tellement, de reprendre Denyse . . . que nous marchions dessus . . ."

Du Safari Club, nos hôtes nous amènent vers le célèbre "Tree-Tops", hôtel bâti dans les arbres au cœur de la forêt sauvage. A une hauteur de 40 pieds, des fenêtres de la salle à manger, du bar ou de la chambre à coucher nous guettons les fauves : rhinocéros, panthères et hyènes qui viennent boire à la mare. Mais le soir, il faut fermer les fenêtres. Car il y a "Alfred" et "Eddy", et leurs cousins . . . des singes très curieux et peu gênés qui pénètrent partout et soutirent avec une habileté peu commune les sacs à main.

Georges et Denyse semblent avoir été très intéressés par leur visite au village aborigène de la tribu des Masaï. Mais le "clou" de leur périple, si on peut se permettre cette expression, a sans doute été l'excursion dans le cratère de Ngorongoro d'une étendue de 12 milles de diamètre et à 2,000 pieds sous le rebord du volcan. 50,000 animaux sauvages vivent dans ce cratère : lions, hyènes, léopards, éléphants etc . . . Les touristes ont pu se reposer le soir sur les rives du grand lac Manyara à l'hôtel qui porte son nom.

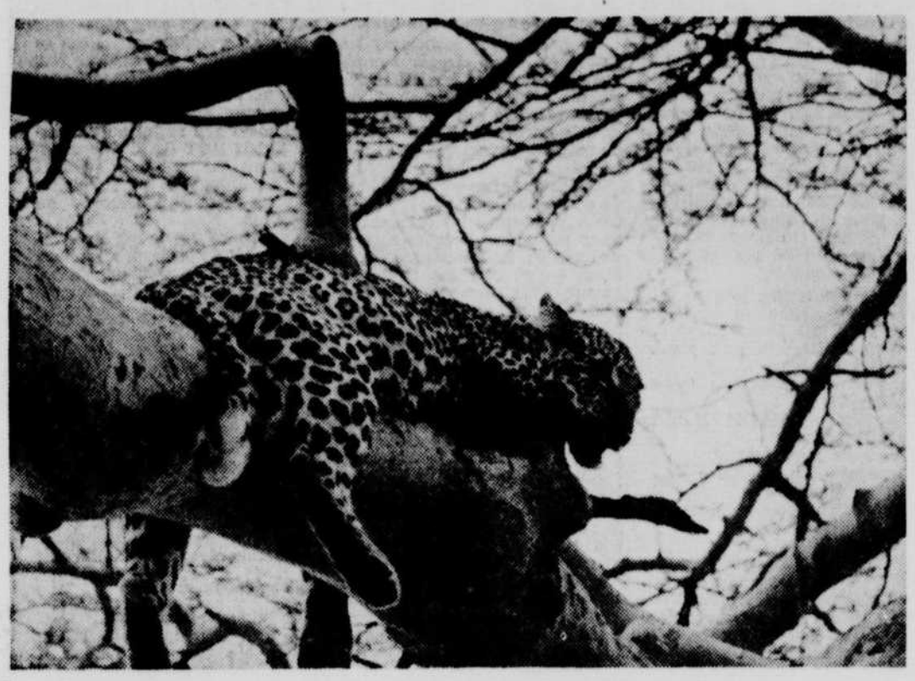
Dans le parc national de Srengeti, le Dr Patry a passé de bons moments à suivre avec sa camera tous les mouvements des grands fauves. Dans cette immense plaine, plus d'un million d'animaux sauvages viennent immigrés chaque année.

Pendant que sur le petit écran nous voyons les "land rover" (sorte de jeep" stationnés près des fauves, Georges nous apprend que les "safari-photos" et les "safari-chasses" sont organisés par des européens qui administrent également la plupart des hôtels de luxe au Kenya. Mais en Tanzanie, c'est le gouvernement africain qui a exproprié les terrains et organisé la vaste réserve d'animaux sauvages en parc national . . . Nous avons à peu près l'équivalent à Banff.

Denyse est emballée non seulement par son séjour dans la brousse, mais aussi par le charme de la très moderne ville Nairobi. "C'est une ville swing" dit-elle. Du lundi au jeudi, les gens portent des verres fumés pour dissimuler leurs yeux noircis . . . fatigués . . . de la fin de semaine. Les cabarets sont nombreux . . . c'est le pays du "gin-tonik", il y a aussi un casino en retrait de la ville. Le hit parade est le même que partout dans le monde.

Une seule ombre au tableau. Denyse déplore que le commerce soit presque totalement dans la main des Hindous . . . qui sont moins que polis pour le peuple africain. Les boutiques d'artisanat débordent d'objets réalisés avec des défenses d'éléphants, des dents de lions, des peaux de léopard. Denyse nous fait voir un magnifique bracelet. Recouvrant un cercle d'or du poil enlevé à la queue d'un éléphant. Chez les aborigènes, c'est un fétiche que l'on met au poignet de tous les bébés pour les préserver de la morsure des serpents.

Un "safari-photos" . . . un magnifique voyage en Afrique de l'Est . . . une porte ouverte à l'aventure. ■



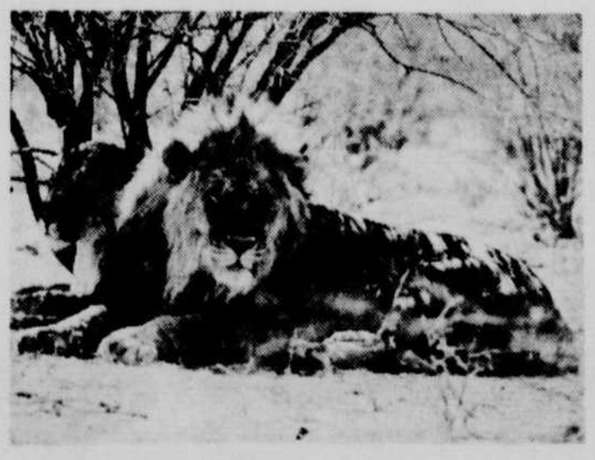
Il ne fait pas bon . . . se tenir sous cet arbre. Le léopard ne connait pas les règles de l'hospitalité. (Photo : Dr Georges Patry) ■



Les plus beaux mâles de la tribu des Masaï . . . tout fiers d'encadrer Denyse pour une photo. (Par Dr Georges Patry) ■



Les zèbres ressemblent peut-être à des ânes bariolés, mais ils n'ont sûrement pas la douceur de ces derniers. On en rencontre en très grand nombre dans le parc national du Kenia et ils sont très difficiles à approcher. ■



Un couple qu'il ne faudrait pas déranger ! Paresseux, ils en ont l'air, mais il ne faut pas se fier aux apparences. Contrairement à la légende, ce n'est pas le lion qui est le roi de la jungle, mais l'éléphant.

Croisière MEDITERRANEE (spécial), 27 juil. ..... $1,073.
S. P. MIQUELON, Mikhail, Pushkin, juin, juil. ..... $175.
OLD ORCHARD, Boston... 24 juin (autocar) ..... $49.
Capitales d'EUROPE, 11 mai ..... $685.
TOUR DE FRANCE (spécial), 29 mai ..... $850.
TERRE STE, EGYPTE... mai et juill. ..... $998.
CALIFORNIE (spécial), 5-27 août (autocar) ..... $548.
Demandez nos brochures

TOURISME FRANÇAIS (tout voyage en Europe)
VOYAGES A.F. 1972... Escompte spécial 5%

SERVICE GRATUIT
VOYAGES A.F. Agences Franciscaines 500, 8e Ave, Québec 3, 523-0031
Montréal 861-8634 · Riv.-du-Loup 862-7889 · Ottawa 728-1983 · Saguenay 542-6987 · Lac-St-Jean 348-6392 · Moncton 382-9556

LES ROCHEUSES ET LE PACIFIQUE
comprenant avion, bateau et excursions en autobus 6 départs de Québec, pour la prochaine saison. A partir de $655

Aux amateurs de camping
VISITER L'EUROPE EN CAMPEUR
22 jours comprenant : camp mobile, transport aérien. Pour aussi que : $371

VISITEZ ANGLETERRE - HOLLANDE - ALLEMAGNE - FRANCE
Incluant croisière sur le Rhin
22 JOURS $645

L'ESPAGNE ET COSTA DEL SOL
2 jours à Madrid comprenant tour de ville et spectacle, 13 nuits aux luxueux appartements playamar à Torremolinos. Départ en Boeing 747, le 25 mai.
$359 AVEC GUIDE DE QUEBEC

L'EUROPE CENTRAL
Belgique - Allemagne - Suisse - Liechtenstein - Autriche - Italie San Marino - Monaco - France. Comprenant : transport, hôtel, visites touristiques et repas. Départs tous les jeudis. A partir de $898

CROISIERES VARIEES SUR LE ST-LAURENT
A partir de $175

RESERVATIONS SANS FRAIS
québec-monde
225 EST, BOUL CHAREST - 529-2547
Filiale de Gare Centrale
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS
quebec travel bureau

Holland America Cruises
vous amène aux
ANTILLES

SS. ROTTERDAM — Départs de New York
Le 16 avril 1972 - 8 jours - 2 escales. A partir de ..... $295. *
Le 20 oct. 1972 - 7 jours - 2 escales. A partir de ..... $260. *
Le 13 mai 1972 - 9 jours - Festival de musique sur la mer. A partir de ..... $495. *
Le 24 avril au 13 décembre 1972 : 21 départs - Croisières de 9 jours. A partir de ..... $350. *
SS. STATENDAM — Départs de New York
13 mars - 25 mars - 6 avril et 17 avril 1972. Croisières de 11 jours - 7 escales. A partir ..... $440. *
SS. NIEUW AMSTERDAM
— Départs de Port Everglades, Floride
31 janvier au 26 mars 1972. 12 départs. Croisières de 10 jours - 5 escales. A partir de ..... $265. *
* Prix sujets à modifications sans préavis incluant pourboires,

AGENCE DE VOYAGES DU
CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE
871, chemin St-Louis, Qué. 6
688-3430

La Bulgarie est belle
Renseignements et Réservations
Office national bulgare du tourisme
1556 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 107, Québec

Voyages Jean Juan
1033, Rte de l'Eglise Ste-Foy
IATA
Tél. : 653-7264
Conseillers en voyages
20 ans d'expérience à votre service

Pèlerinage en Europe
AVEC LE SERVICE MARIAL
sous la direction de
M. l'abbé Maurice Fortier
FRANCE — ALLEMAGNE — SUISSE
AUTRICHE — ITALIE
Départ le 29 mai 1972 — Retour le 3 juillet 1972
36 JOURS Tout compris..... $935
VOYAGES BEL-AIR Inc.
42, de la Fabrique, Québec 4
TEL. : 529-3747
IATA
ABBE MAURICE FORTIER
TEL. : 628-2523
DEPLIANTS SUR DEMANDE

Vous qui cherchez le professionnalisme plutôt que l'amateurisme

Vous qui cherchez la boutique de l'artisan plutôt que l'usine

FAITES "ESCALE" CHEZ NOUS

NOUS avons le souci du détail, le souci du travail bien fait, et notre personnel réunit 28 années d'expérience pour vous mieux servir et conseiller, le cas échéant.



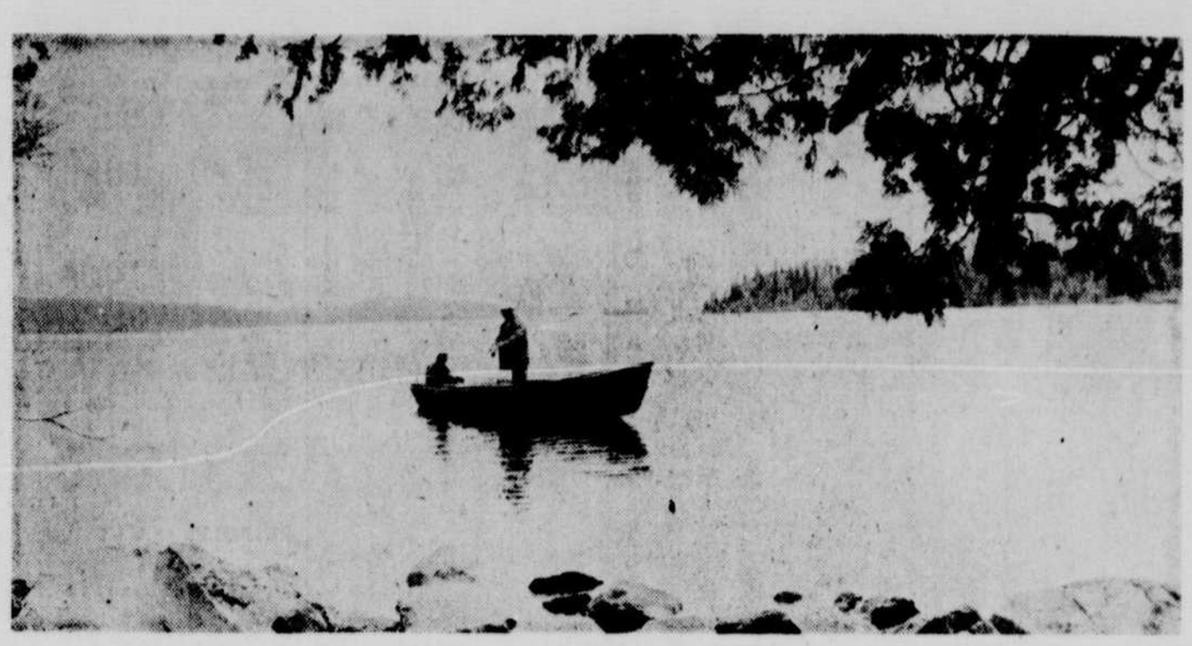
Audrey de Larminat



Micheline Paquet

UN BEAU VOYAGE COMMENCE A
voyages escales inc.
Le "4" parc Samuel Holland,
case postale 454, Québec 6,
Adresse Télégraphique VOYAGESCAL
Tél.: 681-7282

Au centre géographique du Québec métropolitain — Accès et stationnement faciles
de 9h30 a.m. à 6h00 p.m. — Lundi à vendredi et toujours
UN SERVICE DE QUALITE CERTAINE





**Le Québec procure à tous les pêcheurs le plaisir de mesurer leur habileté au courage de leurs poissons préférésord, du doré au saumon de l'Atlantique. Le résumé des ont disponibles à la Direction générale du tourisme, min, depuis la truite mouchetée jusqu'au grand brochet du Nu Gouvernement, Québec 4e, Québec.
règlements de la pêche et le répertoire des pourvoyeurs sistère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Hôtel d** (Photo : Direction générale du tourisme du Québec). ■

Le vrai paradis du pêcheur

Le Québec est le territoire de prédilection des pêcheurs exigeants qui veulent à tout prix mesurer leur habileté et leur expérience au courage des poissons combatifs les plus vigoureux.

Pays au million de lacs et rivières, aux monts abrupts et aux vallées fertiles, le Québec possède de nombreuses eaux qui n'ont jamais connu le sifflement d'une ligne ! Pourtant, au cours de leurs excursions printanières, des dizaines de milliers de pêcheurs atteignent leur limite quotidienne de prises un peu partout dans le territoire de 600,000 milles carrés que représente le Québec.

Que vous jetiez votre ligne à l'eau lors d'une randonnée en voiture ou que vous vous envoliez en hydravion vers les camps de pêche du grand Nord québécois, vos vacances au Québec combleront votre désir de capturer vos poissons favoris.

La saison de 1972

La saison s'ouvre cette année le 28 avril, pour toutes les espèces de truites et la ouananiche, sauf dans les parcs et réserves. Toutefois, dans les rivières que remonte le saumon de l'Atlantique, la pêche débutera généralement dans la première quinzaine de juin. La saison de pêche à la truite se terminera le 17 septembre. Pour le saumon, la date de fermeture variera du 31 août au 15 septembre selon les régions, mais la saison se prolongera jusqu'au 15 octobre dans les tributaires de la baie d'Ungava.

Dans les parcs et réserves, l'ouverture variera du 19 au 27 mai pour la truite, le doré et le brochet du Nord; les dates de fermeture s'échelonneront du 4 septembre au 31 octobre.

Pour les personnes non domiciliées au Québec, le prix des permis de pêche pour toutes les espèces de poissons, y compris le saumon de l'Atlantique, est de $25.50 pour la saison ou de $10.50 pour une excursion de trois jours; le permis saisonnier pour toutes les espèces, sauf le saumon, se vend $10.50. Ces prix comprennent une assurance-accident obligatoire.

Dans le Grand Nord

Les meilleurs lieux de pêche accessibles par avion en Amérique du Nord attendent le pêcheur expert en juillet et en août, dans les vastes régions sub-arctiques du Québec, à 500 milles de vol de Montréal ou de Québec.

Le Nouveau-Québec (ou Ungava, mot esquimau signifiant **terre éloignée**) projette vers le nord son gigantesque réseau de rivières tumultueuses et de lacs étincelants dans lesquels la pêche comble toutes les espérances. Plusieurs pourvoyeurs en chasse et pêche sont postés aux endroits stratégiques de cet immense territoire, accessibles par hydravion seulement.

Les pêcheurs éprouveront leurs appâts parmi une merveilleuse variété de poissons combatifs : truite grise, brochet du Nord, ouananiche ou saumon d'eau douce, omble de l'Arctique et, dans quelques rivières, le saumon de l'Atlantique.

En fait, le sportif fera une excursion de pêche inoubliable dans ce territoire (où l'avion est le seul mode de communication pratique), que constellent d'innombrables lacs et que baignent de grandes rivières dont le débit surpasse celui de la plupart des fleuves : Kaniapiskau, Koksoak, à la Baleine et George, pour ne nommer que celles qui se jettent vers le nord dans la baie d'Ungava.

Cette année, le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien a rouvert les installations sportives et les camps de pêche du lac Bérard (Finger Lake), à 50 m. à l'ouest de Fort-Chimo. C'est dans ce lac que fut capturé, en 1970, un omble de l'Arctique de 31 livres : un record mondial !

Le Nouveau-Québec est le paradis de la pêche à la mouche; plusieurs pourvoyeurs y réservent exclusivement à cette pêche une partie importante de leur territoire, offrant ainsi des eaux de choix aux **puristes.**

Les excursions forfaitaires par avion coûtent de $275 à $500 pour 5 jours, selon l'endroit et les services disponibles (comprenant chambre, pension, guides, embarcations, etc.), ainsi que le transport aérien aller et retour par hydravion de Gagnon ou Schefferville jusqu'aux camps de pêche.

Québecair offre des vols réguliers de Montréal et Québec jusqu'à Baie-Comeau ou Sept-Iles, Gagnon et Schefferville. De là, le pêcheur emprunte l'hydravion jusqu'au territoire de son choix. L'automobiliste atteint facilement Baie-Comeau ou Sept-Iles par la route 15, asphaltée et en excellent état, qui longe la rive nord du Saint-Laurent. Depuis Sept-Iles, le chemin de fer Québec North Shore et Labrador amène le voyageur jusqu'à Schefferville. Air Canada offre des vols réguliers de Montréal et Québec jusqu'à Sept-Iles.

On organise aussi des safaris de pêche dans un territoire qui s'étend à l'est de Sept-Iles sur la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à la limite du Labrador. Les rivières Magpie, Mingan, Saint-jean et Romaine pullulent de saumons de l'Atlantique, de ouananiches et de truites mouchetées aux dimensions record.

Certains pourvoyeurs offrent des excursions forfaitaires dans une région sise entre 200 et 250 milles au nord de Québec. L'automobiliste empruntera la route 54 jusqu'à Chicoutimi (130 milles) et, de là, volera en hydravion jusqu'à 60 ou 80 milles plus au nord. D'excellents services aériens (Air Canada et Québecair) relient aussi Québec à Bagotville (près de Chicoutimi).

En direction de la baie James, vers l'ouest, la pêche dans les grandes rivières, comme la Broadback, et les lacs poissonneux, comme l'Assinica, est accessible par avion de Chibougamau. Cette ville sert également de tremplin aux excursions de pêche dans les parcs Mistassini et Chibougamau. Dans la région de la baie James, on ouvrira cette année de nombreux camps de pêche; le territoire est bien connu pour l'abondance des truites mouchetée et grise et du grand brochet du Nord.

La tendance aux voyages au long cours oriente de nombreux pêcheurs vers les grands espaces nordiques situés sur les rives de la baie d'Hudson, à 1,200 milles au nord de Montréal, ou à 400 milles au nord-est de Moosonee (Ontario). Les mordus feront des pêches quasi miraculeuses de truite mouchetée, de truite grise, d'omble de l'Arctique et de ouananiche dans le territoire autour du poste de Povungnituk; ils aimeront y observer au travail les sculpteurs esquimaux et obtenir sur place le premier choix de leurs oeuvres.

Des renseignements complets sur tous les aspects de la pêche au Québec, le Résumé des règlements et le répertoire des pourvoyeurs sont disponibles gratuitement à la Direction générale du tourisme, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Hôtel du Gouvernement, Québec 4e, Qué. ■

Un million de lacs et rivières au Québec

Au fil des fleuves

Chaque peuple porte en lui son acquis humain et sa civilisation qui sont nés sur les berges des grands cours d'eau que présente "Au fil des fleuves".

Entre les couvertures cartonnées de 440 pages luxueusement présentées, des grands écrivains, des auteurs, des guides, comme Joseph Kessel, de Choquette de l'Académie canadienne-française, Raymond Cartier ou Emil Schulthess — parmi tant d'autres — mènent des croisières passionnantes sur 22 grands fleuves chargés de mystère...

La plume captivante de Robert Choquette, par exemple, fait redécouvrir le St-Laurent et conduit vers la rencontre du Canada d'hier avec celui de demain... Georges Reyer redescend avec le lecteur le cours du Nil qui prend sa source sur un pic de quelque 16,000 pieds (où les neiges sont là, éblouissantes sous le soleil de l'Equateur) et le conduit jusqu'à sa double embouchure sur la Méditerranée. En cours de route, un contact chaleureux avec cette Egypte qui a donné au monde 50 siècles de civilisation...

Captées par l'objectif de maîtres-photographes, 300 photos en couleurs éclatantes, véritables fenêtres sur le destin de ces fleuves, rehaussent les pages de ce volume.

Des cartes extrêmement détaillées et un petit "dossier de ces grands fleuves" qui arrosent les rives de régions primitives, de sociétés en voie de développement ou de pays d'abondance complètent cette magnifique encyclopédie vivante. ■

CROISIÈRES
SUR LE SAINT-LAURENT



ALEXANDER PUSHKIN ET LERMONTOV
19 et 30 juin — 8, 15 et 29 juillet
6 et 7 jours — A partir de..... $195

QUEBEC — SAGUENAY — ST-PIERRE, MIQUELON ET BERMUDES
15 et 29 juillet
13 jours — A partir de..... $310

Sous une nouvelle direction
S.S. VARNA
Départs tous les samedis du 23 juin au 2 sept.
SAGUENAY - ST-PIERRE, MIQUELON - GASPE
A partir de..... $225

Dépliants sur demande
VOYAGES BEL-AIR Inc.
42, de la Fabrique, Qué. 4
TEL.: 529-3747
IATA

EUROPE 72
AIR FRANCE ET LE TOURISME FRANÇAIS
Circuits de qualité - Itinéraires étudiés - Hôtel de 1er ordre - Repas compris - Autocars de luxe - Guides français - Transport par avion - Départs toutes les semaines.

PAYSAGE D'ITALIE	14 JOURS	
Gênes - Pise - Rome - Florence - Venise - Milan - Lac Majeur. De Paris à Paris.		$286
PAYSAGES D'ESPAGNE	12 JOURS	
Pays Basque - Castille - Andalousie - Levant - Catalogne. De Paris à Paris.		$306
FRANCE - ITALIE - SUISSE	21 JOURS	
Paris - Provence - Côte d'Azur - Rome - Florence - Venise - Lacs Italiens - Interlaken - Zurich		$928
TOUR D'EUROPE	21 JOURS	
France - Belgique - Hollande - Allemagne - Suisse - Autriche - Croisière sur le Rhin.		$954
TOUR DE FRANCE	21 JOURS	
Normandie — Bretagne - Côte Atlantique - Pyrénées - Provence — Côte d'Azur - Alpes - Alsace.		$834
ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL	21 JOURS	
Madrid - Tolede - Seville - Grenade - Tanger - Lisbonne - Coimbra - Porto.		$851
ALLEMAGNE - SUISSE - AUTRICHE	21 JOURS	
Berlin - Munich - Salzbourg - Vienne - Innsbruck - Zurich - Genève.		$1,001
CAPITALES NORDIQUES	21 JOURS	
Copenhague - Stockholm - Oslo		$1,076

DEMANDEZ LA MAGNIFIQUE BROCHURE ILLUSTREE
VOYAGES BEL-AIR Inc.
42, de la Fabrique, Qué. 4
TEL.: 529-3747
IATA

VOUS REVEZ DE VOYAGE!



Que ce soit l'europe ou toute autre destination, que vous vouliez voyager à votre bon plaisir, sans horaires et réservations d'hôtel, mais louer une voiture ou voyager par groupe avec un itinéraire établi que vous pouvez modifier selon vos goûts, nous sommes à votre service! les plus beaux voyages commencent, chez voyages claude michel inc.

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
MICHELTOUR INC.

100 d'youville, québec 4	529-8981
1320 avenue maguire, qué. 6	527-3454
place fleur de lys, qué. 3	522-7113
363 rue racine est, chicoutimi	549-8874
plaza alma	668-7951
trois-rivières	379-1982

je rêve d'un voyage à ou en _____
et voudrais partir vers _____ nombre de personnes ____
j'apprécierais recevoir de la documentation et les prix.
NOM: _____
ADRESSE: _____
 # TELEPHONE: _____

Communiqué



M. Claude Michel, président du Club Horizons du Monde Inc., désire reconfirmer au public voyageur qu'il **n'a plus aucun intérêt d'aucune sorte**, dans les compagnies Voyages Claude Michel Inc. ou Micheltour Inc. depuis bientôt un an soit le 3 mai 1971.
Il prie les personnes désireuses d'obtenir des informations concernant les voyages organisés par l'une ou l'autre de ces compagnies ou pour toute autre question concernant les activités de celles-ci, de bien vouloir ne pas téléphoner à son domicile personnel ou au bureau du Club Horizons du Monde Inc.

Faites-vous partie du Groupe?
MEMBRE DU GROUPE LA LAURENTIENNE

AU SERVICE DES QUÉBECOIS
l'agence de voyages du Club Automobile Québec ltée

Organise vos vacances par le mode de transport de votre choix, au pays de vos rêves.

Consultez nos spécialistes en toute confiance.

AGENCE DE VOYAGES DU
CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC LTÉE
871, Chemin Saint-Louis, Québec 6, Canada - Tél.:688-3430

CAA AAA

Toronto

TORONTO (PC) — Les cotes ont été à la baisse pour la seconde journée consécutive dans la plupart des secteurs de la Bourse de Toronto vendredi.

Les gros perdants ont été les boissons, manufacturiers, mines industrielles, aciéries et immobiliers.

Dans les indices, les industrielles ont perdu .77 à 201.95, les aurifères 1.32 à 177.19, les métaux de base .11 à 97.06 et les pétroles de l'Ouest .67 à 221.40.

Les valeurs

	Vend.	Jeudi
Hausses	265	242
Baisses	267	285
Inchangées	258	254
Totaux	790	781

Le volume des transactions a été de 2.46 millions valant $23.36 millions contre 2.52 millions et $24.72 millions.

Les banques communications, raffineries, pipelines et services publics ont clôturé légèrement à la hausse.

Falconbridge a perdu $8 à $86 1-2. Le président de la société a déclaré à l'assemblée générale annuelle jeudi que les problèmes ayant affectué sa compagnie en 1971 existaient également en 1972.

Robinson Little a perdu $3 1-2 à $73, Walker-Gooderham $1 5-8 à $43 1-2, Pipe point $1 1-4 à $32 3-4, Canada Southern Pete 40 cents à $7 Denison 1-2 à $35 1-2, Dofasco $1 1-8 à $26 1-2, Inco 1-4 à $33 5-8, Oshawa Group A 1-4 à $12 3-8, Hudson Bay Mining 1-4 à $25 1-2, Pan Ocean 1-4 à $12 1-4 et Sherritt 1-4 à $15.

Du Pont a pris $1 à $27, Slater, Walker $1 1-4 à $19 3-4, Hollinger 1-4 à $43 1-4, Asamera $1 1-2 à $22, Bell 3-8 à $45 1-4, Canadian Tire A 3-8 à $40 5-8, Westcoast Transmission 1-8 à $30 3-4 et Mattagami 1-8 à $36 1-8. ■

Par la PRESSE CANADIENNE

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Indl Cn	29750	11½	11½	11¼	
O Cl A	26547	12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Brmla	24850	3¼	3¼	3⅜	+ ⅛
Brscn	21865	23	22¾	23	+ ⅛
Kpa Tr	21130	9½	9¼	9½	+ ¼

MINES

A U D	111800	168	151	157	+10
Bick H	86200	120	109	112	+ 1
Tar Exp	42600	17	16¾	16½	+ ⅛
Armr M	29333	17½	16	17	+ 1
Neind	39000	20	18	19	

PETROLES

In-Tc R	43468	130	125	128	+ 6
CSt Pt	30350	740	700	700	—40
BP O G	16760	325	310	315	
C N Ld	15000	308	291	300	
Asmr O	13300	22⅜	21	22	+ 1⅛

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	3640	9	8⅜	8¾
Abitibi 7½p	200	30½	30	30
Acklands	3000	10¾	10½	10½
Acklnd 2p	300	14¾	14¾	14¾
Acres Ltd	3343	14½	14½	14½
Acres A pr	728	44¾	44	44
Acres wt	2003	380	380	380
Agra Ind	950	14⅞	14¼	14⅜
Ahed M	2000	455	450	455
Alta Gas A	1383	54	53½	54
Alta Gas p	z10	75	75	75
Alta G D p	z10	150	148½	148½
Alta Nat	150	20½	20½	20½
Alcan	11186	22	21⅝	22
Alcan pr	410	26¼	26¼	26½
Algo Cent	1900	10¾	10⅝	10⅝
Algoma St	3431	14⅜	14	14⅛
Algonq pr	120	420	420	420
Allarco Dv	1250	6⅛	6	6¼
Alliance B	1690	475	465	470
Alumin pr	625	18⅛	18⅛	18⅛
Anglo-Cn	4555	5	485	5...
Anglo-C pr	100	15	15	15
Ang CT 265	70	37¼	37¼	37¼
Ang CT 315	40	43½	43½	43½
Anthes C p	z14	75	75	75
Aquitaine	910	23½	23	23
Argus	z25	14¼	14¼	14¼
Args 250 p	50	33¾	33¼	33¼
Args 260 p	z20	34¾	34¾	34¾
Argus C pr	8950	11½	11¼	11½
Asbestos	1100	26	25¾	26
Atco Ind	1600	10¼	10	10
Atl Sugar	1050	6¼	6¼	6¼
Atl Sug A	350	15⅜	15⅜	15⅜
Atl Sug pr	75	65	65	65
Atl Sug w	300	150	150	150
Auto Hard	350	8¾	8¾	8¾

B

Bank Mtl	8550	22	21¾	21¾	
Bank N S	2165	39	38¾	38¾	
B Cdn Nat	208	17	17	17	
Baton B	600	18½	18½	18½	
Bay Mills p	300	5½	5½	5½	
Beavr Eng	700	8¼	8¼	8¼	
Becker B p	600	11⅜	11⅜	11⅜	
Belding L	z10	11½	11½	11½	
Belding w	900	315	310	310	
Bell Can	12542	45¼	44¾	45¼	
Bell A pr	798	51¼	51	51¼	
Bell B pr	1490	52½	52¾	52¾	
Black P	600	7¾	7⅝	7⅝	
Block Bros	7900	350	335	345	
Bombrdier	300	8¼	8	8	
Bovis Cor	7815	210	205	205	
Bow valy	2880	30¾	30½	30½	
Bowes	200	14¾	14¾	14¾	
BP Can	3800	15½	15	15¼	
Brama	24850	5½	5⅛	5⅜	
Bram w	17550	395	360	390	
Brscn	21868	23	22¾	23	
Brdg Tank	450	5½	5⅜	5⅜	
Bright	100	22¾	22¾	22¾	
Brinco	4800	6½	6¼	6⅜	
BC Sugar	z50	20⅜	20⅜	20⅜	
BC Phone	583	82	82	82	
BC Ph 6 pr	z41	83	84⅜	85	
BC Ph 4¾ p	165	67	67	67	
BC Ph 4½ p	z10	59½	59½	59½	
BC Ph 1956	75	65	65	65	
BC Ph 4.84	z85	18	17½	17½	
BC Ph 5.15	z20	70	70	70	
Budd A	11465	13½	12⅜	13	
Budd A w	3545	760	733	735	
Burns Fds	1517	14¾	14¾	14¾	
Burrard	z30	9⅜	9⅜	9⅜	
Bushnell	2000	8¾	8¾	8¾	

C

Cad Dev	4900	10¼	10	10	
Cad Dev b p	100	21	21	21	
CAE Ind	650	7⅜	7⅜	7⅜	
Calgary P	5670	25⅝	25¼	25¼	
Calvrt Dle	700	145	140	140	
Cambrdg	900	15	14⅞	14⅞	
Campeau	9395	5⅝	5⅝	5⅝	
CD Sugar	1440	31	30¾	30¾	
Can Cem L	132	31	31	31	
C Cem L	438	19⅜	19⅜	19⅜	
Can Malt	820	30	29½	29¾	
Can Malt p	1250	87	87	87	
C Packrs	1525	18¼	18¼	18¼	
Can Perm	5005	18¾	18⅛	18⅛	
Cdn Brew	3270	7¾	7⅝	7⅝	
C Brew Ap	1750	30⅜	30½	30½	
C Cablesy	533	17¼	17¼	17¼	
C Cable w	3460	450	435	435	
Cdn Can A	500	7⅛	7	7	
CC Man A	2600	18	18	18	
C Curtis	1500	86	85	86	
Cdn Equty	160	13½	13¼	13½	
C Fnd p	14947	9	9	9	
CGE pr	z5	28¼	28¼	28¼	
CG Invest	100	76½	76½	76½	
C Goldie	2330	3½	3⅜	3½	
C Hydrp	2693	11⅜	11¼	11⅜	
C Imp Bank	8455	30	29½	29½	
C Ind Gas	3685	9	8¾	8¾	
C Ind Gas p	365	22	21½	22	
C Interurb	z15	220	220	220	
C Inturub p	3000	8¾	8¾	8¾	
C Manoir	3450	470	450	465	
C Marconi	200	323	325	325	
C Ocdental	1150	9⅞	9¾	9⅞	
CP Inve pr	985	26¾	26¾	26¾	
CP Inve w	7000	340	335	335	
CP Ltd	8540	14⅞	14¾	14¾	
CPL A p	z10	11⅛	11⅛	11⅛	
Cdn Tire	400	43½	43	43½	
Cdn Tire A	8586	40⅜	40⅛	40⅜	
C Utilties	1250	47⅜	47	47¼	
C Util 5 pr	z10	69	69	69	
C Util $1.25	1000	26¼	26¼	26	
C Util w	9300	13¾	13	13½	
CWN Gas	100	25⅜	25⅜	25⅜	
Canron	525	20¼	19⅞	19⅞	
Capit Div	2250	61	61	61	
Cara	200	5¾	5⅜	5⅜	
Carrier jd	725	6⅛	6¾	6¾	
Carrier w	1200	415	400	410	
Cassidy L	500	5½	5½	5½	
Cassidy p	300	9⅜	9⅜	9⅜	
CDP Com	5000	170	170	170	
CDRH Ls	1640	14¼	13¾	14	
Celanese	3675	5	490	490	
Celanes 1 p	200	12¾	12¾	12¾	
Celan 175 p	300	22¼	22¼	22¼	
Chat-Gal	100	20⅜	20⅜	20⅜	
Chrysler	626	36	35¾	35¾	
CHUM B	200	10	10	10	
Columbia	1200	205	205	205	
Columbi p	1915	5¼	495	5	
Cmnc	11420	28½	27¾	27¾	
C Holiday I	1620	12⅞	12¾	12⅞	
Compro	1100	440	425	440	
Computel	270	5	490	490	
Comtech	200	275	275	275	
Con Bath	365	9⅝	9⅝	9⅝	
Con Bath p	200	15	15	15	
Con Bath w	225	45	45	45	
C Bath 68 w	800	395	390	390	
C Bldg	13800	280	265	270	
Con Textle	700	5¼	5¼	5¼	
Con Distb	1540	32⅝	32⅜	32½	
Cons Gas	3470	19	18⅞	18⅞	
Cooper C	780	17⅛	16⅞	16⅞	
Cornat Ind	1300	2.5	215	215	
Corontn p	z20	190	190	190	
Cosma	300	110	105	105	
Costain R	2525	10	9⅞	9⅞	
Crestrbk	500	425	415	415	
Crwn Life	610	44⅜	44¼	44½	
Crush Intl	219	19½	19⅜	19⅜	
Cygnus A	409	5⅞	5¾	5⅞	
Cybnus B	427	6	6	6	

D

Dale-R	300	9¼	9¼	9¼	
Delta Ben	500	420	420	420	
Distl Seag	2985	33½	33¼	33⅜	
Dman	15500	14½	14	14¼	
Dome Pete	1850	36¼	35½	35½	
D Bridge	450	27	27	27	
D Citurs	3900	9⅛	9¼	9⅛	
D Coal pr	100	23	23	23	
Dofasco p	25	74	74	74	
Dofasco p	25	74	74	74	
Dom Glass	100	13¾	13¾	13¾	
D Glass pr	500	15	15	15	
Dom Store	1425	15⅜	15¼	15⅜	
Domtar	17290	12¾	12½	12⅝	
Domtar pr	175	14½	14½	14½	
D Textile	1705	26½	26	26½	
Doniee M	500	5	460	5	
Douglas L	400	265	265	265	
Dover Ind	307	21	21	21	
Dover pr	z72	7¾	7¾	7¾	
DRG Ltd	300	18¾	18⅝	18⅝	
DuPont	3120	27	26	27	
Dustbane	350	7	7	7	
Dylex Div	100	13¼	13¼	13¼	
Dylex D A	700	12⅞	12¾	12¾	

E

Estn Can S	802	16	16	16	
Eddy Mtch	400	11¾	11¾	11¾	
E-L Fin	2270	8½	8¼	8½	
E-L Fin w	200	365	365	365	
Electro K	100	400	400	400	
Electro Ltd	1375	67½	66¾	66¾	

F

FalCon	14829	94½	85	86½	
Fed Diver	300	130	130	130	
Fed Grain	8600	8	8	8	
Fields S	2625	17⅜	17½	17½	
Finning T	735	16¾	16½	16¾	
Fleet Mfg	7000	160	150	155	
Fleetw'd	200	12½	12	12½	
Ford Cnda	150	95	95	95	
F Seasons	1400	8½	8½	8½	
F Season w	300	315	300	315	
Fraser	600	14½	14½	14½	
Fruehauf	1035	29	27	27½	

G

Gaz Metr	1000	5⅝	5½	5⅝	
Gaz M 65w	1000	120	115	120	
Gaz M 66w	300	225	225	225	
Gen Baker	200	370	370	370	
Gen Distrb	825	25	24¾	24¾	
GMC	203	51½	51½	51½	
Genstar L	3074	15⅞	15⅝	15⅞	
Gnstar L w	400	575	575	575	
Gerin Lst p	300	9½	9½	9½	
Gesco Dis	100	5½	5½	5½	
Glendale	3100	8	7⅞	8	
Glengair	1700	195	190	195	
Gleng B p	600	350	345	345	
Gleng A w	2100	85	80	80	
Gleng B w	400	100	100	100	
Gold Crest	300	6¾	6¾	6¾	
Goodyer	115	225	220	225	
Graft G	33	27	27	27	
GL Paper	100	17½	17½	17½	
GL Power	1715	19⅜	19½	19½	
GN Capital	1565	10½	10⅜	10⅜	
Gt W Life	500	63¼	63¼	63¼	
Gt West S	4600	7⅜	7½	7⅜	
Greyhnd C	550	240	235	235	
Greyhnd	475	19½	19⅜	19¼	
Grissol F	700	10½	10	10	
GSW Cl A	300	12¾	12¾	12¾	
GSW Cl B	z5	13¼	13¼	13¼	
Guar Trst	700	14½	14¼	14½	
Gulf Can	2815	28¼	28	28¼	

H

Halifax D	1000	200	200	200	
H Group	3800	13¾	13⅜	13¾	
Ham Tr	1100	12¾	12¾	12¾	
Hnd C A pr	100	5¼	5¼	5¼	
Hard Carp	200	21⅜	21⅜	21⅜	
Hard Crp A	4450	20	19⅞	19⅞	
Harlequin	300	7⅜	7¼	7¼	
Harris j s	500	315	315	315	
Hrvey F	10200	115	110	110	
Hawker S	2188	285	275	275	
Hawker pr	z20	63¼	63¼	63¼	
Hedway C	805	430	425	425	
Hays Dna	287	18¾	18¾	18¾	
Home A	2110	32¾	32	32⅛	
Home B	1100	32½	32	32	
Horne Pit	1100	340	330	335	
H Bramor	200	5½	5½	5½	
Hoden DH	2500	460	450	460	
H Bay Co	2135	18⅝	18½	18½	
H BOil Gas	2025	42¾	42½	42⅝	
HB Oil G pr	850	51	50½	50¾	
Huron Eri	763	30¾	30¼	30½	
Husky Oil	2100	16¾	16½	16½	
Husky A pr	z20	41½	41½	41½	
Husky B pr	40	40¾	40¾	40¾	
Husky D w	220	375	375	375	
Husky E w	1340	375	370	375	

I

IAC	3050	19⅝	19½	19½	
IAC 4½ p	z25	67½	67	67½	
IAC w	400	850	835	845	
Imasco	100	21¾	21¾	21¾	
Imp Gen	200	5½	5½	5½	
Imp Oil	9346	32	31¾	32	
Income Di	525	8¾	8¾	8¾	
Inc Dis w	200	70	65	70	
Indal	39750	11½	11½	11¾	
Indusmin	20	11½	11½	11½	
Inglis	060	18¾	18⅝	18½	
Inland Gas	600	16¼	16¼	16¼	
Inland G p	300	14¾	14¾	14¾	
Inter-City	1200	9¼	9¼	9¼	
Inter C B p	100	19⅝	19⅝	19⅝	
Inter C A w	300	475	475	475	
Intrmetco	1650	240	230	240	
Inter C B w	100	430	430	430	
IBM	59	386	384	384	
I Nickel	16595	34	33⅝	33⅝	
Int Util	1975	47½	46¾	46¾	
Int Util A	100	55	55	55	
Interpool	100	28	28	28	
Int Div	1425	5¼	5¼	5¼	
Intpr Pipe	2735	31¾	31½	31¾	
Int Pipe w	350	14⅜	14¼	14¾	
Intpr Steel	5895	11	10¾	10¾	
Intpr Stl pr	675	32⅜	32	32	
Inv Group	z25	9⅜	9⅜	9⅜	
Inv Grp AR	5005	9¾	9½	9⅝	
Inv Grp 5 p	1750	22¼	21¾	22	
Irwin Toy	z50	20¾	20¾	20¾	
ITL Ind	1400	430	420	420	
Ivaco Ind	1750	17½	17¼	17½	
IWC Ind	1600	275	270	270	

J

johnson j	10	118	118	118	

K

Kaiser Re	600	395	385	390	
Kaps Tr	21150	9½	9¼	9¼	
Keeprite P	825	13⅜	13½	13½	
Kelly D A	2300	3¾	3¾	3¾	
Kelsey H	330	9	8⅞	9	
Kelvinatr	400	6¼	6¼	6¼	
Kenting	200	11¾	11¼	11¾	
Koffler	800	16¼	16	16¼	
Koffler A p	200	9¾	9¾	9¾	
Koffler w	1900	700	690	695	

L

Labatt	1482	24½	24¼	24⅜	
Labatt pr	810	25¼	25	25	
Laidlaw M	1386	25	24¾	24⅞	
L Ont Cem	1350	380	375	375	
Laura Sec	501	11¾	11½	11⅝	
Lau Fin	755	14⅜	14¼	14¼	
Lau Fn 6¼	100	17⅜	17⅜	17⅜	
Lau F 1.25	200	16¼	16¼	16¼	
Lau Fn 140	z100	19	19	19	
Lau F 2.00	90	26½	25½	26½	
Leigh	10345	8¾	8¼	8⅜	
Leong Frn	4250	12½	12¼	12⅜	
Life Inves	1600	8¼	8¼	8¼	
Lincoln Tr	100	13¾	13¾	13¾	
Lob Co A	850	6⅜	6⅜	6⅜	
Lob Co B	3550	6¾	6⅜	6⅜	
Lob G A pr	40	20¼	20¼	20¼	
Lob G B pr	300	21	21	21	
Loeb M	1125	375	365	365	
Logistec C	100	12	12	13	

M

Maclarn A	100	18½	18½	18½	
Mclan H A	370	12	12	12	
MH Cable	873	13¾	13¾	13¾	
MB Ltd	2820	24½	24¼	24½	
Magnason	300	10	10	10	
Magnetcs	6700	110	100	110	
Maher	35	28	26½	28	
Major H D	2100	220	220	220	
M Lf Mills	1065	14¾	14¼	14¾	
Maritime	709	22¾	22¾	22¾	
Markboro	4364	8	7¾	7⅞	
Markbro w	200	155	155	155	
Markham	11436	14⅞	14⅝	14¾	
McLaghln	100	16⅜	16¾	16⅜	
MEPC	100	8⅜	8½	8½	
MEPC w	1800	315	310	315	
Met Storez	295	19½	19½	19½	
Met Trust	122	19¾	19¾	19¾	
Mex LP	z41	10¼	10¼	10¼	
Microsyst	1026	8¼	8¼	8¼	
Micrsys w	2000	300	300	300	
Milt Brick	300	490	475	490	
Mols A	12680	21¾	21¾	21¾	
Molson B	400	21½	21½	21¼	
Mnt Trst	200	20½	20¼	20½	
Moore	2480	42¼	42¼	42¾	
Morse A	z100	13	13	13	
MTS I	27000	135	115	120	
Murphy	4825	16½	16¼	16½	

N

Nabrs Dlg	200	12⅜	12¾	12⅜	
Na Chrs I	3800	9¼	9¼	9⅞	
Nat Drug	750	8¾	8½	8½	
N Hees Ent	300	360	350	350	
Nat Sea	300	8½	8½	8½	
Nat Trust	810	34½	34½	34½	
Neonex	3025	6	5¾	5¾	
N Provid D	1000	49	49	49	
Nfld LF	120	12½	12½	12½	
Nia Wire	200	13⅜	13½	13½	
Nia Wire B	450	13½	13½	13½	
Noranda	4758	38¾	38½	38½	
Nordair L	2850	7⅞	7¾	7¾	
Nor Ctl G	9635	13⅜	13⅜	13⅜	
Nor Cl A p	z20	17	17	17	
Nor Ctl B p	725	28½	28	28	
Nor Ctl w	1325	615	600	600	
NS Savgns	430	18½	18½	18½	
NSI Mark	2100	7⅛	7¼	7⅛	
Nu West D	900	9½	9¼	9½	

O

Ocdentl Pt	5651	13½	13	13	
Oceanus I	345	220	215	220	
Oil Patch	2200	325	325	325	
Okanagan	4200	10⅝	10½	10½	
Ontario Tr	1989	9¼	9	9¼	
Orlando R	2600	8¼	8¼	8¼	
OSF Ind	1330	5¾	5¾	5¾	
Osh A	26547	13½	13⅜	13⅜	
Oshawa w	672	155	150	155	

P

Pac Pete	3401	33¾	33½	33½	
Pan Can I	500	245	240	240	
Peel Elder	z50	22½	22½	22½	
Pembin A	7315	7⅜	7¼	7¼	
Penningtn	1000	14¾	14¾	14¾	
PC jwl A	725	16½	16	16½	
P Dept S	1510	21⅝	21	21⅜	
Petrofina	520	24¾	24¾	24¾	
Philips Cb	3505	11⅜	11	11¼	
Photo Eng	200	23⅜	23½	23⅜	
Pitts Eng	550	17⅞	17⅜	17⅞	
Pow Corp	4590	9¾	9½	9¾	
Pow Crp pr	25	31	31	31	
Pow C 5 pr	600	11⅜	11⅜	11⅜	
Pre Cable	830	19¼	19½	19½	
Price Com	1962	7⅜	7½	7½	
Provigo	200	8¼	8¼	8¼	
Prov G Can	375	18½	18½	18½	

Q

Q Broad	12485	9⅛	8½	8⅝	
Que Tel	2500	15½	15½	15½	
Quinte C	150	270	270	270	
Quinte A	3200	273	260	275	

R

Rank Org	2750	28¾	28¼	28¼	
Rapid Grp	700	8	8	8	
Rapid Gr A	300	9	8½	9	
Readers D	1250	15¾	13¼	13¾	
Realty C A	3400	7¾	7⅜	7½	
Realty C w	3900	420	415	415	
Reed Osir	4750	10¾	10¼	10⅜	
Reichhold	6225	16½	16	16	
Reich wt	4000	870	825	830	
Reid Litho	z5	41	41	41	
Reitman	150	25½	25	25	
Reitman A	625	25¾	25½	25¾	
Rexelstk	300	16	15½	15¾	
Reynold p	25	63	63	63	
Rileys D	500	240	235	235	
Ripley Int	800	380	365	365	
R Little	363	76¾	73	73	
Rolland	100	400	400	400	
Ronald Fd	1100	18¾	18¾	18¾	
Rothman	700	19¼	18⅝	19¼	
Rothmn w	800	560	560	560	
Rothm A p	50	88	88	88	
Rothm 2p	1075	21½	20½	21½	
Royal Bnk	6030	34¾	34½	34¾	
Royal Trst	353	40¼	39¾	40	
Russel A	400	14¼	14	14¼	
Russl H p	100	38¾	38¾	38¾	

S

StL Corp p	35	63	63	63	
St Maurice	2300	115	110	110	
Sandwell	z25	450	450	450	
Sayvette	1900	5½	5	5⅛	
Schneid b p	300	9⅜	9¼	9⅜	
Scot York	1200	15½	15¼	15½	
Scot Lasal	700	9¼	9¼	9¼	
Scot Paper	350	23⅜	23⅜	23⅜	
Scotts	400	18	18	18	
Seco Cem	1700	10¼	10¼	10¼	
Selkirk A	500	21	21	21	
Shaw LE A	300	6⅛	6⅛	6⅛	
Shaw Pipe	1120	11¾	11⅜	11⅜	
Shell Inv p	930	43	42⅞	42⅞	
Shell Inv w	1131	23	22⅞	22⅞	
Shell A	5218	43½	42¼	43	
Shully's	300	5¾	5¼	5¼	
Sifton Pro	100	5½	5⅜	5½	
Silverwd A	1400	15¾	15¾	15¾	
Simpsons	1010	25¼	25½	25¾	
Simpson S	390	36	36	36	
Simpson Sr	2050	43	38	43	
Sklar M	1850	5½	5	5	
Sklar W	350	380	375	380	
Skyline H	2740	12⅜	12	12⅜	
Slater Stl	825	11¼	11¼	11¼	
Slater B pr	2000	14¼	14¼	14¼	
Slat W Can	2525	19¾	18¾	19¾	
Slate Walk	1200	10⅜	10¼	10⅜	
Southam	865	23½	23½	23½	
Stafford	150	390	390	390	
St Brodest	400	16¼	16½	16¼	
St Paving	400	13¾	13¾	13¾	
Steel Can	6019	31¾	31⅜	31½	
Steinbg A	425	25¾	25½	25¾	
Steintron	250	425	425	425	

Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Ahed Music	3500	470	450	470
Amb Db	800	50	45	45
Am Met	300	150	150	150
Aquabl	3050	325	300	320
Beig Stand	6030	16	15¾	16
Berncam	2020	8⅞	8⅞	8¾
Blue Bon	2000	220	215	215
Cantol	600	400	395	400
Capital Dyn	400	235	235	235
Cit Assoc	100	100	100	100
Com Hold	1000	165	160	160
Comodor		5400	14⅞	14½
Com A wt	100	11½	11½	11½
Crawfd Al	700	305	290	305
Deltan	200	6½	6½	6½
Delt Pan	300	180	180	180
Domco	100	7⅛	7⅛	7⅛
Drum Dle	200	11	11	11
Grnach	100	350	350	350
Prefac	600	200	200	200
Profiex	1500	255	240	245
Reprox	4000	150	140	145
RRD	100	5½	5½	5½
RRD wts	400	60	60	60
SXL Div	830	11	10½	11
Sogema	100	19⅜	19⅜	19⅜
Spart Air	3000	45	45	45
Supack	600	400	375	375
T Lonlys	1000	490	490	480
Ulcan Sec	2200	420	415	420
Val Mr A	4300	250	250	250
Wabasso	200	18½	18½	18½
Whiterk Ind	6200	490	485	495

MINES et PETROLES

Abitib Asb	4530	340	325	330
Abit Cop	4750	15	15	15
Acroll Ltd	5000	53	51	51
AIS	7225	670	640	670
All Rox	2500	86	80	84
Amag BB	2000	6	6	6
Am Eagle	29230	150	141	144
Amos	10000	16	14	14
Arno	79500	12	10	11
Atl Tung	500	12	12	12
Avilla	36100	92	88	92
Basic Res	100	295	295	295
Band Ore	5000	2	2	2
Bellechs	1000	7	7	7
Beltere	3000	19	18½	18¾
Bluewtr	200	80	80	80
Cadillac Ex	1700	180	170	175
Candex	500	18	18	18
Candel	3500	11¾	11¾	11¾
C Homstd	18000	710	700	700
Can Keeley	1000	5½	5½	5½
Cannon	1000	8	8	8
Canuc M	1000	34	34	34
Capri	7000	33	30	31
Carti er	1000	15½	15½	15½
Chib Cop	1000	24	24	24
Con Dev	2400	84	82	83
C Dolsan	3200	13	13	13
Con Prop	1500	10	10	10
Cop Man	1000	10½	10½	10½
Dason	2000	15½	14	14
Dauphin	7500	9	8	8
D Lease	5000	5½	5	5
Dumont	11400	42	41	41
Dynco	18707	40	39	40
Expo Iron	3000	42	40	40
Fairway	4600	178	170	178
Falcon Cop	100	12⅝	12⅝	12⅝
Fall Min	20200	155	150	151
Fidelity	3000	8	8	8
First Dren	1750	11½	11	11
Flint-Rk	5600	205	200	205
Fox Lake	1000	3½	3½	3½
Gaspe Q	3500	48	48	48
Goldex	11350	300	288	300
Gold Hk	8000	20	18	20
G E Res	7500	15	15	15
Gr Coat	44600	710	650	695
Int Norval	1041	11	11	11
Israel Cnt	2000	23	22	22
James B	11800	21	20	21
Kallio	100	375	375	375
Kal Res	9500	77	73	75
Kingswd	3500	21	18	21
Lederic	9000	48	47	48
Lynx C Ex	1000	140	135	140
Mal Hvgd	1300	210	190	190
Manix	2000	21	21	21
Mrahl Bn	10000	40	39	40
Maybrun	1000	13½	13	13½
Mid Ind	800	33	33	33
Mija Mines	1000	14	14	14
Miro	10000	4½	4½	4½
Mt Eagle	30500	99	83	90
Mt Laur U	500	93	93	93
More Ms	1000	23	23	23
Mt Jamie	8000	14½	14	14
M Pleas	3000	31	31	31
Nw Form	6000	4½	4	4½
Nw Hosco	800	60	60	60
N Insco	8500	29	28	28
Newrich	3000	8	8	8
NA Rare	14100	15½	15½	15½
Nouvelle	1000	5	5	5
NQN Min	1500	30	30	30
Panaca	3000	35	35	35
Pat Silv	1000	9	9	9
Phoenix	100	930	930	930
Probe Min	15000	35	34	34
Puma P	7000	90	90	90
Que Expl	4500	22	20	22
Q Antim	3500	27	25	25
Que Uran	1500	22	22	22
Roy Agas	1333	31	31	31
St Lucie	317700	65	50	65
St L Col	525	160	160	160
Scandia	1500	24	23	23
Scimnx	8000	55	51	55
Sil Shield	40600	360	315	360
Sil S w A	2000	250	250	250
Sil S w B	100	250	250	250
Slocan	95200	136	127	135
Stand Gld	24000	21	20	21
Subeo	1500	17	15	15



Un foyer chaud et accueillant au coeur de Montréal . . . à l'heure du lunch, du cocktail, du dinar, des réunions d'affaires.

LE "MYKONOS"

La plus fine cuisine de la métropole

- Déjeuners d'affaires à compter de $1.95
- Diners gastronomiques, repas complet à partir de $4.25
- Danse

Le Pub Irlandais
ERIC'S

SALONS DE RECEPTIONS

- Banquets
- Congrès
- Réunions

CHAMBRES INVITANTES

- Climatisation
- Télévision
- A compter de $11.00



Facilités de stationnement
Réservez en appelant 866-6492

HOTEL DE *LaSalle*
1240, rue Drummond, Montréal 866-6492

Le Groupe La Laurentienne

$32,000,000 de revenu annuel
$79,000,000 de capitaux en gestion
$760,000,000 d'assurance-vie

Pour tracer le portrait actuel du Groupe La Laurentienne, on peut d'abord esquisser à grands traits sa stature économique : $32 millions de revenu annuel, $79 millions de capitaux en gestion, $760 millions d'assurance-vie en vigueur. Pourtant, ces chiffres taisent l'essentiel.

Ajouter que le Groupe La Laurentienne représente la force conjuguée de plusieurs entreprises de chez nous, unies par une volonté commune de puiser largement aux sciences humaines et de promouvoir l'idée de « service », précise davantage l'image de notre Groupe.

Reconnaître en outre que le Groupe La Laurentienne est l'oeuvre d'une équipe de plus de six cents collaborateurs dont le talent et l'énergie sont mis à contribution, dans l'acceptation d'une responsabilité solidaire et d'une participation effective à tous les paliers, peut conférer au portrait : vie et chaleur.

Mais il est un autre aspect, plus marqué encore, parce qu'il donne une dimension vraiment sociale à l'activité économique et administrative de nos institutions. Ce trait particulier, c'est le fait capital que La Laurentienne — société-mère du Groupe et actionnaire majoritaire des entreprises qu'elle s'est associées — est une **mutuelle** : propriété exclusive de plus de cent mille assurés.

Plus qu'une modalité juridique, ce fait constitue la dominante de notre philosophie sociale. Cette réalité exige des administrateurs et de tous leurs collaborateurs, non seulement qu'ils garantissent à la clientèle des services d'avant-garde allant de pair avec la sécurité d'un rendement continu, mais avec autant de rigueur, qu'ils permettent à leurs commettants — que sont les mutualistes — de participer dynamiquement à la promotion de leur milieu.

En assurance, et plus particulièrement au sein d'institutions à caractère coopératif et démocratique, le rôle social de l'entreprise déborde les dimensions quantitatives et qualitatives du service. En effet, nous représentons plus que les épargnes de nos assurés : **nous représentons nos assurés, dans leurs aspirations sociales, face aux épargnes qu'ils nous ont confiées.**

Si nous devons administrer judicieusement ces épargnes selon de rigoureux critères de rentabilité, nous devons en outre, du fait que nous administrons des **biens collectifs**, investir et oeuvrer en vue des intérêts prioritaires et à long terme de la communauté à laquelle nous appartenons et envers laquelle nous avons un devoir à remplir.

A l'occasion du dernier congrès de La Laurentienne, n'affirmait-on pas : « On reproche à l'assurance-vie la désertion de son devoir social, sa passivité, son conservatisme. Tournée au positif, cette critique devient un impératif séduisant : le rôle social de l'assurance-vie, c'est **d'assurer l'avenir en provoquant le développement . . . ».**

Aujourd'hui plus que jamais, la collectivité exige des entreprises qu'elles soient parmi les initiateurs de l'expansion et du progrès. Désormais, **l'individu assigne à son investissement d'assurance une vocation sociale** : par delà la garantie de sa sécurité personnelle, familiale et professionnelle, il réclame la certitude de participer, par l'action de ses fondés de pouvoir, à la promotion de son milieu.

Or, la promotion du milieu, n'est-ce pas d'abord l'anticipation de l'avenir collectif, puis la mise en oeuvre des mécanismes nécessaires à son élaboration progressive ? Voilà pourquoi, dans une vision réaliste de notre société de demain, les entreprises du Groupe La Laurentienne ont perçu comme un devoir d'élargir leur champ d'action en participant, entre autres, à la prise en charge par des Québécois d'entreprises de télédiffusion par câble solidement installées chez nous.

Cette technique avancée nous est apparue comme un point d'insertion privilégié dans la programmation et la structuration de l'avenir de notre communauté, même si nous avons à peine effleuré jusqu'à présent le potentiel de ce nouveau moyen d'information et de formation, les scientifiques nous révèlent que des innovations prodigieuses révolutionneront, en ce domaine, notre façon de penser, d'agir et de communiquer. **De là l'obligation d'être présent.**

Malgré les réticences qu'une telle attitude engendre dans l'esprit de ceux qui croient devoir freiner l'action d'entreprises comme les nôtres, au nom d'une prudence qui confine au conservatisme, nous affirmons que l'appui des gouvernements devrait nous être plus fermement et plus spontanément accordé pour ouvrir aux initiatives de chez nous une voie plus large, moins strictement balisée et surtout, **une voie qui corresponde réellement aux besoins de notre contexte socio-économique.**

Pour pouvoir enfin lancer notre économie à la conquête du progrès social, il est vital que s'amorce et s'affirme **une collaboration plus altruiste et mieux planifiée** entre tous ceux qui concourent au développement des entreprises.

L'histoire économique démontre que le dynamisme d'une entreprise, quelle que soit par ailleurs son activité propre, tient avant tout à son aptitude à **investir dans l'avenir** et dans l'ingéniosité avec laquelle elle fait sans cesse oeuvre de pionnier. L'industrie de l'assurance, qui a mission de mettre en valeur le contenu précieux d'un vaste réservoir de capitaux : l'épargne de la population, ne doit-elle pas, à l'instar des secteurs les plus dynamiques de l'économie, faire preuve d'esprit novateur ? Ne doit-elle pas, dans un mouvement de liberté créatrice, exiger d'être entendue là où se prennent les options décisives, parce qu'elle aura posé les gestes qui attesteront du sens pratique et de la largeur de vues de ses requêtes ?

Loin de nous la pensée de contester la nécessité des mécanismes de contrôle gouvernementaux. Bien au contraire ! Car, en plus de garantir la protection de l'assuré et de l'épargnant — ce qui demeure pour nous une préoccupation majeure — cette supervision de l'Etat constitue en quelque sorte la reconnaissance de l'intégrité d'une entreprise.

Nous réclamons avec insistance l'élargissement des pouvoirs conférés par la loi aux sociétés d'assurance, une précision des normes légales qui laisse moins de marge à l'interprétation individuelle et, de façon générale, **une collaboration étroite à tous les paliers entre l'Etat et l'entreprise.**

Et, ce faisant, nous avons la conviction de requérir des outils essentiels à l'exercice de notre mandat de chefs d'entreprises. D'autant plus que, comme administrateurs de biens collectifs, nous avons l'obligation d'un **engagement économico-social** conforme à l'attente très légitime de nos mutualistes.

Dans l'esprit d'une saine démocratie, il nous apparaît essentiel de favoriser, par tous les moyens, l'action concertée des institutions publiques et privées aux leviers de commande de l'économie, là où des intérêts communautaires sont en jeu, de façon à promouvoir une **participation aussi vaste que possible à la prise en charge du devenir collectif.**

JEAN-MARIE POITRAS
président

La Laurentienne
La Compagnie d'Assurance du Club Automobile de Québec
La Protection Universelle

Américaine

Par la PRESSE CANADIENNE

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Asamera O	1980	22¾	21¼	22¼
Brascan I	136	23⅛	22⅝	23
Camp Ch	55	8¾	5 9-16	5 9-16
Crn Marcon	8	3½	3⅜	3½
Cn Cdn F	1	1 1-16	1 1-16	1 1-16
Creole 2.50a	50	22¼	21⅜	21⅜
Cwn CP 1.18f	8	24½	24	24
DCA Dev	68	6¾	6¼	6¼
Dome Pet	50	36½	35¾	35¾
Domtar .60	3	12⅜	12⅜	12⅜
Fut Dyn .01g	8	28¼	27½	28¼
Giant Yl .40	44	8¾	8¼	8¼
Imp Oil .60a	146	32½	31⅝	32
Lake Shore	27	23¾	21½	23¾
N Cdn Oils	35	6	5 13-16	5 13-16
Peel El	8	22¾	22½	22¼
Pratt Lamb 1	5	18¾	18½	18¾
Scurry Rain	70	17	16¾	17
Sternco A	9	37¼	36⅜	37¼
Syntex .40	268	114	111⅝	111⅝
Trans L .35	43	12	11⅞	12
Un Ash .07	19	4 9-6	4⅜	4⅜
Wr Harg	30	1 3-16	1 2-16	1 3-16

Total des ventes: 5,180,000.

Fonds mutuels

	Offre	Dem.
Acro Fd	1.49	1.64
A.G.F. Special	3.55	—
All Cdn Com	8.93	9.76
All Cdn Div	9.93	10.89
All Cdn Ven	4.15	4.54
American Growth	7.17	7.87
Andrea Equity	4.93	5.39
Associate Investors	5.95	6.01
Canada Growth	6.15	6.76
Canagex	10.75	11.62
Cdn Gas Energy	14.28	15.69
Cdn Invest Fd	5.03	5.52
Cdn Scudder Fd	20.95	20.95
Cdn Sec Growth	5.37	5.90
Cdn S A Gold Fd	5.76	6.30
Cdn Trusteed	5.01	5.50
CSM Japan Fd	9.64	10.60
Capital Growth	10.31	10.57
x-Chase Fd	12.74	13.92
Collective Mutual	6.97	7.65
Commonwealth Intl	14.60	16.40
Commonwealth Intl Lev	3.92	4.31
Commonwealth Venture	7.59	8.34
x-Competitive Capital	7.40	8.44
Corporate Investors	6.15	6.71
Corporate Inv St Fd	5.34	5.84
x-Dreyfus Inc.	13.55	14.83
x-Dreyfus Intl	13.72	15.04
Eaton Viking	5.70	6.20
Entarea Investment	6.47	7.11
Exec Fd Cda	6.23	6.83
Exec Inv Intl	2.38	—
x-Fidelity Trend	28.65	31.31
Fonds Collectif A	6.93	7.60
Fonds Collectif B	5.83	6.01
Fonds Collectif C	9.88	10.80
Fonds P.E.P.	4.23	4.60
Fraser Growth	3.47	3.81
Gis Compound	11.34	12.47
Gis Income	4.06	4.49
Growth Equity	7.52	8.25
Guardian Growth	10.03	—
Harvard	7.28	7.96
Industrial Growth	6.61	7.26
International Growth	6.07	6.67
Keystone Cda	9.02	9.89
x-Keystone Cust S-1	22.41	24.56
x-Keystone Cust S-4	6.85	7.50
x-Keystone Cust K-2	7.44	8.16
x-Keystone Polaris	5.96	6.54
x-Lexington Research	17.21	18.81
Magna Carta	1.53	1.67
x-Manhattan	5.96	6.51
Maritime Equity	3.26	3.67
Marlborough	5.74	6.27
Mutual Accumulating	5.91	6.50
Mutual Bond	10.87	11.96
Mutual Growth	6.03	6.83
Natvasco	14.91	15.49
Natural Resources	7.27	7.95
NW Equity	7.74	8.51
NW Financial	5.13	5.64
x-One William Street	18.23	—
Oppenheimer Fd	9.86	10.78
Pension Mutual	8.59	9.41
x-Performance Plus	1.47	—
P.H. and N. Fd	16.32	16.65
Planned Resources	4.65	5.14
Prudential Growth	6.31	6.90
x-PutnAm Growth	13.90	14.10
Regent Growth	10.04	11.03
Regent Venture	4.78	5.25
Royfund	6.52	6.78
Sav Inv Pret et Rev	7.02	7.71
Spec	11.52	12.59
Scudder NA Fd	10.72	10.72
Spec	11.52	12.59
Taurus	3.45	3.79
x-Tech	8.36	9.16
Templeton Growth	7.06	7.72
Timed Investment	8.63	—
United Accumulative	5.58	6.13
United Horizon	3.78	4.15
United American	2.67	2.93
United Venture	4.68	5.14
Universal Savings Equity	8.19	9.00
Western Growth	6.71	7.37
Xanadu	3.88	4.25
York Fd of Cda	5.02	5.46

x — Fonds américains

COURS DU JEUDI 20 AVRIL

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.29	2.50
Beaubran	46.59	50.59
Champion Mutual	8.63	9.43
Fonds Desjardins "A"	4.37	—
Fonds Desjardins "B"	4.42	—
Growth Oil and Gas	30.85	—
Investors Growth	12.42	13.56
Investors Intl Mutual	8.26	9.07
Investors Japanese	6.34	6.93
Investors Mutual	5.86	6.41
Investors R etirement	5.16	5.64
Provident Mutual	7.50	8.20
Prev Stock Fd	6.44	7.04
Radisson	2.35	—

J.-G. Delagrave — Olivier Samson

Barry & McManamy
Courtiers en valeurs

Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

132 RUE ST-PIERRE, QUEBEC — TEL.: 692-1262

CP 9

LA CORPORATION DE PRÊTS DE QUÉBEC

132, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2.
C.P. 68, STA. B.
(418) 692-1380



ET MAINTENANT CET ARGENT-LÀ, IL FAUT BIEN L'INVESTIR.

OUI J'Y AI PENSÉ, JE VAIS COMMUNIQUER AVEC **GRENIER RUEL & CIE** INC.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 76-411
DANS LA COUR PROVINCIALE
GILLES LECLERC, demandeur
vs
ARMAND LEPAGE INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 1120 Cadillac, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 camion pick up Ford, 1 camion pick up Chevrolet, 1 bureau, 1 fauteuil, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No 76-411
IN THE PROVINCIAL COURT
GILLES LECLERC, plaintiff
vs
ARMAND LEPAGE INC., defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 3th, 1972 at 1120 Cadillac, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 camion pick up Ford, 1 camion pick up Chevrolet, 1 desk, 1 chesterfield, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 75-379
DANS LA COUR PROVINCIALE
INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA LTD., demanderesse
vs
JACQUES DROLET, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 631 de Strasbourg, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur couleur Admiral, 1 set de salon 2 morceaux, 1 fauteuil, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 75-379
IN THE PROVINCIAL COURT
INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA LTD., plaintiff
vs
JACQUES DROLET, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 4th, 1972 at 631 Strasbourg, Ste-Foy.

The said goods and chattels consist of : 1 color Admiral television, 1 living room set 2 pieces, 1 chesterfield, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 18-832
DANS LA COUR PROVINCIALE
COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC, demanderesse
vs
C.-A. PARENT INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à St-Lambert, Cté Lévis.

Lesdits biens consistent en : 1 bureau, 1 fauteuil, 1 machine à additionner Burrough's, 1 filière en métal 3 tiroirs, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 18-832
IN THE SUPERIOR COURT
COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC, plaintiff
vs
C.-A. PARENT INC., defendant

Public notice is heregy given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on May 3th, 1972 at St Lambert, Cté Lévis.

The said goods and chattels consist of : 1 desk, 1 chesterfield, 1 Burrough's adding machine, 1 filling cabinet 3 tiroirs, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 75-379
DANS LA COUR PROVINCIALE
R.-L. BELLAU INC., demanderesse
vs
YVON BERTHIAUME, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de mai 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 275 est, de la Colombière, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur portatif Marconi, 1 bahut, 1 table de centre etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 75-379
IN THE PROVINCIAL COURT
R.-L. BELLAU INC., plaintiff
vs
YVON BERTHIAUME, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on May 4th, 1972 at 275 east, de la Colombière Street, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 Marconi portable television, 1 cabinet, 1 center table, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 87-423
DANS LA COUR PROVINCIALE
GUY MASSICOTTE SPORTS INC. Demanderesse
vs
PIERRE DESCOTEAUX, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 4 mai 1972, à dix heures de l'avant-midi, à 155, 52ième Rue est, Charlesbourg, apt. 1.

Les dits biens meubles et effets consistant en : stéréo, téléviseur, fauteuils, etc . . .

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
LOUIS GIROUX, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No 87-423
IN THE PROVINCIAL COURT
GUY MASSICOTTE SPORTS INC. Plaintiff
vs
PIERRE DESCOTEAUX Defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of a Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at ten o'clock in the forenoon on the 4th day of May 1972, at Charlesbourg, 155, 52nd st. East, apt. 1.

The said moveables and chattels consisting in : TV set, stereo, chesterfields, etc . . .

The whole according to law.
QUEBEC, April 22nd 1972.
LOUIS GIROUX, B.S.C.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 77-774
DANS LA COUR PROVINCIALE
LAVAL VOLKSWAGEN LTEE, Demanderesse
vs
CHARLES DION, Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un brer de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref, le 4 mai 1972, à dix heures de l'avant-midi, à Giffard, Garage Turcotte, 2086, avenue Royale.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Automobile Volkswagen 1600 (verte).

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 2e avril 1972.
LOUIS GIROUX, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No 77-774
IN THE PROVINCIAL COURT
LAVAL VOLKSWAGEN LTD., Plaintiff
vs
CHARLES DION, Defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 4th day of May 1972, at Giffard, 2086 Royale Ave. (Garage Turcotte).

The said moveables and chattels consisting in Automobile Volkswagen 1600.

The whole according to law.
QUEBEC, April 22nd 1972.
LOUIS GIROUX, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 87-423
DANS LA COUR PROVINCIALE
RAYMOND COTE INC., demanderesse
vs
BENOIT CARRIER, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2e jour de mai 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 754, Pie XII, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en : 1 set de salon 3 morceaux, 1 téléviseur portatif Admiral, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 85-872
IN THE PROVINCIAL COURT
RAYMOND COTE, plaintiff
vs
BENOIT CARRIER, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 2th, 1972 at 754 Pie XII, Ste-Foy.

The said goods and chattels consist of : 1 living room set 3 set, 1 Admiral portable television, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 85-635
DANS LA COUR PROVINCIALE
CONRAD LACHANCE, demandeur
vs
RENE MARCOTTE, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de mai 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 3405, Petitclerc, app. 1, Giffard.

Lesdits biens consistent en : 1 table tournante Zenith, 6,000 disques, 1 téléviseur Admiral portatif.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 85-635
IN THE PROVINCIAL COURT
CONRAD LACHANCE, plaintiff
vs
RENE MARCOTTE, defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on May 4th, 1972 at 3405, Petitclerc, apt. 1, Giffard.

The said goods and chattels consist of : 6,000 records, 1 portable Admiral television, 1 Zenith pick up.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

VILLE DE VANIER AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier, que le Conseil de la ville de Vanier a adopté le 7 mars 1972, le règlement numéro 569, pourvoyant à la rémunération des membres du Conseil;

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes inscrites sur le rôle dévaluation en vigueur comme propriétaires ou locataires, le 7 avril 1972;

et que ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.
DONNE A VANIER, ce 21 avril 1972.

Le greffier,
Roger Gauvin, o.m.a.

TOWN OF VANIER PUBLIC NOTICE

PUBLIC notice is hereby given by the undersigned, town clerk, that the council of Town of Vanier adopted on March 7th 1972, by-law no 569, providing remuneration of the members of this Council.

Public notice is also given that the said by-law has actually been deposited at the office of the undersigned where cognizance thereof may be taken.

Notice is also given that the said by-law:

1. was deemed approved by the electors owners of taxable property or tenants on April 7th, 1972.

And that the said by-law will come into force on the date of its publication.

Given at Vanier this 21rd day of April 1972.

Roger Gauvin, o.m.a.
Town Clerk.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

SOUMISSION

ENTRETIEN PAYSAGER 1972 DOMAINE SAINT-CHARLES DUBERGER

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, le 11 MAI 1972, pour l'Entretien Paysager au Domaine St-Charles à Duberger.

Les devis et formules de soumissions requis peuvent être obtenus au bureau de la Société à Québec au 2475 — Boul. Laurier —

Index
Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)

105 Argent à prêter
110 Argent demandé
115 Associés demandés
120 Hypothèques
125 Occasions d'affaires

SERVICES (200)

205 Arbres et parterres
208 Assurances
211 Cartes professionnelles
214 Cours - Enseignement
217 Déménagement - Transport
220 Entreposage
223 Entrepreneurs
226 Extermination (vermine)
229 Garderies
232 Imprimerie
235 Infirmières
238 Photographie
241 Plomberie - Chauffage
244 Rembourrage
247 Réparation - entretien
250 Réceptions - restaurants
253 Salons de beauté
256 Services divers

LOGIS (300)

305 Chalets à vendre
306 Chalets à louer
307 Chalets demandés
310 Chambres à louer (Champlain)
311 Chambres à louer (Limoilou)
312 Chambres à louer (Montcalm)
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)
314 Chambres à louer (St-Roch)
315 Chambres à louer (St-Sauveur)
316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
317 Chambres à louer (Charlesbourg)
318 Chambres à louer (Rive-Sud)
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
320 Chambres à louer (Banlieues)
321 Chambres demandées
325 Chambre et pension
326 Chambre et pension demandées
330 Logements à louer (Champlain)
331 Logements à louer (Limoilou)
332 Logements à louer (Montcalm)
333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
334 Logements à louer (St-Roch)
335 Logements à louer (St-Sauveur)
336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
337 Logements à louer (Charlesbourg)
338 Logements à louer (Rive-Sud)
339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)
340 Logements à louer (Banlieues)
341 Logements meublés à louer
342 Logements à partager
343 Logements demandés
350 Maisons à louer
360 Maisons seules à vendre
370 Maisons à revenu à vendre
380 Maisons demandées
385 Maisons mobiles
390 Terrains à louer
391 Terrains à vendre
392 Terrains demandés
395 Terres à louer
396 Terres à vendre
397 Terres demandées

DIVERS (400)

405 Accessoires de bureaux
408 Animaux
411 Antiquités
414 Appareils électriques
417 Appareils photo
420 Articles de sport
423 Avis divers
426 Bicyclettes
429 Camping
432 Clavigraphes
435 Divers à vendre
438 Divers à louer
441 Divers demandés
444 Embarcations
450 Machines à coudre
453 Machinerie
456 Matériaux de construction
459 Meubles
462 Monnaie - timbres
465 Musique
468 Perdu - trouvé
471 Radio - T.V. - Stéréos
474 Souffleuses à neige
477 Tapis - tuiles - prélarts
480 Tableaux - peintures
483 Tondeuses
486 Tissus - vêtements

EMPLOIS (500)

510 Coupies demandés
520 Emplois demandés
530 Femmes - filles demandées
540 Hommes demandés
550 Hommes et femmes demandés
560 Professeurs
570 Professionnels
580 Représentants
590 Service domestique

AFFAIRES COMMERCES - INDUSTRIES (600)

610 Bureaux à louer
611 Bureaux demandés
620 Commerces à louer
621 Commerces à vendre
622 Commerces demandés
630 Edifices
640 Entrepôts à louer
641 Entrepôts à vendre
642 Entrepôts demandés
650 Locaux à louer
651 Locaux demandés

VEHICULES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces
710 Autos à louer
711 Autos à vendre
712 Autos demandées
720 Camions, autobus à louer
721 Camions à vendre
722 Camions demandés
730 Dépannage
740 Equipement de ferme
750 Garages - Stationnements à louer
751 Garages - Stationnements demandés
760 Machinerie à vendre
761 Machinerie à louer
770 Motocyclettes
780 Moto-neiges
785 Service d'autos
790 Véhicules - tout terrain

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Annonces à la ligne agate : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... $1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

FINANCE (100)

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ième hypothèque avec ou sans remboursement. Tél. : 663-6806.
1-29888 17-4 (24 fs) 105

1ère et 2e Hypothèque, Québec, extérieur, Notaire Germain Boulanger, tél. : 529-8803.
29834 7-4 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon Carrier & Laforce, notaire, 38, Desjardins, Québec. Tél. : 522-3813.
1-30040 19-4 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.
29829 6-4 (24 fs) 105

135 Agence matrimoniale

Agence Matrimoniale : Agence de rencontres Lyse - séparés, divorcés, veufs, célibataires. Tél. : 524-1365.
1-29709 31-3 (24 fs) 135

SERVICES (200)

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 Du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski, 723-6630.
1-29703 30-3 (24 fs) 226

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 15ième Rue, Québec. Tél. : 522-1661.
29933 17-4 (L.J.S. au 10-4) 226

247 Réparation - entretien

TAPIS
Montminy tapis — Vente, posage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél. : 626-0913.
29911 14-4 (24 fs) 247

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
SERVICE & PIECES
Laveuses, sécheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213 3e Avenue, Québec. Tél. : 529-8479.
1-29938 20-4 (mar.j.s. au 13-6) 247

253 Salons de beauté

Salon de coiffure meublé à louer, 400, 3e Avenue. Tél. : 524-1656.
30070 18-4 (6 fs) 253

256 Services divers

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville. Tél. : 524-5181
1-29791 1-4 (mar.j.s. au 29-4) 256

LOGIS (300)

306 Chalets à louer

12 CHALETS, semaine, mois, saison, tranquilité, piscine, lac, pêche, amusement. Pour information; Tél. : 826-2543, si possible le soir.
1-30098 21-4 (V.S. au 6-5) 306

VACANCES FAMILIALES — Chalets meublés, vaisselle, gaz propane, eau courante, chaloupe, pêche à la truite; $100, par semaine, famille de 6 personnes, père, mère, enfants. Tél. : 839-9550.
3-29887 13-4 (J.V.S. au 1-7) (306)

317 Chambres à louer (Charlesbourg)

Charlesbourg — Chambres-boudoir, meublées, poêle, réfrigérateur, entrée privée, 1er plancher, 2e étage, près autobus. S'adresser au : 228, 71ième Rue Est.
30073 18-4 (1 ms) 317

325 Chambre et pension

Chambre et pension pour dames âgées. Foyer Beaupré. 827-4172. Mlle Bolduc.
5-30157 22-4 (7 fs) 325

Personnes retraitées ou autres, s'adresser à : 2420 chemin Ste-Foy, tél. : 683-0986.
1-29708 4-4 (24 fs) 325

331 Logements à louer (Limoilou)

ST-PASCAL
Logements de luxe
à prix modiques
3 pièces ..... $ 90
4 pièces $125
5 pièces $135
Informations : Jour et soir, 1780, Ernest Lapointe — 661-3652 ou 663-9077.
29915 15-4 (24 fs) 331

332 Logements à louer (Montcalm)

St-Sacrement — Près autobus — 1½-2-3-4-5 pièces — meublées si désiré. Tél. : 683-7406, 667-3789, soir 527-1779.
30016 14-4 (12 fs) 332

335 Logements à louer (St-Sauveur)

Logement à louer, Quartier St-Sauveur 4 pièces, douche, 220, eau chaude, 3e plancher, $65.00. Tél. : 523-9437 — 523-2794.
30092 19-4 (6 fs) 335

Robe de mariée avec voile long, 12-13 ans, modèle exclusif, 661-3097, 663-1094.
2-30137 21-4 (6 fs) 435

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel, Ville Vanier)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3½-4½-5½ pièces. Tél. : 683-4807.
29816 5-4 (24 fs) 336

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3½-4½-5½ pièces. Tél. : 527-7617.
29838 11-4 (24 fs) 336

1½ A 5½ (PIECES)
Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de **$95.00**
PLACE BONAVENTURE
600 LOGEMENTS
PLACE VANIER
500 LOGEMENTS
Tél. : 681-6257 ou 527-9752
Réservation pour mai
1-29707 4-4 (24 fs) 336
Duberger, Neufchâtel

place apollo
2½ PIÈCES MEUBLÉS
STYLE :
Colonial-moderne-futuriste
527-4504
30124 21-4 (24 fs) 336

337 Logements à louer (Charlesbourg)

Logements de 3 et 4 pièces, salles de bain. Tél. : 832-0908.
1-30087 19-4 (6 fs) 337

3½ pièces — moderne — libre 1er Juin — tout service — $130.00 par mois. Tél. : 626-8892.
30122 21-4 (6 fs) 337

Logements à louer — Charlesbourg — 4520 Place Le Monelier — 4½ pièces — chauffés — éclairés — eau chaude fournie — entrée laveuse-sécheuse — stationnement — $125.00 par mois. Tél. : 626-3903.
30121 21-4 (24 fs) 337

LOGEMENTS NEUFS
4½ PIECES
Chauffés, éclairés, eau chaude. Tél. : 626-3955, 828-2736.
1-29526 16-3 (3 mois) 337

ARRET AUTOBUS 30 — 4 pièces, chauffées, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, 2 remises, balcon, vue sur la ville, stationnement. Tél. : 623-1831 — 623-2845.
30030 14-4 (3 fs) 20-4 (3 fs) 337

338 Logements à louer (Rive-Sud)

Logement à louer — Bienville, 1 logement de 4 pièces plus salle de bain, non chauffé, situé au 2 rue Fagot. 1 autre logement de 3 pièces pouvant servir pour poste commercial, éclairé, chauffé, directement du propriétaire, tél. : 837-4135.
30091 20-4 (3 fs) 338

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

PLACE "BONNE ENTENTE"
1½-2½-3½-4½. Neufs (749 avenue du Château). Site magnifique, tapis, piscine, télécâble. Meublés si désiré. Choix de styles Colonial, Espagnol, ou Futuriste.
Occupation à compter du 15 mai. Acceptons aussi location pour les mois de juin, juillet et août. INFORMATIONS : 3490 Maricourt 651-9443.
30043 17-4 (24 fs) 339

PLACE de la CONCORDE
3, 4, 5 PIECES
- Spacieux
- Piscine intérieure
- Saunas • Télécâble
- Incinérateur • Garage
- Intercom • Ascenseur
- Buanderie à l'étage
- Terrasse • B.B.Q. • Jardin
- Près centres d'achats, écoles, églises, arrêt d'autobus
- Stationnement extérieur

Visitez de 9h. a.m. à 9h. p.m.
3180, boul. Neilson
Tél. : 651-4643
29821 7-4 (24 fs) 339

NOUVEAU PROJET
face université
angle
chemin Ste-Foy
et rue Belmont
OUVERT AUX VISITEURS DE 7 a.m. à 9.30 p.m. SAMEDI, DIMANCHE DE 2 A 4.30 HEURES. 1½, 2½, 3 ET 4, MEUBLES OU NON CHAUFFES ELECTRICITE, EAU CHAUDE, STATIONNEMENT INTERIEUR, SERVICE DE CONCIERGE, BUANDERIE INCLUS, LIBRES IMMEDIATEMENT.
POUR INFORMATION
681-3025
1-29683 27-3 (24 fs) 339

- 3214 - chemin Ste-Foy
Neufs 1½ - 2½ - 3 - 4
Service de concierge, chauffage, électricité, stationnement intérieur inclus, buanderie, remise, incinérateur, insonorisé, meublé ou non, libre immédiatement.
656-9732
1-29698 27-3 (24 fs) 339

340 Logements à louer Banlieues

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél. : 822-1223.
29910 13-4 (24 fs) 340

Place Orléans, Beauport, 4 pièces, un mois gratuit chauffé eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, tél. : 527-5917.
29822 8-4 (24 fs) 340

Logement à louer — Récent 5 pièces, thermostat, individuel, eau chaude, autobus scolaire, entrée laveuse-sécheuse, ventilateur, remise au sous-sol. Tél. 661-5571.
1-29706 29-3 (1 ms) 340

Courville
LOGEMENTS NEUFS
Modernes, 2½ pièces meublés si désiré et 4 pièces, tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Entrée laveuse et sécheuse.
BEAUPORT
4 pièces
Tél. : 828-2172
1-29830 12-4 (25 fs) 340

Giffard — 3½ pièces, neuf, chauffé, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, tapis, stationnement, balcon, vue panoramique, meublé si désiré : 3310 Petitclerc. Tél. : 663-3676.
2-30031 14-4 (24 fs) 340

Courville — Boulevard des Chutes — Maison de repos — Centre-Ville — 2½-3 pièces meublés, chauffés, service de laveuse-sécheuse gratuit. $90.00-$100.00. Tél. : 667-2038.
29916 11-4 (1 ms) 340

Beauport — Logement de 5 pièces à louer, très propre et moderne, chauffage électrique, libre 1er juin, tél. : 663-4811.
30079 18-4 (6 fs) 340

Logement à louer — 3 pièces, thermostat individuel, eau chaude, entrée laveuse - secheuse, remise sous-sol, $80. Boulevard Ste-Anne Villeneuve. Tél. : 661-5571.
3-29705 28-3 (1 mois) 340

341 Logements meublés à louer

St-Albert — 29 des Ormes, (1ère Avenue). Beau 3 meublé Colonial — $130.00. Tout compris — Laveuse-sécheuse gratuit — Libre immédiatement ou mai. Tél. : 667-3826, 628-2464.
30115 20-4 (12 fs) 341

Logements meublés — $105. et $110. — près du centre d'achats de la Canardière — 3 pièces neufs chauffés — entrée Laveuse-sécheuse — escalier en céramique — galerie seule — Stationnement gratuit. Tél. : 524-2869 ou 522-8762.
30117 20-4 (24 fs) 341

344 Logements à louer

St-Albert — 3½ pièces, moderne, chauffé, eau chaude, tapis, buanderie, stationnement. $112.00 — Tél. : 523-3787.
30068 18-4 (6 fs) 344

St-Rodrigue — Logement à louer 3½ pièces — non-meublé avec entrée laveuse-sécheuse. Tél. : 626-3793.
30116 20-4 (3 fs) 344

Logement à louer, 3½ pièces, 1190, Bourlamaque coin Grande-Allée, 1er étage, $140.00 par mois, s'adresser à 210 Grande-Allée Ouest.
5-30138 21-4 (3 fs) 344

16, rue Laval, 4 pièces, chauffé, non-meublé, eau chaude à l'année, endroit paisible. Tél. : 522-3030.
2-30151 22-4 (24 fs) 328

St-Pascal, $75., 4 pièces, stationnement, 2e plancher, s'adresser à 661-1839. 1395, Burdy.
2-30161 22-4 (6 fs) 344

Au 251 — Sapinière Dorion, 2½ pièces ou 4 pièces (meublé ou non) un rabais de $10.00. S'adresser app. 104, ou téléphoner à 828-2173. Aussi logement de 4 pièces, rue Ozanam — $55.00.
5-30140 21-4 (6 fs) 344

LOGEMENTS variés, 1½ à 5½ pièces meublés ou non meublés, dans québec et Banlieue.
GRATUIT
Allons vous chercher pour visiter nos logements
Lovem Inc.
683-1665
Service 24 heures
1 mois gratuit à tout nouveau client
1-29468 14-3 (36 fs) 344

355 Maisons à vendre

970 Cartier — 7 logis — Donnant revenu brut $9000. Accepterais petite maison en acompte — Etage en bureaux avec voûte. Tél. : 524-2495.
30103 20-4 (6 fs) 355

Bienville — Bloc de 5 logements à vendre avec grand terrain et garage double au 95, St-Joseph, coin rue Fagot, située sur 2 rues, Fagot et St-Théodore. Directement du propriétaire. Tél. : 837-4135.
30089 20-4 (3 fs) 355

Courville, Blv. des Chutes, grande-propriété, entièrement modernisé il y a 3 ans, grand terrain asphalté et usagé. Vue magnifique face au fleuve, conviendrait pour bureau, maison de repos, ou pour communauté religieuse. Revenu - $8400. par année. Tél. : 667-2038.
2-29844 6-4 (1 ms) 355

370 Maisons à revenu à vendre

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
... consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage Immobilier
YVES GERMAIN
LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC
TEL. : 529-8121
1-29836 8-4 (S. au 29-4) 370

360 Maisons seules à vendre

BEAUPORT, 5 pièces, 40 X 24, avec abri d'auto, terrain 73 X 105, libre à l'acheteur, 663-0242.
30120 21-4 (6 fs) 360

365 Maison à vendre banlieue

Maison à prix modiques à partir de $125.00 capital intérêt taxes incluses. Construction R. Bergeron Inc., 653-9622.
4-4-29714 29-3 (24 fs) 365

214 Cours - Enseignement

Devenez ELECTROLOGISTE
Dans un laps de temps relativement court
COURS JOUR ET SOIR
La destruction des poils superflus ouvre la voie à une nouvelle profession, agréable et rémunératrice, appelée à une grande expansion. L'Epilation permanente par électrolyse vous assurera un avenir enviable dans la localité de votre choix.
ECOLE D'ELECTROLYSE ONYX ENR.
530 ST-JEAN — QUEBEC — TEL. : 524-8220
29901 8-4 (mar.j.s. au 4-5) 214

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE
GIFFARD
1½ - 3 - 4 - 5 pièces - meublés et non-meublés
Tous services inclus. Intercom.
Autobus à la porte. Période gratuite à discuter.
Pour visiter : 3475 Petitclerc, app. 17; ou 3465, app. 201
663-9029 — 661-5266
1-29681 27-3 (24 fs) 340

MANOIR BEAUPORT
301, Delage, Beauport
661-4486
Entrez maintenant — loyer à compter de mai
COMPLÈTEMENT À L'ÉPREUVE DU FEU
INSONORISÉ
FACILE D'ACCÈS
Meublés si désiré
3½ PIECES-4½ PIECES
Cuisinière et réfrigérateur disponibles avec supplément.
3½ PIECES, STUDIO
Poêle et réfrigérateur inclus
Service :
- Laveuse/sécheuse
- Intercom
- Piscine
- Ascenseur
- Garage intérieur

Une réalisation ROGER PILON
29972 19-4 (6 fs) 240

380 Maisons demandées

Ne courez pas après les
PROBLEMES !
Lors de la vente ou de l'achat d'une propriété, faites confiance à notre service de vente d'immeubles.
TRUST GENERAL DU CANADA
Courtier
La plus importante Société de Fiducie Canadienne française.
2, ave Chauveau, Québec - 688-0630
1-29608 27-3) (24 fs) 380

391 Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 x 100. Prix d'occasion. Raymond Bélanger notaire. Tél. : 522-5352.
1-30036 21-4 (24 fs) 391

BEAUPORT — Terrain à vendre, 70 X 100 — boisé — services rendus — Tél. : 663 0242.
30123 21-4 (6 fs) 391

DIVERS (400)

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC 485 BOUL. LANGELIER. 525-4692.
1-29702 30-3 (24 fs) 432

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539, clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
1-30037 20-4 (24 fs) 432

UNDERWOOD
CLEMENT & CLEMENT, 555, boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
29937 17-4 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

POLYON : Polypropylene, laine Phentex, (en gros). S'adresser 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél. : 623-9638.
30069 18-4 (24 fs) 435

Foin à vendre à Lévis — s'adresser à M. Armand Chabot, St-Laurent, Ile d'Orléans. Tél. : 828-2487.
29917 12-4 (1 ms) 436

Réfrigérateurs neufs — 2 portes — avec garantie ayant servi en démonstration. Tél. : 837-0816.
30127 21-4 (6 fs) 435

ATTENTION
Coiffure permanente Cold Wave Lanoline; emploi-tuetage individuel avec neutralisant $8.00 caisse de 24 informations : 529-1156.
3-30034 14-4 (12 fs) 435

Mobilier de chambre à coucher, aussi plein jour mur à mur, draperies et couvre-lit. Si intéressé téléphoner à 683-5992.
30154 22-4 (3 fs) 435

Robe de marié avec voile long, 12-13 ans, modèle exclusif, 661-3097, 663-1094.
2-30137 22-4 (6 fs) 435

454 Marchandises Sèches

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers Achetez votre stock au prix du manufacturier : paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries, dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez Catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 842 Est, St-Joseph, Québec.
1-29797 4-4 (24 fs) 454

456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE-XI, Ville Bélair. Tél. : 842-1911.
1-30039 19-4 (24 fs) 456

459 Meubles

MENAGE style canadien 1972, neuf, complet à vendre, $2,295, appareils électriques couleur. Tél. : 667-4343.
30013 21-4 (24 fs) 459

Ménage complet neuf (Espagnol) 1972, poêle de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, etc, etc, valeur : $2,900. pour $1,795. Tél. : 663-7485.
30112 21-4 (24 fs) 459

MENAGE neuf 1972, chambre, salon, cuisine, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, tables lampes, sommier-caisse, matelas, laissé pour $1,595. Tél. : 667-5100.
30114 21-4 (24 fs) 459

PAUL ROBITAILLE INC.
$75,000. d'ameublement et appareils électriques à prix d'escompte, marques renommées. Nos prix et notre choix vous le trouveront. Notre service après vente est reconnu depuis 1953. 504, Canardière. Tél. : 529-9489.
1-30096 21-4 (24 fs) 459

CROTEAU LTEE 525-8155
175 EST ST-JOSEPH
CENTRE D'ECONOMIE
CENTRE-ville, centre des fiancés. Visitez notre salon du meuble, conseiller en ameublement. 30 ensembles pour faciliter votre choix, bas prix, administration minime. Produits de réputation internationale : RCA, Hitachi, Philco Ford, Bélanger, Enterprise, Indésit, Biltmore, Singer, Ouellette, etc., etc.. Aucun comptant 36 mois et plus.
29837 8-4 (24 fs) 459

APPAREILS ELECTRIQUES — DECORATION
G.J. Lemieux
15, RUE ST-LOUIS, LEVIS
TEL. : 837-8821
60 ans d'expérience pour mieux vous servir
DE LA QUALITE DU CHOIX DES PRIX
Facilités de paiement
AMEUBLEMENT
1-29269 2-3 (l.j.s. au 27-4) 459

465 Musique

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéon, 302 Durocher, 525-8601.
29835 11-4 (mar.j.s. au 6-6) 465

466 PIANOS-ORGUES

PIANOS
Beau choix de pianos neufs, de marque Shumen garantis. Aussi petits pianos d'occasion, prix raisonnable. Louis Carrier, Pianos, Pintendre, Co. Lévis. Tél. : 837-0816.
22-4 (12 fs) 465

435 Divers à vendre

BRACELETS MAGNETIC
Boite Postale 1058, Montréal 101, Québec
Pour homme $9.00 plus taxe

Dame $7.00 plus taxe
Livraison immédiate (C.O.D.) sur réception de votre commande
1-30142 (22-24-29-4) (1-6-8-5) 435

450 Machines à coudre

Madame...
NOUS SOMMES AUSSI PRES DE VOUS QUE VOTRE TELEPHONE
MACHINE A COUDRE
brother

Mme GEORGES ROY

GEORGES ROY
20 ans d'expérience
VENTE & SERVICE REPARATIONS DE TOUTES MARQUES
Pour informations: 663-7243
Egalement BALAYEUSES et BATTERIES DE CUISINE
A DOMICILE FOURNITURE ENR.
Bureau et salle d'échantillons situés au 3015, BOUL. STE-ANNE — GIFFARD
30058 (15-22-29-4) 6-5) 450

621 Commerce à vendre

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE

Rue Dorchester, à Québec, à proximité du Centre d'Achats Fleur de Lys, carrefour des boul. Laurentien et Hamel. Construction de qualité, état neuf, pouvant servir à de multiples usages, avec sous-sol, fenêtres thermos, tapis mur à mur, intercom et tentures, 120 pieds de façade, terrain d'asphalte. Le tout d'une valeur de $56,000.00 pour $35,000.00. Balance d'hypothèque à 7%. Considérerais échange.
M. ROGER HUDON
4222, Place Dorion, Québec 7 — Tél. : 626-5441
30162 22-4 (s. au 13-5) 621

477 Tapis - tuiles - prélarts

TAPIS OZITE
$2.58 vg. carrée
Foyer du Meuble Inc., 144, St-Vallier Ouest, Québec, tél. : 523-3760.
29851 12-4 (25 fs) 477

486 Tissus-vêtements

Vente de linge presque neuf, usagé à l'église Chalmers Wesley, 78, rue St-Ursule (au sous-sol), mardi le 25 avril de 7 hres à 9 hres P.M., et mercredi le 26 avril de 9 hres à 11 hres A.M.
29909 (15-22-4) 486

EMPLOIS (500)

555 Médecins

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes 885 Est St-Joseph. Tél. : 524-4061.
29936 15-4 (24 fs) 555

AFFAIRES COMMERCES-INDUSTRIES (600)

622 Commerces demandés

Commerce ou maisons demandés
Ai plusieurs demandes de clients qui désirent acheter commerce, ou maison seule ou à revenu... vous voulez vendre ? Alors communiquez avec...
Immeubles Canabec Inc.
COURTIERS EN IMMEUBLES
100 Place d'Youville — Québec 6
525-7248
Suite 600
3-28347 8-1 (samedis, 52 fois) 622

641 Entrepôts à vendre

Ste-Foy, rue Industrielle local 60 X 40 sur terrains 14000 pieds carrés, à vendre ou à louer. Tél. : 656-9466.
1-30097 21-4 (24 fs) 641

650 Locaux à louer

Charny — Local à louer 22 x 30, chauffé, conviendrait pour professionnels, hommes d'affaires, et commerces, tél. : 839-9378.
3-29710 29-3 (24 fs) 650

Boulv. Masson, Les Saules — face à l'Eglise — 300 pieds carrés — sous-sol disponible. Tél. : 683-4854.
30118 21-4 (12 fs) 650

Vous voulez avoir un associé faites-en la demande dans les annonces classées

VEHICULES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces

ATTENTION — Réparations et accessoires électriques motorises. Georges Poirè 77 Champagnat Est, Lévis, coin d'Artimon face à la ferme du Collège de Lévis. Tél.: 837-4135.
30090 20-4 (3 fs) 705

Maurice Poirier PIECES NEUVES, usagées, — différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoists, Ruxtell, 589, 1ère AVENUE, QUEBEC 3. Tél.: 529-0661.
1-29679 28-3 (mar.j.s. au 23-5) 705

711 Autos à vendre

Triumph Spitfire 1967 — moteur en très bonne condition — $325.00 — Si intéresse téléphoner à: 524-3743.
30125 21-4 (6 fs) 711

Godbout Autos Enr.
MAZDA
Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point Lévis. Tél.: 837-9371.
1-29589 6-4 (24 fs) 711

RINFRET
AUTOS INC
Dépositaire
VOLKSWAGEN
50 RUE DELISLE
ROND POINT
LÉVIS
TEL 833-2133
1-29646 22-3 (l. mer. s. au 15-5) 711

LA MAISON VOLVO A QUEBEC!



au service du public depuis 14 ans

Nouvelle garantie 12 mois, sans limite de millage

TURMEL AUTOMOBILES INC. CONCESSIONNAIRE

1385 N., RUE DORCHESTER — TEL.: 522-2793

30125 22-4 (1 fs) 711

Rond-Point LEVIS Rond-Point

Qualité — prix compétitifs

1971 - METEOR	1969 - MARQUIS
1971 - MARQUIS	1969 - MUSTANG
1971 - MAZDA	1969 - METEOR
1970 - METEOR	1968 - PONTIAC
1970 - Galaxie 500	1967 - FALCON

Arthur BLAIS autos Inc.
61, ROUTE KENNEDY, LEVIS — 837-3681
MARQUIS — METEOR — MONTEGO — COUGAR
COMET — CAPRI — CORTINA et CAMIONS FORD
30094 22-4 (1 fs) 711

Alouette Autos Inc.
Datsun Vente-Service, 332, avenue St Sacrement, Québec. Tél.: 683-2967.
1-30041 21-4 (24 fs) 711

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1970 Volkswagen automatique, 1970 Volkswagen transmission ordinaire, 1966 Volkswagen, 1965 Pontiac V-8, 50, rue Delisle, Rond Point, Lévis. Tél.: 823-2133.
1-29832 7-4 (24 fs) 711

TURMEL AUTOMOBILES SPECIAUX DU PRINTEMPS
1969 Volvo, 142-S, 1969 Austin Mini, 1969 Volvo 144-S, automatique, 1968 Cortina sédan, 1967 Volvo 122-S. 1385 Dorchester-Nord Québec. Tél.: 522-2793.
1-29809 5-4 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE
GARAGE O. Gosselin Inc.
185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525
29831 6-4 (24 fs) 711

770 Motocyclettes

Mini-moto à vendre — Pony Bike à l'état neuf. Tél.: 651-1862.
30078 20-4 (3 fs) 770

795 Roulottes à vendre

GARAGE ANDRE BELANGER
DEPOSITAIRE des roulottes Sunset, et Holiday. Vente, service, réparations, installations d'attache, roulottes neuves, usagées, 3367 Boul. Hamel, Les Saules, 527-0749.
29897 8-4 (24 fs) 795

EMILE LEVASSEUR
VENTE, maisons mobiles, roulottes L'Islet, tentes remorques Bellevue, Lionel, Terra-Jet, pièces, accessoires, spéciaux: prix défiant toute compétition. Ouvert le soir, 7 jours par semaine, Rond-Point, Lévis, 833-2611.
1-29682 25-3 (24 fs) 795

Le marché des obligations

	Offre	Dem.
Obligations du Canada et garanties		
4¼, Septembre 1, 1072	100.00	100.05
5, Octobre 1, 1973	98.85	98.95
5, Avril 1, 1974	98.25	98.35
5½, Octobre 1, 1975	97.00	97.50
5½, Octobre 1, 1976	96.00	96.50
5½, Août 1, 1980	91.00	91.50
4½, Septembre 1, 1983	80.50	80.75
5¼, Mai 1, 1990	77.75	78.25
Corporations		
Bell Can 8 Avril 14, 90	97.75	98.25
Cons Gas 8 Fev. 15, 92	97.25	97.75
Can Cement 8¾ Mai 1, 92	101.00	101.50
Un Carbide 8¾ Mai 1-92	100.00	100.50
Obligations provinciales et garanties		
Alt Gov Tel 7½ Dec. 15-91	93.00	94.00
Alberta 7½ Oct. 15, 91	96.50	97.50
Man Hydro 7½ Avril 5, 92	96.75	97.25
New Bruns 7¾ Mars 1-96	94.50	95.00
Nfld 7½ Fev. 15, 1988	91.00	92.00
Nova Scotia 7¾ Dec. 15, 91	93.00	94.00
Ont Hyd 7¾ Avril 5-97	96.50	95.75
Ontario 7¼ Dec. 15, 96	91.00	92.00
P.E.I. 9 Sept. 15, 91	103.00	104.00
Quebec 8 Mars 15, 96	96.50	97.00
Que. Hydro 8¼ Mai 1-97	98.25	98.75
Sask. 8¾ Dec. 1, 1990	105.00	107.00

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 86-675
DANS LA COUR PROVINCIALE
PEINTURE NATIONALE LTEE, demanderesse
vs
ARMAND LEPAGE (1971) INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 1120, Cadillac, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 bureau, 1 fauteuil, 1 machine à additionner, 1 machine à écrire, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 86-675
IN THE PROVINCIAL COURT
PEINTURE NATIONALE LTEE, plaintiff
vs
ARMAND LEPAGE (1971) INC., defendant

Public notice is heregy given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 4th, 1972, at 1120 Cadillac, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 desk, 1 chesterfield, 1 adding machine, 1 typewriter, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 7331
DANS LA COUR SUPERIEURE
SOCIETE NATIONALE D'INFORMATIQUE Demanderesse
vs
COMPAGNIE DE COLLECTION DU KEBEC INC., Défenderesse

AVIS LEGAL.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 330 St-Roch, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 balayeuse Electrolux, 1 machine à écrire Olympia, 1 machine à écrire électrique Olympia, 1 machine à additionner Underwood-Olivetti, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
ROBERT GAGNON, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 7331
IN THE SUPERIOR COURT
SOCIETE NATIONALE D'INFORMATIQUE, Plaintiff
vs
COMPAGNIE DE COLLECTION DU KEBEC INC., Defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 3th, 1972, at 330 St-Roch Street, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 Electrolux sweeper, 1 Olympia typewriter, 1 Olympia electric typewriter, 1 Underwood-Olivetti adding machine, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
ROBERT GAGNON, B.S.C.

Cours de la monnaie

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était à la hausse de 1-16 hier et valait $1.00 35-64 en valeurs américaines comparativement à $1.00 19-64 la semaine dernière.

La livre sterling était inchangée et valait $2.60 63-64. ■

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était à la baisse de 1-8 hier et valait $0.99 7-16 en valeurs canadiennes.

La livre sterling était à la baisse de 5-16 et valait $2.59 1-2. ■

Evaluation

TORONTO (C) — Handy and Harman of Canada évaluait vendredi l'argent canadien à $1.560 l'once de Troyes. ■

Marché de l'or

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait vendredi à $49.37 sur le marché européen de l'or, compartivement à $49.25 jeudi.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 76-051
DANS LA COUR PROVINCIALE
MARC GOSSELIN, demandeur
vs
GEORGES LEMIEUX, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 340, boul. Père-Lelièvre, Vanier.

Les dits biens consistent en : Trail mobile, Pelloder, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 22 avril 1972
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 76-051
IN THE PROVINCIAL COURT
MARC GOSSELIN, plaintiff
vs
GEORGES LEMIEUX, defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon the 3rd day of May 1972, at 340, Père-Lelièvre Blvd, Ville Vanier, Que.

The said goods and chattels consist of : Trailmobile and Pelloder, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 22th, 1972
A. BLAIS, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 87-139
DANS LA COUR PROVINCIALE
GERARD GOSSELIN, Demandeur
vs
YVON DAIGLE, Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 374 de la Salle, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 télévision Dumont 25".

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 87-139
IN THE PROVINCIAL COURT
GERARD GOSSELIN, Plaintiff
vs
YVON DAIGLE, Defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 3th, 1972, at 374 de la Salle street, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 Dumont television 25".

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 83-959
DANS LA COUR PROVINCIALE
ARTHUR LEMAY, demandeur
vs
MARCEL HEBERT, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 750 des Chênes est, Québec.

Les dits biens consistent en : Divan, fauteuils, téléviseur, table, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 22 avril 1972
A. BLAIS, H.C.S

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 83-959
IN THE PROVINCIAL COURT
ARTHUR LEMAY, plaintiff
vs
MARCEL HEBERT, defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon the 2nd day of May 1972, at 750 des Chênes est, Quebec.

The said goods and chattels consist of : Divan, armchairs, television, table, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 22th, 1972
A. BLAIS, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 71-055
DANS LA COUR PROVINCIALE
MONTCALM AUTOMOBILES INC., demanderesse
vs
GEORGES LEMIEUX, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 340, boul. Père-Lelièvre, Vanier, Que.

Les dits biens consistent en : automobile Jeep, Automobile Ford, trailer à ciment, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 22 avril 1972
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 71-055
IN THE PROVINCIAL COURT
MONTCALM AUTOMOBILES INC., plaintiff
vs
GEORGES LEMIEUX, defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon the 3rd day of May 1972, at 340 Boul. Père-Lelièvre, Ville Vanier, Que.

The said goods and chattels consist of : Automobile Jeep, Automobile Ford, Trailer à ciment, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 22th, 1972
A. BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 86-601
DANS LA COUR SUPERIEURE
DISTRIBUTEUR DE TAPIS METROPOLITAIN (QUE.) INC. Demanderesse
vs
T.B. FISET, Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 101 rue Ste-Anne, Québec.

Lesdits biens consistent en : 4 fauteuils, 1 frigidaire, 1 divan, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
ROBERT GAGNON, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 86-601
IN THE PROVINCIAL COURT
DISTRIBUTEUR DE TAPIS METROPOLITAIN (QUE.) INC. Plaintiff
vs
T. B. FISET, Defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 3th 1972, at 101 Ste-Anne street, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 4 chesterfields, 1 frigidaire, 1 divan, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
ROBERT GAGNON, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 86-601
DANS LA COUR SUPERIEURE
DISTRIBUTEUR DE TAPIS METROPOLITAIN (QUE.) INC. Demanderesse
vs
T.B. FISET, Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de mai 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 397, Royale, St-Féréol.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur, 1 stéréo, 1 radio, etc...

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 86-601
IN THE PROVINCIAL COURT
DISTRIBUTEUR DE TAPIS METROPOLITAIN (QUE.) INC. Plaintiff
vs
T. B. FISET, Defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on May 4th, 1972, at 397, Royale, St-Féréol.

The said goods and chattels consist of : 1 television, 1 stereo, 1 radio, etc...

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY
No 4087
DANS LA COUR PROVINCIALE
J.-GUY BELANGER, Demandeur
vs
JEAN BERGER Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de mai 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 59, Gaulin, Villeneuve.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur Fleetwood, 1 fauteuil, 1 divan, etc...

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No 4087
IN THE PROVINCIAL COURT
JEAN-GUY BELANGER, Plaintiff
vs
JEAN BERGER, Defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 4th, 1972, at 59, Gaulin, Villeneuve.

The said goods and chattels consist of : 1 Fleetwood television, 1 chesterfield, 1 divan, etc...

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 79-452
DANS LA COUR PROVINCIALE
SERGE CLOUTIER & YVES CHANDONNET, Demandeurs
vs
CLAUDE LEGARE, Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 1334 Champfleury, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 télévision, 1 stéréo, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 79-452
IN THE PROVINCIAL COURT
SERGE CLOUTIER & YVES CHANDONNET, Plaintiff
vs
CLAUDE LEGARE Defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 4th, 1972, at 1334 Champfleury, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 television, 1 stereo, etc.

The whole will be sold according to Law.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 81-685
DANS LA COUR PROVINCIALE
DOCTEUR PIERRE DUPUIS, Demandeur
vs
ERNEST DAVID, Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour de mai 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 220 ouest, Sapinière Dorion, apt 204, Qué.

Lesdits biens consistent en : 1 téléviseur Marconi portatif 1 stéréo Emerson, 3 tables.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 81-685
IN THE PROVINCIAL COURT
DR. PIERRE DUPUIS, Plaintiff
vs
ERNEST DAVID, Defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon, on May 4th, 1972, at 220 West, Sapinière Dorion, apt. 204, Quebec.

The said goods and chattels consist of : 1 portable Marconi television, 1 Emerson stereo, 3 tables.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 68-406
DANS LA COUR SUPERIEURE
HYDRO-QUEBEC Demanderesse
vs
JOCELYN LEPIRE, Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice par encan public à 10 heures de l'avant-midi, ce 24me jour de mai 1972 au no 100 rue Beaucage, Ville Vanier.

Les dits biens meubles et effets consistant en : téléviseur, stéréo, ensemble de salon, verrerie, tables, cadre, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 22 avril 1972.
GREGOIRE BOYER, B.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 68-406
IN THE PROVINCIAL COURT
HYDRO-QUEBEC Plaintiff
vs
JOCELYN LEPIRE, Defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 24th day of May 1972 at 100 Beaucage street, Ville Vanier.

The said moveables and chattels consisting in : TV, stereo, chesterfield, tables, glasswear, frame, etc.

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 22th 1972.
GREGOIRE BOYER, B.S.C.

VENEZ VOUS RENSEIGNER SUR NOTRE
GARANTIE 100%
SUR CES VOITURES

1972 TOYOTA COROLLA	"1600" Station Wagon 4 vitesses	$2500
1972 TOYOTA CELICA	4 vitesses	$2950
1971 TOYOTA COROLLA	"1600" Station-Wagon, automatique	$2500
1971 TOYOTA MARK II	Hard-top, automatique	$2650
1971 TOYOTA COROLLA	Station-wagon, 4 vitesses	$1650
1971 TOYOTA COROLLA	4 vitesses	$1400
1970 TOYOTA CROWN	Automatique, 4 portes	$2000
1970 TOYOTA MARK II	Hard-Top, automatique	$2200
1970 TOYOTA MARK II	Station-Wagon, automatique	$2200

charlesbourg
AUTOMOBILES LTEE
TOYOTA
7925 boul. Henri-Bourassa — Tél.: 623-9843
1-30141 22-4 (1 fs) 711

CONSEILLER EN VOITURES USAGEES



A. SIMARD

1971 PINTO	2 portes De luxe Aut., radio,	$1895
1970 OLDSMOBILE	98, h.-t., 4 portes, équipée au complet, balance garantie.	$3595
1970 FORD	Custom 500, sedan, V-8, aut., radio, (P.S.-P.B.), toit vinyle.	$2195
1971 CHEVROLET	Biscayne, sedan, V-8, aut., (P.S.-P.B.), auto de police.	$1395
1969 BUICK	SkyHark, hard-top, 4 portes, automatique, radio, (P.S.-P.B.), très propre.	$1995
1966 OLDSMOBILE	h.-t., 4 portes, aut., radio, (P.S.-P.B.)	$495
1970 CHRYSLER	hard-top, 2 portes, aut., radio, (P.S.-P.B.), toit vinyle.	$2795

AUCUN COMPTANT
JD CHEVROLET OLDSMOBILE
565, boul. Hamel — 529-4564
30155 22-4 (1 fs) 711

770 Motocyclettes

Fervents de la MOTO
vous avez rendez-vous chez
AUCLAIR AUTOMOBILES INC.
concessionnaire
TRIUMPH
pour Québec



Facilités de paiement
VENTE ET SERVICE
200, BOUL. HAMEL — VILLE VANIER — 681-8022
Ouvert le jeudi et le vendredi soir
1-29303 2-3 (j.v.s. au23-4 770

FINIS LES PROBLEMES DE CALCUL



Votre échange peut être votre paiement initial.

1971 CHEVROLET
Impala, 4 portes, hard-top.
$3175

1970 OLDSMOBILE
Delta Custom, 4 portes, hard-top
$2800

1970 OLDSMOBILE
2 portes, hard-top, toit vinyle, tout équipée.
$2250

Plus haut prix pour votre échange sur achat de voiture neuve.

1971 VEGA
Fastback, 3 vitesses, radio
$2250

1970 CHEVROLET
4 portes, hard-top, Impala.
$2595

1970 FORD
Sedan, Custom 500
$2295

ROGER BARRE AUTO.
1095, DE LA CANARDIERE — TEL.: 529-3331
30156 22-4 (1 fs) 711

CHEZ LAURENTIDE, SONT BIIEN CORREC



1971 FAIRLANE
Automatique, radio, 16,000 milles — **$2,850**

1969 COOPER
Petite voiture à très grande performance, amateurs de rallye, c'est votre chance rallye — **$950**

1969 PONTIAC
STATION WAGON
8 cylindres, tout équipé, une aubaine — **$950**

1968 FAIRLANE
Hard top, automatique, radio, 23,000 milles seulement — **$1,450**

1967 Ford Station Wagon
Moteur 390 pou. cubes, grindé à neuf, recommandable — **$1,450**

1969 L.T.D.
Convertible, tout équipée, 32,000 milles, c'est la saison — **$2,250**

1969 VOLKSWAGEN
De luxe venez l'essayer, vous l'achèterez sûrement — **$850**

1968 MUSTANG
Tard top, avec radio — **$1,250**

1967 MUSTANG
8 cylindres, hard top, automatique, radio — **$1,150**

1965 Chevrolet Impala
Super sport, tout équipé, sièges baquets — **$850**

Conditions de paiement très faciles
ouvert tous les soirs
LAURENTIDE
25 sud, rue Dorchester — 525-8181
30155 22-4 (1 fs) 711

Scout-Action

EXPO - LOISIRS

Dans le but de faire connaître le loisir aux parents et aux jeunes du grand Québec, le Comité des Loisirs de la Fédération des Comités de parents de la Ville de Québec, en collaboration avec la Commission des Ecoles Catholiques, tiendra une exposition les 29 et 30 avril prochains, au Pavillon de la Jeunesse, au parc de l'Expo-provinciale.

L'an dernier, l'exposition a attiré 18,000 visiteurs; nul doute que, devant un tel succès, l'expo intéressera plus de monde cette année.

Les scouts du district de Québec ne peuvent s'abstenir de participer à une telle démonstration, puisque nous offrons du loisir de qualité à la jeunesse. Depuis longtemps le scoutisme a commencé à vivre et grandit, se spécialisant dans le loisir auprès des garçons. C'est pourquoi cette année nous participerons pour une première fois à cette démonstration.

Nous nous proposons de présenter un éventail des activités de loisir que les garçons aiment à organiser pour eux et pour leurs amis membres des unités scoutes ou pour tout le district au complet. Par exemple, des tournois cyclistes, du gouret de salon, les camps d'été ou d'hiver, des fins de semaine à la recherche d'aventures et à l'infini comme l'imagination du scout sait le faire.

Tournoi de gouret de salon

Samedi, le 15 avril, a eu lieu le tournoi de gouret de salon en la paroisse St-Jean-Baptiste. Deux cents (200) jeunes pionniers ont maintenu une atmosphère sportive remarquable durant toute la journée.

Onze (11) équipes se sont affrontées pour finalement se terminer par la victoire de Duberger qui a mené une chaude lutte à leurs adversaires. Les organisateurs comme les vainqueurs méritent des félicitations.

Nouvelles de :
CAP-ROUGE

Le poste pionnier Dombourg a érigé sa base face au fleuve à Cap-Rouge. La participation d'une douzaine de scouts a été polarisée par cette construction du local d'une dimension de 16 pieds par 24. Nul besoin d'insister sur l'importance de cette réalisation d'équipe par un poste pionnier. Pour le poste, la base devient le centre de tous les projets du groupe et des activités individuelles.

STE-URSULE DE SAINTE-FOY

Afin d'être plus solidaires des activités de leurs jeunes, les parents de la paroisse Ste-Ursule ont multiplié leurs comités d'amis des scouts en autant de groupes qu'il y a d'unités. D'abord cela rapproche les parents entre eux et les solidarise des activités de leurs enfants. Cette initiative a aussi pour effet d'apporter une aide plus réelle, car les adultes ont intérêt, comme les garçons aussi, à ce que leurs mouvements fonctionnent bien.

D'autre part le travail d'animation est d'autant facilité que les parents apportent une collaboration nécessaire aux animateurs qui s'occupent directement des unités.

ANCIENNE-LORETTE

Les éclaireurs de l'Ancienne-Lorette ont eu des activités fort intéressantes ces mois derniers.

Afin d'intéresser les parents, ils ont d'abord monté un kiosque pour démontrer toutes les activités possibles pour un groupe de jeunes. On nous a rapporté qu'il y a eu grand intérêt de la part des parents.

Un montage audio-visuel a aussi été réalisé afin d'illustrer les activités vécues précédemment par les troupes. Ainsi on a pu faire voir des scènes du Jamboree national de Roberval qui a été tenu en 1970. De même ils ont illustré leur dernier camp d'été et celui de l'hiver. Félicitations aux Eclaireurs de l'Ancienne-Lorette.

Du sang nouveau vient de se joindre aux troupes. Ainsi, elles se sont vues adjoindre trois nouveaux animateurs de l'ancienne unité St-Georges. Bonne chance à Jacques Moisan, René Doré et Guy Desrosiers.

PROCHAINE QUINZAINE

21-22-23 avril : —
Camp d'expression

29-30 avril : —
Expo-Loisirs

5-6-7 mai : —
Camp de revision louvetisme. ■

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

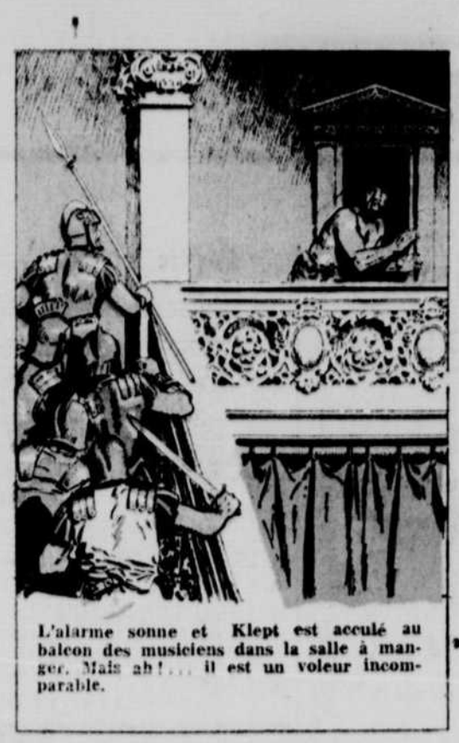
par HAROLD-R. FOSTER



Résumé : Rien ne brise le silence de la nuit sauf le bruit des pas des gardes du Palais. Cependant dans l'obscurité, une heure avant la levée du jour, "l'Epée chantante" disparait.



Klept, connaisseur de bijoux, avance tout droit devant les gardes. Alors, frétillant comme une anguille, fonce en laissant sa chemise légère dans les mains d'un garde et avec son corps huileux, graisse l'autre.



L'alarme sonne et Klept est acculé au balcon des musiciens dans la salle à manger. Mais ah!... il est un voleur incomparable.



Il attend jusqu'à ce que le gardien atteigne le haut de l'escalier. Alors, agile comme un chat, saute par dessus la balustrade et glisse le long du rideau dans la grande salle obscure...



...alors dans les cuisines caverneuses où quelques serviteurs endormis commencent leur toilette du matin. Comme une ombre, Klept glisse dans la voiture aux ordures et s'enfonce hors de leur vue.



Profitant de l'ombre d'un passage vouté, il tire son couteau et change de place avec le charretier. C'est ainsi qu'il quitte Dondaris.

© King Features Syndicate, Inc., 1972. World rights reserved.

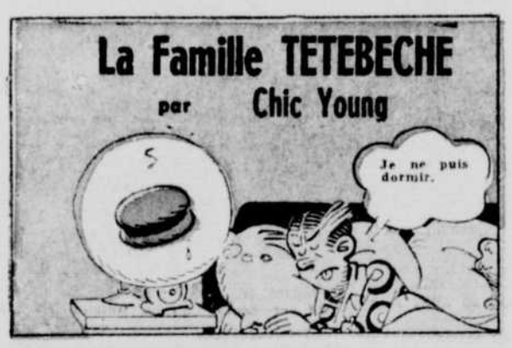


Qui pourrait croire que ce sale vagabond transporte avec lui "l'Epée chantante"?

1838 4-30



Alors le Prince Vaillant s'éveille pour s'apercevoir que sa fameuse épée est disparue!
La semaine prochaine :
LES RECHERCHES











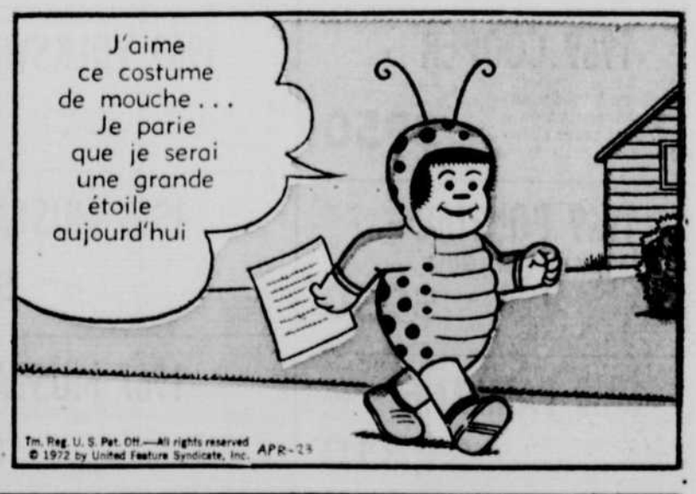






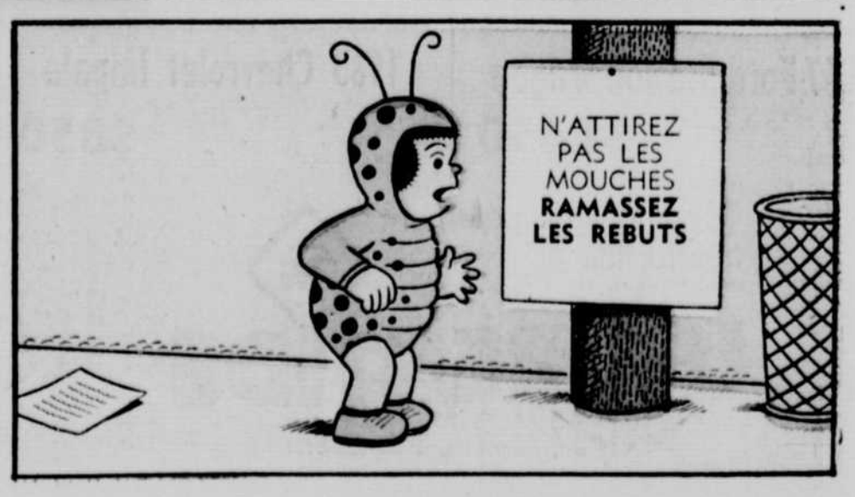












La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides et du St-Maurice: Ensoleillé avec nébulosité croissante dans l'après-midi ou dans la soirée. Maximum , 50 à 55.

Aperçu pour dimanche: Nuageux. Possibilité d'averses.

Régions de la ville de Québec, des Cantons de l'Est et du Lac St-Jean: Généralement ensoleillé. Venteux par moment. Maximum 50.

Aperçu pour dimanche: Nuageux. Possibilité d'averses.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de Gaspé: Généralement clair et venteux. Maximum près de 40.

Aperçu pour dimanche: Nébulosité croissante, suivie de pluie tard dans la journée.

Vancouver	42	50
Calgary	31	56
Regina	34	64
Churchill	20	20
Thunder Bay	23	46
Toronto	41	49
Ottawa	30	49
Montréal	31	50
Québec	30	44
Fredericton	28	41
Halifax	29	41
Saint-Jean, T.-N.	23	39
Chicago	42	46
Detroit	33	—
Boston	38	54
New York	37	64
Washington	45	63
Cincinnati	43	—
Miami	70	85

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 85-491
DANS LA COUR PROVINCIALE
CAISSE POPULAIRE DES FONCTIONNAIRES DU QUEBEC
Demanderesse
vs
REAL DION & AL
Défendeurs

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 2 mai 1972, à dix heures de l'avant-midi, à 1900 rue Désilets, apt 44, Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en: téléviseur de table, fauteuils, etc...

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
LOUIS GIROUX, H.C.S.

LEGAL NOTICE

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No 85-491
IN THE PROVINCIAL COURT
CAISSE POPULAIRE DES FONCTIONNAIRES DU QUEBEC
Plaintiff
vs
REAL DION & AL
Defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant Real Dion seized in this caus ein virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at ten o'clock in the forenoon, on the 2nd day of May 1972, at Québec, 1900 Desilets st. apt 44.

The said moveables and chattels consisting in: TV set, chesterfield etc...

The whole according to law.
QUEBEC, April 22nd 1972.
LOUIS GIROUX, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 77-463
DANS LA COUR PROVINCIALE
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM,
Demanderesse
vs
AMBROISE PARROT,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 103 rue Leclerc, Stoneham.

Lesdits biens consistent en: 10 lits, 10 commodes, 10 bureaux, 4 tables de nuit, etc...

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No 77-463
IN THE PROVINCIAL COURT
COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM,
Plaintiff
vs
AMBROISE PARROT,
Defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on May 3th, 1972, at 103 Leclerc Street, Stoneham.

The said goods and chattels consist of: 10 beds, 20 desks, 4 tables de nuit, etc...

The whole will be sold according to law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
EMILIEN MILLER, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 83-155
DANS LA COUR PROVINCIALE
E.-J. CHARTIER INC.
demanderesse,
vs
RENE BOILARD
défendeur,

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 5e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 1685, Boul. Henri-Bourasss, Charlesbourg.

Lesdits biens consistent en: 1 stéréo cassette Panesonic, 1 télévision Dumont.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No: 83-155
IN THE PROVINCIAL COURT
E.J. CHARTIER INC.
plaintiff
vs
RENE BOILARD
Defendant

LEGAL NOTICE

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon May 5th, 1972 at 1685, Henri Bourasse Boul., Charlesbourg.

The said goods and chattels consist of: 1 stereo cassette Panesonic, 1 television Dumont.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, april 22th, 1972.
JEAN MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 86-545
DANS LA COUR PROVINCIALE
WEISOR LTEE
demanderesse,
vs
ERNEST ARSENAULT
défendeur,

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 11 heures de l'avant-midi, à 428, Kirouac, Québec.

Lesdits biens consistent en: 1 auto Chevrolet 1966.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No: 86-545
IN THE PROVINCIAL COURT
WEISOR LTEE
plaintiff
vs
ERNEST ARSENAULT
defendant

LEGAL NOTICE

Public notice is hereby given that the goods and chetteis of the defendant seized in this case will sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on May 3 th, 1972 at 428 Kirouac, Quebec.

The said goods and chattels consist of: 1 Chevrolet 1966.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
EMILIEN MILLER B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 8902
DANS LA COUR SUPERIEURE
H. CHALUT & CIE LTEE
demandeur,
vs
BEL AMI LTEE
défendeur,

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2ième jour de mai 1972 à 10 heures de l'avant-midi, à 1375, Ouest, boul. Charest, Québec.

Lesdits biens consistent en: 5 filières, 3 tiroirs, 1 bureau, 1 chaise sur roulettes, 1 armoire & etc...

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
ROBERT GAGNON, H.C.S.
MES ST-HILAIRE DE BLOIS & ASS.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC.
NO: 8902
IN THE SUPERIOR COURT
H. CHALUT & CIE LTEE
plaintiff
vs
BEL AMI LTEE
defendant

LEAGL NOTICE

Public notice is hereby, given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon may 2nd 1972, 1375 Ouest, boul. Charest, Quebec.

The said goods and chattels consist of: 5 filliéres, 3 tiroirs, 1 bureau, 1 chaise sur roulettes, 1 armoises & etc...

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, april 22th, 1972.
ROBERT GAGNON, B.S.C.
MES ST HILAIRE DE BLOIS & ASS.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 86-545
DANS LA COUR PROVINCIALE
WEISOR LTEE
demanderesse,
vs
ERNEST ARSENAULT
défendeur,

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 1120 Cadillac, Québec.

Lesdits biens consistent en: 1 camion Ford 350-1961, 2 compresseurs, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 73-243
IN THE PROVINCIAL COURT
BOUCHARD & ROBICHAUD LTEE,
plaintiff
vs
ARMAND LEPAGE,
defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 3th, 1972 at 1120 Cadillac, Quebec.

The said goods and chattels consist of: 1 truck Ford 350-1961, 2 compresseurs, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 73-243
DANS LA COUR PROVINCIALE
BOUCHARD & ROBICHAUD LTEE
demanderesse
vs
ARMAND LEPAGE INC.,
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour de mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, à 1120 Cadillac, Québec.

Lesdits biens consistent en: 1 camion Ford 350-1961, 2 compresseurs, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DNSTRICT DE QUEBEC
No 86-748
DANS LA COUR PROVINCIALE
LE PALAIS DES SPORTS INC.,
demanderesse
vs
LOUIS REEL,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2e jour de mai 1972 à 11 heures de l'avant-midi, à 8180 du Zoo, Orsainville.

Lesdits biens consistent en: 20 tables, 80 chaises, 1 caisse enregistreuse National, 1 téléviseur, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 22 avril 1972.
EMILIEN MILLER, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC
No 86-748
IN THE PROVINCIAL COURT
LE PALAIS DES SPORTS INC.,
plaintiff
vs
LOUIS REEL,
defendant

Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on May 2nd, 1972 at 8180 Du Zoo, Orsainville.

The said goods and chattels consist of: 20 tables, 80 chairs, 1 National cash, 1 television, etc.

The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, April 22th, 1972.
EMILIEN MILLER, B.S.C.

L'horoscope

DIMANCHE LE 23 AVRIL 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre équilibre facilitera la bonne marche des négociations, dans lesquelles vous êtes engagé. Une journée propice aux règlements de compte.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Faites montre de plus de compréhension et de persuasion. Rien ne vous stimulera comme une bonne conversation sur un sujet qui vous convient.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Tout indique que votre intuition vous mettra sur une bonne piste. Vos mains seront vos meilleurs outils de travail pour les ouvrages domestiques.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre amour du changement ne vous conduira pas loin, aujourd'hui. Une journée idéale pour approfondir des sujets déjà à l'étude.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les natifs de ce signe sont soumis aux mêmes influences planétaires que ceux des Gémeaux. Gardez vos émotions sous contrôle.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Oubliez vos ennuis passés et allez vers l'avenir avec confiance et lucidité. N'ayez pas peur d'innover.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous serez particulièrement sensible aux fluctuations atmosphériques. Vos capacités de travail en seront un peu réduites.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous contentez pas de l'à-peu-près. Dans la vie sociale vous serez en position de défense. On aime votre tenue vestimentaire.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous manifesterez autant de fidélité pour vos antipathies que pour vos amitiés. Influences planétaires propices aux travaux domestiques.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On craint vos critiques; mais on admire votre courage. Vous vous adapterez mal à de nouveaux venus dans votre milieu.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous poserez des gestes en apparences contradictoires, mais dont vous saisissez très bien les affinités. Les amitiés masculines l'emporteront sur les amitiés féminines.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne mettez pas votre santé dans l'obligation d'être cruelle à votre endroit, accordez-lui toutes les attentions qu'elle réclame.

LUNDI LE 24 AVRIL 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — N'éparpillez pas votre énergie aux quatre vents si vous désirez faire du travail productif. Perspective stimulante pour les travailleurs manuels.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Considérez attentivement l'objet de vos dépenses avant d'engager une somme importante. Vous aurez une conversation profitable.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vibrations planétaires mixtes. Préparez-vous à des événements qui dérangeront vos petites habitudes. Efforcez-vous d'être réceptif aux changements.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — On fera appel à votre savoir-faire. Soyez aimable avec les nouveaux venus dans votre milieu. Journée d'un mouvement inusité.

24 juillet au 23 août (Lion) — Votre personnalité magnétique obtiendra des faveurs qui sont refusées à d'autres. Ne vous faites pas attendre à un rendez-vous.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Abstenez-vous de tout excès dans l'intérêt de votre santé. Vous passerez d'une surprise à une autre, aujourd'hui.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — "C'est l'union qui fait la force", ne l'oubliez pas. Rayons planétaires stimulants pour ceux qui ont des programmes chargés.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous devrez accorder la seconde place à vos désirs personnels dans l'intérêt du bien commun. La routine sera absorbante.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — La plupart de vos familles seront dans d'excellentes dispositions ce qui aura un heureux effet sur votre caractère. On vous témoigne de la considération.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous réussirez bien dans les domaines où vous avez de la compétence, mais vous aurez quelques difficultés face à l'inconnu.

21 janvier au 19 février (Verseau) — On ne sanctionnera pas toutes vos initiatives. Vous passerez ce jour de travail dans des conditions idéales. Journée formatrice pour le caractère.

20 février au 20 mars (Poissons) — Acceptez la critique constructive, les suggestions et l'aide qu'on vous offrira. Quelqu'un cherche à faire votre connaissance.

LE FANTOME — **Par Lee Falk et Sy Barry**



Services spéciaux

Mesdames, mesdemoiselles
Le temps est venu
D'ENTREPOSER VOS FOURRURES
Confiez-les à des experts
GASTON ST-HILAIRE
ENR.
Marchand de fourrure
Réparation — Transformation et Location de cape
Membre MFA
274, 7e Rue, Limoilou, 529-1181

29542 1- 4(s. au 20-5) S.S.

FOURRURES
ENTREPOSAGE
VENTE - REPARATION
TRANSFORMATION
Jos-Robitaille
ENR.
700, RICHELIEU - 522-3288

1-29528 28-3 (24 fs) S. G.

Calendrier

SAMEDI, 22 AVRIL 1972
SS. Soter et Caius, papes et martyrs

Les marées de samedi le 22
Hautes: 1.35 a.m. — 1.55 p.m.
Basses: 8.30 a.m. — 9.40 p.m.

Demain :
3e dimanche de Pâques
Les marées de dimanche le 23
Hautes: 2.50 a.m. — 3.10 p.m.
Basses: 9.55 a.m. — 10.45 p.m.
SOLEIL: Lever: 5.02 Coucher: 18.55
LUNE: Lever: 14.22 Coucher: 2.52

Les marées de lundi le 24 avril
Hautes: 3.50 a.m. — 4.10 p.m.
Basses: 11.05 a.m. — 11.35 p.m.

Remerciements à Marie Reine des Coeurs, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, (Y.F.E.)



PRIERE EFFICACE A
MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous implorons de vous.

Regardez nos coeurs, nos besoins spirituels et temporels, vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ.

Nous promettons, si nous sommes exaucés d'aider à Vous faire connaître sous le vocable de "MARIE REINE DES COEURS" et de chercher à répandre votre gloire céleste.

Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous vous implorons avec confiance demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, entendez-nous. Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

...O Marie, Reine des Coeurs, exaucez-nous, Nous avons confiance en vous.

N.B. — Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser, et faire la sainte communion.
J.-C. Chaumont, P.A. V.G.,
Imprimeur :

REMERCIEMENTS
FAVEUR OBTENUE



Grande reconnaissance et remerciements à Saint Jude pour faveur obtenue avec promesse de publier.
(Y.F.E.)
3-30152 22-4 (1 fs) R. F. O.

Tarif de publication

Avis de décès,
Services anniversaires :

Formule régulière (sans photo) : $3.50

Mots additionnels chacun : 0.05
Photo : $10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies

Formule régulière : $3.50
Mots additionnels chacun : 0.05

Compte rendu de funérailles
Sans photo : $20.00
Photo : $10.00 additionnel par parution

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

Nécrologie

BERNIER (Joseph) — A l'Islet-sur-Mer, le 21 avril 1972, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Bernier, célibataire. Il laisse dans le deuil son frère Arthur Bernier de Montmagny et sa soeur Elisa Bernier, de l'Islet-sur-Mer, sa belle-soeur Mme Calixte Bernier.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Edouard de La Durantaye & Fils, l'Islet-sur-Mer à 1 heure 45, pour l'église de l'Islet-sur-Mer et de là au cimetière paroissial.
22-4 (1 fs)

BONNEAU (Yvonne) — Au Foyer St-Sacrement, Québec, le 19 avril 1972, à l'âge de 91 ans, est décédée Dame Yvonne Dancose, épouse de feu M. G.-Arthy Bonneau. Elle laisse dans le deuil ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Sr Ste-Euphémie, Sr de la Charité (Aurore Bonneau), M. et Mme Henri Tremblay (Yvonne Bonneau), M. et Mme Albert Bonneau (Alice Bernier), Mme Eugène Bonneau (Béatrice Tremblay), Mme Donat Dancose (Alice Blanchette), plusieurs neveux et nièces. Elle demeurait autrefois à St-David.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 avril 1972, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, Lévis à 3 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.
20-4 (3 fs)

DERY (Ovila) — A Québec, le 21 avril 1972, à l'âge de 81 ans et 3 mois, est décédé M. Ovila Dery, époux en 1ères noces de feu Dame Virginie Genois et en secondes noces de feu Dame Irma Paquet. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belle-fille : M. et Mme Georges-Emile Dery (Pauline Paquet), M. et Mme Jean-Marie Lessard (Suzanne Dery), M. et Mme Raymond Plamondon (Lucille Dery), M. l'abbé Marcel Dery Jr, ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : M. Edmond Dery, M. Michel Dery, Mme Joseph-Louis Dery, Mme Charles Dery, Mme Elie Dery, M. et Mme Lauréat Genois, Mme France Bédard, M. et Mme Odilon Paquet, M. et Mme Georges Martel, M. et Mme Joseph Genois, M. et Mme Georges Genois, M. et Mme Edmond Genois, M. et Mme Arthur Paquet, M. Emile Paquet, Mme Roméo Paquet et Mme Alexandre Paquet, petits-enfants : Bernard, Claude Dery, Réjean, Yves, Lise Lessard, Pierre, Claire, Jacques, Louise Plamondon, plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 242, St-Ambroise.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures A.M.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier à 9 heures 45 A.M., pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de St-Raymond, Co. Portneuf.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures.
22-4 (1 fs)

DESROSIERS (Marie-Alice) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 avril 1972, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Marie-Alice Caron, épouse de feu M. Joseph Desroriers. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Thérèse (Mme Gabriel Siteu), Florida (Mme Patrick Thériault), André (France Morin). Elle demeurait à Ste-Perpétue.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 avril, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, Ste-Perpétue à 2 heures 50, pour l'église de Ste-Perpétue et de là au cimetière Ste-Félicité.
22-4 (1 fs)

FISET (Marjolaine) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 avril 1972, à l'âge de 13 ans, est décédée Mlle Marjolaine Fiset, fille de M. Roland Fiset et de Dame Rachel Gravel. Elle était la soeur de : André, Nicole, Louise, Christine, Lucie, Céline, petite-fille de Mme Joseph Fiset, Mme Victor Gravel, plusieurs oncles et tantes. Elle demeurait au 60, des Aulnaies, Château-d'Eau.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 1 heure 45, pour l'église de Ste-Marie-Médiatrice, Château-d'Eeau et de là au cimetière St-Charles.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais compenser par un don à la Société spéciale de Dermathologie.
22-4 (1 fs)

CASTONGUAY (Marguerite) — A Québec, le 20 avril 1972, à l'âge de 60 ans et 2 mois, est décédée Dame Marguerite Dussault, épouse de M. Marcel Castonguay. Elle demeurait au 1537, 4e Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Paul-H. Tremblay, 698, 5e Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.
21-4 (2 fs)

LACHANCE (Eugène) — A l'hôpital des Vétérans, Montréal, le 19 avril 1972, à l'âge de 75 ans, est décédé le lieutenant Eugène, Lachance, époux de Dame Laetitia Allsopp. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa soeur : Mme H.-A. Gaudry, son beau-frère : M. Joseph Dame. Ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au 1720, boul. Dorchester, Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 avril 1972, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 7, Place de l'Eglise, Cap-Santé, à 2 heures 45, pour l'église de Cap-Santé et de là au cimetière paroissial.
21-4 (2 fs)

LANGLOIS (Anna) — A Québec, le 20 avril 1972, à l'âge de 93 ans, est décédée Dame Anna Labrecque, épouse de feu M. Adélard Langlois, bijoutier. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et sa belle-fille : Mlle Germaine Langlois, Révérend Frère Robert Langlois, m.s.c., M. et Mme Marcel Langlois (Claire Fournier), ses beaux-frères et sa belle-soeur : Mme J.-Baptiste Langlois, M. Arthur Larose, M. Isidore Bérubé, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Elle demeurait au 260, boulevard Langelier.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 avril à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy à 9 heures 55, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera ouvert à compter de vendredi, 2 heures.
22-4 (1 fs)

NAUD (Ida) — Au Foyer Bonne-Entente de Ste-Apollinaire, le 22 avril 1972, à l'âge de 91 ans et 5 mois, est décédée Dame Ida Gingras, épouse de feu M. Damase Naud. Elle était la tante de M. et Mme Philippe Masse, de St-Apollinaire. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces. Elle demeurait à St-Apollinaire.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Beaudoin & Ferland Ltée, 36, de l'Eglise, St-Apollinaire à 9 heures 50, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial.
22-4 (1 fs)

PROTEAU (Joseph) — A l'Hôpital St-Ambroise, Loretteville, le 21 avril 1972, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Proteau, époux de Dame Antoinette Auclair. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Thérèse (Mme Armand Houde), Carmel (Mme Marcel Rousseau), Philippe (Louisette Lemieux), Claude (Micheline Emond), Lucille (Mme Claude Tremblay), Yvette (Mme Gaston Wagner), Murielle (Mme Marcel Tremblay), ses soeurs : Juliette (Mme Albert Rousseau), Marguerite (Mme Paul Rousseau), ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme André Proteau, M. Ange-Albert Proteau, M. Maurice Légaré, M. et Mme Alphonse Bédard, M. Abias Savard, Mme Lucien Auclair, Mme Gérard Auclair, M. et Mme Marcel Auclair, M. et Mme Albert Auclair, M. et Mme Philippe Auclair, M. et Mme René Bédard, M. et Mme Maurice Bois, M. et Mme Carmen Emmis. Il demeurait au 509, boulevard St-Claude, Neufchâtel.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville à 9 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.
22-4 (1 fs)

RICHARD (Albertine) — A Québec, le 21 avril 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé Dame Albertine Boucher, épouse de feu M. Wilfrid Richard. Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles : M. et Mme Wilfrid Richard (Cécile Boulet), M. et Mme Raoul Richard (Mariette Cloutier), M. et Mme Jean Richard (Georgette Lachance); ses frères : MM. Maurice Boucher et Roméo Boucher; son beau-frère : M. Emile Richard, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Elle demeurait au 453, rue Maurice, Duberger.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 avril, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire La Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue à 8 heures 40, pour l'église St-François-Xavier, Duberger, et de là au cimetière de St-Etienne de Lauzon.

Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures.
22-4 (1 fs)

ROUSSEAU (Sr Lydia) — A la maison Généralice des RR. SS. de la Charité, le 21 avril 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Sr Lydia Rousseau (Sr Ste-Anastasie).

Les funérailles auront lieu en la chapelle de la maison Généralice des RR. SS. de la Charité, rue d'Estimauville, lundi, le 24 avril, à 14 heures 30. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Michel-Archange, Mastai, sous la direction de la maison Lépine Ltée.
22-4 (2 fs)

ROY (Alfred) — A Donnacona, le 20 avril 1972, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédé M. Alfred Roy, époux de Dame Albertine Bolduc. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils: Joseph (Jeanne-D'Arc Renaud), ses soeurs : Mme Joseph Marceau (Malvina Roy), Mme Ludger Cadrin (Léa Roy), Mme Jules Laflamme (Amanda Roy). Plusieurs neveux et nièces. Il demeurait au Domaine du Souvenir.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 mai 1972, à 4 heures.

Départ du funérarium Benoit, 344, Notre-Dame, Donnacona, à 3 heures 45, pour l'église Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial.
21-4 (2 fs)

SAMSON (Fernand) — A Lévis, le 24 avril 1972, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Fernand Samson, époux de Dame Antoinette Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils : Luc et Yvon, son gendre et sa fille : M. et Mme Denis Roy (France), sa petite-fille : Geneviève Roy, son père et sa mère : M. et Mme J.-N. Samson, frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Carol Samson (Elisabeth Rondeau), M. et Mme Pierre Samson (Marielle Mercier), M. Jean Samson, M. et Mme Jules Laperrière (Suzanne), Mme Fernand Côté (Yolande), M. et Mme Claude Debilly (Georgette), M. et Mme Roland Beaulieu (Ruth), M. et Mme Brian Devine (Lise), M. et Mme Robert Amesse (Andrée), M. et Mme Simon Samson (Huguette Moreau), M. Gérard Tremblay, M. et Mme Sylvio Tremblay, Mme Rémy Tremblay. Il demeurait au 3, rue Robitaille, Lauzon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon à 2 heures 45, pour l'église St-Joseph et de là au cimetière de Lauzon.
22-4 (1 fs)

SAUVAGEAU (J.-Claude) — A Montréal, le 20 avril 1972, à l'âge de 29 ans et 9 mois, est décédé M. J.-Claude Sauvageau, époux de Dame Claudette Carpentier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Johanne, sa mère Mme Rosaire Sauvageau, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Henri Sauvageau, M. et Mme Gaston Goyette, M. et Mme Raymond Sauvageau, Mlle M.-Jeanne Sauvageau, M. et Mme Marcel Sauvageau, M. et Mme Réjean Matte, M. et Mme Jules Paré, M. et Mme J.-Paul Carpentier, M. et Mme Charles Germain, M. et Mme Lorrain Carpentier, Mlle Eliane Carpentier, M. et Mme J.-Noel Tessier, M. et Mme Louis-René Carpentier, M. et Mme Julien Carpentier, M. et Mme Raphaël Giroux, M. et Mme Viateur Cinq-Mars, M. et Mme Raymond Carpentier, M. et Mme Gilles Meunier, M. et Mme J.-Pierre Carpentier, M. et Mme Réjean Langlais. Il demeurait au 5725, Baldwin, Montréal.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 23, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 950, boulevard Dussault, St-Marc à 3 heures 45, pour l'église de St-Marc-des-Carrières et de là au cimetière paroissial.
22-4 (1 fs)

THOMASSIN (Belzémire) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 avril 1972, à l'âge de 91 ans, est décédée Dame Belzémire Clavet, épouse de M. Théodore Thomassin. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : Wilbrod (Lucienne Thomassin), Wellie (Bernadette Morin), Fleurette (Mme Edouard Giroux), Thérèse (Mme Alexandre Thomassin), Jean-Charles (Jeannette Thomassin), Jeanne (Mme Walter Orrens), Théodore (Alice Giroux), Germaine (Mme Georges Mayer). Plusieurs petits-enfants. Elle demeurait au 22, de la Fabrique, Ste-Brigitte de Laval.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 9 heures 30, pour l'église Ste-Brigitte de Laval, et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 22-4 (1 fs)

VERREAULT (Raymond) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 19 avril 1972, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Raymond Verreault, sacristain, époux de Dame Gisèle Vézina. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants : Daniel, France, sa mère : Mme Théodore Verreault, ses beaux-parents : M. et Mme Aimé Vézina du 5559, avenue Royale, Boischâtel, Suzanne (Mme André Therrien), ses soeurs : Jeannette (Mme Jean-Guy Vézina), ses frères : Marcel, Joseph, ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Nicole, Victorien, Gilbert (Nicole Raymond), Pierre (Rolande Huot), Madeleine, Ginette, Christine, Alain. Il demeurait au 9, rue Cauchon, Château-Richer.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 avril, à 3 heures.

Départ des salons de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, avenue Royale, à 2 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial.
20-4 (3 fs)

REMERCIEMENTS DECES

CAUCHON — Les membres de la famille de M. Eugène Cauchon, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Eugène Cauchon, soit par offrandes de messes

Le ministre britannique Whitelaw veut exterminer les terroristes de l'IRA

LONDRES (Reuter) — Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, M. William Whitelaw, a déclaré vendredi, dans une interview radiodiffusée, qu'il était décidé à nettoyer les quartiers où les terroristes de l'IRA semblent pour le moment tenir le haut du pavé.

Interrogé à propos des bastions catholiques tels que le Bogside et le Creggan à Londonberry, où les troupes britanniques ne pénètrent que rarement, M. Whitelaw a déclaré : "C'est un problème important, que nous devons résoudre. Mais nous le ferons..."

De récents reportages de la télévision avaient fait état des hommes de l'IRA coiffée de cagoules et armes de mitraillettes, contrôlant les rues dans ces quartiers.

Essayer de mettre fin à cette situation "par les seuls moyens militaires, serait aller au devant de lourdes pertes, notamment parmi les femmes et les enfants innocents. Ce serait une erreur, et qui provoquerait une profonde amertume".

"Je ne veux pas provoquer des pertes inutiles, mais cela ne veut pas dire que le problème ne sera pas résolu. Il le sera. Affirmant qu'il n'était pas disposé à tolérer la loi des armes, M. Whitelaw a dit qu'il avait l'intention d'user contre les terroristes des rigueurs de la loi ,et qu'il était absolument décidé à aboutir. "Mais ce n'est pas une chose qu'on peut faire en une nuit" a-t-il ajouté.

Etats dans l'Etat

Les quartiers de Creggan et du Bogside prirent l'aspect de petits "états dans l'Etat peu après le dimanche sanglant de Londonderry, au cours duquel 13 civils furent tués, le 30 janvier dernier.

Les protestants d'Irlande du Nord insistent pour que les forces de l'ordre pénètrent dans ces quartiers, pour les "nettoyer".

A Belfast, vendredi, deux soldats britanniques ont été blessés par des coups de feu tirés d'une voiture en marche. Un des deux hommes est gravement atteint à la poitrine.

A Belfast encore, un tribunal a refusé la demande présentée par un particulier d'inculper le député d'Irande du Nord Bernadette Devlin de trahison. Le demandeur, un ingénieur de Leeds, M. Tom Doyle, avait déjà essuyé un refus semblable dans sa ville de Leeds.

Mlle Devlin a été condamnée cette semaine à six mois de prison pour avoir pris part à une marche interdite en Irlande du Nord. Elle n'a pas été arrêtée jusqu'à présent. ■

Les trois grandes chaînes américaines de TV subissent les foudres du gouvernement

WASHINGTON (AFP) — Invoquant les lois anti-trust, le Département de la Justice a entamé des poursuites contre les trois grandes chaines de télévision américaines, CBS, NBS et ABC, qu'il accuse de "monopoliser et de contracter les programmes divertissants aux heures de la plus grande audience".

Dans une plainte déposée devant la Cour fedérale de district à Los Angeles, Californie, le Département de la Justice exige que les trois chaines de télévision abandonnent certains de leurs droits de décider elles-mêmes des programmes passés dans la soirée aux heures où le nombre de téléspectateurs est le plus élevé.

Selon le Département de la Justice, la plainte ne concerne pas les nouvelles télévisées, les affaires publiques, les documentaires, les sports. Les accords liant les trois grandes chaines nationales à de nombreuses stations locales ne sont pas en cause non plus.

L'action en justice a pour but, selon le plaignant, de restaurer "une industries de programmation concurrencielle" qui empêcherait les chaines en question "de produire elles-mêmes des programmes de divertissement, y compris des grands films et de tirer des bénéfices financiers de programmes de divertissement produits par autrui".

En Angleterre, les cheminots refusent d'obéir à leurs chefs syndicaux

LONDRES (Reuter) — La situation restait confuse sur le réseau ferroviaire britannique, vendredi, car de nombreux cheminots refusaient de mettre fin au mouvement de grève, en dépit de la décision prise par leurs dirigeants syndicaux.

Ceux-ci ont en effet accepté jeudi de se soumettre au jugement du tribunal des relations industrielles, qui a demandé l'arrêt de la grève, et l'instauration d'une période de réflexion.

Les syndicats ont diffusé des instructions à cet effet, mais vendredi matin, dans les principales gares de Londres, les trains étaient rares, et de nombreux cheminots affirmaient qu'ils "continuaient le combat".

Depuis lundi, les cheminots paralysent les chemins de fer, en refusant de faire des heures supplémentaires et en respectant à la lettre leur règlement de travail.

Les dirigeants syndicaux, tout en se soumettant à la décision du tribunal, jeudi soir, ne cachaient pas leur hostilité à celle-ci. Un paragraphe de leur instruction aux syndiqués déclarait :

"Le syndicat n'accepte pas qu'un arrêt du tribunal puisse obliger nos affiliés à ignorer les règlements en vigueur dans les chemins de fer, alors que tant d'entre nous furent l'objet de sanctions pour l'avoir fait, mais aussi pour des raisons de sécurité collective".

Stricte application

Il semblait, vendredi matin, que les cheminots partageaient l'opinion de leurs dirigeants syndicaux, et on pouvait voir nombre d'entre eux poursuivre l'application à la lettre du règlement de sécurité, qui est d'ordinaire interprété largement.

Les contrôles de sécurité sont donc, souvent, effectués dans les moindres détails, et certains conducteurs de trains invoquaient même une ancienne règle, tombée en désuétude, et exigeaient d'avoir un deuxième homme avec eux.

La direction des chemins de fer a déclaré que même si tous les cheminots acceptaient de mettre fin immédiatement à la grève, la situation ne pourrait pas être rétablie avant lundi.

Comme ce fut le cas toute la semaine, les premières victimes de la grève sont les banlieusards des grandes villes, et particulièrement du sud-est de Londres.

A la gare de Waterloo, à Londres, un conducteur de train, largement approuvé par ses collègues, déclarait:

"Nous allons lutter absolument jusqu'au bout. Nous ne pouvons plus faire marche arrière. Ils ne peuvent pas nous obliger à enfreindre les règles de sécurité.

La question qui se pose maintenant est de savoir ce que peut faire le tribunal des relations industrielles, si les dirigeants syndicaux ordonnent la fin de la grève, mais ne sont pas obéis par leurs affiliés. ■



Une difficile décision

Il est facile de constater, à la mine sérieuse et même angoissée, que les officiels de la mission Apollo 16, ont un important problèmes à régler. Maintenant, on sait qu'ils ont pris la bonne décision et ont permis à Young et Dukes de poser l'Orion sur la Lune. Pendant un certain temps, c'était la guerre des nerfs à la NASA. Aux dernières nouvelles Young et Dukes avaient terminé leur première excursion sur le sol lunaire et étaient de retour sur l'Orion. Téléphoto U.P.I.) ■

La ville d'An Loc, toujours la cible des Nord-Vietnamiens

Par Bernard ULLMANN

SAIGON (AFP) — L'étreinte semble à nouveau se resserrer, au 23e jour de l'offensive, autour de la ville d'An Loc, à 62 milles au Nord de Saigon.

La cinquième division sud-vietnamienne, fort éprouvée par dix jours de combats quotidiens, et qui a reçu en renfort trois bataillons de parachutistes tient difficilement tête aux assauts de la neuvième division nord-vietnamienne. La DCA adverse, plus meurtrière, empêche les hélicoptères de se poser dans la ville où les combats font rage, apprend-on à Saigon de source autorisée, et les blessés au nombre d'un millier, ne peuvent encore être évacués.

Sur la portion de la route 13 qui mène de Saigon à An Loc, et qui continue vers le Cambodge, les maquisards vietcong tendent depuis quelques jours des embuscades, gênent considérablement l'avance des renforts et l'évacuation de la population civile.

Parallèlement à la recrudescence de l'activité vietcong-nord vietnamienne dans la région de An Loc, la ville de Dau Tieng, située à 37 milles au Nord-Ouest de Saigon aurait été occupée en partie par les maquisards vietcong.

Coup de force

Ce nouveau coup de force aurait été rendu possible, estiment les observateurs, par l'avance simultanée d'éléments "communistes" dans la région cambodgienne limitrophe du "Bec de Canard". Les forces gouvernementales khmères ont d'ailleurs perdu, au cours des derniers jours, plusieurs positions dans cette zone, le long de la route numéro un reliant Saigon à Phnom Penh. Désormais, estime ces mêmes observateurs, c'est la ville de Tay Ninh, à une soixantaine de milles au Nord-Ouest de Saigon, qui pourrait prochainement se trouver menacée à son tour.

Au Nord-Nord-Est de Saigon, une autre province celle de Phuoc Long, adossée elle aussi à la frontière cambodgienne, serait également, apprend-on de source militaire à Saigon, le théâtre "d'inquiétantes infiltrations ennemies". Certains fonctionnaires se seraient déjà repliés avec leurs familles sur le chef lieu de cette province où les écoles ont d'ailleurs été fermées.

Dans la province côtière du centre Anam, après la chute de la ville de Hoai An, dans la province de Binh Dinh, on prévoit une aggravation de la situation. Dans cette province en effet l'infrastructure "communiste" était demeurée en grande partie intacte après le partage du Vietnam en 1955 et la "pacification" y avait fait relativement peu de progrès. La population, estime-t-on dans les milieux politiques de Saigon, pourrait donc être plus "perméable" aux agents de propagande du FNL surtout s'ils s'appuient sur une force militaire "amie", quelle soit purement vietcong ou combinée avec des éléments de "réguliers" nord-vietnamiens.

l'Action Québec

Québec
64e année, No 191
Samedi,
22 avril 1972

15 cents

Les syndiqués retournent au travail

Le Front commun obéit à la loi

— détails p. 1





C'est pas partout pareil

A certains endroits, les employés des secteurs public et para-public sont retournés au travail peu après minuit, mais ailleurs, il a fallu l'intervention de la police comme à l'hôpital St-Michel-Archange. L'intervention rapide des forces de l'ordre, peu après minuit, a démontré que le gouvernement était prêt à faire respecter la loi qu'il a fait voter. (Photo l'Action-Québec, par Richard Cloutier).

mini-loto
TIRAGE: VENDREDI,
21 avril 1972
96047
21 gagnants de $5,000.
6047
168 gagnants de $500.
047
1701 gagnants de $100.